
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

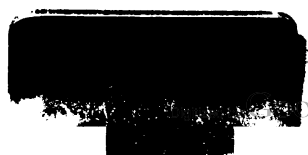
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

ÖSTERREICHISCHE
NATIONALBIBLIOTHEK

242.837-B

ALT-



RÉPERTOIRE

UNIVERSEL, HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE

DES

FEMMES CÉLÈBRES,

MORTES OU VIVANTES,

Qui se sont fait remarquer dans toutes les nations, par des vertus, du génie, des écrits, des talens pour les sciences et pour les arts, par des actes de sensibilité, de courage, d'héroïsme, des malheurs, des erreurs, des galanteries, des vices, etc., depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;

Par une Société de Gens de Lettres,

AUTEURS DU DICTIONNAIRE UNIVERSEL.

Quid femina possit. (Virg. Æneid.)

PUBLIÉ PAR L. P.

TOME SECOND.

3^e Livraison.

Paris,

ACHILLE DÉSAUGES, LIBRAIRE,

Rue Jacob, n^o 5;

ET A LA LIBRAIRIE RUE NEUVE-S.-AUGUSTIN, n^o 34.

1826.

RÉPERTOIRE

UNIVERSEL

DES FEMMES CÉLÈBRES.

TOME SECOND.

CA — FR

AVIS.

Pour éviter la coupure d'une lettre alphabétique d'un tome à un autre, inconvénient de presque tous les dictionnaires biographiques, chaque volume contiendra ses lettres complètes; ce qui rendra nécessairement les uns plus forts que les autres.

IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Successeur de LEBEL,
RUE D'ESFURTH, N° 1, A PARIS.

RÉPERTOIRE
UNIVERSEL,
HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE
DES
FEMMES CÉLÈBRES,
MORTES OU VIVANTES,

Qui se sont fait remarquer dans toutes les nations, par des vertus, du génie, des écrits, des talens pour les sciences et pour les arts; par des actes de sensibilité, de courage, d'héroïsme, des malheurs, des erreurs, des galanteries, des vices, etc., depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;

Par une Société de Gens de Lettres,

AUTEURS DU DICTIONNAIRE UNIVERSEL.

PUBLIÉ PAR L. P.

Quid femina posuit. (Virg. Æneid.)

TOME SECOND.

Paris,

ACHILLE DÉSAUGES, LIBRAIRE,

Rue Jacob, n° 5,

ET A LA LIBRAIRIE RUE NEUVE-S.-AUGUSTIN, N° 34.

M. D. CCC. XXVI.

242.837-B

Digitized by Google



RÉPERTOIRE

UNIVERSEL

DES FEMMES CÉLÈBRES.

C

CABANE (Philippine), dite *la Catanoise*, blanchisseuse de son métier, et femme d'un pêcheur, jeune et belle, fut choisie pour nourrir le fils de la duchesse de Calabre, dont le mari Robert, qui depuis fut roi, faisait la guerre. La duchesse étant morte, le duc épousa Dona Sancha d'Aragon. La Catanoise était restée à la cour, et, sous le voile de la dévotion, avait obtenu la confiance. Née avec l'esprit d'intrigue, son mari étant mort, elle épousa un jeune Sarrasin qui était au service de Raimond de Cabane. Raimond s'attacha à ce jeune homme, et lui donna son nom, son bien et son rang. Le roi le fit grand-sénéchal. La Catanoise fut nommée une des dames d'honneur de la duchesse de Calabre, Catherine d'Autriche, épouse du fils de Robert. La jeune duchesse aimait les plaisirs; elle trouva dans l'intrigante sénéchale toute la complaisance qu'elle pouvait désirer : en mourant, elle la demanda pour gouvernante des deux filles qu'elle laissait. L'une de ces deux princesses, l'aînée, Jeanne Ire, ayant épousé André de Hongrie, donna à la Catanoise toute son affection. Celle-ci

se prêta facilement à servir toutes ses passions, elle favorisa toutes ses intrigues amoureuses; ce fut elle qui lui conseilla de se défaire du souverain son mari, qui fut massacré le 18 septembre 1343. Bertrand de Bayx ayant été chargé par le pape d'instruire le procès de tous ceux qui avaient participé à ce meurtre, la Catalanoise fut arrêtée et exposée à une torture si violente, qu'elle mourut dans les douleurs de la question. Son fils, Robert de Cabane, fut ~~tenaillé~~ tenu en 1345; mais, pendant son supplice, les bourreaux lui mirent un bâillon dans la bouche, pour qu'il ne pût accuser la reine d'avoir ordonné le meurtre de son mari. (*Voy.* JEANNE Ire.)

CABARUS (mademoiselle), femme célèbre, née en Espagne, où son père, M. Cabarus, de Bordeaux, était banquier. Elle épousa avant 1789 M. de Fontenay, conseiller au parlement de Bordeaux. La révolution le força d'émigrer, et, d'accord avec son épouse, ils firent prononcer leur divorce. Son épouse, pour sa sûreté, se lia avec le parti des Girondins. Après le 10 août, elle quitta Paris, passa à Bordeaux, où elle fut arrêtée comme suspecte, en 1793. Cette dame, d'une grande beauté, avait beaucoup d'esprit, et une grande facilité d'écrire dans un style séduisant; le proconsul Tallien se trouvant alors souverain à Bordeaux, elle lui écrivit plusieurs lettres pour réclamer sa liberté. Il va la voir dans sa prison, lui promet sa protection, et dans la seconde visite il en devient éperdûment amoureux. Elle parvint à le captiver et même à l'adoucir, en lui reprochant avec fermeté l'abus qu'il faisait de sa puissance. Tallien la mit en liberté. Cette dame a sauvé la vie à un grand nombre de personnes de Bordeaux, en détournant son amant des mesures sanguinaires. Elle feint de désirer le portrait du proconsul; le plus habile peintre en est chargé

aussitôt. Les séances se prolongent, et, par ces ingénieux artifices, cette dame parvint à le distraire et l'occuper, au point qu'il finit par oublier l'objet de sa mission. Pendant que Tallien se livrait entièrement à ses amours, une commune entière des environs de Bordeaux vint réclamer des subsistances et la liberté de ses officiers municipaux. La cour de l'hôtel était pleine de monde qui attendait avec patience le lever du fastueux proconsul. Le Mayor, directeur du spectacle, venant lui demander ses ordres pour les pièces qu'on devait jouer, et son heure pour commencer le spectacle, força adroitement la consigne, et, pénétrant dans son appartement, trouva Tallien mollement assis dans un boudoir, et partagé entre les soins qu'il donnait au peintre et les sentimens dont il était animé par la présence de la belle Cabarus-Fontenay. Tallien est dénoncé au comité de salut public, comme négligeant ses fonctions. Il revient à Paris avec cette dame. Robespierre, indigné que les sentimens qu'elle avait inspirés au jeune proconsul Tallien eussent tourné au désavantage des mesures révolutionnaires de Bordeaux, la fit mettre en prison. Tallien ne put jamais obtenir sa liberté. Cette dame lui écrivit de la prison de la Force, le 7 thermidor, la lettre suivante :

« Madame DE FONTENAY à M. TALLIEN.

« L'administrateur de la police sort d'ici ; il est venu m'annoncer que demain je monterai au tribunal, c'est-à-dire sur l'échafaud ; cela ressemble bien peu au rêve que j'ai fait cette nuit : Robespierre n'existait plus, et les prisons étaient ouvertes..... Mais, grâce à votre insigne lâcheté, il ne se trouvera bientôt plus personne en France capable de réaliser mon rêve. »

Tallien lui répond :

« Soyez, madame, aussi prudente que j'aurai de courage, et calmez votre tête. »

Il lui tint parole; le 9 thermidor (27 juillet 1794) Robespierre n'existait plus. Ainsi l'amour redoubla son courage et son audace contre le tyran. Comme on voit, cette grande victoire appartient en partie aux charmes d'une jolie femme. Tallien épousa sa belle madame de Fontenay. Bientôt leur maison devint le rendez-vous des hommes les plus puissans et les plus influens du gouvernement. Bonaparte s'y trouvait souvent. En avril 1798 Tallien partit pour l'expédition d'Egypte avec le général Bonaparte; madame Tallien resta à Paris. Elle eut un grand nombre d'adorateurs. Au retour de Tallien, elle ne voulut point le recevoir chez elle, et lui déclara que tous les liens qui les unissaient étaient rompus, et qu'elle aurait soin de la fille qu'elle avait eue de lui. Elle fit proclamer son divorce, et en 1805 elle épousa M. de Caraman, prince de Chimai. Cette dame conserve toujours son amabilité.

CACA, sœur de Cacus, découvrit à Hercule le vol de son frère. Son aversion extrême pour la rapine lui mérita les honneurs divins qu'on lui rendait à Rome.

CADET (madame), femme du chirurgien Cadet, surnommé *le Saigneur*, et fille de Jolly, secrétaire de la maison de Condé, possédait au suprême degré le talent de peindre en miniature sur l'émail. Elle obtint en 1787 le brevet de peintre de la reine, et justifia ce titre par d'excellens ouvrages. Son goût pour la dépense, joint aux atteintes portées à sa fortune par la révolution, la força de s'éloigner du monde. Elle mourut en 1801.

CAÏÈTE, nourrice d'Énée, suivit ce prince dans sa navigation, et mourut en abordant en Italie, au lieu où fut bâtie dans la suite la ville de Gaète, près de son tombeau.

CAILLER (Louise-Joséphine), femme jeune et charmante qui, sous le règne épouvantable de la terreur, donna l'un des plus beaux exemples de courage et d'amour. En 1793 et 1794, détenue à Paris dans la prison de Saint-Lazare avec son amant M. Boyer, cette dame faisait des vœux pour mourir avec lui. Il est cité au tribunal révolutionnaire. Sa maîtresse, sûre qu'elle ne le reverra plus, paraît cependant fort calme, et s'enferme pour écrire. Un de ses amis, prisonnier, craignant que cette tranquillité apparente ne cachât un projet sinistre, épia ses démarches, et intercepta une lettre qu'elle avait écrite à l'accusateur public, dans laquelle madame Cail-ler faisait des vœux pour le retour de la royauté : c'était demander la mort; elle l'attendait. Mais ne recevant pas de nouvelles, et craignant que sa lettre ne fût point parvenue, elle en écrivit une autre, et prit ses mesures pour qu'elle arrivât. Elle apprend la mort de M. Boyer, reçoit ce dernier coup avec la plus grande fermeté, relit toutes les lettres de son amant, s'en fait une ceinture, et passe le reste de la nuit à le pleurer. Le lendemain elle s'habille avec soin; et, à l'heure du déjeuner, comme elle était à table avec les autres prisonniers, elle entend la cloche. *C'est moi que l'on vient chercher,* s'écrie-t-elle avec joie : *adieu, mes amis, je suis heureuse, je vais le suivre!* A ces mots elle coupe ses beaux cheveux, les partage entre ses amis, donne ensuite à l'un une bague, à l'autre un collier, les quitte, et vole au tribunal. On lui demande si elle est l'auteur de la lettre qui l'y faisait appeler : *Oui, cruels, c'est moi*

qui vous l'ai adressée; vous avez assassiné mon amant, frappez-moi à mon tour, je vous apporte ma tête. Arrivée sur l'échafaud, elle s'écria : C'est ici qu'il a péri, hier, à la même heure; je vois son sang : bourreau, viens y mêler celui de son amante. Après avoir prononcé ces mots, elle se livra au fer assassin, en répétant jusqu'au dernier moment le nom de celui qu'elle adorait.

CALAGE (mademoiselle N.), née à Toulouse au xvii^e siècle. Il a été impossible de se procurer aucun détail sur ce qui concerne la personne de cette femme auteur, dont l'existence même paraît avoir été ignorée de la plupart des biographes. On ne connaît d'elle qu'un poème de *Judith*, publié en un vol. in-4^o, après sa mort, par les soins de mademoiselle l'Héritier, qui le dédia à la reine, mère de Louis XIV, alors régente du royaume. Mademoiselle Calage a remporté plusieurs fois le prix de poésie aux jeux floraux de Toulouse.

CALDERINA (Bettina ou Bitina), savante Bolonaise, fille de Jean-André, fameux jurisconsulte, que les ouvrages qu'il composa sur le droit-canon firent appeler *le Vaisseau des canons*. Bettina, sa fille aînée, s'adonna de bonne heure à l'étude des lettres, et particulièrement à celle du droit, et fit en peu de temps des progrès si rapides, qu'étant mariée à un jurisconsulte de la même université de Bologne, nommé Jean de Saint-Georges, qui professa depuis à Padoue, elle donnait pour lui des leçons publiques de droit, lorsque ses affaires ou quelque maladie le retenaient; et la réputation de cette femme savante attirait aux écoles un grand nombre d'auditeurs, qui tous étaient émerveillés de son mérite.

CALLIER (Suzanne), sœur de Raoul Callier, et nièce de Nicolas Rapin, a composé sur la mort de ce dernier des vers imprimés avec les siens au xvii^e siècle.

CALLIPATIRA, femme célèbre d'Athènes, vivait environ 428 ans av. J.-C. S'étant déguisée en maître d'escrime, pour accompagner son fils Pisidore aux jeux Olympiques, où il n'était pas permis aux femmes de se présenter, elle s'y fit reconnaître par les transports de joie que lui inspira la victoire de Pisidore. Les juges lui firent grâce; mais ils ordonnèrent que les maîtres d'escrime seraient eux-mêmes obligés d'être nus, comme les athlètes qu'ils avaient instruits et qu'ils conduisaient à ces jeux. D'autres ont conté ce fait de Bérérites, sœur de Callipatira.

CALLIXENE, célèbre courtisane de Thessalie, était si belle, suivant Athénée, qu'Olympias pardonnait à ses charmes l'infidélité de Philippe son époux. Cette princesse, ayant quelque soupçon sur les dispositions viriles de son fils Alexandre, s'avisa, du consentement du roi, d'introduire Callixène auprès du jeune prince. Malgré les attraites et les caresses de cette beauté, l'entrevue se passa de manière que les doutes d'Olympias ne purent être éclaircis. Le bruit de cette aventure se répandit chez les Grecs, nation maligne et médisante. Les Athéniens n'eurent garde d'en faire honneur à la vertu d'Alexandre; ils aimèrent mieux attribuer sa vertu à sa simplicité ou à son impuissance; ils lui donnèrent le sobriquet de *Margites*, qui signifiait imbécile, et se vengèrent, par une plaisanterie, des alarmes que leur donnait déjà le jeune conquérant.

CALPURNIE, quatrième femme de Jules-César, et fille de Pison, rêva, dit-on, qu'on assassinait son mari entre ses bras, la veille de la mort de ce grand homme. On ajoute même qu'en s'éveillant, la porte de la chambre où ils couchaient s'ouvrit d'elle-même avec un grand bruit. Elle ne put obtenir de César, ni par ses

larmes, ni par ses prières, qu'il ne sortirait point. Ce héros ayant cédé aux instances de Décimus Brutus, un des conjurés, qui lui dit « qu'il était honteux de se régler sur les rêves d'une femme, » se rendit au sénat, et y fut poignardé. « La beauté de Calpurnie, dit un historien, était accompagnée d'une grande sagesse, d'un esprit fort vaste, d'une éloquence qui ne cédaient en rien à celle des plus habiles orateurs, et d'une générosité vraiment romaine et telle qu'il la fallait à l'épouse d'un homme qui avait formé le projet le plus grand et le plus audacieux que l'esprit humain puisse enfanter, celui de conquérir l'univers. Calpurnie conserva dans l'une et dans l'autre fortune une égalité d'âme que rien ne put jamais altérer. Quelque élevé que fût le point de gloire où César monta par ses victoires et par ses triomphes, elle n'en devint ni plus fière, ni plus orgueilleuse. On la vit toujours la même. » Après la mort de son époux, Calpurnie passa le reste de ses jours dans la maison de Marc-Antoine.

CALPURNIE, femme romaine, dont les talens égalaient l'effronterie. Elle aimait à plaider elle-même ses causes, et le faisait avec tant d'emportement, qu'on fut obligé de défendre par un édit aux femmes de plaider.

CAMBIS (Marguerite de), baronne d'Aigremont en Languedoc, morte dans sa patrie à la fin du xv^e siècle, a traduit une *Lettre de Boccace* sur la consolation, et un ouvrage de Jean-George Trissin, intitulé *Devoirs du veuvage*.

CAMBRA, fille de Belin, un des anciens rois bretons, fut surnommé la Belle, savante et grande mathématicienne. Jean Pits dit qu'elle inventa la manière de construire et de fortifier les citadelles.

CAMBRY (Jeanne de), née à Tournay, de Michel

de Cambry, docteur en droit, joignait à la beauté les dons de l'esprit et toutes les qualités qui peuvent assurer des succès dans le monde. Elle préféra se consacrer à la solitude dans l'ordre de Saint-Augustin, et se fit recluse à Lille, où elle mourut en 1639. Elle composa divers ouvrages de piété. Celui qui a pour titre : *Traité de la ruine de l'amour-propre*, eut trois éditions en peu d'années.

CAMILLA (la signora), sœur du pape Sixte-Quint, vint à Rome après l'élection de son frère, en 1585. Les cardinaux de Médicis, d'Est et Alexandrin, pour faire leur cour au pape, firent habiller cette paysanne en princesse, mais il ne voulut pas la reconnaître sous ces habits magnifiques. Le lendemain, Camilla étant retournée au Vatican vêtue avec plus de simplicité, Sixte-Quint lui dit en l'embrassant : « Vous êtes à présent ma sœur, et je ne prétends pas qu'un autre que moi vous donne la qualité de princesse. » Camilla lui demanda pour toute grâce d'accorder des indulgences à une confrérie de Naples dont on l'avait faite la protectrice. Sixte-Quint la logea à Sainte-Marie-Majeure, et lui donna une pension.

CAMILLE (Camilla), fille de Métabe, roi des Volsques, fut consacrée à Diane par son père, qui se trouvait dans un péril presque certain de la perdre. Cette héroïne soutint long-temps en personne l'armée de Turnus contre Enée. Personne ne la surpassait à la course, ni à faire des armes. Elle fut tuée en trahison par Aruns, qui la perça d'un coup de javelot.

CAMILLE (Jacoma-Antonia Véronèse), née à Venise en 1735, sut réunir, dès l'âge le plus tendre, aux agrémens d'une danse vive et gracieuse les talens d'une excellente actrice. Elle débuta, dès l'âge de neuf ans,

dans un ballet, et trois ans après, dans le comique, avec un égal avantage. On lui dut les succès des ballets de la comédie italienne. Elle obtint dans la comédie des Tableaux, par Pannard, tous les suffrages, soit comme danseuse, soit comme actrice. Une simplicité sentimentale, un naturel exquis, le mérite de son jeu qu'aidait une physionomie noble et agréable, une extrême modestie, la distinguaient. Elle est morte à Paris en 1768.

CAMILLE. *Voyez PALAVINCINA.*

CAMMA, dame de Galatie, n'est connue que par le trait suivant : Sinorix, qui en était amoureux, assassina Sinatus son époux pour le remplacer. La vengeance que la veuve tira du meurtrier a immortalisé son amour et son audace. Après avoir résisté aux présents et aux sollicitations de Sinorix, elle craignit qu'il n'y ajoutât bientôt la violence, et feignit de consentir à l'épouser. Elle le fit venir dans le temple de Diane, dont elle était prêtresse, comme pour rendre leur union plus solennelle. L'usage était que l'époux et l'épouse bussent ensemble dans la même coupe : Camma, après avoir prononcé les paroles sacrées, et fait le serment ordinaire, prit la première le vase qu'elle avait rempli de poison, et, après avoir bu, le présenta à Sinorix, qui, ne soupçonnant aucun artifice, vida la coupe fatale. Alors Camma, transportée de joie, s'écria « qu'elle mourait contente, puisque son époux était vengé. » Ils expirèrent bientôt l'un et l'autre. Ce trait historique a fourni à Thomas Corneille le sujet d'une de ses tragédies.

CAMPAGNOLE (mademoiselle), dont il est quelquefois parlé dans les lettres de Balzac, était nièce de ce savant écrivain. Voici ce qu'en dit Costar, dans une lettre qu'il écrivait à Voiture : « A Balzac, dit-il, vous verrez une nièce qui est belle et spirituelle, qui discerne fort

bien la vraie galanterie d'avec la fausse, et à qui il manque rien pour vous que de l'aimer un peu davantage. »

CAMPAN (Henriette Genet), fille de M. Genet, premier commis des affaires étrangères, naquit à Paris, en 1750, où elle mourut en 1823. Mademoiselle Genet reçut une éducation soignée; elle était familière avec plusieurs langues modernes, possédait l'histoire et une partie des connaissances les plus élevées. A quinze ans, elle fut nommée lectrice de mesdames Victoire, Sophie et Louise, filles de Louis XV; en 1770, lectrice de Marie-Antoinette, épouse du dauphin, depuis Louis XVI, qui la maria au fils de M. Campan, son secrétaire intime. A l'époque de la révolution, madame Campan donna des preuves d'attachement à sa protectrice : elle resta auprès d'elle pendant toute la journée du 10 août 1792, et ne put obtenir de la suivre dans la prison du Temple. Après la mort de Robespierre, madame Campan, restée sans fortune, se détermina à ouvrir à Saint-Germain-en-Laye un pensionnat, qui ne tarda pas à jouir d'une grande réputation : les familles les plus considérables de l'Europe y envoyèrent leurs filles. Napoléon fonda pour les filles des officiers de la Légion-d'Honneur une maison d'éducation à Ecouen; madame Campan fut nommée directrice et surintendante de cette maison, concurremment avec le grand-officier de la Légion-d'Honneur. Au retour de Louis XVIII, la maison d'Ecouen fut supprimée; les jeunes filles qui s'y trouvèrent furent mises dans le nouvel établissement à Saint-Denis, et les fonctions de madame Campan cessèrent. Elle avait un fils qu'elle chérissait, Henri Campan, qui mourut en 1821. Madame Campan a laissé des Mémoires qu'elle n'aurait jamais voulu faire imprimer de son vivant, attendu qu'elle y dévoile plusieurs intrigues de la cour en

1790 et 1792, pour déterminer Louis XVI à quitter la France, et pour faciliter une contre-révolution. Néanmoins, ces Mémoires, qui ont été mis en ordre par M. Barrier, sont d'un grand intérêt pour l'histoire de la révolution, principalement sur les personnages de la cour.

CAMPASTE ou PANCASTE, l'une des plus belles femmes de l'Asie, concubine d'Alexandre le Grand, qui la fit peindre nue par le fameux Apelle. Ce peintre en étant devenu amoureux, Alexandre lui céda généreusement Campaste.

CAMUS (Charlotte Le), de Melsons, épouse d'André Girard Le Camus, conseiller d'état, était de l'académie des Ricovrati de Padoue. *Différentes pièces de vers* lui méritèrent les éloges des beaux esprits du règne de Louis XIV. Le portrait de ce prince, par Mignard, lui fit tant de plaisir, qu'elle en fit un en vers qui parut le lendemain dans les recueils du temps. Elle mourut en 1702.

CANDACE, reine d'Ethiopie, qui vivait du temps d'Auguste, était une princesse d'un grand courage et d'une rare vertu. Elle avait été si chérie de ses sujets, que toutes les reines qui lui succédèrent voulurent porter son nom.

CANDEILLE (Julie), aujourd'hui madame Simons, célèbre actrice du Théâtre-Français et femme de lettres, a donné en 1793, au Théâtre-Français : *Catherine, ou la Belle fermière*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Cette dame a créé et joué le principal rôle de cette pièce charmante, qui est restée au théâtre; *Cange, ou le Commissionnaire de Saint-Lazare*, comédie représentée, imprimée et traduite en allemand; *la Bayadère, ou le Français à Surate*, comédie en quatre actes et en vers libres, représentée en 1794. Elle est encore au-

teur de *Bathilde, reine des Francs*, 2 vol., 1814; *Lydie, ou le Mariage manqué*, 1809, 2 vol.; *Agnès de France, ou le Douzième siècle*, 1821, 3 vol.

CANIVET. Voyez BOREL.

CANTONI (Catherine), d'une famille distinguée de Milan, dans le XVI^e siècle, s'est rendue célèbre par ses *dessins et ses broderies*. Dans ses ouvrages, elle représentait des figures et autres objets avec une grande perfection. L'infante d'Autriche, les ducs de Brunswick, de Toscane et le roi d'Espagne Philippe II, voulurent avoir des broderies de cette habile artiste. Sur la fin de sa vie, elle avait porté son art au point de faire *des portraits* ressemblans, qui paraissaient plutôt être faits au pinceau que brodés à l'aiguille.

CAPARANIE, vestale romaine, accusée d'avoir violé son vœu de chasteté, fut victime de la superstition de ses compatriotes, l'an 265 av. J.-C. Une maladie contagieuse fit dans la ville et aux environs de si terribles ravages, qu'on eut recours aux livres sibyllins, pour savoir quel crime avait pu attirer ce fléau. On parvint, dit-on, à découvrir le délit de Caparanie, qui n'avait aucun rapport avec l'épidémie. Elle fut condamnée, selon la loi, à être enterrée vivante. Elle s'étrangla pour éviter un supplice horrible et long. On observa sur son corps les mêmes cérémonies que si elle eût encore existé, et l'épidémie n'en continua pas moins ses ravages.

CAPELLO (Blanche), d'une des plus illustres familles patriciennes de Venise, seconde femme de François II de Médicis, grand-duc de Toscane, se vit élevée au rang suprême par un événement singulier. Un jeune Florentin, nommé Pierre Bonaventuri, d'une famille honnête, mais pauvre, commis de la maison de banque que tenaient à Venise les Salviati de Florence, habitait

en face du palais Capello. Il vit Blanche, que la nature avait douée d'une beauté rare; il en devint éperdûment amoureux, et le lui fit connaître. Une figure intéressante parlait en faveur de Bonaventuri; il fut écouté. Blanche ne put se défendre de l'aimer dès leur première entrevue, et elle hésita d'autant moins à se livrer à son penchant, qu'elle prit en ce moment Bonaventuri pour Salviati lui-même, homme d'une maison très-considérable à Florence, et à laquelle la sienne pouvait s'allier sans disproportion. Désabusée sur ce point dans un second entretien qu'elle eut avec lui, elle perdit l'espérance de l'épouser, sans cesser de l'aimer, et lui défendit de la voir désormais. Bonaventuri, plus épris que jamais, trouva moyen de lui faire parvenir un billet, par lequel il la conjurait, avant de prendre une dernière résolution, de profiter de l'obscurité de la nuit et du temps où tout le monde, dans sa maison, serait livré au sommeil, pour venir le trouver, et lui accorder un entretien; ce qui lui était d'autant plus aisé qu'elle n'avait que la rue à traverser. Il la rassurait en même temps sur les suites de cette démarche, en lui jurant que sa vertu ne serait point compromise dans ce rendez-vous nocturne. Blanche, trop faible pour se refuser à cette proposition, sortit de la maison la nuit suivante, laissant la porte entr'ouverte pour son retour, et se glissa dans la chambre de son amant. Elle le quitta vers le point du jour, et, voulant rentrer chez elle, la porte se trouva fermée. Il s'agissait de prendre un parti prompt et décisif; Blanche engagea sa foi à Bonaventuri, et lui proposa de fuir avec elle, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Ils se jetèrent dans la première barque, sans même avoir eu le temps de se déguiser, et, étant sortis heureusement des lagunes, prirent le che-

min de Florence. Arrivés à Pistoie, un prêtre leur donna la bénédiction nuptiale. Bonaventuri conduisit sa jeune épouse chez son père, qui vivait obscurément à Florence, dans un état très-voisin de la pauvreté. Blanche, consolée par l'amour, des disgrâces de la fortune, partagea sans murmurer, avec sa belle-mère, tous les soins du ménage, sans exception. Elle vivait ainsi depuis quelque temps, ne se laissant presque jamais voir hors de sa maison, lorsque le hasard fit passer le grand-duc sous ses fenêtres; elle en fut remarquée. L'impression que sa beauté produisit sur ce prince fut bientôt suivie d'un vif empressement de la connaître; il s'en ouvrit à un de ses favoris : celui-ci avait une femme adroite et intrigante, qui, ayant eu un entretien avec la belle-mère de Blanche, lui fit des offres de service pour sa bru, et entre autres celle de lui faire obtenir du grand-duc telle grâce qu'elle aurait à lui demander. Blanche écouta d'autant plus volontiers cette dernière proposition, qu'elle vivait dans une inquiétude continuelle du côté de sa famille, dont elle appréhendait les poursuites, et qu'elle avait songé plus d'une fois à trouver des recommandations auprès du grand-duc pour en obtenir une sauve-garde qui la mit à couvert. Irritée ensuite par cette dame, elle se rendit chez elle. Le grand-duc s'y trouva comme fortuitement, et se présenta à elle en un moment où la dame, sous quelque prétexte, l'avait laissée seule. Son premier mouvement, à l'aspect imprévu du prince, fut de se jeter à ses genoux, en le suppliant de ne point attenter à son honneur. Il la releva avec bonté, lui fit une déclaration d'amour pleine de ménagement et de respect, et se retira aussitôt, la laissant si interdite, qu'elle ne songea point à profiter de l'occasion pour lui demander la sauve-garde. Sa situation, après

cette entrevue, ne tarda pas à changer de face. Le grand-duc manda son mari, et lui donna un poste considérable à la cour ; il accumula rapidement sur sa tête les honneurs et les pensions, et Blanche se vit bientôt élevée à une fortune brillante. Le jeune Bonaventuri ne jouit pas long-temps de sa prospérité ; l'orgueil et la présomption s'emparèrent de son âme, il se fit des ennemis puissans, et il fut poignardé la nuit dans les rues de Florence, en 1574, par une troupe d'assassins soudoyés. Quelques années après, le grand-duc, devenu veuf par la mort de Jeanne d'Autriche, sa première femme, plus épris que jamais des charmes de Blanche, l'épousa solennellement le 20 septembre 1579. Deux ambassadeurs et le patriarche d'Aquilée furent députés à Florence par la république de Venise, pour assister à la cérémonie de ce mariage. Un diplômé du sénat, par lequel elle était déclarée reine de Chypre, y fut lu publiquement, et la couronne royale lui fut mise sur la tête par un des ambassadeurs. Le grand-duc vécut toujours avec sa nouvelle épouse dans la plus parfaite union, et rien n'eût manqué à leur bonheur, si les propos indécents et les déclamations du cardinal Ferdinand de Médicis, son frère, qui résidait à Rome, n'y eussent mêlé quelque amertume. Ce cardinal, infatué des alliances de sa maison avec les têtes couronnées, ne parlait de celle-ci qu'avec mépris. Dans un voyage qu'il fit à Florence dans l'automne de 1585, il fut invité par le grand-duc à une partie de chasse dans la belle maison de Poggio à Cajano, à quelques milles de Florence ; ce fut là que, le cardinal dînant avec son frère et sa belle-sœur, sur la fin du repas, la grande-duchesse, et presque au même moment le grand-duc, furent saisis subitement de cruelles douleurs dans les intestins, et suc-

combèrent en peu d'heures à la violence du poison. Blanche mourut cinq heures après avoir vu expirer son époux. Le cardinal leur refusa, dit-on, les secours qu'ils réclamaient, et défendit qu'on allât chercher des médecins; en conséquence on ne put pas douter qu'il ne fût l'auteur du crime.

CARACCIOLI (Charlotte) vécut dans le quinzième siècle et au commencement du suivant. Elle a laissé dix livres sur *la Félicité humaine*; on y traite de la philosophie morale, qui n'est autre que celle dont ont parlé Aristote et les anciens.

CARAFFÉ (Roberte), princesse d'Avellino, au royaume de Naples, était femme de Camille Caraccioli, créé chevalier de la Toison-d'Or par Philippe III, roi d'Espagne. Elle eut dès sa jeunesse beaucoup de goût pour les belles-lettres, et les cultiva avec succès. La beauté qu'elle avait reçue de la nature était relevée en elle par les qualités brillantes de l'esprit. Elle gouverna sa famille et sa maison avec prudence, tandis que le prince son mari servait dans les armées du roi d'Espagne. Elle s'acquittait encore beaucoup de réputation par son éloquence et par ses doctes écrits, dont il ne paraît pas qu'aucun se soit conservé jusqu'à nous. On ne sait point en quelle année elle mourut.

CARBON DE FLINS (Philippe de), épouse du poète Carbon Desflins, morte à Paris en 1806. On a de cette dame : *Tablettes annuelles et chronologiques de l'histoire ancienne et moderne, pour l'année 1789*, 1 v. in-12.

CARLAMIGELLI. Voyez ASPASIE.

CARLIER (Angélique). Voyez TIQUET.

CARETENE, mère de Gondebaud, roi des Bourguignons-Vandales, fut connue par sa vertu et sa piété. C'est par ses soins que Clotilde et Sedeleube échappèrent

rent aux recherches de son fils, qui les aurait fait périr avec Chilpéric, leur père. Caretène mourut à Lyon, et fut enterrée dans l'église de Saint-Michel, qui est détruite, et où on lisait son épitaphe.

CAROLINE, femme de Georges II, roi d'Angleterre, et fille de Jean-Frédéric, marquis de Brandebourg-Anspach, et d'Éléonore - Louise, seconde femme de ce prince, née en 1682, morte en 1737. Elle avait été demandée en mariage par Charles III, roi d'Espagne, depuis empereur d'Allemagne; mais son attachement pour la foi protestante lui fit rejeter cette union. La fermeté qu'elle montra dans cette occasion engagea l'électeur de Hanovre à la demander pour son fils, et elle l'épousa en 1705. Elle fut couronnée comme épouse du roi d'Angleterre en 1727. Quatre fils et cinq filles naquirent de ce mariage. Georges I^{er}, son beau-père, eut toujours beaucoup d'estime pour elle, et la reconnaissance de Caroline fut constamment marquée par son respect. Tant qu'elle fut sur le trône, le bonheur du peuple fut l'objet de tous ses soins. Son époux la consulta sur les affaires importantes de l'état, et la laissa après lui régente du royaume. Cette princesse, qui avait beaucoup d'esprit et de philosophie, protégea les gens de lettres. Sa piété fut sans affectation. Le docteur Clarck donne une haute idée de son caractère dans la dédicace de sa correspondance avec Leibnitz.

CAROLINE (Louise), fille de Louis VIII, landgrave de Hesse d'Armstadt, naquit le 15 juillet 1723. Elle épousa en 1751 Charles Frédéric, margrave de Bade. Elle était fort instruite en histoire naturelle, et favorisa les progrès de l'agriculture; elle fut adorée du peuple par sa bienfaisance. Par goût pour les voyages, elle vint à Paris, et y mourut le 6 avril 1783. Son cabinet d'his-

toire naturelle, qu'elle avait formé, est l'un des plus riches de l'Europe; on le garde dans le palais de Carlsruhe. Sa bibliothèque d'ouvrages de botanique y est jointe; l'on y remarque le grand herbier, où la margrave fit graver et enluminer toutes les plantes de son jardin avec les parties de la fructification. Le principal graveur de cette belle entreprise fut Gauthier Dagoty.

CAROLINE (Amélie-Élisabeth de Brunswic-Wolfenbützel), née en 1768, épousa le prince de Galles, aujourd'hui roi d'Angleterre, son cousin, le 8 avril 1795. Cette union parut se former sous d'heureux auspices; et à peine les fêtes du mariage étaient-elles terminées, que cette princesse se vit exilée de la couche nuptiale. Un appartement éloigné de son mari fut préparé pour elle dans le palais de Carlton, où elle vécut isolément jusqu'au moment de la naissance de sa fille Charlotte, princesse malheureuse. Deux mois après cette triste naissance, le sort de Caroline devint plus amer encore: chassée du palais, où elle vivait en étrangère, elle se vit forcée de se retirer à Blackheat. Déjà on parlait de prétendues liaisons de cœur avec plusieurs officiers. En 1806, une enquête judiciaire, à la requête du prince régent son époux, eut lieu, à l'effet de savoir si la princesse était ou non coupable d'adultère avec l'amiral Sidney-Smith ou le capitaine Manby, et si, comme plusieurs témoins le déposaient, elle n'était pas accouchée secrètement d'un enfant mâle illégitime et adultérin. Trois fois jugée, trois fois acquittée, elle n'en fut pas moins abandonnée à elle-même. Privée de voir sa fille, elle résolut de s'exiler définitivement, et quitta l'Angleterre en 1814. Elle partit pour l'Italie; elle acheta une superbe *villa* sur le lac de Camo. Elle se rendit bientôt au Bosphore, parcourut la Grèce, la Judée,

les côtes d'Afrique, et revint à Como. Les espions qui l'observaient la dénoncèrent comme ayant un commerce scandaleux avec son chambellan Bergami, qui d'abord fut simple courrier de la princesse, et bientôt, admis dans son intimité, reçut d'elle des titres de noblesse, des décorations et de très-grandes propriétés. Bergami était d'une taille avantageuse, et avait une belle figure.

Une commission fut spécialement chargée de surveiller toutes les démarches de la princesse. Le prince de Galles ayant succédé à son père Georges III, son épouse, devenue reine, fut effacée de la liturgie. Tous les ambassadeurs auprès des cours étrangères reçurent ordre de lui refuser la qualité de reine. Elle quitte aussitôt l'Italie; elle débarque à Douvres, le 4 juin 1820; elle est accusée à la barre des communes. Des témoins, arrivés d'Italie et de la Suisse, déclarent que la reine est coupable, et que Bergami a déshonoré la couche royale. Rien ne fut éclairci. Une sentence équivoque, sans disculper Caroline, remet à six mois la lecture d'un bill, déjà lu deux fois. Le roi venait de partir pour l'Irlande, et Caroline se disposait à faire un voyage en Écosse, lorsque la mort vint la frapper. Ainsi se termina ce fameux procès.

CAROLINE (Charlotte-Auguste de Galles), née le 7 janvier 1796, fille de la précédente et du prince de Galles, aujourd'hui Georges IV, roi d'Angleterre. La désunion de son père et de la reine sa mère fut la cause qu'à l'âge de dix ans on confia l'éducation de Caroline à l'évêque d'Exeter, conjointement avec la duchesse douairière de Leeds et lady Clifort, qui ne négligèrent rien pour former, loin de la cour, l'esprit et le cœur de la jeune princesse aux connaissances et aux vertus éminemment assorties

à ses hautes destinées. Tout faisait présager en elle un grand caractère. Le prince de Galles avait projeté une union avec le prince royal des Pays-Bas ; mais son cœur avait parlé. Près de la marier, son père lui demanda une liste des personnes qu'elle désirait voir assister à son mariage. Elle mit en tête le nom de sa mère. Le prince renvoya la liste avec le nom de sa mère biffé. Caroline la renvoya de suite à son père, après avoir biffé le nom du futur (prince royal des Pays-Bas). A dix-neuf ans, en 1815, l'héritière du trône d'Angleterre donna sa main et son cœur au prince Léopold de Saxe-Cobourg, homme superbe et des plus aimables. Ce couple heureux se retira à Claremont. Au mois de novembre, la princesse mit au monde un fils, qui mourut le lendemain : mais la mère l'ignorait, elle dit : « Je suis la plus heureuse des épouses. » Cinq heures après, le 6 novembre 1815, la mère suivit son fils au tombeau. Le prince était inconsolable, et le deuil fut universel en Angleterre.

CAROLINE (Ferdinande-Louise), princesse des deux Siciles, duchesse de Berri, naquit, au château royal de Casertes, le 5 novembre 1798, du premier mariage de François I^{er}, roi des deux Siciles, et de l'archiduchesse d'Autriche Marie-Clémentine. Peu de jours après sa naissance, le roi Ferdinand I^{er}, son aïeul, fut obligé de chercher en Sicile un abri contre les événements de la révolution française ; il se retira à Palerme. C'est là que la jeune princesse a reçu l'éducation la plus distinguée ; c'est à Palerme que tous les talens, toutes les qualités aimables, toutes les vertus et la noblesse de caractère de la princesse se développèrent. A dix-sept ans elle est demandée en mariage par son allié, Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri. Son mariage fut célébré à Naples par procuration. Le 24 avril 1816, la

princesse arrive en France. Depuis son débarquement à Marseille jusque dans le sein de la capitale, elle fut accueillie avec enthousiasme. La cérémonie religieuse eut lieu à Paris le 17 juin 1816. Tout présageait à cette union des jours heureux; mais un génie infernal est venu l'empoisonner. Cette princesse, dans le malheur, a donné des preuves du plus grand courage. Née en Italie, elle doit occuper l'une des premières places de l'histoire au nombre des Françaises les plus vertueuses et les plus héroïques.

Une fille et un fils morts en venant au monde trompèrent l'espoir de la famille royale et de la France; mais, en 1819, 21 septembre, la naissance d'une princesse, Louise-Thérèse d'Artois, vint le ranimer; et cet événement en faisait présager un plus heureux encore, la naissance d'un prince, lorsque, le 13 février 1820, à onze heures du soir, à la sortie de l'Opéra, la main du monstre *Louvel* vint détruire l'union la plus heureuse, en plongeant un poignard dans le sein d'un époux chéri, au moment où le prince donnait la main à la princesse pour monter dans sa voiture, en lui disant : *Adieu, ma bonne Caroline, nous nous verrons bientôt. Je suis mort, je suis assassiné*, s'écrie le prince. La princesse s'élançait hors de la voiture, le reçoit dans ses bras; son sang l'inonde; elle ne veut point le quitter. Il expire au bout de quelques heures, dans l'une des chambres de l'Opéra, et le roi ordonne à sa nièce de se retirer aux Tuileries. Cette jeune et vertueuse épouse était enceinte de deux mois. Sur le bruit de sa grossesse, trois mois après, d'autres forcenés inventent un nouveau crime pour faire périr la mère et l'enfant, par le moyen d'une forte détonation de poudre qui éclata contre son appartement, et à l'heure de son sommeil. Les coupables sont découverts; ils sont condam-

nés à la peine capitale. Eh bien ! la princesse qu'on a voulu faire périr sollicite leur grâce auprès du roi ; elle obtient du monarque que la peine capitale sera commuée en une prison perpétuelle.

Enfin, dans la nuit du 28 au 29 septembre 1820, les douleurs de l'enfantement surprennent l'auguste mère. Ceux qui doivent, par leur présence, constater la naissance d'un prince ou d'une princesse, ne peuvent encore être convoqués ; mais la courageuse et prévoyante princesse, pour faire taire la malveillance, qui répand le bruit d'une fausse grossesse, donne l'ordre de faire entrer la garde nationale et la garde royale de service dans son appartement ; montre le cordon de l'enfant, qui tient encore aux entrailles de la mère. Mais bientôt le roi, les princes ; le chancelier, le garde-des-sceaux, des maréchaux, sont auprès de la princesse, et le nouveau-né est salué par des cris de *Vive le duc de Bordeaux!* et tous ne cessaient d'admirer le courage et la présence d'esprit de la mère ; ce qui fit dire à un prince son allié : *Si cet enfant a autant de tête que sa mère, il fera un fier homme.*

Cette digne princesse peut servir d'exemple de bonne mère ; sa conduite est à l'abri de tout reproche. Elle est la mère des pauvres. Les habitans de Rosny, où est son château, la comblent de bénédictions. Dès son arrivée, son premier besoin est de visiter seule, avec une de ses dames, les chaumières. Elle a fondé à Rosny un hospice. Dans tous ses voyages en Normandie, etc., cette princesse reçoit de tous les Français des témoignages de respect et de vénération. Elle protège les sciences et les arts, qui lui sont familiers et qu'elle cultive. Rien ne lui est étranger ; tous les jours elle donne des preuves de ses connaissances dans tous les genres ; elle veut tout voir,

tout connaître; elle honore de sa visite tous les établissemens d'utilité, les fabriques, les ateliers et les objets de curiosité,

CARRIERA (Rosa-Alba), peintre, née à Venise en 1672, morte dans la même ville en 1757. Dès son enfance elle donna des preuves du talent le plus rare pour la peinture. Aidée des leçons du cavalier Diamantino, qui se distinguait alors, elle peignit d'abord à l'huile; mais elle s'attacha ensuite à la miniature, et enfin au pastel, où elle s'acquit une si grande réputation, que toutes les académies de peinture s'empressèrent de la recevoir. Elle fut reçue à celle de Paris en 1720, sur un tableau représentant une *Muse*. Elle fit le *portrait du roi* pendant son séjour dans cette capitale, et en sortit, comblée d'honneurs, pour se rendre à Vienne en Autriche. Elle y peignit *l'empereur Charles VI et les princesses de la famille impériale*. Elle retourna à Venise, ayant été honorée et récompensée dignement. Rosa-Alba était grande musicienne et touchait supérieurement du clavecin. Etant très-avancée en âge, elle devint aveugle, et soutint cette disgrâce avec une grande force d'esprit. Ses portraits ont le mérite de la ressemblance; on y trouve une grande manière, beaucoup de grâce, de finesse et de légèreté dans la touche, une vérité et une fraîcheur surprenantes dans le coloris, surtout dans les chairs. Ses ouvrages sont répandus dans les plus beaux cabinets de l'Europe, et la galerie de Dresde possède de cette grande artiste une collection de 157 morceaux. Le Musée du Louvre possède plusieurs ouvrages de cette femme célèbre.

CARTER (Elisabeth), née à Déal, dans la province de Kent, en 1717, morte à Londres en 1806. Son père lui enseigna le grec et le latin. Elle fit de grands progrès dans ces deux langues; elle égalait madame Dacier en

érudition, avait infiniment de goût et de talent pour la poésie, et n'en fit jamais usage que pour rendre la vertu plus aimable. Elle était très-liée avec Sam. Johnson. On a d'elle : 1^o les *Dialogues d'Algarotti sur la lumière et les couleurs*, traduits de l'italien; 2^o *Traduction d'Épictète*, 1758 : dans l'introduction, miss Carter développe les bases de la philosophie des païens, et s'efforce de prouver que le système de la morale chrétienne leur est infiniment supérieur; 3^o un livre de *Poésies diverses*, 1762 : une sensibilité délicate, une imagination élevée, un style pur, harmonieux et facile, caractérisent ce recueil; le faux bel-esprit ne le dépare jamais : on y distingue une *Ode à la Sagesse*, très-admirée en Angleterre, et qui orne une des meilleures éditions de Clarisse; 4^o deux numéros du *Rôdeur*. Elle a aussi fourni au *Rambler* deux morceaux, l'un sur la *Religion et la Superstition*, l'autre intitulé *le Voyage de la vie*, dont le style a la plus grande ressemblance avec celui du célèbre Johnson.

CARTISMANDA, reine des Brigantes en Angleterre, sous l'empire de Claude, embrassa avec ardeur le parti des Romains, vers l'an 43 de J.-C. Elle quitta Vénusius, son premier mari, pour épouser son grand-écuyer. Ce mariage mit la division dans le royaume; les uns étaient pour le mari chassé, les autres pour la reine. Vénusius assembla une puissante armée, chassa à son tour cette princesse, dont il s'empara, sans l'aide des Romains, qui, sous prétexte de la secourir, se rendirent maîtres de son état.

CASALINA (Lucie), née à Bologne en 1677, fut élève d'Émilion Taruffi et de Joseph Delsole. Ses dispositions naturelles, aidées d'une grande application, la rendirent très-habile dans le dessin et dans le coloris.

Elle peignait bien le portrait, et même l'histoire. On voit ses tableaux dans plusieurs églises de Bologne, entre autres, aux Célestins, un *saint Nicolas implorant la Vierge pour la cessation de la peste*; dans l'église de Sainte-Marie del Borgo di San Pietro, un *Christ* plus grand que nature, etc. Son *portrait*, peint par elle-même, lui fut demandé par le grand-duc de Toscane, pour être ajouté à ceux des plus célèbres peintres de sa galerie. Elle vivait à Bologne, où elle s'était mariée à Félix Torelli, l'un des meilleurs peintres de cette ville.

CASSANDRE (Fidèle), née à Venise en 1465, savante vénitienne, qui s'appliqua avec succès aux langues grecque et latine, à l'histoire, à la philosophie et à la théologie. Elle joignait à tant de sciences la connaissance des arts agréables. Grande musicienne, elle s'accompagnait, avec une voix charmante, du luth et de la lyre. Louis XII, roi de France, Jules II, Léon X, François I^{er}, Ferdinand d'Aragon, lui donnèrent des preuves non équivoques de leur estime. Les savans ne l'admirent pas moins que les princes, et plusieurs même vinrent la voir à Venise, comme l'honneur de son sexe. Politien en fait un grand éloge dans la soixante-cinquième des *Epistolæ illustr. virorum*, qu'il lui adressa. Lorsque Bertulius Lambertus le chanoine, son cousin, fut reçu maître ès-arts à l'université de Padoue, Cassandre fit à cette occasion un discours latin, qui fut imprimé à Modène en 1787. Philippe Tomasini a publié le recueil des *Lettres* et des *Discours* de cette fille célèbre, et l'a enrichi de sa vie; Padoue, 1636, in-8^o. Elle avait épousé, dans ses voyages, un médecin de Vicence, nommé *Mario Mapello*, dont elle fut veuve à 56 ans. Alors elle se retira chez les Hospitalières de Saint-Dominique, qui la nommèrent leur supé-

rière; elle y finit ses jours à l'âge de 102 ans, en 1567.

CASSANDRE (Cassandra), fille de Priam, roi de Troie, et d'Hécube, avait le don de prophétie. Apollon, de qui elle l'avait reçu, irrité des dédains que son amour essayait, décréda ses prédictions, ne pouvant lui ôter le don d'en faire. Renfermée comme insensée dans une tour, elle annonça inutilement à sa famille ses malheurs : on ne la crut qu'après l'événement. Cassandre, réfugiée dans le temple de Pallas durant le sac et l'incendie de Troie, fut violée par Ajax le Locrien, différent de celui qui disputa les armes d'Achille. Agamemnon, touché de son mérite et de sa beauté, l'emmena en Grèce pour la garder dans son palais. Clytemnestre, sa femme, fit assassiner l'amant et la maîtresse. On éleva un temple à Cassandre dans la ville de Leuctres. Sa statue y servait d'asile aux jeunes filles qui refusaient de se marier à des prétendants disgraciés par la nature. Dès lors elles devenaient prêtresses de Cassandre.

CASSIGNEL ou **CASSINEL** (Gérarde), fille d'un chambellan de Charles VI, devint l'une des filles d'honneur de la reine Isabeau de Bavière, et fit les délices de sa cour par son esprit et sa beauté. Charles VII, n'étant encore que dauphin, en devint très-amoureux. « Le roi et son filz, dit Juvenal des Ursins, après qu'ils eurent été à Nostre-Dame, en 1414, pour faire leurs offrandes et dévotions, partirent de Paris; et estoit le dauphin bien joli, et avoit un bel estendart tout battu d'or, où avoit un K, un cigne et un L. La cause estoit pour ce qu'il y avoyt une damoiselle moult belle qu'on nommoyt la Cassinelle, de laquelle on disoit le daulphin amoureux, et pour ce portoit-il le dit *mot*. » On voit par cette citation que les *rébus* datent de loin.

CASTEL DE PISAN. *Voyez* PISAN.

CASTELLERAT (mademoiselle Désirée). Cette aimable romancière est d'une grande modestie, car aucun de ses romans ne porte son nom. Le premier, *Armand et Angela*, 4 vol. in-12, publié en 1802, est signé D***C....r. Les autres sont dits : par l'auteur d'*Armand et Angela*. En voici la liste : *Almeria de Sennecourt*, Paris, 3 vol. in-12.; *Berceau de Roses sauvages, ou l'Héritière méconnue*, 4 vol.; *Eléonore et Sophie, ou les Leçons de l'amitié*, 1809, 3 vol.; *l'Etrangère dans sa famille, ou l'Obstacle invincible*, 1814, 4 vol.; *le Fantôme blanc, ou le Protecteur mystérieux*, 3 vol.; *la Fille du proscrit, ou le Roi des Montagnes*, 1818, 3 vol.; *l'Habitante des Ruines, ou l'Apparition du Dominicain*, 1813, 4 vol.; *l'Incendie du monastère, ou le Persécuteur inconnu*, 1813, 3 vol.; *Narcisse, ou le Château d'Arabit*, 1804, 3 vol. in-12; *Oïcoma, ou la Jeune voyageuse*, 2 vol.; *Oslinda, ou la Boîte mystérieuse*, 1808, 3 vol.; *le Portrait, ou la Vallée des Tombeaux*, 1814, 3 vol.; *les Prisonnières de la Montagne, ou l'Orpheline abandonnée*, 1813, 4 vol.; *le Rocher des Amours, ou le Parjure puni*, 1816, 3 vol.; *le Spectre de la montagne de Grenade*, 1809, 3 vol.; *Uldaric, ou les Effets de l'Ambition*, 1808, 2 vol. in-12.

CASTELNAU (Henriette-Julie de), comtesse de Murat, fille du marquis de Castelnau, gouverneur de Brest, née en 1670. Elle épousa le comte de Murat, colonel d'infanterie, et brigadier des armées du roi. Ses conséquences et son goût pour le plaisir firent tort à sa réputation. Après la mort de son époux, le roi l'exila à Auch. Le duc d'Orléans, devenu régent du royaume, lui donna sa liberté. L'année suivante, elle mourut à son château de la Buzardière, au pays du Maine, en 1716. On doit

à cette dame : *la Comtesse de Châteaubriant, ou les Effets de la Jalousie*, Paris, 1696, 1 vol. in-12; *Mémoires de madame la comtesse de Murat, avant sa retraite*, Paris, 1697, 2 vol. in-12; *les Nouveaux contes des fées*, Paris, 1698, 2 vol. in-12; *les Lutins du château de Kernosi*, Paris, 1710, 1 vol. in-12; *le Voyage de campagne*, 2 vol. in-12; *le Comte de Dunois, ou mademoiselle d'Alençon; Anguillette; le Palais de la Vengeance, histoire sublime et allégorique*, 1 volume contenant des *chansons, des contes des fées et des poésies*.

CASTILLE (mademoiselle N. de), morte à Paris, sa patrie, vers la fin du xvii^e siècle, a traduit quelques odes d'Horace, composé beaucoup de vers pieux, une pièce sur la comète de 1680, et une autre sur la naissance du Sauveur du monde, etc. Tous ces ouvrages sont peu propres à tirer son nom de la classe des rimeurs médiocres.

CASTRO (Anne de), savante espagnole du xvi^e siècle. Elle a donné plusieurs ouvrages assez ingénieux, un entre autres intitulé *Etergidad del rei Felipe III*, imprimé à Madrid, l'an 1629. Le fameux Lope de Vega a célébré cette dame dans ses écrits.

CATAPIOLE, femme horriblement célèbre à Avignon, par la férocité avec laquelle elle voyait couler le sang. Au moindre trouble, elle s'armait d'un fusil, et allait se mêler parmi les mutins. Elle fut massacrée par le parti de Jourdan-Coupe-tête, dans la nuit du 16 au 18 octobre 1791.

CATALANI (madame Angélique), célèbre cantatrice italienne, naquit à Sinigaglia, en 1785. A seize ans elle débuta à Rome avec le plus grand succès, visita Lisbonne, ensuite Paris, où elle joua plusieurs fois à l'Opéra-Buffera; passa en Angleterre, où elle fit un séjour de plusieurs

années, et où elle gagna des sommes immenses. « Les bourses anglaises, dit le poète Byron, se souviendront long-temps de toi, miraculeuse Catalani, et des pantalons brodés qui te valurent 40,000 francs en une soirée. » Cette cantatrice, dans un opéra italien, avait joué un rôle turc, et tous les Anglais accoururent pour la voir dans ce costume, et pour l'entendre. Au retour de Louis XVIII, elle vint à Paris; elle obtint, en 1815, la direction de l'Opéra-*Buffa*, qu'elle ne garda que peu de temps, et retourna faire briller sa voix dans les capitales de l'Europe, et prélever un impôt, dit un écrivain, « que les amateurs paient avec plaisir, et que la mode impose à la foule des oisifs du bon ton. » Il est des concerts, en Angleterre et en Russie, où elle chantait deux ou trois morceaux de musique, qui lui ont valu 20 à 30,000 fr. par chaque séance, outre les riches présens des souverains. On lui reproche cependant d'être dépourvue de cette pure et douce expression que l'on peut appeler l'âme du chant. Si cette dame a fait une fortune considérable, elle en emploie une partie pour soulager les malheureux.

CATALANI (Adeline), célèbre cantatrice, marche sur les traces de la précédente. Vers la fin de 1825, après avoir chanté dans des concerts à la cour de Russie, elle a reçu de riches cadeaux de S. M. l'impératrice.

CATANOISE (la). *Voyez* CABAÑE.

CATELLAN (Marie-Claire-Priscille-Marguerite de) naquit à Narbonne en 1662. Son goût pour les lettres l'engagea à fixer sa demeure à Toulouse en 1697. Les mêmes études et les mêmes talens, joints aux liens du sang, l'unirent d'une étroite amitié avec le chevalier de Catellan, secrétaire perpétuel de l'académie des Jeux-Floraux. Cette académie couronna plus d'une fois les

essais poétiques de mademoiselle Catellan. Son ouvrage le plus applaudi fut une *Ode* à la louange de Clémence Isaure; cette ode remporta le prix, et son auteur obtint peu après des lettres de maîtresse des Jeux-Floraux. La moderne Corinne mourut dans le château de la Masquère, près de Toulouse, en 1745. Les agrémens de sa figure répondaient, dit-on, à ceux de son esprit et à la vivacité de son imagination.

CATHERINE (sainte), vierge, fille de Ceste, tyran d'Alexandrie, fut martyrisée, dit-on, sous Maximin. On n'a commencé à parler d'elle qu'au ix^e siècle. On trouva le cadavre d'une fille non atteint de la corruption, au mont Sinaï en Arabie. Les chrétiens de ce pays, sur certains signes, la prirent pour le corps d'une martyre. Ils lui donnèrent le nom d'*Aicatarine*, c'est-à-dire *pure et sans tache*, lui rendirent un culte religieux, et lui firent faire une légende. Le cardinal Baronius, peu content de cette légende, dit « qu'il vaut mieux mettre des faits dans la vie des saints, que de mêler des choses incertaines à leur histoire. » Il croit reconnaître sainte Catherine dans le portrait que fait Eusèbe d'une femme illustre d'Alexandrie, qui résista à la passion du César Maximin : elle était noble, riche et savante. Mais Rufin ayant nommé cette femme *Alexandrine-Dorothee*, la conjecture de Baronius paraît porter à faux. Quoi qu'il en soit, les Latins reçurent sainte Aicatarine des Grecs, dans le xi^e siècle, et abrégèrent son nom, en l'appelant *Catherine*. Les philosophes l'ont prise pour leur patronne, parce qu'on raconte dans son histoire qu'elle disputa, à l'âge de dix-huit ans, contre cinquante sages, qui furent vaincus par elle. L'Église célèbre sa fête le 25 novembre.

CATHERINE DE SIENNE (sainte), née jumelle d'un teinturier de Sienne, en 1347, embrassa, à l'âge de

vingt ans l'institut des sœurs de Saint-Dominique. Ses révélations, son zèle et ses écrits lui firent un nom célèbre. Elle réconcilia les Florentins avec Grégoire XI, pour lors à Avignon. L'éloquence de la négociatrice fut si vive, qu'elle engagea le pontife à quitter les bords du Rhône pour ceux du Tibre. Elle joua un grand rôle dans toutes les querelles du schisme. Les urbanistes ayant remporté quelques avantages sur les clémentins, on ne manqua pas de l'attribuer à ses prières. Elle écrivit de tous les côtés en faveur d'Urbain, traitant de démons incarnés les cardinaux qui favorisaient son compétiteur, et excitant tous les princes à lui faire la guerre. Elle mourut à Rome le 29 avril 1380, à trente-trois ans. Sa *Légende* en italien, Florence, 1477, est très-rare : les éditions de 1524 in-4^o, et 1626 in-8^o, sont rares aussi. Sa vie a été écrite en latin par Jean Pius, Bologne, 1515, in-4^o. Il y en a une en français par le P. Jean de Rebac, Paris, 1647, in-12. Catherine avait paru partout avec éclat, malgré sa jeunesse et ses visions. Tantôt elle avait épousé Jésus-Christ, tantôt elle avait vu la Vierge. Une imagination vive et échauffée par les jeûnes et les veilles, produisait en elle tous ces effets surprenans, si l'on en croit Fleury. Cette sainte fut canonisée par Pie II, en 1461. Ce pape lui assigna un office, dont les hymnes disaient qu'elle avait porté sur son corps la forme des plaies de Jésus-Christ. Les Franciscains, jaloux qu'on accordât cet honneur à d'autres qu'à leur séraphique fondateur, dénoncèrent cet office à Sixte IV, qui avait été de leur ordre. Ce pontife défendit, même sous des peines ecclésiastiques, de peindre les images de cette sainte avec les stigmates. Il adoucit toutefois son décret quelque temps après, et en ôta les censures. On attribue à cette sainte quelques *Poésies italiennes*, in-8^o, Sienne, 1505; *Trai-*

tés de dévotion, et des *Lettres* en italien : elles parurent à Bologne en 1492, in-4°. Tous les ouvrages de Catherine de Sienne ont été publiés à Lucques et à Sienne, 1713, 4 vol. in-4°. J. Balesdens a traduit en français les *Épîtres* de cette sainte : elles ont été imprimées à Paris, 1644, in-4°.

CATHERINE, fille de Charles VI, roi de France, épousa Henri V, roi d'Angleterre. Après la mort de ce prince, en 1422, elle se remaria secrètement à Owen Tider ou Tudor, afin de légitimer les enfans qu'elle avait eus de lui. Ce Tider était un seigneur du pays de Galles, d'une famille qui avait régné autrefois en Angleterre. Les historiens, qui aiment à médire, disent, suivant le P. d'Orléans, que Tudor avait été tailleur de Catherine. Sa bonne mine, son assiduité, ses complaisances avaient touché la reine, qui oublia ce qu'elle devait à la mémoire de son époux. Ce second mariage fut tenu fort secret du vivant de cette princesse, et on ne le sut qu'après sa mort, qui arriva en 1438. Tider fut aussitôt mis en prison. Il se sauva quelque temps après; mais, malheureusement, ayant été repris pendant les guerres civiles des maisons d'Yorck et de Lancastre, il eut sur-le-champ la tête tranchée. Catherine eut de Tider un fils appelé Edmond, père de Henri, comte de Richemont, qui monta sur le trône d'Angleterre sous le nom de Henri VII.

CATHERINE D'ARAGON, fille de Ferdinand V, roi d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, épousa, en 1501, Arthus, fils aîné de Henri VII, dit *le Salomon d'Angleterre*. Ce prince étant mort cinq mois après cette union, le nouveau prince de Galles, connu depuis sous le nom de Henri VIII, s'unit à la veuve de son frère; avec une dispense de Jules II, accordée sur la supposition que le mariage n'avait point été consommé. Cathe-

rine n'était née ni avec le talent ni avec le désir de plaire. Son époux ne tarda pas à s'en dégoûter, et à proposer un divorce. Cette affaire importante fut plaidée avec deux légats de la cour de Rome, qui travaillèrent inutilement à réconcilier les deux époux. Henri fit prononcer une sentence de répudiation : le pape refusa de l'autoriser. Catherine ne voulut jamais consentir à la dissolution d'un mariage qui faisait son malheur. Cette fermeté la fit éloigner de la cour pour toujours, en 1531. Il lui fut défendu de prendre, et à la nation de lui donner d'autre titre que celui de princesse douairière de Galles. Le pape cassa la sentence de divorce, et ordonna à Henri de reprendre Catherine : cette princesse n'en fut pas moins exilée à Kimbalton, où elle mourut le 3 janvier 1536, âgée d'environ 55 ans. Quand elle se sentit près de la mort, elle écrivit à son mari, qui ne put refuser des larmes à sa lettre, et qui ordonna à sa maison de prendre le deuil. Voyez BOULEN (Anne de). Elle composa, dans sa retraite, des *Méditations sur les psaumes*, et un *Traité des plaintes du pécheur*.

CATHERINE DE CLERMONT-TONNERRE, duchesse de Retz, née à Paris en 1543, fille unique de Claude de Clermont, baron de Dampierre, et de Jeanne de Vivonne. Dès sa plus tendre jeunesse, l'étude fit ses délices. Lacroix du Maine dit « qu'elle mérita d'être mise au rang des plus doctes et mieux versés tant en la poésie et art oratoire qu'en philosophie, mathématiques, histoire, et autres sciences. » Elle parlait le latin, le grec et presque toutes les langues étrangères. Son génie, et l'étendue de son savoir, contribuèrent beaucoup à la fortune et à l'élévation de sa famille, et lui méritèrent la vénération des savans. A l'âge de dix-huit ans, elle épousa Jean d'Annebaut, fils de l'amiral de ce nom. Les

plus jaloux de posséder cette illustre femme applaudirent au choix qu'elle avait fait, d'Annebaut étant le plus honnête homme et le plus brave du siècle. Mais le bonheur des deux époux fut de courte durée. Les guerres civiles désolaient la France; d'Annebaut en fut une des premières victimes. Ce brave guerrier fut tué à la bataille de Droux. A ses talens Catherine joignait un grand courage. Pendant l'absence de son époux, qui était en Italie, les ligueurs menacèrent d'étendre leurs ravages sur ses terres; elle rassembla des troupes à ses frais, se mit à leur tête, et les dissipa. Veuve à l'âge de vingt ans, son rare mérite la fit bientôt rechercher. Il en fallait beaucoup pour remplacer celui qu'elle perdait : on laissa au temps à essuyer ses larmes et à apaiser sa douleur. Elle fut nommée dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis, ensuite gouvernante des enfans de France. La connaissance qu'elle avait des langues faisait que souvent le monarque avait recours à elle pour les affaires étrangères; car en ce temps-là la noblesse était des plus ignorantes. En 1573, lorsque les ambassadeurs de Pologne arrivèrent à la cour pour demander le duc d'Anjou pour roi, il ne se trouva, pour ainsi dire, qu'elle qui pût être leur interprète; elle n'eut qu'un jour pour se préparer, et répondit publiquement en latin, pour Catherine de Médicis. Elle s'énonçait avec tant de grâce et de netteté, que l'archevêque de Gnesne, chef d'ambassade, convint que la plus grande merveille qu'il eût vue en France était cette savante, et qu'elle méritait qu'on vînt des extrémités de l'Europe pour l'entendre. Son discours remporta le prix, d'une commune voix; sur ceux du chancelier Birague et du comte de Chiverni, qui répondirent, l'un pour Charles IX, et l'autre pour le duc d'Anjou.

Catherine épousa en secondes noces le comte de Retz, depuis duc, de l'illustre maison des Gondis de Florence. Il était le favori de Charles IX; il avait suivi en France la fortune de Catherine de Médicis, et poussa la science au plus haut point. Maître-d'hôtel du roi sous Henri II, il fut gentilhomme de la chambre, maréchal de France; sous Charles IX, duc et pair, et général des galères sous Henri III. Il eut l'adresse de conserver son crédit sous Henri IV, sans avoir de ces qualités brillantes qui éblouissent; mais il avait celles qu'il faut pour s'insinuer dans les bonnes grâces d'un prince, et pour s'y maintenir. La duchesse de Retz mourut à Paris le 18 février 1603, à l'âge de soixante ans. On voyait au Musée des monumens français, formé par M. Lenoir, rue des Petits-Augustins, sa statue en marbre blanc sculptée par le Prieur.

CATHERINE DE MÉDICIS, reine de France, était fille de Madeleine de la Tour, comtesse de Boulogne, et de Laurent de Médicis, duc d'Urbain, dont elle était héritière. Elle naquit à Florence le 15 avril 1519. Voici comme Varillas dépeint cette princesse : « Elle avait, dit-il, la taille admirable, et la majesté de son visage n'en diminuait pas la douceur. Elle surpassait les autres dames de son siècle par la blancheur du teint et par la vivacité de ses yeux; et quoiqu'elle changeât souvent d'habits, toutes sortes de parures lui séyaient si bien qu'on ne pouvait discerner celle qui lui était la plus avantageuse. Le beau tour de ses jambes lui faisait prendre plaisir à porter des bas de soie bien tirés (desquels l'usage s'était introduit de son temps), et ce fut pour les montrer qu'elle inventa la mode de mettre une jambe sur le pommeau de la selle en allant sur des haquenées (au lieu d'aller, comme on disait alors, à la

planchette). Elle inventait de temps en temps des modes également galantes et superbes ; et comme on ne vit jamais un si grand nombre de belles dames qu'elle en eut à sa suite, on ne les vit jamais plus brillantes. Il semblait que la nature eût pris plaisir à lui donner toutes les vertus et tous les vices de ses ancêtres. Elle avait l'attachement de Côme le Vieux pour les richesses ; mais elle ne les ménageait pas mieux que Pierre I^{er}, fils de Côme son trisaïeul. Elle était magnifique au-delà de ce qu'on avait vu dans les siècles précédens ; comme Laurent, son bisaïeul, et n'était pas moins raffinée en politique ; mais elle n'avait ni la droiture de ses intentions, ni sa libéralité pour les beaux-esprits. Son ambition ne cédait point à celle de Pierre II, son aïeul ; et, pour régner, elle ne mettait pas plus de différence que lui entre les moyens légitimes et ceux qui sont défendus. Les divertissemens avaient des charmes pour elle ; mais elle ne les aimait, à l'exemple de Laurent, son père, qu'à proportion de la dépense dont ils étaient accompagnés. »

Dès qu'elle eut atteint quatorze ans, le pape Clément VII, son grand-oncle, lui fit épouser le Dauphin de France, depuis Henri II, et le mariage se fit à Marseille le 28 octobre 1533, en présence du pape et de François I^{er}. La beauté de Catherine la rendit bientôt un des plus beaux ornemens de la cour de France ; cependant il ne paraît pas qu'elle fût tendrement chérie de son époux, pour qui Diane de Poitiers avait seule des charmes : soit froideur de la part de Henri, soit toute autre raison, elle ne donna, jusqu'à vingt-quatre ans, aucune marque de fécondité. Le médecin de François I^{er} déclara qu'elle n'aurait jamais d'enfans ; il ne faisait pas attention que l'incontinence du mari était la seule cause de

la stérilité de la princesse. Ce projet de répudiation n'était pas, d'ailleurs, aisé à exécuter : la Cour de Rome était pour Catherine ; et le roi même l'aimait beaucoup, parce qu'elle flattait son goût et son caractère. Au lieu de l'entretenir de bagatelles, elle avait grand soin de faire tomber la conversation sur la guerre et les affaires d'état, dont le roi aimait à parler, même devant les dames. François I^{er}, charmé de cette complaisance, et tout étonné de la justesse et de la précision de ses raisonnemens, disait qu'elle n'était née que pour commander. Allait-il à la promenade, elle se mettait à la tête des dames, montée sur une haquenée, selon la coutume. Cette complaisance lui coûtait peu, parce qu'elle servait son amour-propre. Le roi aimait la chasse avec passion ; Catherine étudia si bien cet exercice qu'elle y devint infatigable. On admirait la vigueur et l'habileté avec laquelle elle broussait les forêts ; et sous les règnes de son beau-père et de son mari cet éloge fit sa seule réputation.

La dissimulation était son caractère distinctif. Lorsqu'elle parut à la cour, Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, régnait sur le cœur de Henri. Catherine, dit le père Daniel, souffrit cette faveur avec une patience dont une Italienne seule est capable. Elle redoubla d'empressement auprès de son époux, employa les plus tendres caresses, et l'obligea d'avouer qu'il ne se trouvait jamais si bien dans un autre lit que dans celui de sa femme. La cour fut long-temps partagée entre les factions de Diane et de la duchesse d'Etampes, maîtresse du roi. Catherine eut la prudence de ne pas se déclarer ; elle ménagea si bien les deux partis, qu'elle se conserva l'amitié de deux ennemies irréconciliables. Après la mort de François I^{er}, elle fut couronnée à

Saint Denis le 12 juin 1540, par le cardinal de Bourbon, archevêque de Sens; mais elle n'eut que le titre de reine; la duchesse de Valentinois eut toute la faveur de Henri II, et le connétable de Montmorenci fut déchargé du ministère. Catherine, quoique dévorée d'ambition, ne fit aucune plainte; elle se réjouit avec tous les courtisans de la gloire de sa rivale, et borna tous ses soins à l'éducation de ses enfans. Henri, malgré ses infidélités, ne pouvait refuser son estime à une conduite si sage: tous les jours, après son dîner, il allait passer deux heures chez elle; et lorsqu'il partit pour la Lorraine, en 1552, il la fit nommer régente du royaume.

Henri II, en 1559, mourut dans un tournoi, de l'éclat d'une lance qui se brisa entre les mains du comte de Montgomeri. Ce fut alors que Catherine leva le masque, et se montra telle qu'elle était; mais les Guise, les Montmorenci, et les princes du sang étaient des barrières insurmontables qui s'opposaient à son ambition. Ne pouvant abattre d'un seul coup ces trois partis, elle se dévoua au plus fort, qui tenait pour les Guise, résolue de le quitter, et même de le combattre, lorsqu'elle pourrait se passer de lui. Elle eut la prudence de ne pas se venger de la duchesse de Valentinois; c'était gagner par là tous les courtisans qui devaient leur fortune à cette favorite. Pour affaiblir le parti des princes, elle donna au duc de Montpensier une partie des biens de la maison de Bourbon, et se l'attacha par ce moyen. Elle mit encore dans ses intérêts le prince de la Roche-sur-Yon, en faisant son épouse sa première dame d'honneur. Le connétable de Montmorenci avait donné à Henri II de dangereux soupçons sur la chasteté de la reine; on lui marqua du mécontentement; il resta seul de son parti. On promit au roi de

Navarre d'obliger les Espagnols à lui rendre ses états; mais cette promesse n'était que pour l'amuser; car, dans le même temps, Catherine s'abaissait jusqu'à demander à Philippe II sa protection pour elle et pour la France : elle craignait que la cour ne la renvoyât comme étrangère. Malgré la protection du roi d'Espagne, les calvinistes, en 1560, prouvèrent dans un mémoire public qu'une femme ne pouvait prendre aucune part dans le gouvernement sans violer les anciennes lois de l'état. Cependant elle n'était pas leur ennemie. On prétend qu'elle n'avait que les dehors de catholique, et que ses plus grands confidens étaient les plus zélés calvinistes; que pendant la vie de son mari, ennemi déclaré des novateurs, elle consolait les victimes de leur religion, et ne se cachait pas pour chanter les psaumes de Marot. Tous les protestans la croyaient de leur religion; mais elle dissimulait toujours par maxime d'état. Cette conduite la rendait suspecte aux deux partis; et lorsque les calvinistes firent éclater la conjuration d'Amboise, ils l'eussent aussi peu ménagée que les Guise. Ces seigneurs s'emparèrent de toute l'autorité. Catherine, pour l'attirer à elle, et régner plus sûrement sur l'esprit du roi son fils, le mena de Paris à Saint-Germain. Ces précautions furent inutiles; François II avait épousé Marie Stuart, nièce des Guise, et l'aimait passionnément. Comment pouvait-il refuser quelque chose à ses oncles? Déjà le prince de Condé et le roi de Navarre étaient dans les fers; le premier était condamné à mort, et l'on n'attendait qu'une occasion favorable pour faire le procès à son frère. Catherine versa des larmes sur le malheur de ces princes, ou plutôt sur l'autorité qui s'échappait de ses mains, et dont il ne lui restait qu'une ombre. Le roi tomba malade, et mourut à Orléans, le 5 dé-

cembre 1560, âgé de seize ans et dix mois, après un règne de dix-huit mois. Cette mort fit renaître l'espérance dans le cœur de la reine. Le cardinal de Lorraine voulut la presser de faire exécuter l'arrêt porté contre les princes; mais elle suivit le conseil du chancelier de L'Hôpital, son confident, et dit au roi de Navarre que, loin d'attenter à sa vie, elle lui donnerait la lieutenance générale de l'état, s'il voulait lui céder la régence. Les princes promirent tout pour avoir leur liberté, et la régence fut adjugée à Catherine et confirmée par l'assemblée des états qui se tenaient à Orléans. Les Montmorenci, les Châtillon, les calvinistes et les plus éclairés catholiques reprochèrent au roi de Navarre sa faiblesse; mais la reine avait une émissaire plus puissante qu'eux tous sur l'esprit du prince; c'était la duchesse de Montpensier, sa maîtresse.

Le prince de Condé, son frère, plus fier et plus ambitieux, n'avait pas oublié son emprisonnement. Il reparut à la cour en 1561; on le reçut avec beaucoup d'amitié; on le réconcilia avec les Guise, et l'on annula tout ce qui s'était passé sous le règne précédent; mais toutes ces caresses n'étaient que de vaines démonstrations. Les Guise faisaient tous les jours de nouvelles injures aux deux frères, et se faisaient porter chez eux les clefs de la maison du roi : c'était un droit qui appartenait au lieutenant-général. Le roi de Navarre, encouragé par la présence de son frère, se plaignit amèrement, menaça de quitter la cour, et de faire ôter la régence à la reine par les états provinciaux. Tous les princes de la maison de Bourbon et toute la noblesse se rangèrent de son côté. Catherine, effrayée, eut recours aux prières pour apaiser les princes, qui ne voulurent rien entendre. Elle prit l'avis de son conseil. Le cardi-

nal de Tournon lui dit que le roi ayant dix ans, elle devait l'instruire, et faire ordonner de sa part au connétable de ne point quitter sa personne. Le connétable obéit, et retint par sa soumission tous les mécontents. La reine, apprenant que les députés provinciaux de l'Île-de-France parlaient de réformer l'état, et de nommer un régent, se réconcilia avec le roi de Navarre, par l'entremise du connétable, et promit de ne rien faire sans son consentement. Elle travailla dès lors à les brouiller tous deux, en réconciliant le connétable avec les Guise : elle réussit; mais un excès de précaution dévoila ses desseins.

Montluc, évêque de Valence, le plus habile négociateur de son temps, et le plus intime confident de la reine, eut ordre de prêcher à la cour, et de gagner le roi de Navarre. Il s'en acquitta avec le plus grand zèle, cria beaucoup contre le pontife romain, et favorisa les calvinistes. Le connétable l'entendit, et soupçonna que la reine était en liaison avec le roi de Navarre. D'abord il se crut perdu, et voulut se réconcilier avec les princes et ses neveux les Châtillon; mais il fallait faire la première démarche, et sa fierté aurait trop souffert. Pour la ménager, et se fortifier en même temps contre ses ennemis, il s'unit étroitement avec le duc de Guise et le maréchal de Saint-André. Ce triumvirat fit serment, le jour de Pâques, de défendre sa religion et sa fortune. Catherine pâlit à cette nouvelle, mais ne perdit point courage. Pour distraire l'animosité de ses ennemis, elle se rendit à Reims, et fit sacrer le jeune prince. A peine cette cérémonie fut-elle achevée, que les calvinistes demandèrent un édit qui leur donnât le pouvoir d'exercer librement leur religion; la reine l'accorda, malgré les remontrances du parlement; les triumvirs s'y opposè-

rent; le roi tint son lit de justice le 13 juillet, et révoqua l'édit.

Catherine ne témoigna pas le moindre mécontentement; elle eut même lieu de se réjouir de la faute du cardinal de Lorraine, qui demanda le colloque de Poissy. Ce prélat se flattait de convaincre les calvinistes par son éloquence, et les calvinistes publiaient déjà la conversion du prélat. Le cardinal de Tournon, plus sage que son collègue, voulut s'y opposer; le pape même, Pie IV, interposa son autorité; mais la reine, pour gagner du temps, et satisfaire également les deux partis, fixa le colloque au 10 août. Les états-généraux rassemblés à Pontoise lui contestaient la régence; Catherine fit de nouvelles promesses à l'amiral de Châtillon et au cardinal de Lorraine; qui lui gagnèrent les suffrages, l'un, des députés calvinistes, et l'autre, des députés du clergé. Par cette adresse, elle conciliait deux ennemis toujours opposés, et les faisait concourir à ses desseins.

Au temps marqué, l'on tint la conférence, et l'on disputa beaucoup de part et d'autre. Les deux partis se crurent victorieux; mais le cardinal de Lorraine eut toute la honte de la défaite. Ce colloque, qui fut aussi avantageux aux calvinistes que nuisible à la religion catholique, affermit Catherine dans la résolution où elle était de dissimuler toute sa vie. Jamais elle ne se déclara ouvertement pour aucun parti: le plus dominant était en apparence le plus favorisé; mais en secret elle soutenait le plus faible. Cette politique la rendait médiatrice et maîtresse de l'un et l'autre.

Les cours de Rome et d'Espagne furent très-irritées de la conférence de Poissy. Pour apaiser la première, Catherine lui promit d'empêcher le concile national, à condition que l'on continuerait le concile de Trente.

Ce concile, suspendu depuis long-temps, avait été convoqué par Paul III en 1545. Jules III le continua en 1551, et le cardinal Borromée, neveu de Pie IV, le fit terminer en 1563. Les calvinistes, furieux de ce qu'on leur ôtait le concile national, s'assemblèrent publiquement, contre la défense de l'édit de juillet, et ne gardèrent plus de mesures. La reine fut obligée de convoquer pour le 16 janvier tous les grands du royaume à Saint-Germain, et de donner en faveur des calvinistes un édit qui révolta tous les catholiques. Le parlement ne l'enregistra qu'après trois jussions; et le triumvirat fut très-mécontent. Le massacre de Vassi, commis par le duc de Guise, fournit aux calvinistes une occasion pour éclater : le prince de Condé se mit à leur tête, et demanda justice à la régente. Les triumvirs mirent dans leurs intérêts le roi de Navarre, et parlèrent de le nommer régent du royaume. Catherine alors, ne sachant plus quel ressort employer, voulut, dit-on, se défaire secrètement du duc de Guise; mais il évita le piège. Elle chercha ensuite à détacher du triumvirat le maréchal de Saint-André, qui, loin d'embrasser son parti, prouva qu'il fallait se défaire d'elle, et fit entrevoir la facilité de l'exécution. Le duc de Guise, plus modéré, proposa d'enlever le roi, et d'enfermer sa mère. Cet avis prévalut, et l'on se préparait à l'exécuter; mais la reine, qui avait tout entendu, par le moyen d'une sarbacane qu'elle avait placée dans la chambre où ils s'étaient assemblés, et qui répondait dans la sienne, implora la protection du prince de Condé pour elle et pour ses enfans, et courut s'enfermer dans le château de Melun. Le roi de Navarre l'y suivit avec le prévôt des marchands. On la contraignit de rendre les armes aux bourgeois, pour empêcher le prince de Condé de sur-

prendre Paris, et d'ôter au maréchal de Montmorenci, un de ses confidens, le gouvernement de cette capitale. De Melun, elle se retira à Fontainebleau. Les triumvirs la suivirent; et pour prévenir le prince de Condé, qui s'approchait de la cour, le roi de Navarre déclara au jeune prince que le devoir de sa charge l'obligeait de conduire sur-le-champ Sa Majesté à Paris. Le roi se tourna vers sa mère, qui n'osa rien répondre. Ce silence lui dicta ce qu'il avait à faire. Il partit, mais en versant des larmes de dépit, qui annonçaient déjà la punition d'une pareille violence.

Catherine, voyant les calvinistes plus faibles, se déclara pour les triumvirs; mais elle eut soin de les occuper, en laissant prendre au prince de Condé quelques places du royaume. Le prince alla plus loin qu'elle ne désirait, et s'empara d'Orléans. Les triumvirs furieux voulaient reléguer Catherine dans sa maison de Chenonceaux; mais aussitôt que l'on parla de paix ils la chargèrent de leurs intérêts. Les conférences qu'on tint à ce sujet n'ayant fait qu'aigrir les esprits, on commença les hostilités de part et d'autre; et l'on se signala à l'envi par des cruautés inouïes. Catherine était dans la plus grande inquiétude. Elle en sortit bientôt. Les triumvirs confièrent la garde de la Normandie à Matignon. Ils ignoraient que ce gentilhomme était dévoué aux intérêts de la reine, et que c'était lui fournir un asile si elle venait à quitter leur parti. Catherine ne se contenta pas de cette retraite, elle voulut s'en réserver une autre; et par cet excès de prévoyance elle viola les lois fondamentales de l'état, sacrifia les intérêts de ses enfans, et fournit de nouvelles armes au parti calviniste. Le duc de Savoie avait épousé une fille de France: il pouvait retirer Catherine chez lui, sans se brouiller avec les autres puis-

sances. Pour se ménager sa protection, elle lui fit rendre toutes les places retenues par le traité de Cateau-Cambrésis, sous prétexte qu'on ne pouvait les garder, et qu'elles tomberaient au pouvoir des calvinistes. Les triumvirs, flattés de ce qu'elle leur abandonnait les troupes françaises restées en Piémont, consentirent à tout ce qu'elle voulut. Ils ne prévoyaient pas qu'ils attireraient par là l'indignation du parti qu'on appela depuis politique, et qu'on les accuserait de préférer leur avantage aux intérêts de leur prince et de leur patrie.

Orléans et Rouen étaient au pouvoir des calvinistes. Le duc de Guise voulut assiéger cette dernière ville, parce que, disait-il, elle pouvait être secourue plus aisément par les Anglais. Le sentiment commun et le meilleur était de marcher vers Orléans, qui servait de refuge à tout le parti calviniste ; mais le duc de Guise aimait les difficultés. Il mena la cour à ce siège : le roi de Navarre y fut blessé le 15 octobre 1562, étant à la tranchée, et mourut de sa blessure, le 17 novembre suivant, à Andeli. Catherine parut affligée de cette mort ; mais ce qui causait son chagrin, c'est que le prince de Condé devenait, par la mort de son frère, premier prince du sang, et pouvait faire valoir ses droits sur la régence. Rouen fut emporté d'assaut ; et le roi et sa mère y firent leur entrée par la brèche. Pour affaiblir les calvinistes, Catherine accorda une amnistie pour tous ceux qui mettraient bas les armes, et mit dans ses intérêts une grande partie de la noblesse. Pour comble de bonheur, elle gagna, le 19 décembre, à Dreux, sur les calvinistes, une victoire complète, qui la défit de la plupart de ses ennemis. Le maréchal de Saint-André mourut sur le champ de bataille. Le prince de Condé fut son prisonnier, et le connétable de Montmorenci

tomba dans les mains des calvinistes. Il lui restait un ennemi terrible dans la personne du duc de Guise; mais Poltrot, gentilhomme protestant, l'assassina devant Orléans, au mois de février 1563.

La reine, craignant qu'on ne la soupçonnât d'avoir conduit la main du meurtrier, se transporta dans le camp d'Orléans, le fit interroger dans la chambre même du duc de Guise, en présence de sa famille et des grands du royaume. Elle marqua beaucoup de douleur pendant les dépositions du coupable; mais pouvait-elle s'affliger sincèrement d'une mort qui était l'époque du commencement de son règne? Délivrée d'un rival dangereux, elle fit éclater les grands talens qu'elle avait reçus de la nature pour le gouvernement. Mais comme elle préféra toujours son avantage au bien de l'Etat, ses talens furent pernicieux. Assez éclairée pour remédier aux abus généraux, elle ne fut pas assez généreuse pour les détruire. Elle n'employait ses lumières que pour son intérêt particulier, et sacrifiait tout au désir de régner. L'ambition occupait toute son âme. Agée de quarante-deux ans, elle était à l'abri de toute autre passion. On l'a accusée d'avoir aimé le vidame de Chartres, mort à la Bastille, en 1562, et un gentilhomme breton nommé Nescouet : rien de si faux. Il est vrai qu'elle aima les plaisirs; mais elle ne s'en servait que comme de filets pour surprendre ses ennemis, et distraire leur animosité. « En quelque endroit qu'elle allât, dit Mézerai, elle traînait toujours avec elle tout l'attirail des plus voluptueux divertissemens, et particulièrement une centaine des plus belles femmes de la cour, qui menaient en lesse deux fois autant de courtisans. Il fallait, dit Montluc, que dans le plus grand embarras de la guerre et des affaires le bal marchât toujours : le son des vio-

lons n'était point étouffé par celui des trompettes ; le même équipage traînait les machines des ballets et les machines de guerre : dans un même lieu on voyait les combats où les Français s'égorgeaient, et les carrousels où les dames se divertissaient. »

Catherine détacha mademoiselle Rouet, sa fille d'honneur, contre le roi de Navarre, et la belle de Limeuil, aussi sa fille d'honneur, contre le prince de Condé. Elle savait par leur moyen tous les secrets des deux princes ; mais elle les récompensa mal de leurs services, car mademoiselle de Limeuil étant devenue grosse, elle la chassa de la cour. Quoique toutes ces femmes fussent peut-être les plus belles de l'Europe, la reine brillait encore au milieu d'elles, et faisait plus de conquêtes elle seule que toutes ses nymphes. Elle inspira de l'amour au duc de Nemours, vidame de Chartres, au baron de la Roche et de Lignerolles, au prince de Condé même, et au duc de Guise. Aux grâces de sa personne elle joignait des qualités brillantes, dont elle fit presque toujours un mauvais usage. Politique jusqu'à la fourberie, elle ne connaissait de vertu que ce qui flattait son ambition : infidèle aux calvinistes comme aux catholiques, elle n'avait d'autre religion que celle qui la maintenait sur le trône. Dans le temps qu'on donna la bataille de Dreux, croyant qu'elle était perdue par les catholiques ; elle dit tranquillement à ses femmes ; « Eh bien ! nous prierons Dieu en français. » On lui rend justice sur la pénétration de son esprit et la solidité de son jugement. Personne ne savait aussi bien qu'elle dresser une dépêche dans les affaires de l'état, et jamais aucune femme ne garda mieux un secret. C'est à sa dissimulation que l'on doit cette politique qui fait cacher aux ambassadeurs ordinaires le secret des choses les plus

importantes dont ils sont chargés. Dans ce temps, Marguerite, reine de Navarre, s'était fait la plus grande réputation par ses contes faits à plaisir. Catherine, toujours envieuse de la gloire d'autrui, en composa un grand nombre; mais les ayant comparés à ceux de sa rivale, elle eut la bonne foi d'avouer son infériorité.

Cependant la ville d'Orléans était aux abois : par la prise de cette ville, la reine recouvrait le connétable de Montmorenci, qui était au pouvoir de la princesse de Condé; cette princesse elle-même tombait dans les mains de Catherine. Mais la reine, qui désirait la paix, la proposa au prince de Condé, son prisonnier, qui l'accepta sans hésiter. Il obtint à la cour le rang dû à sa naissance, et l'on n'oublia rien pour lui faire abandonner le parti calviniste. La reine, quoique maîtresse absolue, ne faisait rien sans son avis, et le comblait de caresses : cependant, comme elle n'était pas sûre de ses sentimens, elle différa toujours de lui donner la lieutenance-générale de l'état, sous prétexte qu'il fallait faire oublier au peuple qu'il avait porté les armes contre son souverain.

L'animosité des deux partis n'était pas encore éteinte. La maison de Guise accusait l'amiral de Châtillon d'avoir été le conseiller de Poltrot, et demandait hautement vengeance. Catherine évoqua l'affaire au conseil, et, par sa prudence, elle réunit les catholiques et les protestans pour recouvrer le Havre-de-Grâce, que les derniers avaient livré aux Anglais. Pendant le siège, elle approcha jusqu'à Fécamp, et conclut une paix avantageuse avec la reine Élisabeth, qui lui rendit toutes les places dont elle s'était emparée pendant la guerre civile. Cette paix fit tant d'honneur à Catherine, que plusieurs abandonnèrent les triumvirs pour entrer dans

son parti. Personne ne lui disputait le pouvoir souverain : le cardinal de Lorraine était au concile de Trente : il est vrai qu'à son retour il pouvait rallier tous les amis de sa maison, et s'emparer du gouvernement; mais, pour lui ôter toute espérance, elle fit choix, pour la garde de son fils, d'un régiment d'infanterie, nommé depuis le régiment des Gardes-Françaises. Le chancelier de L'Hôpital, qui craignait le triumvirat, s'était retiré de la cour; on le rappela. Il signala son retour par un conseil important qu'il donna à la reine : c'était de faire déclarer le roi majeur, quoiqu'il eût à peine atteint sa quatorzième année. La reine craignait quelques obstacles de la part du parlement de Paris : on s'adressa au parlement de Rouen, qui, flatté de l'honneur que la cour lui faisait, consentit à tout ce qu'on voulut.

Au commencement de l'année 1564, la reine fit démolir le palais des Tournelles, qui lui rappelait la mort funeste du roi son époux; le fit raser jusqu'aux fondemens pour empêcher d'en élever un autre sur ses ruines, et fit construire le magnifique palais des Tuileries. La publication du concile de Trente avait excité plusieurs différends, Catherine, après les avoir calmés, entreprit la visite du royaume. On commença par la ville de Sens; de là on alla à Troyes, ensuite à Bayonne, où Catherine eut une entrevue avec la reine d'Espagne sa fille. Les Français se distinguèrent en cette occasion par des dépenses excessives en tournois, en festins, en bals, spectacles et mascarades. Catherine, occupée des affaires de l'état, ne donnait rien à ses plaisirs. Elle avait fait construire, en 1565, tout près de l'évêché, où elle logeait avec le roi, un palais pour la reine d'Espagne, qui communiquait à son appartement par une grande galerie. Elle s'y rendait secrètement toutes les nuits, pour

conférer avec le duc d'Albe, qui avait accompagné sa fille. Les huguenots, irrités de ce qu'on leur cachait le résultat des conférences, publièrent que les deux reines avaient conclu une ligue pour détruire la nouvelle religion, et se mirent sous les armes. On prétend même qu'elles arrêtaient dès lors le massacre de la Saint-Barthélemi. Catherine voulut en vain les dissuader. Dans l'assemblée de Moulins, qui se tint au mois de janvier de l'année 1566, elle leur accorda plusieurs privilèges; mais ils crurent que c'était un piège, et pour l'éviter ils eurent l'audace de se déterminer à enlever le roi lorsqu'il serait dans la ville de Meaux. La résolution fut si secrète que Catherine n'en sut rien. Le hasard, qui la servait souvent aussi bien que sa prudence, la favorisa encore dans cette occasion.

Elle avait irrité contre elle le prince de Condé, en différant toujours, sous de nouveaux prétextes, de lui donner la lieutenance-générale de l'état. Lorsque les Espagnols parurent en armes sur les frontières de la France pour veiller sur les Pays-Bas, le prince demanda vivement la charge qu'on lui avait promise. C'était, disait-il, pour tenir le royaume en sûreté contre les moindres entreprises. La reine feignit de l'approuver, et leva six mille Suisses. Forcée enfin de se déclarer, elle espérait que le connétable s'opposerait à la création d'une charge qui détruisait la sienne; mais le connétable eut la faiblesse d'y consentir. Catherine, voyant ce ressort rompu, en fit jouer un autre. Elle représenta au duc d'Anjou que la place de premier homme de l'Etat appartenait à un frère du roi. Ce jeune prince, âgé de seize ans, ne demandait qu'à se signaler. Il trouva le soir même le prince de Condé qui soupait avec la reine dans la salle abbatiale de Saint-Germain-des-

Prés, et lui dit avec hauteur que s'il osait lui disputer une place qui lui appartenait, il l'abaisserait à proportion du vol qu'il voulait prendre. Le prince, furieux, sortit de la cour, prit les armes, et publia que le duc d'Albe n'était armé que pour exécuter les projets de la reine contre les calvinistes.

Dans ce temps, un nommé Simon Dumai, pour éviter le supplice auquel il était condamné, déposa que l'amiral de Châtillon lui avait offert de l'argent pour tuer la reine; mais Catherine méprisa la calomnie, et n'eut aucun soupçon contre l'amiral. Ce seigneur proposa au prince de Condé d'enlever le roi, qui était à Monceaux, fort mal accompagné. Catherine, informée que l'on projetait quelque mauvais dessein contre la cour, sema partout ses émissaires, et envoya chez l'amiral. On le trouva dans son jardin, occupé à émonder les branches des arbres. Catherine se rassura; mais le 28 septembre, on vint l'avertir qu'on avait vu deux mille hommes sur le chemin de Rosoi. Le conseil s'assembla : le connétable voulait que le roi allât se renfermer dans la ville de Meaux; mais le duc de Nemours lui représenta que la ville pouvait être forcée avant que d'être secourue. Il n'était pas plus sûr de se retirer : la reine avait avec elle quatre cents dames, dont l'attirail causait le plus grand embarras. Heureusement on vit arriver les six mille Suisses. Le duc de Nemours fit partir la cour au milieu de la nuit, et disposa si bien la marche qu'on avait déjà fait quatre lieues à la pointe du jour. On eût dit que ce voyage n'était qu'une promenade; les Suisses chantaient et juraient de conduire le roi à Paris, tant qu'un d'eux aurait des bras. Les calvinistes s'opposèrent à leur passage : les Suisses se l'ouvrirent l'épée à la main. Le prince de Condé, ne pouvant entamer par le front ce ba-

taillon redoutable, voulut l'enfoncer par la queue. Le connétable, qui doutait du succès de l'événement, trompa les calvinistes : il fit prendre les devans au roi et à la reine, sous l'escorte de deux cents chevaux, et Leurs Majestés arrivèrent heureusement à Paris sur les quatre heures du soir, sans avoir rien mangé de la journée. Le prince de Condé ayant su l'artifice, se retira, et courut vers Paris, qu'il espérait prendre par la famine.

Catherine eut recours à la négociation. Le prince voulait qu'on tint les états-généraux ; que la noblesse calviniste reprit son rang à la cour, et que le peuple fût déchargé des impôts. Tous ces articles étaient dressés contre la reine. Ne pouvant fournir aux dépenses extraordinaires par les voies usitées, elle avait tendu les bras à tous ceux qui lui trouvaient des moyens d'avoir de l'argent. Les partisans italiens avaient surtout des droits à sa faveur ; pour ravoir leur argent, ils accablaient le peuple d'impôts ; et lorsque quelqu'un osait se plaindre, Catherine répondait : « Dieu soit béni de tout ; mais il faut trouver de quoi vivre. » Les états avaient parlé de lui ôter la régence, et Catherine ne craignait rien tant qu'une assemblée. Pour l'empêcher, elle eut recours à la ruse. Elle fit sommer les calvinistes de déclarer qui étaient ceux qui n'avaient pris les armes que pour la réforme de l'état et par le motif de religion, afin qu'en accordant aux derniers ce qu'ils demandaient, ils eussent à mettre bas les armes, sinon qu'elle les traiterait, avec les premiers, comme rebelles. Les calvinistes, déconcertés, crièrent tous qu'ils ne s'étaient armés que pour la religion. La reine leur ayant accordé une conférence à la Chapelle, ils demandèrent une liberté de conscience sans restriction ; mais le connétable, trop

zélé catholique, rompit la conférence, et fit évanouir toute espérance de paix. Au mois de décembre 1567 des deux partis se livrèrent bataille dans la plaine de Saint-Denis, et s'attribuèrent tous deux la victoire. Cette journée n'eut d'avantages que pour la reine, qu'elle délivra du connétable de Montmorenci, dernier des triumvirs. On prétend qu'elle donna beaucoup de larmes à sa mort; mais ces larmes étaient suspectes : le connétable était le seul qui pût inspirer au roi le désir de sortir de tutelle et de régner par lui-même. Catherine pouvait-elle pleurer un homme qui sans doute lui aurait ôté le pouvoir souverain, qu'elle chérissait plus que sa vie ?

Après la mort du seul chef des catholiques, la reine craignant que son fils ne prît les rênes de l'Etat, lui opposa son frère, et lui dit que, pour prévenir les concurrents, et frustrer l'espoir du prince de Condé, il fallait donner au duc d'Anjou l'emploi de connétable. Le jeune roi, qui commençait à se connaître, répondit avec colère qu'il était assez fort pour porter son épée, et qu'il ne lui convenait pas de lui offrir son cadet pour commander à sa place. Etonnée de ce discours si peu respectueux, Catherine répondit modestement qu'elle n'avait pas dessein de mettre le duc d'Anjou à la tête des armées, mais seulement de lui donner un vain titre : « D'ailleurs, ajouta-t-elle, Sa Majesté est toujours le maître absolu. » Catherine ne perdit rien à ce refus : elle demanda pour le duc d'Anjou la lieutenance-générale, et l'obtint, en prouvant au roi qu'il y avait beaucoup de différence entre cette charge et celle de connétable, quoique le duc de Guise, lieutenant-général, eût été pour le moins aussi puissant que le connétable de Montmorenci. On donna pour conseil au duc d'Anjou deux généraux des plus expérimentés, Cossé et Bi-

ron ; mais lorsqu'il en fallut venir à une bataille, Catherine trembla pour les jours de son cher fils, et voulut négocier à Châlons. Les calvinistes, fiers de cette démarche, faisaient des propositions insolentes. Le cardinal de Châtillon, qui depuis son mariage avait pris le nom de comte de Beauvais, oublia les bienfaits dont la reine l'avait comblé, et ne changea rien à ces propositions. Cependant, aussitôt que les Allemands furent répandus dans la France, les calvinistes évitèrent la bataille, et formèrent avec leur secours le siège de Chartres. Catherine négocia de nouveau à Vincennes, sans pouvoir rien obtenir ; mais les Allemands s'étant mutinés parce qu'on ne les payait pas, les calvinistes abandonnèrent le siège, et consentirent à la négociation. La reine se chargea du paiement, et renvoya les Allemands dans leur pays. Ce traité, conclu à Longjumeau, le 27 mars 1568, ne fut pas observé pendant trois mois. Le maréchal de Cossé, par ordre de la cour, extermina tous les calvinistes qu'il trouva armés sur la frontière de Picardie, et que l'on accusait de favoriser les rebelles des Pays-Bas. Les calvinistes se vengeaient à leur tour par des meurtres sans nombre. Le chancelier de L'Hôpital voulut éteindre ce feu ; mais Catherine, qui se plaisait à le nourrir, traita de criminelle l'intention du chancelier, et ne s'occupa qu'à le rendre suspect, en répétant sans cesse le proverbe commun : « Dieu nous garde de la messe du chancelier ! » Elle disait au roi que toute sa famille était calviniste, et qu'il n'affectait d'être catholique que pour se conserver les sceaux. Le hasard favorisa cette accusation.

La reine avait demandé au pape Pie V une bulle pour pouvoir aliéner une partie des biens ecclésiastiques : le chancelier s'opposa à sa réception, et prouva que les

conditions que la cour de Rome exigeait feraient plus de tort à l'état que la somme ne lui serait avantageuse. Catherine fit croire à son fils que le chancelier, tout calviniste dans le fond, voulait mettre la division entre le pape et Sa Majesté; et le ministre, voyant ses conseils méprisés, prévint l'orage, et quitta la cour. Les sceaux furent donnés à Morvilliers, égal en probité, mais bien inférieur en lumières au chancelier de L'Hôpital. Catherine, maîtresse absolue dans le conseil, fit recommencer la guerre; et chargea Tavannes d'enlever le prince de Condé et l'amiral de Châtillon. Tavannes refusa la commission, et la reine ne fut pas moins servie à son gré. Le prince de Condé fut tué à la bataille de Jarnac, gagnée par le duc d'Anjou, le 13 mars 1569. On croyait que la mort de ce prince avait abattu le parti calviniste; mais Coligny parut; il remporta un avantage considérable au combat de la Roche-Abeille, et traversa la France en vainqueur.

La reine, effrayée de ce nouvel ennemi, se rendit en Limosin, auprès du duc d'Anjou, pour empêcher la jonction des Allemands avec l'amiral; mais, loin de réussir, elle apprit avec douleur que les catholiques venaient d'être battus une seconde fois, au mois de juin. N'espérant plus vaincre l'amiral, elle chercha du moins à l'affaiblir, et fit faire une diversion dans la principauté de Béarn. Comme les meilleures troupes des calvinistes étaient de Gascogne, elle s'attendait qu'ils voleraient au secours de la reine de Navarre; mais cette princesse, préférant l'intérêt de son parti à son avantage particulier, leur défendit de quitter l'amiral. Les Gascons allaient de toutes parts offrir leurs services à l'amiral, lequel, après avoir formé dix-huit enseignes d'infanterie, se prépara au siège de Poitiers. La reine, pour conserver cette place

importante, et se défaire d'un ennemi si terrible, résolut de l'empoisonner. Il était seul tout l'espoir des calvinistes. D'Andelot, son frère, venait de mourir. Catherine gagna Le Blanc, valet de chambre de l'amiral, qui lui révélait tous les secrets de son maître, et lui promit une fortune brillante, s'il voulait la seconder dans ses desseins. Mais le traître, avant que de consommer son crime, fut découvert et pendu.

L'amiral, craignant de mourir par la main d'un assassin, leva le siège de Poitiers, et présenta la bataille au duc, d'Anjou, à Montcontour, le 3 octobre 1569. Le jeune prince, à seize ans, vainquit le meilleur capitaine de son temps ; mais il ne sut pas profiter de sa victoire ; et, au lieu de poursuivre son ennemi, il s'empara de Saint-Jean-d'Angely. Les calvinistes, vaincus dans quatre batailles, trouvaient toujours de nouvelles ressources en Allemagne. D'un autre côté, le roi, jaloux de la gloire de son frère, voulait absolument commander son armée. Catherine, craignant qu'il ne hasardât imprudemment une bataille, et prévoyant sa perte, s'il était vaincu, proposa la paix à des conditions avantageuses pour les calvinistes, et honorables pour son fils. Cette paix, surnommée *la mal-assise*, ou *la boiteuse*, parce qu'elle avait été conclue, en 1570, par Biron, qui était boiteux, et de Mesmes, seigneur de Mal-Assise, endormit les chefs des calvinistes. Pour les rassurer davantage, on ne parlait à la cour que de divertissemens, de tournois et de mascarades. Il est vrai que les liaisons de la reine avec le jeune duc de Guise devaient ouvrir les yeux à l'amiral ; mais ce grand homme, incapable de perfidie, ne la soupçonnait point dans les autres ; et les marques de confiance et d'amitié que lui prodigua la reine pendant plus de dix-huit mois, achevèrent de l'endormir.

Catherine, malgré toute sa pénétration, fut la dupe de la reine Elisabeth, qui feignit de vouloir épouser le duc d'Anjou; mais elle se dédommagea, en mariant Madame, sœur du roi, au fils de la reine de Navarre, qui fut depuis Henri IV. Ce fut alors qu'elle résolut de se défaire de tous ses ennemis. L'amiral, regardant ce mariage comme le nœud de la paix, parut à la cour, où il avait eu la prudence de ne point venir jusqu'alors. Pour mieux l'aveugler, la reine publia que son fils avait dessein de porter la guerre dans les Pays-Bas. Cette nouvelle pouvait soulever l'Espagne; mais on l'instruisit de la feinte. La mort de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, pensa faire échouer le projet sanguinaire de Catherine. Jeanne était venue joindre la cour à Blois, pour dresser les articles du mariage de son fils: on lui rendit les plus grands honneurs; et Catherine, en la comblant de caresses, se faisait un plaisir de l'accabler de toute sa gloire. Jeanne, sensible à cette mortification, et ne pouvant souffrir une cour si corrompue, partit pour Paris, sous prétexte des préparatifs pour les noces; elle y arriva le 5 juin, tomba malade le même jour, et mourut cinq jours après. Les calvinistes s'écrièrent aussitôt que Catherine l'avait fait empoisonner, par le moyen d'une paire de gants qu'elle lui avait fait vendre par un parfumeur italien. La reine, pour dissiper cette calomnie, ordonna qu'on ouvrît le cadavre, et fut justifiée par le rapport des médecins.

Cependant les calvinistes disaient tous « qu'ils avaient mauvaise opinion d'un mariage qu'ils voyaient éclairé d'une torche funèbre, et conjuraient l'amiral de veiller sur eux et sur lui; mais Coligny, persuadé qu'on allait commencer la guerre avec l'Espagne, répondait toujours qu'il aimerait mieux être traîné sur la claie, que de cau-

ser une quatrième guerre civile. Il ne s'agissait plus que d'achever le mariage. Le pape fit difficulté d'unir un prince protestant avec une princesse catholique ; mais ce pontife mourut : son successeur fut plus favorable à Catherine, et la cérémonie du mariage fut achevée le 22 août, dans l'église de Notre-Dame. Ce fut au milieu des divertissemens et des plaisirs de cette fête, que l'amiral de Coligny fut assassiné. Sa mort fut le signal de ce massacre horrible que la reine projetait depuis trois mois, et qui fut exécuté le 24 août 1572, jour de saint Barthélemi.

Le dessein de Catherine était d'exterminer le parti des Coligny, des Guise et des Montmorenci. On a encore les lettres que cette princesse écrivait à plusieurs gouverneurs de province, à qui elle recommandait de ne les ouvrir que le 24 août. « Mais, dit Mézerai, l'amorce ne prit pas feu comme elle l'avait imaginé. » Le duc de Guise, qu'elle avait mis à la tête des bourreaux, ne courut aucun danger. Catherine, irritée de se voir échapper sa proie, rejeta sur lui l'horreur de cette catastrophe. Pour se consoler, elle se fit apporter la tête de l'amiral, et jouit à loisir de ce spectacle. Quelques jours après, elle mena son fils à la Grève, pour y voir exécuter Briquemant, vieillard de soixante-dix ans, et Cavagnes, maître des requêtes, accusés d'avoir été de complot avec l'amiral dans une conspiration contre la cour. Les protestans qui purent échapper au carnage se réfugièrent à la Rochelle : il fallut les assiéger ; mais l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne demanda d'autres soins, et délivra la cour d'un siège aussi douteux que pénible.

Cette élection était l'ouvrage de Montluc, ou plutôt de Catherine : elle lui causa la joie la plus vive. Mais lorsqu'il fallut se séparer d'un fils qu'elle aimait plus que

Charles IX, parce qu'il avait plus de soumission et plus de complaisance pour elle, les larmes coulèrent de ses yeux. Dans la suite on interpréta malignement ces marques de tristesse, et l'on n'attribua la mort de Charles IX qu'au désir impatient que témoignait Catherine de voir régner en France le nouveau roi de Pologne. En 1574, elle reconduisit le duc d'Anjou jusqu'à Blamon, en Lorraine; et, dans une longue conférence, elle l'instruisit de la conduite qu'il devait tenir si le roi son frère succombait à la maladie dont il avait de fréquentes attaques.

Pendant l'absence de Catherine, les Montmorenci cherchèrent à gagner le duc d'Alençon, frère du roi; et lorsqu'elle parut à la cour, le jeune prince demanda hautement la lieutenance-générale du royaume. Catherine, craignant pour son autorité, se lia d'intérêt avec le cardinal et le duc de Guise, et promit de faire donner la lieutenance de l'état à Charles, duc de Lorraine. Pour se les attacher davantage, et leur inspirer sa haine contre les Montmorenci, elle publia que le maréchal de ce nom avait ordonné à Ventabien, son ancien domestique, d'assassiner le duc de Guise. Elle redit la même chose au roi; mais elle ajouta que c'était par le conseil du duc d'Alençon. La vérité était que le duc de Guise, irrité que Ventabien eût osé lui parler contre sa défense, avait tiré l'épée dans le château de Saint-Germain pour l'en punir. Charles IX crut sa mère, et mortifia le duc d'Alençon, qui projeta de s'évader de la cour. Le roi de Navarre et plusieurs autres grands lui avaient promis de le mettre à la tête des calvinistes, et de le placer sur le trône après la mort du roi. Mais Catherine, par ses artifices, vint à bout d'arracher le secret au duc d'Alençon même. Son premier soin fut de publier qu'il se tramait une conjuration contre le roi son fils: elle le fit par-

tir pour Vincennes, et l'on défendit au roi de Navarre et au duc d'Alençon de sortir du château. Dans le même temps, on arrêta les maréchaux de Montmorenci et de Cossé, qui furent enfermés à la Bastille. Ces précautions sauvèrent la France de la domination du duc d'Alençon, dont le règne eût été des plus funestes. Charles IX mourut le 30 mai. On accusa faussement Catherine de l'avoir empoisonné : cette calomnie fut si générale, que, sous le règne de Louis XIII, lorsque Bassompierre lui dit que Charles IX s'était rompu une veine du poumon en donnant du cor, le roi lui répondit qu'il n'était mort que parce qu'il s'était attiré la colère de sa mère, et que certainement il eût vécu plus long-temps s'il n'avait pas eu la bonne foi de venir auprès d'elle, à la persuasion du maréchal de Retz, créature de Catherine.

Cette princesse, revêtue de toute l'autorité royale, donnait toute sa faveur au duc de Guise, tandis que les calvinistes demandaient pour régent le duc d'Alençon, et publiaient contre elle une foule d'écrits diffamatoires. Montgomeri en fut la victime. Il avait été la cause innocente de la mort de Henri II, et Catherine lui avait juré une haine éternelle. Le désespoir le jeta dans le parti calviniste, et il eut le malheur d'être pris en défendant Saint-Lo contre Matignon, chef de l'armée royale. Matignon lui avait promis la vie sauve; mais Catherine, pour venger la mort de son mari, et se venger en même temps sur lui des injures des huguenots, le fit décapiter. Après cette exécution, elle alla jusqu'à Lyon au-devant du roi de Pologne, accompagnée du duc d'Alençon et du roi de Navarre. Mais, avant que de voir son fils, elle lui envoya à Turin le duc de Guise, pour le prévenir contre les Montmorenci. Il arriva enfin à Lyon le 6 septembre 1574. Ce n'était plus ce héros dont tant de victoires

avaient illustré la tendre jeunesse. Une dévotion pusillanime avait énérvé toutes les facultés de son âme. La reine le vit avec plaisir dans cet état, qui la rendait absolue. Ce fut alors qu'elle fit résoudre la guerre contre les protestans ; et, sans examiner quel pouvait en être le succès, elle ne songea qu'à éloigner les Guise de la cour. La présence même du roi l'incommodait. Pour s'en défaire, elle l'envoya à Avignon, pour voir si sa présence n'exciterait pas quelques mouvemens dans le Languedoc, où Montmorency-Damville s'était retranché. Le roi partit de Lyon, le 16 septembre, avec le cardinal de Lorraine, et se rendit méprisable par l'indécence de ses pieuses momeries. Ce voyage fut absolument inutile à l'état ; mais il débarrassa la reine du cardinal de Lorraine, qui la gênait depuis long-temps dans le conseil.

Le roi fut sacré le 13 février 1575 ; et le surlendemain, il épousa Louise de Lorraine, parente du duc de Guise. Ce seigneur espérait que ce mariage allait lui donner toute l'autorité ; mais Catherine, qui le craignait déjà, eut l'adresse de semer quelque jalousie entre les nouveaux époux. Elle employa ses émissaires pour brouiller le roi de Navarre avec le duc d'Alençon ; mais ils reconnurent l'artifice, et le duc d'Alençon se retira à Dreux le 15 septembre. Catherine, résolue de réconcilier le roi avec son frère, alla trouver le duc en Touraine, fit sortir de la Bastille les maréchaux de Montmorenci et de Cossé, amis du prince, et les employa dans cette négociation. Tout le mois d'octobre et la moitié de celui de novembre se passèrent en conférence ; et la reine ne put obtenir qu'une trêve de six mois, qui fut bientôt rompue. Le 3 février 1576, le roi de Navarre sortit aussi de la cour ; et le prince de Condé ayant amené trente-cinq mille hommes d'élite au duc

d'Alençon, la cour était menacée de la plus cruelle guerre, lorsque la discorde se mit entre les chefs des ennemis, et sauva Catherine. Dès que le roi de Navarre avait paru, les troupes n'avaient plus voulu reconnaître le duc d'Alençon; et sa mère ayant saisi ce moment favorable pour négocier avec lui, les autres confédérés consentirent aussi à une négociation. La conférence se tint au mois de mai. Catherine accorda tout ce qu'on voulut, bien résolue de ne tenir que ce qui lui serait avantageux. Ce fut là le quatrième édit de pacification, qui fut aussi inutile que les précédens. Cependant, pour fixer le duc d'Alençon auprès du roi, on lui donna le duché d'Anjou. Le prince de Condé et le roi de Navarre, voyant qu'on leur manquait de parole, s'étaient retirés dans la Guienne. Catherine forma le dessein de les brouiller ensemble; mais elle désespéra de les tromper une seconde fois.

Dans le même temps, une nouvelle faction s'éleva sous le nom de *Ligue*. La reine, qui ne pouvait garder de neutralité, se déclara pour ce parti, qui fut approuvé aux états de Blois. Catherine s'y rendit le 17 novembre, et le roi en fit l'ouverture le 6 décembre. Néanmoins, pour faire croire aux protestans qu'elle désapprouvait la Ligue, elle parlait tantôt pour la religion catholique, tantôt en faveur des calvinistes. Pendant trois mois, elle garda cette conduite incertaine. Enfin au mois de mars les états finirent par la révocation de l'édit de paix. La reine n'osa pas leur demander d'argent pour la guerre qu'on allait entreprendre, dans la crainte de réveiller leur désir par la réformation de l'état. La maréchale de Damville et Montluc, évêque de Valence, la dédommagèrent amplement en rompant l'union des mal-contens, ou du maréchal de Damville avec les protestans du

Languedoc. Montluc mourut après ce grand service, et emporta les regrets de la reine, qui devait à ses conseils la plus grande partie de son pouvoir.

Cependant la guerre n'était pas avantageuse à la cour. Le prince de Condé, de son côté, qui voyait la division parmi les siens, consentit à un accommodement. Catherine reprit alors le dessein qu'elle avait eu d'aller en Guienne, pour tâcher de ramener à la cour le roi de Navarre. Elle partit au mois d'octobre, sous prétexte de rendre à ce prince la reine Marguerite sa femme, qu'elle avait retenue jusqu'alors auprès d'elle. Le roi de Navarre alla les recevoir à La Réole, et donna ordre à Turenne de découvrir le mystère du voyage. Catherine eut recours à ses femmes, qui semèrent la division dans la cour du roi de Navarre, et gagnèrent à la reine plusieurs serviteurs de ce prince. Turenne devint amoureux de la demoiselle de Lavergne, et lui découvrit tous les secrets du roi. Le roi lui-même fut épris des charmes des demoiselles de Fosseuse et d'Agelle; mais il ne se relâcha en rien de ses prétentions; et dans les nouvelles conférences qu'il eut à Nérac au mois de février 1579 avec Catherine, il obtint pour les protestans de nouvelles places de sûreté. Cependant le maréchal de Bellegarde avait chassé Birague du gouvernement de Saluces. Catherine, pour arrêter cette rébellion, passa de Guienne en Languedoc, de là en Dauphiné, et envoya le marquis de Curton au maréchal, pour l'attirer auprès d'elle. L'éloquence de cet ambassadeur fut inutile, et la reine fut réduite à demander permission au duc de Savoie pour aller chercher le maréchal dans ses états. Le duc s'avança jusqu'à Grenoble, et la conduisit à Montrevel en Bresse. Mais, loin de punir le maréchal, elle le confirma dans son

gouvernement, dans la crainte qu'il n'en fit don au duc de Savoie. Au mois d'octobre, elle revint à Paris. Pendant son voyage, le maréchal mourut, et on le crut empoisonné. Ce soupçon parut avoir quelque fondement, lorsqu'on considéra les grands avantages que cette mort procurait à la reine.

Henri III se rendit de jour en jour odieux et méprisable par ses profusions et ses complaisances pour ses mignons. La léthargie du fils prouvait le besoin qu'on avait de la mère. C'est ainsi que Catherine tirait toujours son profit des désordres de l'état. Elle semait la discorde parmi les grands : ces divisions la rendaient nécessaire; et lorsqu'elle ne pouvait exciter de querelles dans le royaume, elle faisait sentir aux étrangers le trouble et l'agitation qui la tourmentaient sans cesse. On lui avait prédit qu'elle verrait régner ses quatre fils. Comme elle croyait de bonne foi aux principes de l'astrologie judiciaire, elle travailla à l'accomplissement de la prédiction. De Thou dit qu'elle avait déjà envoyé auprès du Sultan de Selim l'évêque d'Acqs, qui était de Noailles, pour lui demander le royaume d'Alger, auquel on devait joindre la Sardaigne. Quoi qu'il en soit, en 1580, Catherine, du consentement du roi, voulut profiter des troubles des Pays-Bas, et engager les habitans à reconnaître le duc d'Anjou pour leur souverain; mais elle manqua de troupes pour seconder leurs efforts, et la tentative fut inutile. La révolution du Portugal réveilla l'espoir de Catherine. Elle avait les plus grands droits sur cette couronne. Alphonse III, forcé par Sancho de quitter le trône, s'était retiré dans la maison de Bologne, et avait épousé Mathilde. Mais le roi de Castille lui ayant promis de le rétablir, s'il voulait épouser sa fille, il quitta la princesse Mathilde, dont il avait

des enfans, et donna sa main à la princesse de Castille. La cour de Rome fulmina, mais en vain; les enfans de ce second mariage succédèrent au trône. Sébastien, le dernier des légitimes, étant mort, et n'ayant laissé d'héritier que le cardinal Henri son oncle, âgé de soixante-sept ans, Catherine, héritière par sa mère de la maison de Bologne, déclara ses droits, et employa pour les soutenir l'éloquent abbé d'Elbène. Mais Philippe II, roi d'Espagne, fit valoir plus éloquemment ses prétentions; la force lui donna raison. Dom Antoine, prieur de Crato, l'un des prétendans, avait déjà perdu contre lui deux batailles; on avait mis sa tête à quatre-vingt mille écus; et les Portugais, loin de le déceler, l'avaient dérobé pendant huit mois à la fureur de Philippe. Il s'était réfugié en France, et avait cédé tous ses droits à Catherine. Cette princesse eut la générosité de le soutenir. En 1581, elle équipa une flotte de cinquante-huit vaisseaux pour le conduire aux îles Tercères, qui n'appartenaient pas encore aux Espagnols. Strozzi, cousin de la reine, eut le commandement de la flotte, et remporta quelque avantage; mais il négligea de s'emparer du château, et laissa aux Espagnols le temps de débarquer sans péril. Cette imprudence lui fit perdre la bataille et la vie. Le comte de Brissac, son lieutenant, voyant que la bataille allait se perdre, détacha dix-huit vaisseaux pour se sauver en France. Catherine, indignée de cette lâcheté, commanda au procureur-général de lui faire son procès; mais le duc de Guise, prévoyant qu'il lui serait utile pour la journée des Barricades, le sauva du supplice. Dom Antoine, ne recevant aucun secours, revint en France en 1582, et y mourut en 1585.

Le duc d'Anjou avait formé une entreprise contre

Anvers, qu'il fut obligé d'abanodnner, faute de secours. Il se retira à Calais, plein de ressentiment contre le roi. Le chagrin et le dépit le conduisirent au tombeau vers le milieu de l'année 1584. Après sa mort, la reine ne cacha plus la haine qu'elle portait aux princes du sang, et surtout au roi de Navarre. L'abbé Le Laboureur donne pour raison de cette haine, « que le roi de Navarre étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils complotèrent ensemble d'étrangler de leurs mains Catherine, lorsqu'elle viendrait dans leur chambre. Quoiqu'ils n'exécutèrent pas cette résolution, Catherine en fut irritée lorsqu'elle l'apprit, parce que le roi de Navarre ne put s'en taire. » Elle se ligua avec le duc de Guise, mais bien résolue de ne travailler que pour elle et pour son fils. Le duc, de son côté, ne voulait employer Catherine que pour la faire servir elle-même aux projets ambitieux qu'il fit éclater dans la suite. Toutes les semaines, ils avaient ensemble des conférences secrètes, dont tous les deux se promettaient en particulier le plus grand avantage. Le soin de la reine fut de maintenir les trois factions dans un juste équilibre : il eût été très-facile au roi d'opprimer la Ligue dans sa naissance; mais Catherine la protégea, et si elle permit qu'on la combattît, ce fut pour lui faire entendre, par le traité de Nemours, qu'elle était maîtresse de son sort.

Cependant les ducs de Joyeuse et d'Epéron, tous deux favoris du roi, tous deux ennemis de Catherine, ne s'occupaient qu'à traverser ses desseins. Ils auraient bien voulu qu'elle n'approchât jamais Henri III. D'Epéron conseilla à ce prince d'augmenter sa garde de quarante-cinq gentilshommes, pour se mettre en sûreté contre la Ligue et interdire sa présence à tous les partisans du duc de Guise. La reine vit son dessein, et s'en

plaignit à son fils. Henri la rassura ; mais il n'exécuta pas moins le conseil du favori. Catherine se vengea sur l'Etat, en fomentant les troubles. En 1585, elle obtint du pape Sixte V une bulle qui excommuniait le roi de Navarre, et le déclarait incapable de succéder à la couronne. Les affaires de ce prince étaient en mauvais état ; il s'était vu sur le point de perdre Saint-Jean-d'Angely et La Rochelle, les seules villes qui restaient aux calvinistes ; et le duc de Mayenne l'aurait forcé d'abandonner ce parti, ou d'aller joindre le prince de Condé, qui s'était réfugié en Angleterre ; mais Matignon, créature de Catherine, eut ordre de s'opposer au dessein du duc de Mayenne, et de ménager le roi de Navarre. La reine fit plus : lorsqu'elle apprit que le prince de Condé avait reçu du secours des Anglais, et que les Allemands, à sa prière, étaient près de fondre sur la France, elle rechercha le roi de Navarre, et lui demanda une entrevue dans le château de Saint-Brix, près de Cognac. Le roi s'y trouva avec le prince de Condé, le vicomte de Turenne et les autres chefs des calvinistes ; mais cette conférence n'aboutit à rien. Catherine, désespérée, revint à Paris, et se rendit à Saint-Germain, où les ambassadeurs des protestans d'Allemagne parlèrent au roi avec la plus grande fierté. Henri III était furieux. Catherine implora la protection du duc de Guise, qui promit de s'opposer aux Allemands. Ce fut alors que les *Seize* firent trembler la cour. Le duc de Mayenne, loin de les favoriser, demanda la permission au roi de se retirer dans son gouvernement de Bourgogne. La reine, surprise et enchantée de cette démarche, dit au duc : « Quoi ! mon cousin, vous quittez donc nos bons ligueurs ! » Elle se flattait de détruire aisément les *Seize* lorsque le duc de Mayenne ne serait plus à leur tête ; mais elle se flattait vai-

nement. Les Allemands gagnèrent la bataille de Coutras. Catherine y perdit un ennemi dans la personne du duc de Joyeuse; mais d'Épernon restait encore. Henri Ier, prince de Condé, fut empoisonné à Saint-Jean-d'Angely; sa mort délivra encore Catherine d'un ennemi redoutable. Le roi, quoique vaincu, renvoya les Allemands dans leur pays; et la reine trouva le secret de leur interdire l'entrée de la France. Le duc de Bouillon, qui leur avait donné passage par Sedan, étant mort sans enfans, sa succession fut disputée par sa sœur et le comte de Maulevrier, son oncle. En attendant la décision du différend, on conseillait à Henri III de mettre les places en sequestre entre ses mains; mais la reine, qui voulait marier le marquis de Pons, son petit-fils, avec l'héritière de Sedan, conseilla au roi de se contenter de l'office de médiateur.

Les Seize continuaient leurs violences, et faisaient tous les jours mille insultes aux favoris du roi. Le duc d'Épernon, indigné de leur audace, conseilla au roi de se saisir des chefs; cette démarche aurait épargné bien des maux à l'état. Henri III se contenta d'envoyer dire au duc de Guise de ne point paraître à Paris. Bellièvre mit la lettre à la poste; mais le roi n'ayant pas même le moyen de payer un courrier, la lettre n'arriva pas. Le duc de Guise partit pour Paris, et alla descendre aux Filles-Repenties, où la reine était logée. Catherine, alarmée de cette visite imprévue, obtint de son fils la permission de lui présenter le duc de Guise; elle se fit porter en chaise chez le roi, et le duc la suivit à pied, non par respect, mais pour jouir à son aise de l'admiration et des éloges de la foule parisienne.

Catherine entra dans la chambre de la reine, sa belle-fille, où le roi se rendit seul. A sa démarche elle soup-

çonna que le duc de Guise était en danger ; mais le roi, qui attendait une occasion plus favorable pour immoler sa victime, le laissa sortir, et dissipa dans un instant les justes craintes de sa mère. Après son dîner il se rendit à l'hôtel de cette princesse, et la trouva qui se promenait avec le duc de Guise dans son jardin : il les entretint tous deux pendant trois quarts d'heure. Il attendait apparemment le commencement de l'affreuse catastrophe qu'il avait imaginée ; mais Saint-Paul, s'étant aperçu qu'on voulait fermer la porte du jardin, mit sa canne entre la serrure et la muraille, entra dans le jardin avec un homme aussi déterminé que lui, en jurant « qu'on ne jouerait pas sans lui la tragédie. » Le duc de Guise se vengea de la cour par les Barricades. La reine, sachant que le roi était en danger dans le Louvre, courut à l'hôtel du duc de Guise : les barricades l'arrêtèrent ; elle ordonna, elle pria ; mais inutilement : on lui permit par grâce de se faire porter dans sa chaise. Elle fut effrayée lorsqu'elle trouva les portes de l'hôtel ouvertes. Le duc de Guise se promenait tranquillement, et Henri III tremblait au milieu du Louvre. Le duc accabla Catherine de toute sa puissance : il lui parla fièrement, et rendit d'un mot le calme à la capitale. Catherine revint encore le supplier de faire désarmer les bourgeois, et de se rendre auprès de son fils. Ne pouvant rien obtenir, elle dépêcha au roi le secrétaire Pinart, pour l'exhorter à sortir de Paris. A cette nouvelle le duc de Guise dit à la reine brusquement : « Madame, vous m'amusez et vous me perdez. » Catherine feignit d'ignorer la fuite de son fils, et se réfugia promptement dans le Louvre. Là elle apprit que le roi, en partant, lui avait laissé tout pouvoir, et que le parlement avait promis de lui obéir. Du Harlai lui donna bientôt des marques de soumission.

Le duc de Guise lui ayant ordonné de tenir séance à l'ordinaire, ce premier président lui répartit : « La reine commande au nom du roi; c'est d'elle seule que je prendrai ordre. »

Le départ du roi avait attristé les Parisiens : la fierté de cette réponse déconcerta le duc de Guise. Il s'empressa de demander la paix, mais en vainqueur; et les Parisiens, dans une requête respectueuse, promirent de faire oublier le passé, si le roi revenait dans sa capitale. Dans un traité du 21 juillet, le roi accorda tout ce que le duc demandait, exila le duc d'Epéron, renvoya le chevalier Chiverni, Villeroy, Pinart, Bellièvre, Brulart et d'O, surintendant des finances; mais en secret il formait le dessein de punir ce sujet téméraire, et de régner seul sans le secours de Catherine.

Cette princesse, malgré sa pénétration, ne put découvrir le secret de son fils, qu'elle ne pouvait croire capable de dissimulation. Elle mena le duc de Guise à Chartres, pour y saluer le roi, et envoya au-devant de lui le duc de Nevers et le maréchal de Biron. Le duc de Guise, avenglé par les caresses du prince, se rendit aux états de Blois au mois d'août. Il eut l'imprudence de dire à Sanci qu'il ne songeait à s'emparer du trône qu'après la mort de Sa Majesté. Sanci rapporta ce discours à Henri III, qui, pour assurer la couronne au roi de Navarre, fit assassiner le duc de Guise, le 25 décembre 1588. Catherine était logée immédiatement au-dessous de la chambre où l'exécution s'était faite; une goutte violente la retenait au lit; mais, frappée par le bruit des meurtriers, elle voulait en sortir. Dans le moment le roi entra dans sa chambre, et lui dit : « Madame, je suis roi d'aujourd'hui; je n'ai plus de compagnon, puisque le duc de Guise ne vit plus..... Je sou-

haite, lui répondit la reine, que vous vous trouviez bien de l'action que vous venez de commettre ; mais vous ne pouvez, je crois, vous en flatter. » Elle lui demanda s'il se croyait en sûreté contre les ligueurs. « Oui, madame, ne vous mettez en peine de rien. » La froideur avec laquelle il la quitta lui fit comprendre alors le sens des paroles qu'il lui avait dites trois jours auparavant, lorsqu'elle le pressait d'accorder au duc de Guise les gardes qu'il demandait : « Madame, répondit-il, dans trois jours cela sera fini. »

Catherine effrayée, se transporta chez le cardinal de Bourbon, à qui l'on avait donné des gardes. Ce prélat, en la voyant, se mit à pleurer, en lui disant : « Ah ! madame, ce sont de vos faits ; ce sont de vos tours ; vous nous faites tous mourir ! » Elle voulut lui protester qu'elle n'avait eu aucune part à tout ce qui s'était passé ; mais voyant que le prélat n'en voulait rien croire, elle s'abandonna au plus violent chagrin. « Je n'en puis plus, s'écria-t-elle, il faut que je me remette au lit ! » Ce fut alors que, le passé et l'avenir se présentant à ses yeux sous les couleurs les plus affreuses, elle fut saisie d'une fièvre violente qui termina ses jours, le 5 janvier 1589, à l'âge de soixante-dix ans. Avant de mourir elle protesta qu'elle n'avait jamais professé que la religion catholique. Le roi l'étant allé voir, elle lui conseilla d'établir dans son royaume une liberté entière de religion. « Henri III, dit Varillas, couvrit le peu de regret qu'il avait de sa mort par les magnifiques funérailles qu'il lui fit faire, et par le soin qu'il prit de demeurer plusieurs jours dans une chambre parée de noir, et seulement éclairée par des flambeaux, sans se laisser voir que par ses domestiques..... On cessa de parler de la reine, dit de Thou, dès qu'elle fut morte, ou

plûtôt on ne parla plus que du mal qu'elle avait fait. »

Il est certain que personne ne fut plus illustre que Catherine par son esprit de dissimulation et par ses crimes. Ce fut en partie par ses conseils que le massacre de la Saint-Barthélemi fut ordonné, et elle vit avec une espèce d'indifférence ce spectacle de désolation et d'horreur. L'air retentissait d'imprécations et de cris menaçans; le fracas des portes et des fenêtres enfoncées, les coups multipliés de pistolets et d'arquebuses, les hurlemens des gens poignardés ou prêts à l'être, le bruit des charrettes, les unes chargées du butin des maisons saccagées, les autres de corps demi-morts qu'on allait jeter dans la rivière; tout servait à répandre l'épouvante et la terreur. Les protestans rencontraient partout une destinée tragique. On les tuait sur les toits, on les précipitait par les fenêtres, on les égorgeait dans leurs lits, dans les greniers, dans les caves : les femmes, dans les bras de leurs maris; les maris sur le sein de leurs femmes; les fils aux pieds de leurs pères. On n'épargnait pas même les enfans à la mamelle. On voyait des jeunes filles violées, traînées nues par les cheveux; des femmes grosses et prêtes d'accoucher, éventrées, et des enfans même précipitant dans la rivière des enfans au berceau. Les places publiques, dans tout Paris, étaient couvertes de cadavres amoncelés; les portes des maisons en étaient obstruées, les chambres et les cours en étaient pleines, et plusieurs rues regorgeaient de sang humain qui coulait dans la Seine à gros bouillons.

Ce qui fit le plus d'honneur à Catherine, c'est son mépris pour les injures et les calomnies : elle ne voulut jamais souffrir que l'on recherchât l'auteur de l'infâme libelle intitulé *la Catherine*. Voici ce que dit Varillas dans l'avertissement qui précède son histoire de Henri II. « J'ai

appris dans les conférences de MM. Dupuis, qu'elle eut la curiosité de se faire lire cette satire pendant qu'on la coiffait, et qu'elle en critiqua tous les articles, l'un après l'autre ; qu'elle avoua de bonne foi une partie des fautes qu'on lui reprochait, et qu'elle accusa les autres de fausseté ; qu'elle ajouta quelquefois, par une naïveté dont les dames italiennes sont peu capables, que, si ses ennemis eussent été mieux informés de la vérité, ils auraient rendu leur satire plus curieuse sans comparaison, en exposant dans toute leur étendue les défauts qu'ils ne lui reprochaient qu'à demi ; et que, pour comble de sincérité, elle exposa nettement les choses qu'ils auraient dû dire contre elle pour la dépeindre aussi méchante qu'ils voulaient qu'elle fût. »

MM. Dupuis ajoutent que les femmes de la reine, pour ne pas oublier ce qu'elle leur avait dit, l'écrivirent aussitôt après, et qu'il en restait encore des mémoires dans les cabinets des curieux. Catherine protégea et cultiva les beaux-arts ; mais son goût pour l'astrologie judiciaire inonda la France d'astrologues, de devins et de diseurs de bonne aventure. C'est elle qui, dans l'emplacement de l'hôtel de Soissons, fit construire le monument d'astronomie. Elle ne faisait jamais rien sans consulter un astrologue ; et lorsqu'elle demanda où elle mourrait, on lui répondit : Près Saint-Germain. Depuis ce temps, elle évita avec grand soin de se trouver dans tous les lieux de ce nom ; mais le hasard voulut que la prédiction fût accomplie, car elle mourut entre les bras d'un prédicateur du roi, nommé Saint-Germain. Le parlement de Paris confirma, en 1606, le testament de Catherine en faveur de Marguerite, sa fille, son unique héritière : ses biens consistaient dans les comtés d'Auvergne, de Lauragais, le Veronès, etc., et d'autres

terres dont le revenu montait à cent vingt mille livres, somme prodigieuse pour ce temps-là. Après la mort de Henri III, on rendit à cette princesse la dot de sa mère, qui était de ceux cent mille ducats.

Catherine s'était fait bâtir un magnifique mausolée à Saint-Denis, pour elle, son mari et ses enfans, et cependant on l'avait enterrée dans un tombeau très-simple, dans l'église de Blois. La duchesse d'Angoulême, pour remplir l'intention de cette princesse, fit transporter son corps, en 1609, et le fit mettre à côté du roi son mari.

CATHERINE DE PORTUGAL, femme de Charles II, roi d'Angleterre, et fille de Jean IV, roi de Portugal, née en 1638, son père étant encore duc de Bragance, fut mariée, en 1661, à Charles II. Elle avait, dit-on, l'âme plus belle que le corps, et elle eut l'estime, mais non le cœur du roi son époux. Pendant le règne de Jacques II, cette princesse jouit de beaucoup de considération; mais en 1688 elle résolut d'aller en Portugal, où elle ne se rendit cependant qu'au commencement de 1693. Elle y fut déclarée régente en 1704 par le roi Pierre son frère, à qui ses infirmités rendaient le repos nécessaire. Catherine fit éclater les grandes qualités qu'elle avait reçues de la nature. Elle continua de faire la guerre à l'Espagne avec beaucoup de vigueur. Sage et prudente dans les conseils, elle sut faire exécuter ce qu'elle avait résolu; et, pendant sa régence, l'armée portugaise reconquit sur les Espagnols plusieurs places importantes. Cette princesse mourut en 1705.

CATHERINE ALEXIOWNA, paysanne, dont le nom était Alfendey, devenue impératrice de Russie, devait le jour à des parens fort pauvres, qui vivaient près de Départ, petite ville de la Livonie. Elle naquit

le 5 avril 1689. Au sortir de l'enfance, elle perdit son père, qui la laissa dans les bras d'une mère infirme; le travail de ses mains ne suffisait pas à leur entretien. Ses traits étaient beaux, sa taille charmante, et elle annonçait de l'esprit. Sa mère lui apprit à lire, mais elle fit assez peu de progrès; et un vieux ministre luthérien lui donna les principes de la religion. A peine avait-elle atteint sa quinzième année qu'elle perdit sa mère. Le bon ministre la reçut chez lui, et la chargea du soin d'élever ses filles. Catherine profita des maîtres de musique et de danse qu'on faisait venir pour elles. La mort de son bienfaiteur, qui survint, la replongea dans une extrême indigence. Son pays étant devenu le théâtre de la guerre entre la Suède et la Russie, elle alla chercher un asile à Mariembourg. Après avoir traversé un pays dévasté par les deux armées, et avoir couru de grands dangers, elle tomba entre les mains de deux soldats suédois, qui sans doute n'auraient pas respecté sa jeunesse et ses charmes, si un bas officier ne fût survenu, qui la leur arracha. Il se trouva que son libérateur était le fils du ministre qui avait eu soin de son enfance. Ce jeune homme, touché de son état, lui donna les secours nécessaires pour achever son voyage, et une lettre pour un habitant de Mariembourg, qui s'appelait Gluck, et qui avait été l'ami de cet officier. Elle fut très-bien reçue; on lui confia l'éducation de deux filles. Elle se comporta si bien dans ce pénible emploi, que le père, étant veuf, lui offrit sa main. Catherine la refusa, pour accepter celle de son libérateur, quoiqu'il eût perdu un bras et qu'il fût couvert de blessures. Le jour même de leur mariage, Mariembourg est assiégée par les Russes: l'époux, qui était de service, est obligé d'aller avec sa troupe repousser l'assaut, et il périt dans cette

action. Marienbourg est enfin emporté d'assaut, et la garnison et les habitans passés au fil de l'épée, ou en proie à la brutalité du vainqueur. On trouva Catherine cachée dans un four : on se contenta de la faire prisonnière de guerre. Sa figure et son esprit la firent bientôt remarquer du général russe Menzikoff; il fut frappé de sa beauté, et la racheta du soldat auquel elle était tombée en partage, pour la placer auprès de sa sœur, où elle fut accueillie avec tous les égards dus à la beauté et à l'infortune. Quelque temps après, Pierre le Grand se trouvant à manger chez ce général, on la fit servir à table. Le czar la distingua bientôt, et fut frappé de ses grâces. Il revint le lendemain chez Menzikoff pour revoir la belle prisonnière; elle répondit avec tant de vivacité à toutes les questions que lui fit ce monarque, qu'il en devint éperdûment amoureux. Le mariage suivit de près cette inclination naissante; il se fit secrètement en 1707, et publiquement en 1712. Elle fut couronnée en 1724, et reçut la couronne et le sceptre des mains de son époux. Le comte de Bassewitz dit dans son histoire de l'empire de Russie : « La czarine avait été non-seulement nécessaire à la gloire de Pierre, mais elle l'était à la conservation de sa vie. Ce prince était malheureusement sujet à des convulsions douloureuses, qu'on croyait être l'effet d'un poison qu'on lui avait donné dans sa jeunesse. Catherine avait trouvé le secret d'apaiser ses douleurs par des soins pénibles et des attentions recherchées, dont elle seule était capable, et se donnait toute entière à la conservation d'une santé aussi précieuse à l'état qu'à elle-même. Aussi le czar, ne pouvant vivre sans elle, la fit compagne de son lit et de son trône. » Après la mort de ce prince en 1725, elle fut déclarée souveraine impératrice de toutes les Russies.

Elle se montra digne de régner, non par sa conduite secrète, qui était peu régulière, mais par son humanité. A son avènement à l'empire, les potences et les roues furent abattues. Elle institua un nouvel ordre de chevalerie, sous le titre de Saint-Alexandre-de-Newski. Pendant un règne de quinze à seize mois, elle suivit les plans de son époux, et soutint avec zèle tous les établissemens qu'il avait formés ou commencés. De fréquens excès de vin de Tokai lui causèrent une hydro-pisie, dont elle mourut le 17 mai 1727. C'était une princesse d'une fermeté au-dessus de son sexe. Elle suivait Pierre dans ses expéditions, et lui rendit de grands services dans la malheureuse affaire du Pruth. Ce fut elle qui conseilla au czar de tenter le visir par des présens, ce qui lui réussit. On ne peut cependant dissimuler qu'elle eut une inclination qui excita la jalousie du czar. Celui qui en fut l'objet était un chambellan, originaire de France, nommé Mœns de La Croix. Le czar Pierre le fit décapiter sous prétexte de quelque crime, et fit planter sa tête sur un pieu, au milieu de la place de Pétersbourg. Pour montrer à son épouse le spectacle du cadavre de son amant, il lui fit traverser cette place dans tous les sens, et la conduisit même au pied de l'échafaud. Catherine eut assez d'adresse ou de fermeté pour retenir ses larmes..... On a soupçonné cette princesse de n'avoir pas été favorable au czarowitz Alexis, que son père fit mourir. Comme aîné et sorti d'un premier mariage, il excluait du trône les enfans de Catherine; c'est peut-être le seul motif qui lui ait attiré ce reproche peu fondé. Elle ne savait point écrire; sa fille Elisabeth signait pour elle; et son ignorance fut cause de quelques abus de pouvoir commis par ceux qui avaient sa confiance.

CATHERINE II ALEXIEWNA, impératrice de Russie, fille du prince d'Anhalt-Zerbst, gouverneur de Stettin, dans la Poméranie prussienne, se nommait dans sa jeunesse Sophie-Auguste d'Anhalt. Elle ne prit le nom d'Alexiewna qu'en embrassant le rit grec, pour épouser son cousin-germain, Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, que l'impératrice Élisabeth avait appelé auprès d'elle, après l'avoir fait élire grand-duc de Russie, et désigné pour son successeur. Catherine, dirigée par une mère ambitieuse, s'attacha à se faire des partisans, et à se créer dans l'état un parti indépendant de celui de son époux. Ayant, avec les grâces de son sexe, un esprit vaste et hardi, le goût des connaissances, l'amour extrême du travail et du plaisir, une ambition profonde, et ne redoutant rien pour arriver à son but, elle ne tarda pas à devenir puissante et redoutée. Vainement des intrigues galantes avec le chambellan Solticoff, le Polonais Poniatowski, Grégoire Orloff, avaient-elles détruit tout accord entre elle et le grand-duc; en vain l'impératrice Élisabeth lui avait elle-même témoigné quelque mécontentement, Catherine s'attacha le peuple par des pratiques de dévotion, les grands par son accueil séduisant, l'armée par ses largesses. A la mort d'Élisabeth, le grand-duc monta sur le trône sous le nom de Pierre III. Elle avait à le redouter. Bientôt une rébellion, couronnée du succès, ôta l'empire à ce prince pour le donner à son épouse. Quelque temps après, la mort subite de ce souverain, privé de sa liberté, fut accuser celle-ci de l'avoir ordonnée; et ce qui sembla justifier à cet égard tous les soupçons, fut l'imprudente promesse faite par l'empereur à la comtesse de Voron-zoff de l'épouser, de répudier Catherine, et d'exclure du trône son fils Paul Pétrowitz. « L'empereur de

Russie, écrivait alors le roi de Prusse, a été détrôné par son épouse; on s'y attendait. Cette princesse a beaucoup d'esprit, et les mêmes inclinations que la défunte Elisabeth. Elle n'a aucune religion, mais elle contrefait la dévote. C'est le second tome de Zénon, de son épouse Adriana, et de Marie de Médicis. » En effet, pour assurer son pouvoir, l'impératrice se montra très-populaire dans les premiers jours. On la vit donner ses mains à baiser à la multitude, mettre pied à terre en apercevant des popes ou prêtres russes rassemblés à l'entrée du palais, et embrasser les principaux d'entre eux. Elle se rendit plusieurs fois au sénat, pour y entendre juger des procès. D'un autre côté, elle donna de l'argent aux soldats, et avança en grade un grand nombre d'officiers supérieurs, en accordant une gratification d'une demi-année de paie à tous les officiers subalternes. Ces moyens apaisèrent les murmures, et firent oublier peu à peu ceux dont elle s'était servie pour régner. Catherine II se fit sacrer à Moscow en 1762, avec la plus grande solennité, dans la chapelle des czars, en présence de l'armée et d'un peuple immense.

Sachant, suivant un historien, quitter les plaisirs pour passer aux travaux les plus sérieux, et s'occuper des soins les plus pénibles du gouvernement, elle assistait aux délibérations du conseil, lisait toutes les dépêches des ambassadeurs; dictait ou minutait de sa main toutes les réponses qu'il fallait leur faire, ne chargeait ses ministres que des détails, et en surveillait encore l'exécution. Bientôt elle fonda des hôpitaux, et fit mettre des vaisseaux sur le chantier. Voyant avec peine que la population de ses états n'était point proportionnée à leur vaste étendue, et que les terres les plus fertiles manquaient de bras, elle publia une déclaration qui invita

tous les étrangers à venir s'établir en Russie, en leur promettant le libre exercice de leur culte, la faculté de quitter leur nouvelle habitation quand ils le voudraient, et d'emporter dans leur patrie les richesses qu'ils auraient acquises. Des Allemands, des Moraves vinrent dès lors augmenter le nombre de ses sujets.

Le premier acte de sa puissance fut de faire reconnaître Biren duc de Courlande, au lieu de Charles de Saxe, fils du roi de Pologne Auguste III. Ce dernier fut forcé de donner l'investiture de cette souveraineté au spoliateur de son fils. La mort de ce roi, en 1763, fournit à l'impératrice l'occasion de déployer tout l'ascendant de sa politique; elle parvint à faire promettre aux cours de Versailles et de Berlin qu'elles ne se mêleraient aucunement de l'élection du nouveau souverain. Dès lors, la diète de Wola fut vaincue, soit par ses insinuations, soit par la terreur de ses armes; et Catherine fit proclamer roi de Pologne son ancien amant Poniatowski, qui prit le nom de Stan las-Auguste. Cette élection favorisait le plan qu'elle conçut alors, de réunir à son empire une partie de ce royaume. Pour l'exécuter, elle fit tracer une ligne de démarcation qui comprenait une grande partie de la Pologne dans ses états, et elle demanda qu'on fixât les limites de la Russie, telles qu'elle venait de les présenter.

Ces vues ambitieuses ne tardèrent pas à inquiéter l'empire turc, pour la sûreté de ses possessions sur la mer Noire. Il leva l'étendard de la guerre avec cinq cent mille hommes en 1769. Ses efforts furent impuissans. Les Russes chassèrent douze mille Tartares de la nouvelle Serbie, et se rendirent maîtres d'Azoph et de Tangarok. D'un côté, Romanzoff gagna les fameuses batailles du Pruth et de Kagoul, où deux cent mille Otto-

mans périrent, et le prince Repnin s'empara d'Ismaïl; de l'autre, les escadres moscovites parurent pour la première fois dans l'archipel grec, firent soulever les îles, et brûlèrent complètement la flotte turque dans la baie de Tschesmé, le 6 juillet 1770. L'impératrice fit célébrer l'éclat de ces triomphes par des fêtes et des monumens. Quelque temps après, Romanzoff ayant enfermé à Schumla l'armée du grand-visir, les Turcs furent forcés de demander la paix. Elle fut signée en 1774. Catherine obtint par le traité les places d'Azoph et de Tangarok, la libre navigation de la mer Noire, et l'indépendance de la Crimée. L'opposition des Turcs n'avait point empêché le démembrement de la Pologne. Il s'opéra par Catherine, le roi de Prusse et l'empereur; et on ne laissa plus à Stanislas qu'une partie de son territoire. Une diète assemblée en 1773 fit cession des droits des Polonais aux trois puissances, et régla entre elles les conditions du partage. Le pays échu à la Russie est le plus vaste, et renferme deux millions d'hommes.

Au milieu de ses conquêtes, l'impératrice songea à obtenir une autre sorte de gloire, à devenir législatrice. Il n'était aucun pays en Europe où les lois fussent plus incertaines, plus embrouillées qu'en Russie. Les tribunaux y jugeaient sans règle, et par conséquent sans équité. Le pouvoir des juges étant arbitraire et sans bornes, ils faisaient, à leur seule volonté, donner la question, ou exilaient en Sibérie. Catherine s'occupa sérieusement de remédier à ces abus. Elle établit dans le ministère de la justice diverses cours ou conseils spéciaux, qui, n'ayant à prononcer chacun que sur un seul genre d'affaires, suivirent dès lors une jurisprudence plus uniforme et plus régulière. Elle augmenta le traitement des magistrats, pour les mettre à l'abri de la su-

bornation, et leur en assura la moitié pour le temps de la vieillesse, où ils ne pourraient plus exercer leur emploi. « Toutes les provinces de la Russie, dit un de ses historiens, et même les nations barbares qui vivent dans les parties les plus reculées de ce vaste empire, eurent ordre d'envoyer des députés à Moscow, pour présenter leurs idées sur les lois qui leur étaient les plus propres. Catherine se rendit elle-même dans cette capitale. L'ouverture des états se fit avec une pompe extraordinaire. C'était un spectacle intéressant et nouveau, de voir les députés de peuples nombreux, si différens par leurs mœurs, leur costume, leur langage, étonnés de se trouver ensemble pour discuter leurs lois, eux qui n'avaient jamais su qu'obéir aux volontés arbitraires d'un maître, que souvent ils ne connaissaient pas. L'impératrice s'était fait ménager, dans la salle, une tribune d'où, sans être aperçue, elle pouvait tout voir et tout entendre. On commença par lire les instructions traduites en langue russe, dont l'original écrit en français, et presque tout entier de la main de Catherine, a été déposé dans la bibliothèque de l'académie de Pétersbourg. Les applaudissemens en interrompirent souvent la lecture. Les seuls députés des Samoyèdes osèrent rester sans marque d'admiration. L'un d'eux prit même la parole, et dit : « Nous sommes simples et justes. Nous faisons tranquillement paître nos rennes. Nous n'avons pas besoin d'un code nouveau ; mais faites pour les Russes, nos voisins, et pour les gouverneurs que vous nous envoyez, des lois qui arrêtent leurs brigandages. » D'autres séances ne furent pas aussi tranquilles. On avait parlé de donner la liberté aux paysans : ceux-ci commençaient à se rassembler ; on craignit des insurrections. Des députés laissèrent entrevoir des idées funestes au

pouvoir absolu ; l'impératrice en frémit, et se hâta de dissoudre les états. Avant leur séparation, ils décernèrent le titre de *Grande* et de *Mère de la patrie* à cette princesse. Celle-ci fit distribuer à chacun des députés une médaille d'or destinée à transmettre à la postérité le motif qui les avait fait rassembler : elle s'empressa d'adresser son nouveau code à la plupart des souverains, et le roi de Prusse répondit au comte Solms : « Sémiramis commanda des armées ; Elisabeth d'Angleterre est comptée au nombre des grands politiques ; Marie-Thérèse d'Autriche a montré beaucoup d'intrépidité à son avènement au trône : mais aucune femme n'avait encore été législatrice. Cette gloire était réservée à l'impératrice de Russie. »

Après ce travail important, Catherine en ordonna un autre non moins utile. Ce fut de faire voyager plusieurs savans dans l'intérieur de ses vastes états, à peine connus, pour en observer la position, les productions, les ressources. Pallas et Falk parcoururent les rives du Wolga, et parvinrent jusqu'à Casan : Gmelin et Guldenstedt visitèrent les bords du Tanais jusqu'au Boristhène, et toutes les contrées qui s'étendent depuis Astracan jusqu'aux frontières de la Perse : Blaumayer fut chargé de vérifier les découvertes déjà faites dans l'archipel du Nord, et d'en tenter de nouvelles : Valchen-Stedz pénétra dans les gorges du Caucase : Billings, assisté de Hall, de Besing, et du fameux mécanicien Edwards, parcourut l'Océan oriental jusques aux côtes du Japon. Pallas, dans son voyage, avait recueilli beaucoup d'objets d'histoire naturelle, qui formaient un cabinet précieux ; l'impératrice en ordonna l'acquisition.

L'académie de Pétersbourg obtint de nouveaux privilèges, et celle des arts reçut un plus grand nombre d'élèves. L'inoculation fut adoptée en Russie ; l'impéra-

trice fut la première à s'y soumettre, et à inviter le grand-duc à l'imiter. Une peste affreuse, qui emporta cent mille habitans à Moscow, et menaçait de ravir le reste, fut arrêtée dans son invasion. A la même époque l'un des plus beaux diamans de l'univers fut acquis par Catherine, d'un Grec qui, après l'avoir apporté d'Ispahan, l'avait déposé à la banque d'Amsterdam. Elle le paya cent mille livres sterling, et assura en outre au vendeur une pension de quatre mille roubles. La fameuse statue de Pierre I^{er} fut inaugurée; elle est du célèbre Etienne Falconnet. Un immense rocher brut, transporté avec les plus grands frais des marais de la Karélie à Pétersbourg, lui servit de piédestal. En même temps, l'impératrice recevait à sa cour le roi de Suède, l'empereur Joseph II, le prince héréditaire de Prusse, le prince Henri, et leur donnait des fêtes superbes; elle accueillait Diderot, et le faisait asseoir à côté d'elle. Des banques publiques étaient ouvertes à Pétersbourg pour les nobles et les marchands; et à Tobolsk, pour donner plus d'activité au commerce de la Sibérie. Catherine n'épargnait rien pour la splendeur de la manufacture d'acier de Toula, dont les ouvrages rivalisent de perfection avec ceux d'Angleterre. Elle favorisait les tanneries, les fabriques de fil d'or et d'argent, les fonderies de caractères d'imprimerie, faisait planter le mûrier dans l'Ukraine, et y naturalisait le ver à soie. Pour bannir l'oisiveté, elle établissait, en 1782, des courtiers, à qui peuvent s'adresser tous les jours, à une heure indiquée, tous ceux qui demandent de l'occupation ou des ouvriers, et une maison de travail à Pétersbourg, pour y renfermer les paresseux et les mendiants valides. Catherine fit plus; elle affranchit de la capitation ceux qui se livreraient au négoce, et les exempta de tirer au sort pour le recrutement de la ma-

rine et de l'armée. Elle calma les Tartares-Baschkirs qui s'étaient révoltés, et menaçaient de quitter son empire, comme avaient fait les Turgouts, qui, pour éviter les vexations des gouverneurs russes, étaient allés se réfugier en Chine. Elle accorda de grands secours pour rétablir la ville de Twer, presque entièrement consumée dans un incendie; elle fonda, en 1778, celle de Cherson, sur les bords du Niéper, au-dessus de l'embouchure du Bogh; on y voyait peu de temps après plus de quarante mille habitans, et il sortait de ses chantiers des vaisseaux marchands et de guerre, qui devinrent l'effroi des Ottomans.

Le commerce dans la mer Caspienne et avec la Perse fut favorisé. Malgré les obstacles du kan Mahmed, les navires russes allèrent échanger leur fer, leur acier, leurs fourrures contre la soie et le coton du Guilan, les tapis de Perse, le schamaï et le lorsas, poissons excellens, et les chiens de mer, dont les Moscovites vendent la peau aux Anglais, et dont ils emploient la graisse à faire du savon. Le commerce avec la Chine ne reçut pas de moindres encouragemens. En 1653, des Sibériens et des Boukares avaient formé des caravanes qui, traversant la Tartarie Chinoise, allaient trafiquer jusqu'à Pékin. Elles y portaient des fourrures, pour recevoir en échange de l'or, des pierreries, du thé, des porcelaines; mais ce négoce avait été interrompu. Catherine le ranima. Elle écrivit à l'empereur de la Chine, qui consentit à faire de la petite ville de Kiachta le rendez-vous des marchands russes et chinois. Pour faciliter cette communication, l'impératrice fit partir pour Pékin plusieurs jeunes gens chargés d'étudier la langue et les usages de la Chine. Les établissemens de la Russie, dans plusieurs îles de l'archipel du Nord, la rapprochaient aussi du Japon;

Catherine conçut le dessein d'ouvrir une branche de commerce avec cet empire, et accueillit un jeune Japonais, jeté par la tempête sur l'île de Cuivre, lequel lui fut amené à Pétersbourg par le docteur Laxmann, et à qui elle donna des maîtres de langues russe et tartare, pour qu'il pût servir d'interprète aux deux nations. D'un autre côté, elle s'empressa de seconder l'empereur, qui désirait la libre navigation de l'Escaut, et de favoriser les voyages faits dans les mers du Nord, pour y tenter le passage aux Indes. Enfin, un immense canal fut commencé par ses ordres, pour ouvrir une communication intérieure aux vastes contrées situées entre la Baltique et la mer Caspienne.

L'instruction de ses sujets ne fut pas moins l'objet des soins de Catherine. Une commission d'enseignement fut établie : non-seulement toutes les villes eurent des maisons d'éducation, mais les campagnes obtinrent des écoles normales sur le plan de celles d'Allemagne ; et celle des cinq cents demoiselles russes, fondée dans le faubourg de Saint-Alexandrie-Newski, reçut un revenu fixe et annuel. La maison des cadets de terre lui dut son extension. Sept cents jeunes Russes y reçoivent tous les principes de l'art militaire, et ne peuvent quitter l'établissement que leur instruction ne soit terminée et complète. Elle dure quinze ans, et chaque élève coûte à l'état 44 10 roubles. Aucun ne peut recevoir le moindre présent de sa famille ; en sorte que la plus parfaite égalité règne entre eux. Catherine établit encore, 1^o une maison pour six cents cadets de la marine, qui font chaque année une campagne sur la mer Baltique, et sont sous la direction spéciale d'un amiral ; 2^o une autre pour quatre cent soixante jeunes Russes destinés au génie ou à l'artillerie ; 3^o une pour deux cents élèves grecs, albanais, italiens

ou moscovites, auxquels on enseigne la plupart des langues étrangères, et qui, après leurs cours, entrent dans le militaire, ou deviennent interprètes au service de Russie; 4^o trois écoles de médecine et de chirurgie, une école pratique d'accouchement, une autre de clinique; 5^o une école des mines, pour soixante élèves instruits aux frais du gouvernement; 6^o une pour l'étude des beaux-arts; 7^o une autre spécialement consacrée à l'art théâtral, dans laquelle on apprend la danse, la musique et la déclamation; 8^o enfin, une école de navigation, où soixante-cinq élèves apprennent l'hydrographie, l'astronomie, l'architecture navale et la langue anglaise. L'impératrice, sachant que les peuples de la Russie-Blanche montraient beaucoup d'attachement pour les jésuites, fonda un séminaire pour cet ordre éteint, et demanda que la cour de Rome le rétablît dans ses états. Elle espérait que tous les jésuites européens viendraient s'y réfugier, et y apporter leurs richesses et leurs lumières. Pour créer le courage et les actions utiles à la patrie, elle institua divers ordres de chevalerie; celui de Saint-George, en faveur des généraux qui, commandant une armée en chef, auraient gagné une bataille; celui de Saint-Wolodimir, pour ceux qui auraient bien servi l'état dans quelque emploi civil.

Au milieu de ces nombreux détails d'un gouvernement immense, Catherine pacifia l'Autriche et la Prusse, qui avaient déjà tiré l'épée pour l'électorat de Bavière. Dans la guerre entre les États-Unis, la France et l'Angleterre, elle conçut et exécuta le plan de mettre les autres états à l'abri des atteintes hostiles, et de faire respecter leurs pavillons par une confédération de la Russie, du Danemarck, de la Suède, de la Prusse, de l'Autriche et du Portugal. On appela cette confédéra-

tion *la Neutralité armée*. Les Hollandais ayant hésité à s'y réunir, l'Angleterre leur déclara la guerre; mais la médiation de l'impératrice la termina.

C'est alors qu'elle voulut exécuter le projet qui depuis long-temps occupait son imagination, de chasser le Turc de l'Europe, et de se faire couronner impératrice d'Orient à Constantinople. Joseph II devait entrer dans son plan; elle le pria de venir en conférer avec elle soit à Mohilow, ville de Lithuanie, où elle arriva le 30 mai 1780, soit à Moscow, où l'empereur fut reçu avec une extrême magnificence. Dans leurs entretiens, l'attaque des Ottomans fut concertée, ainsi que le partage de leurs dépouilles. Catherine commença en 1783 à déposséder Sahim-Ghérai, kan de la Crimée, et à s'emparer de cette longue péninsule, de l'île de Taman et de tout le Kuban. Elle restitua alors à ces contrées leurs anciens noms : la Crimée reprit celui de Tauride; le Kuban, celui de département du Caucase. Trente mille Tartares périrent dans cette conquête; soixante mille Vaporaviens furent enlevés à leur pays, conduits sur les côtes de la mer d'Azoph et de la mer Noire, où cette colonie fournit aujourd'hui des matelots aux escadres russes dans ces mers.

Bientôt la souveraine voulut visiter ces immenses contrées. Elle partit de Pétersbourg le 18 janvier 1787, avec une suite brillante et nombreuse; ses traîneaux allaient la nuit comme le jour. De distance en distance, on avait en ordre d'allumer de grands feux pour marquer son passage. Toutes les maisons où elle s'arrêta furent réparées ou bâties exprès pour la recevoir, et meublées à neuf. A la fin de chaque repas, on faisait don de tout le linge aux propriétaires de ces maisons. Après un mois de route rapide, l'impératrice arriva à

Kieff, où les princes et nobles polonais vinrent l'accueillir. Des rochers gênaient la navigation du Niéper, on les brisa, et le fleuve reçut cinquante galères magnifiquement préparées pour porter Catherine et sa suite. A Kanieff, le roi de Pologne, voyageant sous son ancien nom de Poniatowski, vint à sa rencontre, et se retira satisfait de l'avoir vue, et d'avoir été décoré par elle de l'ordre de Saint-André. Quelques jours après, l'empereur Joseph II la rejoignit à Kaïdek, et l'accompagna dans une grande partie de son voyage. Arrivée à Cherson, Catherine reçut les hommages de ses sujets sur un trône qui coûtait quatorze mille roubles. Là, elle vit lancer à l'eau un vaisseau de soixante-six canons et une frégate de quarante. En parcourant l'enceinte de la ville, on lui fit lire sur une des portes cette inscription : « C'est ici qu'il faut passer pour aller à Byzance. » A Burschiserai, elle logea dans le palais du kan des Tartares, et y jouit du spectacle d'une montagne si prodigieusement illuminée, qu'elle parut toute en feu. Conduite à Pultawa, on lui présenta l'image de la fameuse bataille dont ce lieu avait été le théâtre, entre le czar Pierre Ier et Charles XII, roi de Suède. Lorsqu'on lui fit remarquer la faute que firent les Suédois : « Voilà ponc, s'écria-t-elle, à quoi tiennent les destinées des empires ! Sans cette faute, nous ne serions pas ici. » Au retour de Catherine, la guerre ne tarda pas à être déclarée à la Porte, Potemkin fut mis, en 1787, à la tête de l'armée russe; l'amiral Kruse eut le commandement de la flotte. Le premier combat se donna près d'Oczacow, et les Turcs y furent vaincus; quelques jours après, le prince de Nassau-Siégen attaqua leur flotte dans le Liman, en brûla trois vaisseaux, et en prit plusieurs autres. Tandis que le général Tamara s'emparait de la Géor-

gie, que Cobourg prenait la ville de Choczin, et Potemkin celle d'Oczacow, dont il fit massacrer les nombreux habitans, Kamenskoï brûlait Galatza, la plus commerçante cité de Moldavie, celle de Bender se rendait à discrétion; le prince Galitzin triomphait à Matzin, et Souwaroff, après avoir gagné la bataille de Foksan, donnait l'assaut à la ville d'Ismail, et faisait passer trente mille Turcs au fil de l'épée. En apprenant tant de succès, Catherine conçut l'espoir de réaliser bientôt le projet de porter sous un climat plus heureux le siège de son empire, et dit ironiquement à Witworth, ambassadeur d'Angleterre : « Puisque M. Pitt veut me chasser de Pétersbourg, j'espère qu'il me permettra de me retirer à Constantinople. » Cette espérance fut déçue; la politique des autres cours de l'Europe vint y mettre obstacle, et l'impératrice fut forcée par elles à conclure la paix avec les Turcs, par le traité fait à Yassy en 1792. Les articles fixèrent les limites de la Russie au Niester, confirmèrent les droits des principales villes de la Moldavie et de la Valachie, et assurèrent la tranquillité du département du Caucase. A peine cette paix fut-elle signée, que Catherine, ne pouvant pardonner à la Pologne ni les actes de la diète de 1788, qui avait abrogé la constitution qu'elle avait dictée, ni celle qui avait été établie à Varsovie le 3 mai 1791, lui déclara la guerre, et détermina le partage définitif de son territoire. La diète reçut cette déclaration avec courage, et ordonna les préparatifs de défense; mais les Polonais ne surent jamais réunir leurs forces, et, malgré les talens de Taddée Kosciusko, furent bientôt pressés et subjugués par les armées russes. Les plaines de la Pologne et la capitale elle-même devinrent alors les tristes théâtres du pillage et de la plus sanglante désolation. Aussitôt la Russie et la Prusse parta-

gèrent sans obstacle les restes de l'ancien royaume des Casimirs et des Jagellons. L'impératrice y réunit quelque temps après la Courlande, la Semigale et le cercle de Pilten, qui, par acte du 18 mars 1795, se soumirent à elle. Catherine ne songea dès lors qu'au rétablissement de la monarchie française, et au moyen d'empêcher les principes révolutionnaires de cette contrée de pénétrer dans ses états. L'ambassadeur Ségur eut ordre de quitter Pétersbourg; et elle lui dit, lorsqu'il prit congé d'elle : « Je suis fâchée de votre éloignement; mais je suis aristocrate : car il faut faire son métier. » Catherine défendit jusqu'à l'introduction des marchandises et des vins de France, et joignit à la flotte anglaise douze vaisseaux de ligne de huit frégates. Elle venait de promettre à la coalition une armée de quatre-vingt mille hommes, lorsque le 17 novembre 1796, à dix heures du soir, elle succomba à une violente attaque d'apoplexie. Elle fut inhumée avec la plus grande solennité. Pour cette cérémonie, Paul Ier, son successeur, fit sortir le cercueil de Pierre III de l'église où, depuis trente-cinq ans, il était déposé. On plaça au-dessus la couronne impériale, et il fut mis sur un lit de parade, à côté de celui de l'impératrice, auquel il fut attaché par une guirlande portant cette inscription : *Divisés pendant leur vie, unis à leur mort.* Catherine préférait les écrivains français à ceux de toutes les autres nations. Elle entretenit une correspondance suivie avec Voltaire et d'Alembert, et fit offrir à ce dernier vingt-quatre mille livres de pension, pour venir achever l'Encyclopédie dans ses états, et y surveiller l'éducation du grand-duc. D'Alembert ne voulut point quitter sa patrie. L'impératrice n'en acheta pas moins sa bibliothèque. Instruite que Diderot voulait vendre la sienne, pour en faire la dot d'une fille

unique, elle la fit acquérir, en laissa la jouissance au philosophe, et y réunit un traitement de bibliothécaire. Peu de temps après la mort de Voltaire, elle fit demander ses livres à madame Denis, sa nièce; et lorsqu'elle les eut obtenus, elle écrivit à celle-ci : « Les âmes sensibles ne verront jamais cette bibliothèque sans se souvenir que votre oncle sut inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous ses écrits respirent, même ceux de pur agrément, parce que son âme en était profondément pénétrée. Personne avant lui n'écrivait comme lui : à la race future, il servira d'exemple et d'accueil..... » L'enveloppe portait ces mots : « A madame Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup. » Pour remercier le célèbre chirurgien Morand de l'envoi qu'il lui avait fait de diverses pièces d'anatomie, Catherine lui adressa son portrait avec une riche collection de médailles d'or et d'argent frappées en Russie. Ses maximes favorites étaient celles-ci : « Il faut être constant dans ses projets : il vaut mieux mal faire que changer de résolution : il n'y a que les sots qui soient indécis. » J. Castéra, qui a publié en 1800, à Paris, une histoire de cette impératrice, en 4 v. in-12, où l'élégance du style est réunie à l'intérêt de faits, en a tracé le portrait suivant : « Catherine avait été belle dans sa jeunesse, et conservait dans les derniers temps de sa vie de la grâce et de la majesté. Sa physionomie ne manquait pas d'expression; mais cette expression montrait peu ce qui se passait dans l'âme de Catherine, ou plutôt elle ne lui servait qu'à le mieux déguiser. Les jours de cérémonie, cette princesse réunissait sur sa personne et dans sa cour tout ce que l'élégance européenne peut ajouter d'éclat à la pompe asiatique. Alors ses cheveux et sa robe étaient couverts de pierre-

ries, et sa tête était parée d'une couronne de diamans d'un prix inestimable. » C'est ainsi qu'elle se peint elle-même dans une lettre qu'elle écrivait en 1789 au célèbre médecin Zimmerman : « Si mon siècle m'a craint, il a eu grand tort; je n'ai jamais voulu inspirer de terreur à personne. J'aurais désiré d'être aimée et estimée ce que je vau*x*, rien de plus. J'ai toujours pensé qu'on me calomniait, parce qu'on ne me comprenait pas. Je n'ai jamais haï ni envié personne. Mon désir et mon plaisir auraient été de faire des heureux; mais comme chacun ne saurait l'être que selon son caractère, mes souhaits en ceci ont souvent trouvé des obstacles. Mon ambition assurément n'était pas méchante, mais peut-être ai-je trop entrepris que de croire les hommes susceptibles de devenir raisonnables, justes et heureux. La race humaine en général penche au déraisonnement et à l'injustice. J'ai fait cas de la philosophie, parce que mon âme a toujours été singulièrement républicaine; je conviens que c'est peut-être un singulier contraste que cette trempe d'âme avec le pouvoir illimité de ma place; mais aussi personne en Russie ne dira que j'en ai abusé. J'aime les beaux-arts par pure inclination. Pour mes écrits, je les regarde comme peu de chose; j'ai aimé à faire des essais en différens genres; il me semble que tout ce que j'ai fait est assez médiocre, aussi n'y ai-je attaché aucune importance, passé l'amusement. Pour ma conduite politique, j'ai tâché de suivre les plans qui m'ont paru les plus utiles pour mon pays et les plus supportables aux autres; si j'en avais connu de meilleurs, je les aurais adoptés : l'Europe a eu tort de s'alarmer de mes desseins, auxquels, au contraire, elle ne pouvait que gagner. Si j'ai été payée d'ingratitude, au moins personne ne dira-t-il que j'ai manqué de reconnaissance; souvent je me suis

vengée de mes ennemis en leur faisant du bien, ou en leur pardonnant.» Cette femme extraordinaire eut l'ambition de réunir tous les genres de gloire, et elle ne négligea pas celle d'auteur. On lui doit plusieurs écrits, 1^o *l'Antidote contre l'abbé Chappe*, dont les réflexions, insérées dans son Voyage en Sibérie, lui firent beaucoup de peine. Cet ouvrage fut composé de société avec Schouwalof, et imprimé d'abord à Pétersbourg, 1770, in-8°, ensuite à Amsterdam, 1771 et 1772, en deux vol. petit in-8°; 2^o sa *Correspondance avec Voltaire et d'autres savans*; 3^o *Bibliothèque d'histoire et de morale*. Cette bibliothèque fut publiée pour servir à l'instruction des grands-ducs Alexandre et Constantin ses petits-fils; elle renferme des contes moraux et un assez bon abrégé de l'histoire de Russie; 4^o *Théâtre de l'Ermitage*, 2 vol. in-8°. On y trouve des proverbes traduits de la langue russe, et de petites pièces françaises représentées sur le théâtre de l'Ermitage. Ce sont de simples canevas dramatiques plutôt que des pièces; 5^o *Czarewetz Chlore*, conte moral, traduit en français par Formey, Berlin, 1782, in-8°; 6^o *Instruction de S. M. I. Catherine II* pour la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau code de lois, traduit de l'allemand par Catherine elle-même. Saint-Pétersbourg, 1769, in-8°. Cette édition ne s'est point vendue, elle a été réimprimée en français, latin, allemand et russe, à Pétersbourg, 1770, in-4°. Quiconque veut connaître plus particulièrement Catherine, peut consulter sa Vie par Castéra, les OEuvres posthumes de Rulhières, l'Histoire de l'empire de Russie, traduite de l'anglais de Tooke, 6 vol. in-8°, Paris; 1801; la Vie de Pierre III, etc.

CATHERINE DE BOURBON, princesse de Navarre, duchesse de Bar, fille d'Antoine de Bourbon et de Jeanne

d'Albret, et sœur de Henri IV, naquit à Paris, le 7 février 1558. Son frère, devenu roi de France, la maria, en 1599, avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Elle eut assez de peine à consentir à ce mariage, formé par la politique, car elle avait depuis long-temps une forte inclination pour le comte de Soissons. Aussi, quand on voulut lui persuader que le duc de Bar, prince souverain, était plus digne d'elle, cette princesse répondit par ce calembour : « Oui, mais je n'y trouve pas mon compte. » Elle persista dans le protestantisme, quoique son frère se fût fait catholique. Lorsque les huguenots du Poitou et de la Saintonge envoyèrent à Henri IV, peu de temps après sa conversion, des députés pour lui faire quelques demandes qui intéressaient leur secte : « Adressez-vous à ma sœur, leur dit le roi, car votre état est tombé en quenouille. » Catherine mourut sans enfans, à Nanci, le 13 février 1604. C'était une princesse d'une vertu distinguée, d'un mérite supérieur, et qui, comme Henri IV, avait la répartie vive, juste et prompte. Elle avait eu dans sa cuisine Fouquet de La Varenne, qui, de cuisinier de la sœur était devenu le messager des plaisirs du frère. Il fit en peu de temps une telle fortune auprès de Henri IV, que Catherine lui dit : « Je vois bien que tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère qu'à piquer les miens. » Mademoiselle de La Force a composé sur cette princesse un roman historique dont le fond est vrai. Une de ses aïeules, Catherine de Foix, fut femme de Jean d'Albret, roi de Navarre, auquel Ferdinand enleva ce royaume en 1512. Cette princesse était très-courageuse. Elle disait au roi son mari : « Don Jean, si nous fussions nés, vous Catherine, et moi don Jean, nous n'aurions jamais perdu la Navarre. » Elle mourut la même année que le roi son poux, en 1516.

CATHERINE DE LORRAINE, fille de Charles, duc de Mayenne, et nièce du Balafre, avait épousé, en 1599, Charles de Gonzague, duc de Nevers, et depuis duc de Mantoue. Elle mourut le 8 mars 1618, âgée de trente-trois ans. Henri IV avait tenté vainement de lui inspirer de l'amour. « C'était une princesse de très-grande vertu, dit l'auteur du Grand Alcandre, qui honorait fort la personne du roi, mais qui faisait peu de cas de sa passion. » Henri prit occasion de la cérémonie du baptême des princes ses fils, pour l'arrêter à la cour. Il chercha inutilement les moyens de s'en faire écouter. La duchesse, renfermée dans les bornes du respect, évita constamment tout ce qui eût pu donner prise sur elle; et, dès le lendemain de la cérémonie du baptême, elle partit avec le duc de Nevers, son mari, sans quasi dire adieu, et ne voulut plus revenir à la cour. Elle suivit son mari à son ambassade de Rome. Etant allée saluer la reine à son retour, le roi, qui s'y trouva, pour se venger de son indifférence, dit assez haut « qu'elle était extrêmement changée. » Cette vengeance, si toutefois ce fait est véritable, aurait été un tort de Henri IV. Les rares vertus dont la duchesse de Nevers était douée, sa prudence, qui la faisait admirer dans l'administration de son intérieur, et qui ne se démentit jamais dans les affaires importantes dont elle fut chargée, la rendaient digne, non d'être la maîtresse d'un roi, mais de porter la couronne avec lui.

CATHERINE DE LORRAINE, fille du duc Charles III, née à Nancy en 1573, refusa la main de l'archiduc d'Autriche, qui devint empereur sous le nom de Ferdinand II. Préférant la vie monastique à l'éclat du trône, Catherine se fit religieuse et fut abbesse de Remi-

remont. Elle apporta même de grandes réformes dans la règle que suivait cette maison. Cependant, malgré son amour pour la retraite, son esprit d'humilité ne fut pas tellement profond qu'elle n'eût quelque crainte de perdre ses aises en prononçant son vœu de pauvreté. Les princes ses frères la rassurèrent à cet égard, en lui garantissant, par un acte authentique, « que nonobstant ses vœux, elle jouirait de ses revenus et conserverait son train de princesse. » Elle supprima dans son couvent différens usages, entre autres la cérémonie qui y avait lieu tous les ans le jour des Rameaux, dans laquelle on conduisait en procession un homme monté sur un âne, figurant Jésus-Christ. Catherine éprouva bien des traverses dans sa vie religieuse ; mais elle les surmonta toutes avec une grande fermeté. Elle montra même assez de courage dans un siège de Remiremont, pour aller, à la tête de ses religieuses et des habitans, travailler à réparer une brèche faite par le canon. Elle mourut à Paris, en janvier 1648, âgée de soixante-quinze ans.

CATHERINE DE BADAJOZ, savante espagnole du seizième siècle, possédait très-bien les langues et faisait des vers latins ; elle mourut en 1553, âgée de vingt-sept ans.

CATHERINE (sainte) de Suède, fille de sainte Brigitte, naquit en Suède vers l'an 1330. Elle fut mariée à Egard. En 1348, elle alla trouver sa mère en Italie, et fit avec elle le voyage de Rome et ensuite celui de la Terre-Sainte. Brigitte étant morte à Rome le 23 juillet 1373, sa fille rapporta son corps en Suède, et le déposa dans le monastère de Vasten, où elle se renferma. Ayant été choisie pour supérieure par les religieuses de ce monastère, elle leur donna la règle de Saint-Sauveur, qu'elle avait pratiquée à Rome. Elle retourna en cette

ville en 1375, pour faire canoniser sa mère; et, de retour dans son monastère, elle y mourut le 24 mars 1381. L'Eglise en fait la fête le même jour, quoiqu'elle n'ait point été canonisée.

CATHERINE (sainte) de Bologne, en Italie, où elle naquit le 8 septembre 1413, fut mise de bonne heure auprès de la princesse Marguerite, fille de Nicolas d'Est, marquis de Ferrare; mais elle quitta la cour à l'âge de quatorze ans, et se retira dans une communauté de sœurs de Sainte-Claire, qui fut depuis érigée en monastère sous le nom de *Corps de Christ*. Elle y fit profession en 1432, et quelque temps après elle fut demandée par les habitans de Bologne pour être supérieure du monastère qu'ils voulaient fonder dans leur ville. Elle se rendit à leurs instances, et eut la consolation de voir la maison achevée avant sa mort, qui arriva le 9 mars 1463. On a de Catherine plusieurs écrits, tant en italien qu'en latin, entre autres, le livre des *Sept Armes spirituelles*, et celui des *Révélations*. Elle fut canonisée par le pape Clément VII.

CATHERINE (sainte) surnommée *de Gênes*, parce qu'elle était de cette ville *de Fiesque*, du nom de son père, et *d'Adorne*, à cause de son mari, naquit en 1448, d'une des plus riches et des plus puissantes familles du pays. A treize ans elle voulut se faire religieuse; mais, comme elle était d'un tempérament fort délicat et d'une taille très-petite, on ne crut pas pouvoir l'admettre au noviciat. Ses parens, qui avaient d'autres idées sur son établissement, lui firent épouser un seigneur génois nommé Julien Adorne; qui ne lui rendit pas l'état du mariage bien agréable. Ce ne fut qu'au bout de dix ans de chagrins et de peines, après la

mort de son mari, qu'elle se livra tout entière à la pratique des règles de la piété la plus austère. Elle mourut le 14 septembre 1410. Son corps fut enterré dans l'église du grand hôpital de Gênes, dont elle avait eu l'intendance pendant plusieurs années. On a d'elle deux traités de dévotion; l'un en dialogue entre l'âme, le corps, et notre Seigneur; et l'autre sur le purgatoire.

CATHERINE DE FRANCE, reine d'Angleterre, fille du roi Charles VI et d'Isabeau de Bavière, fut mariée en premières noces à Henri V, roi d'Angleterre, après la mort duquel, en 1422, elle épousa secrètement un gentilhomme anglais nommé Owen Tudor. Elle mourut en 1438.

CATHERINE D'AUTRICHE, reine de Pologne, fille de l'empereur Ferdinand 1^{er} et d'Anne de Hongrie, naquit à Vienne en Autriche, le 11 novembre 1534, et fut mariée à François de Gonzague, duc de Mantoue. Ce prince étant mort en 1550, elle épousa, par dispenses du saint Siège, trois ans après, Sigismond-Auguste, roi de Pologne, lequel, veuf alors de Barbe Radzwil, avait eu pour première femme Elisabeth, sœur de Catherine.

Ce prince, ne pouvant avoir d'enfans de sa troisième femme, non plus que des deux autres; fut vivement sollicité de la répudier; mais, touché de ses vertus, de sa douceur, il rejeta ces conseils pernicious, et vécut toujours avec elle en bonne intelligence. Elle mourut le 24 février 1572, estimée et regrettée des Polonais.

CATHERINE D'AUTRICHE, reine de Portugal, née en 1506, fille de Philippe, archiduc d'Autriche, et de Jeanne, reine de Castille, et sœur de l'empereur Charles-Quint. Dès ses jeunes ans, ses discours annonçaient un jugement solide, que la lecture et la société des

gens de lettres perfectionnèrent dans la suite. En 1525, elle épousa Jean III, roi de Portugal, prince pieux et magnanime, dont elle eut un grand nombre d'enfans, six fils et trois filles. Le roi Jean étant mort en 1557, Catherine gouverna le royaume avec beaucoup de prudence durant la minorité du roi Sébastien, son petit-fils, et gagna l'estime du peuple. Elle mourut à Lisbonne, l'an 1577, âgée de soixante-douze ans.

CATHERINE JAGELLON *ou* DE POLOGNE, reine de Suède, était la dernière des filles de Sigismond I^{er}, roi de Pologne, et de Bonne Sforce, sa seconde femme. Quoique la plus jeune des infantes polonaises, elle fut recherchée en mariage par plusieurs grands princes, entre autres par Basile ou Jean Basilide, grand-duc de Moscovie, et par Jean de Suède, duc de Finlande, fils de Gustave I^{er}, et frère d'Eric XIV, roi de Suède. Elle préféra Jean à tous les autres; mais elle ne fut pas plus tôt arrivée en Suède, qu'elle se vit captive et prisonnière. Le roi Eric, prince vicieux, d'un caractère soupçonneux et jaloux, fit assiéger Jean, son frère, dans son château de Wibourg, où il était avec sa nouvelle épouse, et les contraignit de se rendre à discrétion. Il laissa Jean prisonnier dans le château, et fit offrir à Catherine de la mettre en liberté; mais cette princesse ne voulut jamais se séparer de son mari. Compagne fidèle de sa captivité pendant sept ans, elle le consola de ses disgrâces, et le rendit père de deux filles et d'un fils, qu'elle instruisit dans la religion catholique; car le duc son mari était luthérien. Enfin le jaloux Eric remit son frère en liberté, le fit vice-roi de Suède, et lui donna pour conseiller le célèbre Pontus de la Gardie, qui, de simple soldat français du Languedoc, parvint au commandement des armées, et à la vice-royauté du royaume de

Livonie. Peu de temps après, ce tyran, étant retombé dans ses premiers transports de jalousie, voulut se défaire de ses frères, et sachant que Basile, grand-duc de Moscovie, avait été passionnément amoureux de la princesse sa belle-sœur, il résolut de la lui envoyer; mais ses desseins ayant été heureusement découverts, on l'enferma dans une prison, et le prince Jean fut mis sur le trône en 1568.

Catherine, se voyant reine du royaume du nord, où les principes de Luther avaient fait de plus grands progrès, tâcha d'y rétablir la religion catholique, et fit tous ses efforts pour inspirer ce dessein au roi son mari; mais ce prince craignit de s'exposer à perdre sa couronne par une démarche qui ne serait point approuvée de la plus grande partie de ses sujets, et se contenta de ne point s'opposer au zèle de son épouse. Elle envoya La Gardie à Rome, pour y traiter avec le pape du rétablissement de la foi en Suède; mais les seigneurs, et surtout les ecclésiastiques de ce royaume, ayant pris quelque ombrage de l'absence de La Gardie, le roi fut contraint de le rappeler. Catherine mourut en 1583.

CATHERINE D'AUTRICHE, duchesse de Savoie, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et de l'infortunée Elisabeth ou Isabelle de France, sa troisième femme. Elle fut accordée, en 1584, avec Charles-Emmanuel premier du nom, duc de Savoie, qu'elle épousa l'année suivante à Saragosse. Elle en eut dix enfans, savoir, cinq fils et cinq filles. C'était une princesse, dit un de ses panégyristes; douée d'un jugement admirable, prompt, courageuse et patiente, capable de conduire un grand royaume; modeste d'ailleurs dans la prospérité, charitable envers les pauvres, l'asile et le support des

innocens. Elle mourut à Turin, le 6 novembre 1597, âgée de trente ans.

CATHERINE DE COURTENAI, impératrice titulaire de Constantinople, qui transmet ses droits à Charles de France, comte de Valois, par son mariage avec ce prince, en 1300. Leurs enfans héritèrent de leurs titres. Catherine mourut à Paris en 1308.

CATHERINE DE PORTUGAL, duchesse de Bragançe, fille d'Édouard de Portugal, deuxième de ce nom, épousa Jean de Portugal, deuxième du nom, duc de Bragançe, dont elle eut une heureuse postérité. Cette princesse était douée des plus belles qualités. Elle était savante dans les mathématiques, dans l'étude des langues, et dans divers genres de littérature. En 1580, elle disputa au roi d'Espagne, Philippe II, la couronne de Portugal, dont elle était légitime héritière. Elle mourut en 1582, long-temps après son mari.

CATHERINE, jeune Finlandaise, avait par ses charmes captivé le cœur d'Éric, roi de Suède, qui l'épousa. Ayant appris qu'elle avait eu auparavant des intrigues avec un jeune homme, Éric, dans l'excès de sa rage jalouse, fit précipiter ce jeune homme du haut d'un rocher dans la mer. Nils-Sture, un des ambassadeurs d'Éric, soupçonné d'être aimé de cette même Catherine, devint sa victime; Éric le poignarda de sa propre main. Toute la famille de Nils-Sture, indignée de cet assassinat, se prépare hautement à le venger; mais Éric les prévient: il ordonne à un de ses confidens d'inviter chez lui cette famille à un repas, sous prétexte de prendre les moyens de tirer une prompte vengeance. Ce confident devait feindre une grande haine contre le roi. A peine cette famille fut-elle rassemblée dans le local indiqué, que les satellites du prince investirent la maison et massacrèrent

tout ce qui s'y trouva. Le confident, auteur de ce meurtre, ne put même échapper à cette boucherie : les ordres du roi étaient de le sacrifier avec la famille, afin d'éteindre par sa mort tout soupçon d'être l'auteur de cet affreux complot. Le roi prétexta pour ses excuses que cette réunion tendait à un soulèvement. Denis Beuvré, précepteur de ce barbare, lui ayant reproché cette horrible cruauté, Eric le fit assommer en sa présence, en 1560.

CATHERINE DE BAR, appelée la *mère Mecthilde*, née à Saint-Diez en Lorraine en 1619, établit en 1657 à Rambervilliers, pour les personnes de son sexe, un nouvel ordre monastique qui se répandit rapidement en France. Elle adopta la règle de saint Benoît, avec des modifications développées dans son livre, *le Véritable Esprit des religieuses adoratrices perpétuelles du très-saint sacrement de l'autel*. Le caractère propre de ces religieuses est d'être *victimes*, en réparation des outrages faits à Jésus-Christ dans l'eucharistie ; il est lui-même le *vêtement* de la *victime*.

CATHERINE THÉOS, ancienne cuisinière, avait été, avant la révolution, enfermée pendant six mois à la Bastille pour ses rêveries. Elle avait fait connaissance avec le chartreux don Gerle, ex-membre de l'Assemblée constituante. Cette femme illuminée lui persuade que le moment est arrivé où l'auteur de la fête à l'Être suprême sera le sauveur de la France. Déjà elle a organisé son système, qui était sanctionné indirectement par Robespierre. Sur les instigations de don Gerle, des réunions avaient lieu chez cette vieille folle ; et voici ce qui arriva peu de jours avant la fameuse séance de la Convention nationale où Robespierre dénonça Bourdon de l'Oise, Tallien, etc., séance qui a produit la fameuse journée du 9 thermidor, 27 juillet 1794.

Le député Vadier, membre du comité de sûreté générale, d'abord l'un des plus dévoués à Robespierre, mais peu après la fête à l'Être suprême, ayant eu quelques discussions avec lui, voulait faire avorter ses institutions religieuses et dévoiler plusieurs sectes qu'il protégeait. Il chargea l'un des agens du comité de sûreté générale de s'introduire dans un rassemblement qui avait lieu rue de l'Estrapade chez une vieille femme nommée Catherine Théos, *se disant la mère de Dieu*. Cet agent ayant trompé l'un des initiés, sous prétexte de se faire recevoir, fut introduit dans l'appartement de la mère de Dieu. Arrive une autre femme, que l'on désignait sous le nom d'*éclaireuse*, qui lui dit : « Enfans de Dieu, préparez-vous à chanter la gloire de l'Être suprême. » Don Gerle jouait le rôle de prophète de Dieu. Catherine Théos dit au nouvel élu : « Mon fils, je vous reçois au nombre de mes élus; vous serez immortel, etc. » Il y avait dans le grand salon trois superbes fauteuils; celui du milieu pour la mère de Dieu; à gauche, le fils de Dieu (don Gerle); à droite, le fils de l'Être suprême (Robespierre). Voici le serment prêté par les élus : « Je jure et promets de répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour soutenir et défendre, soit l'arme à la main, soit par tous les genres de mort possibles, la cause et la gloire de l'Être suprême. » Alors l'éclaireuse fit lecture de l'Apocalypse; elle dit : « Les sept sceaux de Dieu sont mis sur l'évangile de la vérité; cinq sont levés; Dieu a promis de se révéler à notre mère, à la levée du sixième. Quand le septième s'élèvera, prenez courage, en quelque lieu que vous soyez, quelque chose que vous voyiez; la terre sera purifiée, tous les mortels périront, mais les élus de la mère de Dieu ne mourront pas; et ceux qui seront frappés d'un accident

quelconque ressusciteront pour ne jamais mourir, etc. » Cette secte était nombreuse, et, malgré sa puissance, Robespierre ne put s'opposer à l'arrestation de la mère de Dieu et de don Gerle. Dès ce moment Robespierre ne parut plus au comité de salut public.

• CATHERINE PARTENAY. *Voy.* PARTENAY.

• CATHERINE. *Voy.* BORÉE.

• CATHERINE SOPHIE DE WURTEMBERG. *Voy.* BONAPARTE, n° VIII.

CAVALIER (Louise), née à Rouen en 1703, d'un procureur au parlement, épousa un gendarme de la garde du roi, nommé Lévêque, et fut distinguée par sa belle figure et les grâces de son esprit. Ses poésies ont de l'agrément. On remarque les pièces intitulées *Augustin, Minet, le Siècle*; elles ont été publiées à Paris en 1737. L'auteur mourut dans cette ville le 18 mai 1745.

CAYLA (Julie-Victoire Talon, comtesse du), née à Paris en 1783, fille de M. Talon, conseiller au parlement de Paris, ensuite qui succéda, en 1789, jusqu'au commencement de 1790, à M. Angrand d'Alleray, dans la charge de lieutenant-civil de Paris. M. Talon, fidèle serviteur de la famille des Bourbons, émigra avec eux; mais il rentra en France sous la puissance consulaire, en l'an IX (1801) de la république. La jeune Julie-Victoire était favorisée des dons de la nature; elle avait en outre beaucoup d'esprit, et avait reçu une brillante éducation. Elle épousa, à Paris, le comte du Cayla.

• Cette dame écrit très-purement et avec élégance, sans être femme de lettres. Au retour de Louis XVIII en France (1814), madame du Cayla allait souvent à la cour, où elle jouissait d'une grande considération et d'un grand crédit; sa conversation plaisait beau-

coup au roi. Il lui dit un jour : « Madame du Cayla, l'on m'a assuré que vous écrivez très-agréablement. — Sire, vous avez bien de la bonté; j'assure Votre Majesté que mon style est très-ordinaire. — Je suis instruit du contraire. Je désire avoir votre opinion sur la lettre d'une femme; la voici, » dit le roi en la lui montrant. Madame du Cayla l'examina, et dit : « Je désirerais, Sire, connaître son nom. » Le roi lui nomma madame de Serre, femme du garde-des-sceaux et très-jolie, qui plaisait au roi. Madame du Cayla dit : « Je ne reconnais nullement le style de cette dame : j'ai plusieurs lettres d'elle. » Le roi l'engagea à les lui apporter pour les comparer. Peu de jours après, madame du Cayla apporta au roi deux lettres, et la comparaison du style ne fut pas favorable à madame Deserre. Alors le prince dit qu'elle avait sûrement quelqu'un pour la diriger. Madame du Cayla avait découvert la personne qui en était chargée, et la nomma au roi. Quel triomphe pour une femme qui veut plaire ! Ce qui fit dire : Madame du Cayla a supplanté une rivale aimable. Elle obtint de la munificence du monarque le superbe château de Saint-Ouen, où il a couché le 2 mai 1814, veille de son entrée dans la capitale. La protection de madame du Cayla a fait la fortune de plusieurs grands fonctionnaires. L'on a dit que le garde-des-sceaux lui devait sa haute dignité.

En 1821, madame du Cayla forma la demande en séparation de corps et d'habitation d'avec son mari. Jugement du tribunal civil de Paris qui admet la séparation; arrêt de la cour royale de Paris qui infirme le jugement et rejette la séparation, attendu que les motifs n'étaient pas suffisans, et qu'il y avait abus de confiance de la part du père du comte du Cayla, en remettant à sa bru une lettre de son fils, dans laquelle il se plaignait de sa femme,

et l'accusait de ne penser qu'à la coquetterie et de négliger les soins domestiques. Madame du Cayla, porteur de cette lettre, fut furieuse contre son mari, et s'en fit un titre ; malgré le grand crédit de cette dame, l'arrêt fut contre elle. Pourvoi en cassation. Elle obtint que l'arrêt de la cour royale fût infirmé ; renvoi à la cour royale de Rouen, qui rendit un arrêt définitif et admit la séparation. Madame du Cayla avait bien quelques griefs contre l'humeur momentanée de son époux. Combien de femmes obtiendraient leur séparation pour les mêmes causes, si elles avaient un aussi grand crédit que celui dont jouissait madame du Cayla sous Louis XVIII !..

M. Talon, père de madame du Cayla, homme de beaucoup d'esprit, est mort fou à Senlis, vers la fin du xviii^e siècle.

CAYLUS (Marthe-Marguerite de Valois, marquise de Villette, comtesse de), célèbre par ses grâces et son petit ouvrage intitulé *Mes souvenirs*, Amsterdam (Genève), 1770, in-8°, publié par les soins de Voltaire, avec une préface et des notes, réimprimé à Paris, 1804, in-12, ensuite avec une Notice sur madame de Caylus, par M. Auger, 1804, in-8°, et 1806, in-18. Etant malade, le célèbre comte de Caylus, son fils, lui conseilla de se distraire de ses maux, en lui disant des anecdotes sur la cour de Louis XIV. Telle fut l'origine des *Souvenirs*, qui n'offrent que des faits isolés, écrits sans aucun ordre de dates. La première édition s'en fit furtivement en Hollande. M. Marin en publia ensuite une autre à Paris, à laquelle il réunit des anecdotes manuscrites du parlement de Dijon. Cet ouvrage a été réimprimé dans la même ville en 1805.

CAZOTTE (Joséphine), fille du respectable Jacques Cazotte, maire de Pierry, département de la Marne,

commissaire-général de la marine, incarcéré à la prison de l'Abbaye à Paris avec sa fille. Quelques jours avant le 2 septembre 1792, mademoiselle Cazotte fut reconnue innocente; mais elle ne voulut pas laisser son père seul et sans secours : elle obtint la faveur de rester avec lui. Arrivèrent les journées effroyables des 2, 3 septembre. La veille, cette vertueuse et courageuse demoiselle, par les charmes de sa figure, la pureté de son âme et la chaleur de ses discours, avait su intéresser en faveur de son père des Marseillais qui étaient entrés dans l'intérieur de l'Abbaye; ce furent eux qui l'aidèrent à sauver ce vieillard : condamné après trente heures de carnage, il allait périr sous les coups d'une horde d'assassins; sa fille se précipite devant lui, pâle, échevelée, et plus belle encore de son désordre et de ses larmes : « Vous n'arriverez à mon père, s'écrie-t-elle, qu'après m'avoir percé le cœur. » Un cri de grâce se fait entendre; cent voix le répètent; les Marseillais ouvrent le passage à mademoiselle Cazotte, qui emmène son père, et vient le déposer dans le sein de sa famille. Mais, hélas! sa joie ne fut pas de longue durée : le 12 septembre vient plonger une seconde fois dans les fers l'infortuné Cazotte. Elle se présente à la Conciergerie avec lui; mais la porte, ouverte pour le père, est refusée à la fille, qui vole à la Commune et chez le ministre de l'intérieur, et, à force de larmes et de supplications, leur arraché la permission de servir son père. Elle passe alors les jours et les nuits à ses côtés, et ne s'éloigne de lui que pour intéresser ses juges en sa faveur, ou pour disposer des moyens de défense. Déjà elle s'était assurée ces mêmes Marseillais auxquels elle fut si redevable dans son premier danger; déjà elle avait rassemblé des femmes, qui lui avaient promis de la se-

conder : elle commençait enfin à espérer, lorsqu'on vint la mettre au secret. Son zèle s'était fait tellement redouter des ennemis de son père, qu'ils n'avaient trouvé que ce moyen pour qu'il ne pût leur échapper une seconde fois. En effet, ils égorgèrent, en 1793, pendant la captivité de sa fille, cet homme, qu'auraient dû faire respecter son grand âge, ses talens, et que le spectacle effrayant de la mort, dans les horreurs de septembre, avait déjà glacé d'effroi. Mademoiselle Cazotte n'apprit une perte si cruelle qu'en devenant libre : on conçoit l'étendue de sa douleur. Elle n'eut d'autre consolation que d'adoucir les chagrins de sa mère.

CÉCILE (sainte) est honorée comme martyre dans l'Eglise latine depuis le ve siècle; mais on ignore ce qui concerne sa vie et sa mort. « Quelques auteurs prétendent, dit Baillet, qu'elle était romaine, née de parens nobles; qu'elle fut mariée malgré la résolution secrète qu'elle avait prise de garder une virginité perpétuelle; qu'elle convertit son époux Valérien dès les premiers jours de ses noces; et enfin, qu'elle souffrit le martyre du temps du pape saint Urbain et de l'empereur Alexandre Sévère. » Fortunat de Poitiers, l'auteur le plus ancien qui en parle, fait entendre qu'elle termina sa vie en Sicile, comme sainte Thècle à Séleucie. L'Eglise célèbre sa fête le 22 novembre. Sainte Cécile, dit-on, réunissait le son des instrumens aux chants qu'elle adressait au Seigneur. C'est pourquoi les musiciens l'ont prise pour patronne.

CÉCILE, princesse de Suède, née en 1540, de Gustave-Ier, était une des plus belles femmes de la Suède. Le comte d'Ostfrise, étant en Suède, fut frappé de la beauté de Cécile, lui déclara sa passion, et en fut accueilli favo-

ramblement. Eric, prince royal, surprit d'Ostfrise chez la princesse à l'entrée de la nuit. Il fut arrêté, et enfermé dans une tour; ce qui donna à cette aventure un grand éclat. La mère du comte et les princes d'Allemagne réclamèrent sa liberté; elle lui fut rendue, à condition qu'il reconnaîtrait par un serment solennel l'innocence de Cécile, qui épousa ensuite Christophe, margrave de Bade-Rademachern; mais elle continua en Allemagne ses intrigues amoureuses. Elle fut renvoyée, et finit ses jours à Bruxelles en 1627, dans un état d'abandon et de détresse.

CÉCILE, duchesse d'Yorck, et mère d'Edouard IV, roi d'Angleterre, morte en 1495. Jamais princesse n'a vu plus de gloire dans sa maison, ni plus de désastres. Elle vit régner quatre de ses descendans; Edouard IV et Richard III, ses deux fils; Edouard V, son petit-fils, et Elisabeth, femme de Henri, sa petite-fille. Mais elle en vit périr un pareil nombre, qui s'égorgèrent les uns les autres. Edouard IV fit mourir son frère le duc de Clarence; Richard fit massacrer ses deux neveux, fils de son frère Edouard, et fut tué lui-même à la bataille de Besworth, que Henri gagna contre lui.

CÉCILIE. Voy. TANAQUILLE.

CEILLIER (madame A.). Les langues française et allemande lui sont également familières. On lui doit *Antonia Wilsen*, traduction du roman de Gustave Schilling, 1820, 2 vol. in-12; *les Voies du sort*, traduction d'Auguste Lafontaine.

CENTLIVRE (Susanne), née dans le comté de Lincoln en 1668, morte en 1723, après avoir été mariée trois fois, fit ses études à Cambridge, déguisée en homme. Elle se retira ensuite à Londres, où elle cultiva

la poésie dramatique. On a d'elle *quinze pièces de théâtre*, dont la moins mauvaise est l'*Amant indécis*. Elle avait encore plus de beauté que d'esprit, et divers seigneurs la protégèrent, entre autres le prince Eugène et le duc d'Aumont, ambassadeur de France. Madame du Bocage a traduit plusieurs morceaux de cette femme auteur; on les trouve dans ses *Mélanges* de différentes pièces de vers et de prose, traduits de l'anglais, Berlin, 1751, 3 vol. in-12.

CÉO ou CIEL (sœur Yolande de), née à Lisbonne en 1603, morte en 1693, religieuse au couvent de la Rose, de l'ordre de Saint-Dominique, a fait honneur au Portugal par ses ouvrages. Dès l'âge de seize ans, elle publia une comédie intitulée *La transformacion por Dios*, qui fut jouée en présence de Philippe III, roi d'Espagne. Son succès encouragea l'auteur; elle a laissé deux volumes in-folio de pièces de théâtre.

CERCHI (Umiliana de), d'une famille noble de Florence, où elle naquit en 1219; elle fut mariée à l'âge de seize ans à un gentilhomme florentin, avec lequel elle ne vécut pas long-temps en bonne intelligence. Jamais caractères ne furent plus opposés. L'un était dur et avare, l'autre tendre et compatissant. La femme donnait non-seulement tout son argent aux pauvres; elle vendait jusqu'à ses hardes et ses meubles pour les soulager. Le mari, au contraire, ne songeait qu'à thésauriser; en sorte que, donnant à la générosité de sa compagne les noms odieux de dissipation et de prodigalité, il la maltraitait souvent, et la faisait passer pour une imbécile. Elle resta veuve, après cinq ans de mariage. Son père, ayant trouvé pour elle plusieurs partis avantageux, la pressa de se remarier; mais n'ayant pu l'y faire consentir, il la dépouilla de sa dot, et ne lui laissa qu'une modique

pension pour son entretien et celui d'une servante. Elle supporta cette disgrâce avec patience, s'enferma dans une tour de la maison, où elle passa le reste de sa vie dans la pratique d'une oraison continuelle. Elle mourut en 1246, âgée de vingt-sept ans.

CERDA (Bernarde Ferreira de la), Portugaise, savante dans la rhétorique, la philosophie et les mathématiques, écrivait avec goût en prose et en vers. On a d'elle un *recueil de poésies*, un volume de *comédies*, et un poème intitulé *Espagna liberata*, etc. Elle vivait au commencement du xvii^e siècle.

CERENVILLE (madame DE) a donné : *Walter de Montbarry, grand-maître des Templiers*, trad. de l'allemand, Paris, 1799, 4 vol. in-12; *le Baron de Fleming, ou la Manie des titres*; trad. libre de l'allemand, Paris, 1803, 3 vol. in-12; *Fleming fils, ou la Manie des systèmes*, trad. de l'allemand, Paris, 3 vol. in-12; *les Aveux d'un prisonnier, ou Anecdotes de Philippe de Souabe*, 1804, 4 vol.

CÉRÉTA (Laura), dame de Brescia, née en 1469, veuve après dix-huit mois de mariage, profita de sa liberté pour se livrer avec ardeur à la philosophie et à la théologie. Elle mourut à la fleur de son âge, et ne vit pas la fin du xv^e siècle. Elle était en relation avec les grands et les savans. On a d'elle soixante-douze *Lettres*, publiées avec sa vie, in-8°, en 1640, par Jacques-Philippe Thomasini.

CERTAIN (mademoiselle) vivait au milieu du xvii^e siècle. On a imprimé en 1665 ses poésies, qui sont médiocres, Paris, 1665. Elle mourut en 1690.

CERVATON (Anne), dame espagnole, fille de Germaine de Foix, qui épousa Ferdinand V, roi d'Aragon, fut la plus belle et la plus spirituelle personne de la

cour de ce monarque. Elle écrivait également bien en vers et en prose, et savait le latin. Frédéric de Tolède, duc d'Albe, l'aima passionnément.

CERVENTE (Claire), dame flamande, peut passer pour un modèle de patience et d'amour conjugal; elle vivait vers la fin du xv^e siècle. Conduite à Bruges, ville de Flandre, elle fut mariée à un homme de quarante ou cinquante ans, nommé Bernard Valdaura, qui, outre le désagrément de son âge, avait encore, dit le P. Hilarion de Coste, « une fâcheuse et honteuse maladie, » dont Claire ne s'aperçut que la première nuit de ses noces. Quoique le mariage ne fût point consommé, cette dame vertueuse, le regardant comme son légitime époux, ne voulut pas s'en séparer. Peu de temps après, il fut attaqué d'une grande maladie, que les médecins jugèrent non-seulement incurable, mais contagieuse; tout le monde l'abandonna, et l'on conseillait fort à sa femme et à sa belle-mère d'en faire autant. Ces généreuses dames, méprisant de pareils avis, s'enfermèrent avec lui durant six semaines : elles le servaient, le pansaient avec courage; et leurs soins furent si heureux que, pour cette fois, elles le tirèrent du dernier danger. Il retomba peu de temps après, et demeura dans cet état l'espace de sept ans. Une affreuse pourriture exhalait de son corps une odeur insupportable. Claire ne témoignait aucun dégoût, et préparait elle-même tous les remèdes; et pour suffire aux dépenses d'une maladie aussi grave, elle alla jusqu'à vendre ou engager ses habits et ce qu'elle avait de plus précieux : enfin, lorsque Bernard mourut, elle témoigna la plus vive douleur.

CESARA, petite-fille de Noé, se retira en Irlande, suivant la tradition de cette île, après le déluge, et en fut la première habitante.

CÉSOINE ou MILONIA CÉSONIA, était fille d'Orphétus et de Vestilia. Elle était veuve avec trois filles, lorsque l'empereur Caïus Caligula la prit pour sa femme, l'an 39 de J.-C., après avoir répudié Lollie Pauline. Elle n'avait ni la beauté ni la sagesse des autres femmes de Caïus. Cependant ce fut celle qui fixa le cœur de ce prince, et à laquelle il s'attacha constamment. Il ne pouvait pas faire un choix plus digne de lui, ni associer à ses crimes une personne qui entrât mieux qu'elle dans son humeur. Effrontée, hardie et altière au dernier point, sa lubricité et sa cruauté allaient de pair avec celle de Caïus, et elle ne contribua pas peu à ces sanglantes exécutions qui remplirent Rome de sang et de larmes sous le règne de ce tyran. Comme on savait que Caligula n'aimait que par caprice, et que son amour finissait aussi brusquement qu'il naissait, on ne douta point que son inclination pour Césonie ne fit place à quelque autre passion, et que ce prince ne se défit d'elle comme de ses autres femmes. Mais il lui fut toujours attaché, et cet amour constant fit juger qu'elle lui avait donné quelque filtre amoureux.

Elle fut tuée par Julius Lupus, auprès du corps de Caligula, qu'on venait d'assassiner, l'an 41 de J.-C. Elle présenta sa gorge nue aux conjurés avec une constance admirable. Sa fille, Julie Drusille, qui n'était encore qu'une enfant, fut aussi massacrée auprès d'elle.

CÉTHURA, seconde femme d'Abraham, que ce patriarche épousa dans un âge très-avancé, et dont il eut six enfans : Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jeshoc et Sué. Abraham donna des présens à tous ses enfans, et les envoya demeurer vers l'Orient, dans l'Arabie déserte, ne voulant pas qu'ils habitassent dans le pays que le Seigneur avait promis à Isaac. On croit que c'est

d'eux que sortirent les Madianites, les Éphéens, les Dédanéens et les Sabéens, dont il est souvent parlé dans l'Écriture.

CÉZELI (Constance de), d'une ancienne et riche famille de Montpellier, femme de Barri de Saint-Aunez, gouverneur pour Henri IV à Leucate, s'est immortalisée par un courage au-dessus de son sexe. Les Espagnols prirent son mari en 1570, comme il allait communiquer un projet au duc de Montmorency, commandant en Languedoc. Ils marchèrent aussitôt avec les ligueurs vers Leucate, persuadés qu'ayant le gouverneur entre leurs mains, cette place ouvrirait tout de suite ses portes. L'intépide Constance rassembla la garnison et les habitants, et se mit à la tête des assiégés, une pique à la main. Les assiégeans furent repoussés partout où ils se présentèrent. Honteux et désespérés de leur mauvais succès, ils envoyèrent dire à cette héroïne que, si elle continuait à se défendre, ils allaient faire pendre son mari. Constance fut attendrie sans être ébranlée. « J'ai des biens considérables, répondit-elle, les yeux baignés de larmes; je les ai offerts, et je les offre encore pour sa rançon; mais je ne rachèterai point par une indigne lâcheté une vie dont il aurait honte de jouir. » Les assiégeans ayant échoué dans une nouvelle attaque, ils eurent la basse cruauté de faire mourir Barri, et levèrent le siège. La garnison voulut user de représailles sur le seigneur de Loupian, ligueur, fait prisonnier. Cette femme, aussi généreuse que vaillante, s'y opposa. Henri IV, pénétré d'admiration, lui envoya le brevet de gouvernante de Leucate, avec la survivance pour son fils.

CHABOT (Jeanne), abbesse du Paraclet, dans le milieu du xvi^e siècle, laissa son abbaye pour professer publiquement la religion protestante; sans néanmoins se

marier, ni abandonner son habit de religieuse. Elle mourut en 1593.

CHAISE (mademoiselle de La). *L'Amour, juge du Matin, du Midi et du Soir, qui disputent d'agrémens*, fable insérée dans le Nouveau choix des pièces de poésie qui parut à La Haye en 1715, est le seul ouvrage que l'on connaisse de cette demoiselle. Cette pièce, de plus de cent cinquante vers, la plupart très-prosaïques et péniblement tournés, ne donne pas une grande idée de son talent poétique. On n'a pu se procurer aucun renseignement sur sa patrie, sa profession et la date de sa naissance ou celle de sa mort.

CHAMPDIVERS (Odette de), fille d'un marchand de chevaux; elle plut à Charles VI, dont l'esprit était déjà affaibli. Comme on cherchait moins à le guérir qu'à l'amuser, parce que sa maladie paraissait incurable, la reine sa femme fut la première à lui procurer cette jeune demoiselle, en qui les agrémens de l'esprit ornaient la beauté. Charles, subjugué par Odette, se laissait conduire par elle, tandis qu'il résistait aux prières de ses domestiques. Un des effets de la triste maladie de ce prince était de refuser de changer de linge. La petite reine, car c'est ainsi qu'on l'appelait, le menaçait de son indifférence ou de sa haine; et dans la crainte de n'en être plus aimé, il faisait ce qu'on exigeait de lui. Odette calmait ses humeurs, et l'arrachait à ses caprices. Les moyens qu'elle employait, dit Saint-Foix, étaient plus naturels que ceux dont on se servit dans la suite. On faisait entrer dans sa chambre dix ou douze hommes bizarrement vêtus et barbouillés de noir, qui le prenaient sans lui rien dire, le déshabillaient et le mettaient au lit: il en avait peur, et n'osant leur résister, il faisait tout ce qu'ils voulaient. Nous ignorons l'année de la mort d'Odette.

CHAMPMESLÉ (Marie DESMARES, femme de Charles Chevillet, sieur de), née à Rouen en 1641, petite-fille d'un président au parlement de Normandie qui avait déshérité son fils pour s'être marié sans son aveu, fut comédienne de province, et débuta au théâtre du Marais à Paris en 1669 avec un grand succès. Elle passa à celui de Bourgogne avec son mari, à la rentrée de Pâques 1670. Elle le suivit en 1679 au théâtre de Guénégaud, et fut conservée à la réunion en 1680. Cette actrice mourut en 1698. Elève de Racine, dont elle fut pendant quelque temps la maîtresse, suivant les mémoires du temps, elle remplissait les premiers rôles tragiques avec un applaudissement général. Racine la forma à la déclamation, en la faisant entrer dans le sens des vers qu'elle avait à réciter, en lui montrant les gestes, et en lui dictant les tons. Elle profita si bien des leçons de son maître, qu'elle effaça toutes ses rivales.

CHAMPROND (madame DE) fit éclater un courage au-dessus de son sexe en 1791. Pendant le siège de Carpentras, sa patrie, attaquée par Jourdan coupe-tête, elle se montrait toujours au poste le plus périlleux, marchait à la tête des habitans, dans plusieurs sorties qui furent faites pour repousser cette horde de cannibales : elle eut la satisfaction de les voir s'éloigner des murs qu'ils voulaient ensanglanter.

CHAMPVALLON (Judith Chabot de la Riville, femme de), l'une des meilleures comédiennes de son temps, principalement pour les rôles *chargés*. Elle débuta à Paris en décembre 1695, par le rôle de *Pauline* dans *Polyeucte*, et fut admise à part entière en 1697. Cette actrice établit les rôles de *madame la Ressource* dans le *Joueur* ; de la *comtesse* dans le *Double veuvage* ; de la *marquise* dans la *Réconciliation normande* ; de

Junon dans Momus fabuliste ; de la présidente dans le Mariage fait et rompu. Après avoir joué sur le Théâtre-Français pendant trente années, elle reçut sa retraite avec la pension de mille livres, en 1722, et mourut en juillet 1742.

CHANCE DOURLENS, femme de beaucoup d'esprit, du dix-septième siècle : elle est mentionnée dans la Pandore de Vertron, dont elle paraît avoir été l'amie. Voici des vers qu'elle lui envoya pour répondre à une lettre dans laquelle il lui mandait que le sujet du prix de l'académie d'Arles était sur les premières conquêtes de Monseigneur, et de la satisfaction du roi d'avoir un fils digne de lui.

Il attaque un pays, aussitôt il le prend ;
 Que de vigueur ! que de courage ;
 Pour louer ce coup éclatant
 Chacun veut faire un long ouvrage,
 Pour moi je dirai simplement :
 Il est fils de Louis le Grand.
 Qu'un autre en dise davantage.

CHANCE DOURLENS, femme Houlier, fille de la précédente, a tenu un rang distingué parmi les femmes qui ont célébré la famille royale. Contemporaine de mademoiselle Certain, madame Houlier est connue par son talent à remplir des bouts rimés, par des vers en l'honneur du duc de Saint-Aignan, et par une pièce en vers, intitulée *Requête du secrétaire des Dames*, présentée à messieurs de l'académie royale d'Arles ; des sonnets pour le roi, madame la dauphine, et pour la princesse de Conti, etc., etc.

CHANDLER (Marie), née à Malmesbury, en 1687, d'une famille peu aisée. Elle fut placée en apprentissage chez un mercier ; mais son goût pour la poésie

l'emporta, et la lecture des meilleurs poètes anglais, à laquelle elle s'attachait avec ardeur, fit découvrir en elle un talent distingué : elle justifia cette opinion par son poème sur le *Bain* et les éloges de Pope. Elle mourut en 1745.

CHANG-CHI, reine de Corée, royaume tributaire de la Chine. De la condition de concubine, elle fut élevée sur le trône; mais son ambition l'en fit déchoir peu de temps après. Le roi, voyant qu'elle mettait le trouble et la division dans sa famille, fit demander, en 1694, à l'empereur de la Chine Kang-Hi la permission de faire rentrer Chang-Chi dans son premier état, et de rétablir la reine Minchi, qu'il avait forcée de céder sa place à sa rivale.

CHANTAL (Jeanne-Françoise-Fremiot de) naquit à Dijon en 1572. Son père, président à mortier, avait refusé la charge de premier président, que Henri IV lui avait offerte. La jeune Frémiot fut mariée à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, l'aîné de cette famille. Son mari ayant été tué par malheur à la chasse, elle fit vœu de ne point se remarier, quoiqu'elle n'eût alors que vingt-huit ans. L'éducation de ses enfans, le soin des pauvres et des malades devinrent ses uniques occupations et ses seuls divertissemens. Ayant connu saint François de Sales en 1604, elle se mit sous sa conduite. Ce prélat ne tarda pas à lui communiquer son projet pour l'établissement de l'ordre de la Visitation. Elle entra dans ses vues, et en jeta les premiers fondemens à Annecy, l'an 1610. Le reste de sa vie fut employé à fonder de nouveaux monastères, et à les édifier par ses vertus et par son zèle. Lorsqu'elle mourut, en 1641, on en comptait quatre-vingt-sept. Il y en eut à la fin du siècle cent cinquante, et environ

six mille six cents religieuses. Elle termina ses jours à Moulins. Dans l'instant même où elle expira, elle fut canonisée par la voix de ses filles et par celle du peuple. Le pape Benoît XIV confirma ce jugement en la béatifiant en 1751, et Clément XII en la canonisant en 1767. On publia ses *Lettres* en 1660, in-4°. Les abbés Marsollier et Cordier ont publié sa vie.

CHANTEROLLE (mademoiselle) a publié : *Aspect philosophique*, Paris, Monory, 1779, in-12. Le désir d'être utile lui a fait offrir au public ses *Réflexions sur les erreurs, les abus et les ridicules de la société*. Le titre de son ouvrage est fastueux, l'exécution en est faible; quelques-unes de ses réflexions sont heureuses, mais le plus souvent elles devraient être intitulées : *Aspects anti-philosophiques*.

CHAPELLE (de la), religieuse, composa l'*Illustre philosophe, ou l'Histoire de sainte Catherine d'Alexandrie*, tragédie dédiée au prieur de la Chapelle, son frère.

CHAPONE (Esther), dame anglaise, célèbre par son esprit, née en 1726 au comté de Northampton, morte en 1801 à Hadley, au comté de Middlesex. Son nom de famille était Mulso. Au nombre de ses premières productions on compte l'*Histoire intéressante de Fidélia*, dans l'*Adventurer*, et une pièce de vers en tête de la traduction d'Epictète de madame Carter. Elle doit sa réputation à ses *Lettres sur la culture de l'esprit, adressées à une jeune personne*, et imprimées en 1775; ouvrage excellent. Madame Chapone a encore donné un volume de *Mélanges*, qui contient des poésies et un essai de morale.

CHARCE (mademoiselle de la), fille du marquis de ce nom, qui vécut dans le cours du dix-septième siècle. On trouve dans les recueils de ce temps quelques traces

de son existence littéraire. Elle était sœur aînée de mademoiselle d'Alérac, qui a aussi composé des petites pièces de vers tout-à-fait oubliées aujourd'hui, malgré l'éloge qu'en a fait l'auteur du Dictionnaire portatif des femmes célèbres, qui dit qu'elle fut, par ses talens pour la poésie, un des ornemens de son siècle.

De Vertron a dit de ces deux sœurs :

Par la prudence et la valeur
 La Charce surpasse Clélie.
 Par l'esprit et par le cœur
 D'Alerac surpasse Télié.

CHARDON (madame), née à Paris, et élevée dans la religion protestante : elle mourut vers 1734. Elle écrivit des Mémoires qui furent publiés sous le titre de *Mémoires de madame C...*, 1755, in-12. Cet ouvrage a de l'intérêt.

CHARILE, jeune fille de Delphes, se présenta au souverain de cette ville, dans une famine, pour en obtenir quelques secours. Celui-ci, importuné de ses prières, la chassa avec outrage : Charile alors se perdit de désespoir. Pour apaiser ses mânes, on institua les fêtes Charilées, qui se célébraient à Delphes tous les neuf ans, et pendant lesquelles le roi distribuait des denrées à tous les assistans.

CHARITÉ. *Voyez* Foi.

CHARITÉ (les filles de la). *Voyez* GRAS-LOUISE.

CHARKE (Charlotte), la plus jeune des filles de Colley Cibber, morte en 1759, avait adopté une tournure tout-à-fait masculine. Mariée très-jeune à un musicien nommé Charke, qui se comporta mal avec elle, elle prit le parti du théâtre. Cette actrice est morte dans

la plus extrême misère, après avoir publié elle-même l'*Histoire de sa vie*.

CHARLOTTE DE SAVOIE, fille de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Chypre, devint reine de France par son mariage avec Louis XI, qui l'épousa en secondes noces. Elle fut sage et vertueuse ; « aussi la lui fallait-il telle, dit Brantôme ; car, étant ombrageux et soupçonneux prince, s'il en fut un, il lui eût bientôt fait passer le pas des autres. Quand il mourut, il commanda à son fils d'aimer et d'honorer fort sa mère, mais non de se gouverner par elle, parce qu'elle était plus bourguignonne que française. » Cette princesse se tenait ordinairement au château d'Amboise, où elle mena une vie retirée, pieuse et bienfaisante.

CHARLOTTE DE BOURBON, reine de Chypre, fille de Jean de Bourbon I^{er}, comte de la Marche, et mariée en 1489 à Jean II, roi de Chypre, fut l'une des plus belles et des plus sages princesses de son temps. Elle donna le jour à Jean, père de la suivante.

CHARLOTTE, reine de Chypre, fille de Jean III, épousa d'abord Jean de Portugal, duc de Coimbre, et en secondes noces Louis, duc de Savoie. Après la mort de son père, elle fut couronnée à Nicosie souveraine des royaumes de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie. Au retour de cette cérémonie, la haquenée qui la portait s'étant câbrée, sa couronne tomba ; ce qui fut regardé comme un funeste présage. En effet, Jacques, bâtard de son père, qui avait embrassé l'état ecclésiastique, mit dans ses intérêts le sultan d'Égypte, et avec son secours il priva Charlotte de ses états. Celle-ci mourut à Rome, de paralysie, en 1487, après avoir fait donation du royaume de Chypre au duc de Savoie son neveu, en présence du pape et de plusieurs cardinaux.

CHARLOTTE DE BRUNSWICK-WOLFFENBUTTEL, née en 1684, épousa en 1711 Alexis Pétrowitz, fils de Pierre le Grand, czar de Russie, qui ne la rendit pas heureuse. On a même prétendu que ce prince lui donnant des sujets de jalousie et de mécontentement, elle se fit passer pour morte; qu'on enterra une bûche qu'on mit dans sa bière; que la comtesse de Konis-marck, qui conduisait cette aventure incroyable, lui fournit le moyen de se sauver avec un de ses domestiques; que ce domestique de la comtesse passa pour son père; qu'après avoir fait un voyage à Paris, elle s'embarqua pour l'Amérique, où elle épousa d'Auban, officier français, qu'elle avait connu à Pétersbourg; qu'étant revenue d'Amérique en France, elle fut reconnue par le maréchal de Saxe, qui découvrit cet étrange secret au roi; que Louis XV, quoique alors en guerre avec la reine de Hongrie, lui écrivit de sa main pour l'instruire de la bizarre destinée de sa tante; que la reine de Hongrie écrivit à la princesse, en la priant de se séparer d'un mari trop au-dessous d'elle, et de venir à Vienne; mais que la princesse était déjà en Amérique; qu'elle y resta jusqu'en 1757, temps auquel son mari mourut; qu'alors elle se retira à Bruxelles, où elle subsistait d'une pension de vingt mille florins que lui faisait la reine de Hongrie. Voltaire, à qui l'histoire de l'aventurière de Bruxelles était connue, nie avec raison que ce fût la princesse Charlotte, qui, quoique sœur de l'impératrice d'Allemagne, épouse de Charles VI, eut un sort très-malheureux. Il prétend que son mariage avec le czarowitz fut très-infortuné. « Alexis, son époux, se livra, dit-il, à toutes les débauches de la jeunesse et à toute la grossièreté des anciennes mœurs. Ces dérèglements l'abrutirent. Sa femme, méprisée, maltraitée;

manquant du nécessaire, privée de toute consolation, languit dans le chagrin, et mourut enfin de douleur le 1^{er} novembre 1715, après avoir accouché d'un fils qui monta sur le trône sous le nom de Pierre II. » L'aventurière qui prenait son nom mourut en janvier 1770 à Vitry près de Paris. Son extrait mortuaire fut imprimé dans le journal de Paris du 15 février 1781; et cet extrait dément entièrement l'histoire ou plutôt la fable de son mariage avec le czarowitz. Elle fut enterrée sous le nom de Dorti-Élizabeth Danielson; ce dernier nom fait soupçonner qu'elle était anglaise.

CHARLOTTE DE BOURBON, comtesse de Nevers, d'Eu et de Rhétel, femme d'un grand mérite, était fille de Jean de Bourbon, comte de Vendôme et d'Isabelle de Beauveau. Charles VIII lui fit épouser, en 1489, Engilbert de Clèves, comte de Nevers, l'un des plus braves de la cour de France. Elle en eut sept enfans, dont quatre moururent fort jeunes; les autres furent élevés sous les yeux de leur digne mère, demeurée veuve en 1506. S'étant retirée dans ses terres, et s'y livrant tout entière à la méditation, après avoir mis ordre à ses affaires, elle embrassa la vie religieuse dans le couvent de Fontevrault, où Renée de Bourbon, sa sœur, était abbesse. Joseph Betussi, italien, dans l'éloge qu'il a fait de cette comtesse, dit que la modestie, la douceur, la candeur, la bonté, la charité et l'humilité ont orné et embelli son âme. Elle soulagea l'indigence, consola les affligés, secourut les malades, et ne fut sévère et rigoureuse que pour elle-même. Elle mourut l'an 1520.

CHARLOTTE (Élisabeth de Bavière), fille de Charles-Louis de Bavière, comte palatin, née à Heidelberg, le 7 mai 1671. Elle épousa Monsieur, frère de Louis XIV, dont il eut le régent; elle devint veuve en 1701. Cette

princesse était respectable par son courage et sa fermeté pour la justice, dit l'abbé de Saint-Pierre. Hautaine seulement avec les grands, elle se fit aimer de tous les autres qui l'approchaient, par son caractère doux, affable, compatissant et libéral; elle gémit sur les excès de son fils et de sa petite-fille la duchesse de Berri. A sa mort, arrivée le 8 décembre 1722, les mécontents, dit Duclos, lui firent une épitaphe très-injurieuse au régent son fils. On a publié sous son nom des lettres, sous le titre de *Fragmens de lettres originales de madame Charlotte-Élisabeth de Bavière, veuve de Monsieur, frère unique de Louis XIV, écrites au duc Antoine Ulric de B.... V..... et à madame la princesse de Galles*, de 1715 à 1720, Paris, 1788, 2 vol. in-12.

CHARLOTTE DES ESSARTS. *Voy. ESSARTS.*

CHARLOTTE DE BEAUNE, l'une des courtisanes de Henri IV. Elle avait remplacé la Grecque d'Agyella; Charlotte, après six mois de faveur, fut supplantée par les demoiselles Tignonville.

CHARLOTTE DE MONTMORENCY. *Voyez MONTMORENCY.*

CHARLTON (mistriss Maria) a publié un roman dont madame de S...y nous a donné la traduction sur la troisième édition; *Rosaura de Viralva, ou l'Homicide*, 1817, 3 vol. in-12.

CHARLY (Louise). *Voy. L'ABBÉ.*

CHARRIÈRE (madame de Saint-Hyacinthe de), née en 1746, fut élevée à La Haye, et passa sa jeunesse à la cour; elle épousa M. de Charrière, gentilhomme vaudois, et suivit son époux dans un village de la principauté de Neuchâtel en Suisse, dans une terre appartenant à son mari, où elle mourut, en 1806, passionnée pour la littérature, mais sans ambition, car plusieurs

de ses ouvrages n'ont jamais paru en français. Dans le nombre de ses romans, nous citerons 1^o *Caliste, ou Lettres écrites de Lausanne*, 1786, in-8^o; 2^o *Mistress Henley; Lettres neufchâtelloises*; 3^o *OEuvres publiées sous le nom de l'abbé de La Tour*, 3 vol. in-8^o, Leipzig, 1798, 4 vol.; 4^o *les Trois femmes*; 5^o *le Toi et Vous; l'Émigré; l'Enfant gâté; Comment le nomme-t-on?* pièces de théâtre. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en allemand.

CHARTRI (Colombe), femme d'un tailleur de la ville de Sens, sous Henri III, se trouva grosse après vingt ans de mariage, et ressentit des douleurs violentes comme pour accoucher. On fit d'inutiles efforts pour la délivrer; et ses douleurs [continuèrent pendant trois ans, au bout desquels, à l'enflure près, il ne lui resta rien de sa grossesse. Elle vécut encore vingt-quatre ans dans cet état; et lorsqu'elle fut morte, on trouva dans son corps une petite fille pétrifiée, ce qui exerça longtemps l'esprit des médecins.

CHASTELET (Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil, marquise du), naquit en 1706, du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs. Son esprit et ses grâces la firent rechercher en mariage par plusieurs seigneurs distingués. Elle épousa le marquis du Chastelet-Lomont, lieutenant-général des armées du roi, d'une famille illustre. Les bons auteurs anciens et modernes lui furent familiers dès sa plus tendre jeunesse. Elle s'appliqua surtout à la lecture des philosophes et des mathématiciens. Son coup d'essai fut une explication de la philosophie de Leibnitz, sous le titre d'*Institutions de physique*, in-8^o, adressée à son fils, son élève dans la géométrie. Les idées du philosophe allemand ne lui ayant paru ensuite que des rêves, elle l'abandonna pour

Newton. Elle traduisit ses Principes, et les commenta. Cet ouvrage, imprimé après sa mort, en 2 vol. in-4^o, revu et corrigé par Clairaut, a paru digne de son auteur et de son censeur. La marquise du Chastelet mourut d'une suite de couches en 1749, au palais de Lunéville. L'étude ne l'éloigna pas du monde. On vit, non sans étonnement, la commentatrice de Newton se livrer à tous les plaisirs, les rechercher même comme une femme ordinaire, et, au sortir d'une table de jeu, aller converser avec des philosophes et les instruire. Elle en avait toujours auprès d'elle, à Paris, à Cirey et à Lunéville. Voltaire fut lié de bonne heure avec elle, d'abord par l'amitié, et bientôt par l'amour. Ils furent inséparables pendant près de vingt années. Cette liaison eut pour Voltaire de grandes douceurs; mais on ignore ce qu'elle coûta à sa tranquillité. Ils se querellèrent très-souvent, et ils se supportaient, parce que l'habitude de vivre ensemble les rendait nécessaires l'un à l'autre. Emilie lui pardonnait ses bruyantes humeurs; de son côté, il se montrait indulgent pour ses caprices et même pour ses infidélités. Les colères de Voltaire étaient des coups de foudre; mais l'orage n'avait rien de durable. On plaisantait madame du Chastelet sur son incapacité en poésie, elle fit ces vers pour la fête de madame de Luxembourg :

Pour vous chanter, aimable Madelon,
 Je n'ai pas besoin de leçon;
 Mais sans faire tort aux apôtres,
 Tous les jours où je vous voi
 Sont des jours de fête pour moi
 Qui me font oublier les autres.

Quand Voltaire arriva, on était à table. Madame du Chastelet lui montra ces vers. « Ils ne sont pas de vous,

lui dit-il. » Madame du Chastelet réplique avec aigreur : la dispute s'anime ; la rage s'empare de tous les deux, et enfin Voltaire prit un couteau, et la menaçant : « Ne me regarde donc point tant, lui dit-il, avec tes yeux louches et hagards. » L'auteur de l'éloge de madame du Chastelet, qui est à la tête de sa traduction des Principes de Newton, n'en prétend pas moins que « les charmes de la poésie la pénétraient, que son oreille était extrêmement sensible à l'harmonie, et qu'elle ne pouvait souffrir des vers médiocres. » Émilie aimait l'étude et la célébrité ; mais ce goût n'était qu'une passion secondaire. Ses deux passions dominantes étaient le jeu et l'amour. La première lui coûta beaucoup d'argent ; et la seconde troubla le repos de Voltaire, en excitant plusieurs fois sa jalousie. (Voy. de plus amples détails dans la Vie de Voltaire, par du Vernet.) Cependant on ne pouvait être aimé plus tendrement. La moindre absence mettait madame du Chastelet au désespoir. « C'est une tête bien complètement tournée, écrivait madame de Tencin au maréchal de Richelieu ; elle me fait grande pitié. » Quoique madame du Chastelet fût liée avec des savans, et fût elle-même très-instruite, elle ne parlait ordinairement de science qu'à ceux avec qui elle croyait pouvoir s'instruire. Elle vécut long-temps dans des sociétés où l'on ignorait ce qu'elle était, et ne prenait pas garde à cette ignorance. Les dames qui jouaient avec elle chez la reine étaient bien éloignées de se douter qu'elles fussent à côté du commentateur de Newton ; on la prenait pour une personne ordinaire. On s'étonnait seulement de la rapidité et de la justesse avec laquelle on la voyait faire les comptes et terminer les différends du jeu. Dès qu'il y avait quelque combinaison à faire, la philosophe ne pouvait plus se cacher. On l'a vue diviser jusqu'à

neuf chiffres par neuf autres, de tête, et sans aucun secours, en présence d'un géomètre étonné, qui ne pouvait la suivre: Née avec une éloquence singulière, cette éloquence ne se déployait que quand elle avait des objets dignes d'elle. Le mot propre, la précision, la justesse et la force étaient le caractère de son style. Cette fermeté sévère et cette trempe vigoureuse de son esprit ne la rendaient pas inaccessible aux beautés de sentiment. Les charmes de la poésie et de l'éloquence, comme on l'a déjà dit, la pénétraient; et son oreille était extrêmement sensible à l'harmonie. Elle savait par cœur les meilleurs vers, et ne pouvait souffrir les médiocres. Elle en faisait elle-même d'agréables. On peut en juger par cette inscription pour les jardins de Cirey :

Du repos, une douce étude;
 Peu de livres, point d'ennuyeux;
 Un ami dans ma solitude,
 Voilà mon sort : il est heureux.

L'étude de sa langue fut une de ses principales occupations. Elle parlait bien et avec feu; mais elle ne rendait pas, comme tant d'autres femmes, sa conversation piquante, en relevant les ridicules de ses rivales en esprit et en beauté. Elle n'avait ni le temps ni la volonté de s'en apercevoir; et quand on lui disait que quelques personnes ne lui avaient pas rendu justice, elle répondait « qu'elle voulait l'ignorer. » Un auteur ayant été enfermé pour avoir écrit contre elle, la marquise du Chastelet prit la plume en sa faveur, et lui procura son élargissement. Elle a laissé un *Traité sur le bonheur*, « le seul peut-être des ouvrages sur cette question, dit Condorcet, qui ait été écrit sans prétention et avec une entière franchise. » Il a été publié avec un *Recueil de*

ses lettres, 1 vol. in-12, Paris. L'éloge de madame du Chastelet, par Voltaire, est à la tête de la *Traduction des Principes de Newton*.

CHASTENAY LENTI (Victorine de) naquit vers 1770, à Essarois, près Châtillon-sur-Seine. Elle a publié *les Mystères d'Udolphe*, par Anne Radcliffe, trad. de l'anglais, Paris, 1785, 4 vol. in-12; *idem*, 6 vol. in-18; *Calendrier de Flore, ou Etudes de fleurs d'après nature*, Paris, 1801, 3 vol. in-8°.

CHATEAUBRIANT (Françoise de Foix, comtesse de). S'il est dangereux d'éclairer les jeunes personnes sur les travers du monde, il l'est souvent davantage de leur laisser tout ignorer. Françoise, fille de Phœbus de Foix, et sœur du fameux comte de Lautrec et du maréchal de Foix, née vers l'an 1495, fut recherchée en mariage, dès l'âge de douze ans, par le comte de Chateaubriant, de la maison de Laval. Ses charmes furent toute sa dot. Ses parens, enchantés de la marier à ce prix, ne lui parlaient que du bonheur d'une femme qui épouse un homme riche. La jeune victime se crut heureuse, parce qu'on lui dit qu'elle devait l'être. Dédommée du sacrifice de ses petites inclinations par le brillant appareil d'une maison et les premières caresses d'un époux, Françoise ne regrettait point sa liberté. Le comte, qui connaissait tout le prix d'un cœur novice, courut se renfermer dans sa terre, résolu de ne jamais exposer ce trésor au grand jour. Mais le bonheur est imparfait quand il ne fait pas de jaloux. Le comte se hasarda d'en parler à quelques-uns de ses amis. Leur curiosité, en augmentant à ses yeux les charmes de son épouse, lui fit reconnaître son imprudence. Il cacha la comtesse avec plus de soin; et de crainte qu'on ne le crût capable de préjugé, c'est-à-dire d'amour pour sa femme, il parut à

la cour avec l'air contraint d'un mari qui ne veut pas qu'on l'appelle jaloux. Comme alors ce n'était point la coutume que les femmes suivissent leurs maris à la cour, la comtesse resta seule et isolée dans sa terre, persuadée que l'absence d'un époux doit bannir toute compagnie ; mais bientôt, dans le sein des plaisirs, elle oubliera jusqu'au nom de son époux.

En 1515, François 1^{er} monta sur le trône. Ce prince, aussi galant que guerrier, voulut attirer les dames à la cour ; « car, disait-il, une cour sans femmes est un printemps sans roses. » Aussitôt on vit les courtisans dresser un état des beautés de la France ; chacun vantait son héroïne : tous se réunirent en faveur de la comtesse de Châteaubriant. Le roi voulut la voir. Le comte, désespéré, dit beaucoup de choses au désavantage de sa femme, entre autres que c'était une belle figure sans esprit, une vraie statue de marbre, qui n'aimait que la solitude et fuyait le monde. Le roi ne le crut pas sur sa parole. Eh ! comment croire un mari ? Les courtisans allèrent plus loin ; et, démêlant aisément le motif de ce discours, ils l'accablèrent de railleries. On lui prouva qu'il était obligé de faire venir sa femme à la cour ; qu'il y allait de son honneur. « Je consens qu'elle y paraisse, disait le pauvre mari, avec l'air le plus indifférent qu'il lui était possible, si je peux venir à bout de l'y déterminer. » Sur-le-champ il prit la poste. Arrivé chez lui, il recommanda à sa femme de ne point venir, quelque chose qu'on lui mandât, et de ne pas s'en rapporter à ce qu'il lui écrirait, à moins qu'il ne donnât un certain signal dont il la fit convenir. Toutes ces précautions ouvrirent les yeux de sa jeune épouse, et piquèrent sa curiosité. Les femmes sont passionnées pour ce qui leur est défendu. La comtesse désira de voir la cour,

pays jusqu'alors inconnu pour elle; et son mari, par son imprudence, lui donna lieu de satisfaire ce désir. De retour à la cour, il dissimula si bien, qu'on commençait à le croire indifférent. La comtesse allait passer pour une sottie femme, lorsqu'il s'avisa de dire à son valet de chambre, en lui montrant une bague, qu'elle avait autant de pouvoir que celle des fées, et que s'il voulait s'en servir, sa femme paraîtrait à l'instant devant lui. Le domestique adroit devina l'énigme, et entrevit aussitôt la route de la fortune. Il découvrit le secret à quelques courtisans, prit la bague de son maître, en fit faire une semblable, qu'il lui remit dans sa poche, et saisit le temps où le comte écrivait à sa femme pour insérer la véritable dans la lettre. Cette lettre était encore une supercherie. On avait obtenu du mari qu'il l'écrirait pour inviter sa femme à une fête. Au signal convenu, la comtesse paraît à la cour. Le comte, surpris de cette trahison, et prévoyant les railleries qui allaient pleuvoir sur sa tête, sortit brusquement de la cour, sans rien dire à la comtesse, et se retira en Bretagne. Sa femme, avec les meilleures volontés du monde pour lui, ne put entendre sans émotion les éloges qui retentissaient autour d'elle. François I^{er} lui fit la cour. Cet hommage fit évanouir en un instant les idées de vertu dont on lui avait fait un devoir; et l'ambition, de concert avec l'amour, acheva sa défaite. Cependant le comte était au désespoir : pour le consoler, on lui fit voir que lui-même l'avait mise dans la nécessité de manquer à la foi promise, en l'abandonnant. « Mon cœur, lui écrivait-elle, n'est pas si rempli que vous ne puissiez toujours y conserver une place. » On lui offrit les premiers emplois, qu'il rejeta. Odet de Lautrec et Lescun, frères de la comtesse, eurent moins de délica-

tesse et plus de crédit. Tous les deux furent maréchaux de France, et s'attirèrent beaucoup d'ennemis; mais la beauté de leur sœur fit pardonner à Lautrec la perte du Milanais, dont il était en partie la cause. Pour réparer cette faute, François I^{er}, en 1525, repassa les Monts, et fut fait prisonnier à la bataille de Pavie. Cette disgrâce exposa la comtesse à toute la haine de Louise de Savoie, mère du roi, ennemie déclarée des favorites. Françoise, dégoûtée de la cour, par les chagrins qu'elle essayait et par l'humeur inconstante qu'elle connaissait à son amant, se réconcilia avec son mari. Le comte, qui nourrissait depuis long-temps l'espoir de la vengeance, parut oublier son ressentiment, pour mieux réussir. Mais à peine sa femme fut-elle en son pouvoir, qu'il la fit enfermer dans une chambre du château, et ne lui donna pour compagnie que sa fille, âgée de sept à huit ans. Cette chambre était tendue de noir, pour présenter sans cesse à ses yeux l'image effrayante de la mort. La petite fille mourut au bout de six mois. Ce fut alors que le comte, ne se voyant arrêté par aucun obstacle, consumma le crime qu'il méditait depuis long-temps. Il entra dans la chambre de sa femme avec six hommes et deux chirurgiens, qui la saignèrent des quatre membres. Le cruel époux voyait couler ce sang avec plaisir, sans être touché des larmes et de la beauté de sa victime. Lorsqu'elle fut expirée, il songea à se dérober à la vengeance du roi, et sortit de la France. Mais une nouvelle passion ayant effacé dans l'esprit de François I^{er} le souvenir de la comtesse, le comte revint à la cour, en faisant donation au connétable de Montmorenci de la terre de Châteaubriant : la beauté du présent fit oublier entièrement l'horreur du crime.

Le P. Daniel prétend que les circonstances de cette mort sont absolument fausses, et que la comtesse mourut tranquillement dans son château, en 1537; d'autre part, Varillas assure qu'il n'a donné cette relation que sur la foi d'un Mémoire tiré des archives de Châteaubriant, par le président Ferrand. Voici ce que dit Châlon dans son Histoire de France : « La prison du roi fut funeste à la comtesse de Châteaubriant. Son mari prit ce temps-là pour lui faire sentir les effets de sa jalousie et de sa vengeance; il la fit mourir en lui faisant ouvrir les veines. » François I^{er} la quitta pour la duchesse d'Étampes; cependant sa figure égalait celle de sa rivale, et elle avait la fierté d'une femme née dans une famille qui ne voyait que les princes du sang au-dessus d'elle. « J'ai vu conter, dit Brantôme, et le tiens de bon lieu, que lorsque le roi François I^{er} eut laissé madame de Châteaubriant, sa maîtresse favorite, pour prendre madame d'Estampes...., que madame la régente avait prinse avec elle pour une de ses filles... madame d'Estampes pria le roi de retirer de madite dame de Châteaubriant tous les plus beaux bijoux qu'il lui avait donnés, non pour le prix et la valeur; car pour lors les pierreries n'avaient pas la vogue qu'elles ont eu depuis, mais pour l'amour des belles devises qui y étaient mises, gravées et empreintes, lesquelles la reine de Navarre, sa sœur, avait faites et composées; car elle y était très-bonne maîtresse. Le roi François lui accorda sa prière, et lui promit qu'il le ferait; ce qu'il fit. Et pour cela, ayant envoyé un gentilhomme vers elle pour les lui demander, elle fit la malade pour le coup, et remit le gentilhomme dans trois jours à venir, et qu'il aurait ce qu'il demandait. Cependant, dans le dépit, elle envoya quérir un orfèvre, et fit fondre tous les bijoux, sans

avoir respect ni acception des belles devises qui y étaient gravées; et après le gentilhomme retourné, elle lui donna tous ses bijoux convertis en lingots. « Allez, dit-elle, porter cela au roi, et dites-lui que, puisqu'il lui a plu de me révoquer ce qu'il m'avait donné si libéralement, je lui rends et lui renvoie en lingots d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes et colloquées en ma pensée, et les y tiens si chères, que je n'ai pu permettre que personne en disposât et jouît, et en eût de plaisir que moi-même. » Quand le roi eut reçu le tout en lingots, et les propos de cette dame, il ne dit autre chose, sinon : « Retournez, et rendez-lui le tout. Ce que j'en faisais n'était pas pour la valeur, car je lui eusse rendu deux fois plus, mais pour l'amour des devises; et puisqu'elle les a ainsi fait perdre, je ne veux pas de l'or, et le lui renvoie. Elle a montré en cela plus de courage et de générosité que je n'eusse pensé provenir d'une femme. »

CHATEAU-REGNAULT (madame), de Versailles, a composé : *Eloge historique d'Anne de Montmorency*, Paris, Moutard, 1783, in-8°. Ce discours obtint l'accessit à l'académie de La Rochelle. Il est tout à la fois ingénieux, éloquent et sublime.

CHATEAUROUX (la duchesse de) a été la troisième courtisane de Louis XV. Voy. MAILLY.

CHATELEAU (madame). A la fédération de Saint-Amans, en août 1790, elle prononça une harangue patriotique, où elle dit : « Jurons et faisons jurer à nos filles de ne jamais accorder leur tendresse qu'à des hommes libres, et vouons à l'infamie, à la laideur, celles qui refuseraient ou enfreindraient ce serment. »

CHAUMOND (madame) a donné avec madame Rozet *l'Heureuse rencontre*, comédie en un acte et en

prose; seule, *l'Amour à Tempé*, pastorale érotique en deux actes et en prose, Paris, 1773, in-8°. Cette production ne fut point reçue favorablement du public; et, il faut l'avouer, le sort de cette pastorale doit être plus heureux à la lecture qu'à la représentation, parce que le défaut d'action s'y fait moins sentir, et qu'on y trouve des récits d'une simplicité aimable et naïve.

CHELIDONIS, maîtresse de Verrès, préteur ou magistrat romain, dont Cicéron rapporte au long les brigandages. Elle eut beaucoup de pouvoir sur son esprit; ceux qui voulaient obtenir quelque grâce du préteur étaient obligés de faire leur cour à sa maîtresse. On lit dans Bayle : « Le beau-père, l'oncle et l'un des tuteurs d'un pupille, le voyant menacé d'un grand procès, s'adressèrent à Marcus Marcellus, autre tuteur du jeune garçon. Marcellus alla prier Verrès de protéger l'innocence du pupille, et n'obtint aucune promesse. Ce fut alors que, toute autre porte étant fermée, on recourut à Chelidonis. On la trouva tout environnée de plaideurs, et il fallut, avant que d'avoir audience, la laisser expédier bien des gens. Enfin on eut son tour; on lui exposa l'affaire; on lui demanda ses bons offices, et on lui promit de l'argent. Elle leur répondit en courtisane : Je vous servirai de tout mon cœur; je lui en parlerai de la bonne sorte. Mais, le lendemain, elle déclara qu'elle n'avait pu le fléchir, et qu'il attendait de ce procès une grosse somme.... Les avocats consultants n'avaient rien à faire; on n'allait plus chez eux, on n'allait que chez Chelidonis : c'était elle qui réglait les jugemens; le préteur cassait ses sentences, et en prononçait de toutes contraires les unes aux autres, selon qu'elle le lui suggérait. »

CHELONIS, fille de Léonidas, roi de Lacédémone,

et femme de Cléombrote aussi roi de Lacédémone, vers l'an 484 avant J. C., se trouva, dit Bayle, dans un embarras fort délicat, dont elle se tira, non pas en habile femme, mais en héroïne de roman. Une faction si redoutable s'éleva dans Lacédémone contre Léonidas en faveur de Cléombrote, que le premier fut contraint de se réfugier dans un asile, et que le dernier fut élevé sur le trône. Chelonis, bien loin de prendre part à la fortune de son mari, se retira dans le même temple que son père. Quelque temps après, on permit à Léonidas de se retirer à Tégée. Chelonis y fut avec lui la compagne inséparable de sa mauvaise fortune. A son tour, Cléombrote eut besoin de la franchise d'un temple. Léonidas fut rappelé, et remonta sur le trône. Alors Chelonis quitta son père, et alla trouver son mari. Ce fut un spectacle très-digne d'admiration que de la voir intercéder pour son mari auprès de son père, très-résolue de partager avec celui-là l'état de la disgrâce, quoiqu'elle n'eût point participé à son bonheur, et de ne point partager avec son père l'état de prospérité, quoiqu'elle eût pris part à son infortune. Léonidas vint trouver à main armée son gendre dans l'asile où il se tenait, et lui reprocha la perte du trône, l'exil et ce qui s'ensuit. Cléombrote n'avait rien à répondre. Sa femme parla pour lui, et le fit d'une manière si forte et si touchante, en protestant même qu'elle mourrait avec son mari, en cas que ses larmes et ses prières fussent inutiles, qu'elle lui sauva la vie et lui obtint la liberté de se retirer où il voudrait. Entre autres choses, elle représenta à son père qu'il faisait l'apologie de son gendre, et qu'elle avait fait, par sa conduite, un manifeste contre son mari. « Si mon mari, disait-elle, avait eu quelques raisons spécieuses de vous ôter la couronne, je les réfutais, je portais

témoignage contre lui, en le quittant pour vous suivre; mais si vous le faites mourir, ne montrerez-vous pas qu'il a été excusable? N'apprendrez-vous pas au monde qu'un royaume est quelque chose de si grand et de si digne de nos vœux, que l'on doit, pour se l'assurer, répandre le sang de son gendre, et ne tenir aucun compte de la vie de ses propres enfans? » Après que Léonidas lui eut accordé la vie et la liberté de Cléombrote, il la pria tendrement de demeurer avec lui; mais elle s'en excusa; et, donnant à tenir à son mari l'un de ses enfans, pendant qu'elle tenait l'autre, elle alla faire ses prières auprès de l'autel; après quoi elle partit avec son mari pour le lieu de leur exil.

CHEMERAUT (Madeleine de). Cette dame, native du Poitou, et parente de la célèbre Catherine des Roches, se fit connaître dans le xvi^e siècle par plusieurs petits ouvrages en prose et en vers. Ses *Sonnets* surtout furent estimés.

CHEMIN (Catherine du), femme du sculpteur Girardon, *peignait les fleurs* avec une grande perfection. L'académie de peinture et de sculpture lui ouvrit ses portes. Elle mourut à Paris en 1698. Son époux consacra à sa mémoire le beau mausolée que l'on voyait dans l'église de Saint-Landry, et ensuite il fut placé au Musée des monumens français. Ce monument de génie et de reconnaissance fut exécuté par Nourisson et Le Lorrain, deux de ses élèves, d'après le modèle de leur maître.

CHEMIN (Adélaïde-Isabelle-Jeanne Vivien Deschampsy), née à Lunéville, le 7 février 1772. On a d'elle *le Malheur des circonstances*, poème; *Origine de la chouannerie, ou Mémoires de Stéphanie de Tress^{***}*, pour servir à l'Histoire de nos guerres civiles; Paris, 1803, 2 vol. in-12; *des Romances* insérées dans le

Chansonnier des Grâces de l'an 1804; un *Ouvrage inédit, Clémence de Sorlière, ou l'Homme sans caractère*, 1809, 3 vol.; le *Courier Russe, ou Mémoires de Cornélie de Justal*, 1807, 2 vol.

CHEMIN. Voyez DUCHEMIN.

CHÉNIER (madame), mère du poète Chénier, est auteur de deux *Lettres sur les danses et sur les enterremens chez les Grecs*. Ces Lettres se trouvent dans le premier volume des *Lettres sur la Grèce*, par Guys.

CHÉRON (Elisabeth-Sophie), femme Le Hay, fille d'un peintre en émail de la ville de Meaux, naquit à Paris en 1648, et eut son père pour maître. A l'âge de quatorze ans, la réputation de cette enfant éclipsait déjà celle de son père. Le Brun la présenta, en 1672, à l'Académie de peinture et de sculpture, qui lui donna le titre d'académicienne. Cette fille illustre se partageait entre la peinture, les langues savantes, la poésie et la musique. Elle a traduit en vers français les psaumes de David; elle a dessiné et gravé en grand beaucoup de pierres antiques, travail où elle excellait. On assure aussi qu'elle les grava à l'eau-forte. Le recueil renferme quarante-une planches in-fol., intitulé *Pierres antiques gravées, tirées des principaux cabinets de France*, sans date ni indication de lieu. Ses tableaux n'étaient pas moins recommandables par un bon goût de dessin, une facilité de pinceau singulière, un beau ton de couleur, et une grande intelligence du clair-obscur. Toutes les manières de peindre lui étaient familières. Elle a excellé dans l'histoire, dans la peinture à l'huile, dans la miniature en émail, dans le portrait, et surtout dans ceux des femmes; le seul qui nous reste de madame Deshoulières est de sa main. On dit qu'elle peignait souvent de mémoire; et donnait aux personnes absentes autant de ressemblance

que si elle les avait eues sous les yeux. Elle aimait surtout à conserver les portraits de ses amis, pour avoir le plaisir, disait-elle, de s'entretenir avec eux, même en leur absence. L'académie des Ricovrati de Padoue l'honora du surnom d'*Erato*, et l'admit dans son sein. Une si grande réunion de talens lui fit accorder une pension par Louis XIV. Elle avait été élevée dans la religion protestante qu'elle abjura. Une femme coquette lui ayant demandé cinq copies de son portrait, un ami de mademoiselle Chéron lui dit : « Eh ! pourquoi tant multiplier?..... — *Quoniam*, répondit-elle, *multiplicatæ sunt iniquitates ejus*. » On a de cette fille célèbre, 1^o *Essai des psaumes et cantiques mis en vers*, enrichi de fig., à Paris, 1693, in-8^o. Les figures sont de Louis Chéron, son frère; 2^o *le Cantique d'Habacuc et le Psaume CIII*, traduits en vers français, et publiés en 1717, in-4^o, par Le Hay, ingénieur du roi, qui avait épousé cette femme d'esprit à soixante-trois ans; celui-ci en avait soixante-cinq; 3^o *les Cerises renversées*, pièce ingénieuse et plaisante, que le célèbre poète Rousseau estimait, et qu'on publia en 1717, avec la *Batrachomyomachie* d'Homère, traduite en vers par Boivin le cadet. Le poème des *Cerises renversées* a été mis en vers latins par Raux, et publié à Paris, en 1797, in-18. Les vers de mademoiselle Chéron ne valent pas ses tableaux; on y trouve pourtant quelques jolis détails; son *Ode sur-le jugement dernier* n'est pas un ouvrage méprisable. Quelques-uns ont attribué cette dernière pièce au père Campistron, jésuite. Cette dame mourut à Paris en 1711.

CHEVREUSE (Marie Rohan Montbason, duchesse de), née en 1600, d'Hercule de Rohan, duc de Montbason, épousa, en 1617, Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France. Après la mort du connétable,

elle se remaria, en 1622, à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, ci-devant prince de Joinville, rival de Henri IV auprès de la marquise de Verneuil, mort en 1657, à soixante-dix-neuf ans. Cette dame fut célèbre par sa beauté, par son esprit et par sa gaité. « Je n'ai jamais vu qu'elle, dit le cardinal de Retz, en qui la vivacité suppléât au jugement. Elle avait des saillies si brillantes, qu'elles paraissaient comme des éclairs, et si sages, qu'elles n'auraient pas été désavouées par les esprits les plus judicieux de son siècle. » Son grand malheur était de laisser dominer sa raison par tous ceux qu'elle aimait. Charles IV, duc de Lorraine, qui fut l'un de ses premiers adorateurs, la jeta dans les intrigues et les affaires. Le duc de Buckingham l'entretint dans ce goût, qu'elle ne perdit point à la cour orageuse de Louis XIII. Son attachement pour la reine Anne d'Autriche lui fit haïr le cardinal de Richelieu, parce qu'elle voyait avec peine la manière dont ce ministre traitait cette princesse. Le cardinal l'en punit par l'exil; elle fut même obligée de sortir de France et de se retirer à Bruxelles, d'où elle entretenait un commerce réglé avec la reine. Quand Anne d'Autriche fut devenue régente, la duchesse de Chevreuse revint triomphante à la cour; mais sa faveur fut de courte durée. Étant entrée dans les intrigues contre le cardinal Mazarin, et se laissant gouverner par le coadjuteur, depuis cardinal de Retz, l'un de ses derniers amis, elle fit beaucoup de fausses démarches. Cependant elle conserva toujours de l'ascendant sur l'esprit de la reine. Ce fut elle qui la porta à consentir à la disgrâce du fameux surintendant Fouquet. Elle mourut en 1679, à soixante-dix-neuf ans. Ce fut par elle que le duché de Chevreuse vint à ses enfans du premier lit. Elle n'eut du second que trois filles, dont deux se firent religieuses, et

la troisième mourut sans alliance. Il ne faut pas la confondre avec sa belle-fille Charlotte-Marie de Lorraine, morte en 1652, à vingt-cinq ans, qui joue un rôle dans les Mémoires du cardinal de Retz.

CHEVRI (N** de), fille d'un président à la chambre des comptes de Paris, vivait à la fin du XVII^e siècle. Devenue religieuse de Saint-Pierre, à Lyon, elle se fit quelque réputation par ses vers. On connaît d'elle un *Poème à Louis XIV*, sur ce qu'on ne pouvait lui donner de nom qui répondît à sa grandeur. On le trouve dans le recueil qui a pour titre *la Nouvelle Pandore*. C'était le ton à la mode, où les muses françaises consacraient leurs talens à la flatterie.

CHINOISES (les). Nous ne craignons point de les mettre au rang des femmes courageuses, bien qu'elles ne soient, comme ailleurs, que de tristes victimes de l'usage. On sait que, de tous les agrémens, celui qu'elles estiment le plus est la petitesse de leurs pieds. Pour leur procurer cet agrément, on a grand soin, dès qu'elles sont nées, de leur lier si étroitement les pieds, qu'ils ne peuvent plus croître, et que les jambes en deviennent enflées et grosses du haut en bas. Aussi se ressentent-elles toute leur vie de cette gêne : leur démarche est lente, mal assurée, et l'on peut dire qu'elles se traînent plutôt qu'elles ne marchent. Elles n'appuient que sur le talon, leurs souliers étant faits de façon que la semelle ne porte jamais à terre : on dirait qu'elles marchent sur des échasses; ce qui n'est pas moins incommode pour elles que désagréable aux yeux des Européens. Cependant telle est la force de l'usage que non-seulement elles souffrent volontiers cette incommodité, mais encore qu'elles l'augmentent, et se rendent les pieds le plus petits qu'il leur est possible, pour avoir le plaisir de les montrer, quand

elles marchent, au petit nombre de domestiques et de personnes qui entrent dans leurs appartemens; car il est très-rare qu'elles sortent, et il n'y a guère que les femmes qui les servent qui les voient. Leurs appartemens sont d'ordinaire dans l'endroit le plus retiré de la maison; néanmoins, la vanité naturelle à leur sexe les porte à passer plusieurs heures le matin à se parer et à s'ajuster.

CHOIN (Marie-Emilie Joly de), d'une famille noble originaire de Savoie, et qui habitait la Bresse, fut placée auprès de la comtesse de Conti vers la fin du xvii^e siècle. Le Dauphin, qui eut occasion de la voir, en devint, dit-on, amoureux. Sa figure n'était pas régulière; mais elle avait de beaux yeux, des agrémens dans l'esprit, de la dignité dans les manières, et de la douceur dans le caractère. On prétend qu'elle ne souffrit les assiduités du Dauphin qu'après l'avoir épousé secrètement, comme Louis XIV, son père, avait épousé madame de Maintenon. Depuis cette union, le prince réforma ses mœurs, et réprima son penchant à la prodigalité. Le roi, très-satisfait de ce changement, voulut que les ordonnances de son fils fussent acquittées au trésor royal comme les siennes. Mademoiselle de Choin, contente de sa propre estime, dédaigna d'avoir un rang et n'aspira point à la fortune. Le Dauphin, à la veille d'un départ pour l'armée, lui ayant fait lire un testament par lequel il lui assurait de grands revenus, elle le déchira en disant : « Tant que je vous conserverai, je ne puis manquer de rien, et si j'avais le malheur de vous perdre, mille écus de rente me suffiraient. » Après la mort du Dauphin, en 1711, elle se retira à Paris, dans une maison qu'avait habitée madame de La Fayette. Elle y vécut dans une espèce d'obscurité, avec un petit nombre d'amis qui lui restèrent. Elle ne sortait de sa retraite que pour faire de

bonnes œuvres, et mourut en 1744 : Duclos dit en 1730. Nous rapportons en partie son histoire d'après La Beaumelle; mais nous ne cacherons point que l'auteur du Siècle de Louis XIV dit qu'il n'y a pas la moindre preuve que Monseigneur ait épousé mademoiselle de Choin. « Il faudrait, ajoute-t-il avec plus d'humeur que de raison, être non-seulement contemporain, mais muni de preuves, pour avancer de telles anecdotes. Renouveler ainsi, au bout de soixante ans, des bruits populaires si vagues, si peu vraisemblables, si décriés, ce n'est point écrire l'histoire; c'est compiler au hasard des scandales. » Résoudra qui voudra, ou qui pourra, ce problème historique. Duclos semble l'avoir résolu dans ses Mémoires, en donnant de fortes présomptions de la réalité du mariage de mademoiselle de Choin. « Son commerce avec le Dauphin, dit-il, fut long-temps caché, sans être moins connu. Ce prince partageait ses séjours entre la cour du roi son père et le château de Meudon. Quand il devait y venir, mademoiselle de Choin s'y rendait de Paris dans un carrosse de louage, et en revenait de même, lorsque son amant retournait à Versailles. Malgré cette conduite simple d'une maîtresse obscure, tout semblait prouver un mariage secret. Le roi, dévot comme il était, et qui d'abord avait témoigné du mécontentement, finit par offrir à son fils de voir ouvertement mademoiselle de Choin, et même de lui donner un appartement à Versailles; mais elle refusa constamment, et persista dans le genre de vie qu'elle s'était prescrit. Au surplus, elle paraissait à Meudon tout ce que madame de Maintenon était à Versailles, gardant son fauteuil devant le duc et la duchesse de Bourgogne, et le duc de Berri, qui venaient souvent la voir; les nommant familièrement le duc, la duchesse, sans addition de *monsieur* ni de *ma-*

dame, en parlant d'eux et devant eux. Le duc de Bourgogne était le seul pour qui elle employât le mot de *monsieur*, parce que son maintien sérieux n'inspirait pas la familiarité, au lieu que la duchesse de Bourgogne faisait à mademoiselle de Choin les mêmes petites caresses qu'à madame de Maintenon. La favorite de Meudon avait donc tout l'extérieur, l'air et le ton d'une belle-mère; et comme elle n'avait le caractère insolent avec personne, il était naturel d'en conclure la réalité d'un mariage avec le Dauphin..... »

CHOISEUL-MEUSE (madame la comtesse DE) est auteur des *Nouvelles contemporaines*, des *Récréations morales et amusantes*, d'*Aline et d'Ermançe*, 1810, 3 vol. in-12; des *Amans de Charenton*, 1818, 4 vol.; d'*Amour et Gloire*, ou *Aventures galantes et militaires* du chevalier de C***, 1817, 4 vol.; de *Cécile*, ou *l'Elève de la pitié*, 1816, 2 vol.; de *Coralie*, ou *le Danger de se fier à soi-même*, 1816, 2 vol. in-18; d'*Elvire*, ou *la Femme innocente et perdue*, 1809, 2 vol.; de *la Famille allemande*, ou *la Destinée*, 1815, 2 vol. in-12; d'*Oréna*, ou *l'Assassin du Nord*, 1821, 4 vol. in-12; de *Paola*, 1813, 4 vol.; du *Remords*, 3 vol.; d'*Eugénie*, ou *N'est pas femme de bien qui veut*, 1813, 4 vol.; d'*Entre chien et loup*, 1809, 2 vol., etc.

CHRISTINE (sainte), vierge, souffrit le martyre sous le règne de Dioclétien. L'Eglise en célèbre la fête le 24 juillet. Ce qu'on rapporte de cette sainte n'est pas regardé comme très-avéré par les bons critiques. Des légendaires la font fille d'Urbain, gouverneur d'une ville de Toscane, et cruel persécuteur des chrétiens. Ils disent que Christine brisa les idoles d'or et d'argent de son père; que ce père cruel la fit déchirer à coups de fouet et arroser d'huile bouillante; qu'ensuite on la jeta dans un lac, mais qu'un ange la reconduisit au rivage,

et qu'Urbain en conçut tant de chagrin, qu'on le trouva étouffé dans son lit; qu'un autre gouverneur, l'ayant fait tourmenter, fut frappé de mort; qu'enfin elle fut percée de flèches, et termina ainsi son martyre. Quelles que soient les autorités qui rapportent ces faits, quelque ancien que soit dans l'église le culte de cette sainte, il est bien impossible de ne pas regarder les uns comme fabuleux, et l'autre comme fondé sur une base imaginaire.

CHRISTINE, reine de Suède, née le 18 décembre 1626, de Marie-Eléonore de Brandebourg et de Gustave-Adolphe, succéda à son père, mort en 1532 au milieu de ses victoires. La pénétration de son esprit et son courage éclatèrent dès son enfance. Gustave, espérant beaucoup de la jeune princesse, s'était plu à la mener avec lui dans ses voyages. Il la conduisit à Colmar; elle n'avait pas encore deux ans. Le gouverneur demanda si on tirerait le canon, et si on ne craignait pas que le bruit n'épouvantât l'enfant. Gustave hésita d'abord sur la réponse; mais, après un moment de silence: «Tirez, dit-il, elle est fille d'un soldat, il faut qu'elle s'y accoutume.» L'enfant, loin de s'effrayer, riait, battait des mains, et semblait demander qu'on redoublât. Cette intrépidité plut à Gustave, qui depuis faisant la revue de ses troupes devant elle, et voyant le plaisir qu'elle prenait à ce spectacle militaire: «Allez, dit-il, laissez-moi faire; je vous mènerai un jour en des lieux où vous aurez contentement.» Il mourut trop tôt pour lui tenir parole, et Christine, qui regretta toute sa vie de ne s'être pas trouvée à la tête d'une armée, et de n'avoir pas vu une bataille, regretta encore plus de n'avoir pas fait l'apprentissage de la guerre sous un tel maître. Rien n'échappa à l'activité de son esprit. Elle apprit huit langues, et lut dans l'original Thucydide et

Polybe, dans un âge où les autres enfans lisent à peine des traductions. Grotius, Bochart, Descartes et plusieurs autres savans furent appelés à sa cour, et l'admirèrent. Christine, devenue majeure, gouverna avec sagesse, affermit la paix dans son royaume. Comme elle ne se mariait point, les états lui firent à ce sujet de vives représentations; elle s'en débarrassa un jour en leur disant : « J'aime mieux vous désigner un bon prince et un successeur capable de tenir avec gloire les rênes du gouvernement. Ne me forcez donc point de me marier; il pourrait aussi facilement naître de moi un Néron qu'un Auguste. » Elle ne parlait du mariage qu'avec mépris. Elle détestait son sexe, et disait qu'elle aimait les hommes, non parce qu'ils sont hommes, mais parce qu'ils ne sont point femmes. Elle ne pouvait pardonner au pape Innocent XI de l'avoir appelée dona, et cette qualification la mortifiait plus que la suppression de la pension de 12,000 écus que la chambre apostolique lui avait payée. Une des grandes affaires qui occupèrent Christine sur le trône fut la paix de Westphalie, terminée au mois d'octobre 1648. Salvius, son second plénipotentiaire au congrès, et son chancelier particulier, contribua beaucoup à la conclusion de cette importante affaire. La reine le récompensa en l'élevant au rang de sénateur; rang toujours déféré en Suède à la naissance, et qu'elle crut pouvoir conférer au mérite. « Quand il est question, dit-elle au sénat, de bons avis et de sages conseils, on ne demande pas les seize quartiers, mais ce qu'il faut faire. Il ne manque à Salvius que d'être d'une grande maison, et il peut compter pour un avantage qu'on n'ait point d'autre reproche à lui faire. Il m'importe d'avoir des gens capables... » L'amour des lettres et la liberté lui inspirèrent le dessein, dès l'âge

de vingt ans, d'abandonner un peuple qui ne savait que combattre, et d'abdiquer la couronne. Elle laissa mûrir ce dessein pendant sept années. Enfin, après avoir présidé par ses ambassadeurs aux traités de Westphalie qui pacifièrent l'Allemagne, elle descendit du trône pour y faire monter Charles-Gustave, son cousin-germain, le 16 juin 1654. Le dégoût des affaires, les embarras de la royauté, quelques sujets de mécontentement, contribuèrent autant à ce sacrifice que sa philosophie et son penchant pour les arts. Christine quitta la Suède peu de jours après son abdication, et fit frapper une médaille, dont la légende était « que le Parnasse vaut mieux que le trône. » Travestie en homme, elle traversa le Danemarck et l'Allemagne, se rendit à Bruxelles, y embrassa la religion catholique, et de là passa à Inspruck, où elle abjura solennellement le luthéranisme. Le soir même on lui donna la comédie; ce qui fit dire aux protestans, qui ne croyaient pas ce changement de religion sincère : « Il est bien juste que les catholiques lui donnent le soir la comédie, puisqu'elle la leur a donnée le matin. » Elle écrivit sur un manuscrit, où l'on mettait en doute la sincérité de sa conversion : *Chi lo sa non scrive, chi lo scrive non lo sa*. Passant par je ne sais plus quelle ville de France, elle fut haranguée par un consul qui était de la religion calviniste; elle l'écouta avec attention et plaisir. « Mais, monsieur, lui dit-elle, vous n'avez point parlé de mon abdication, ni de ma conversion à la foi catholique. — Madame, lui répliqua-t-il, j'ai entrepris de faire votre éloge, et non pas votre histoire. » Dans une conversation qu'elle eut avec Burdêt, elle lui dit : « Il faut bien que l'Eglise soit dirigée par le Saint-Esprit; car, depuis que je suis à Rome, j'ai vu quatre papes qui n'avaient pas le sens

commun. » On peut se rappeler ici que c'est cette même princesse qui avait pris pour devise : *Fata viam inveniunt* ; « les destins dirigeront ma route. » Indifférente pour toutes les religions, elle n'en changea, dit-on, que pour jouir avec plus de liberté, en Italie, des chefs-d'œuvre que ce pays renferme. Les jésuites de Louvain lui promettant une place auprès de sainte Brigitte de Suède, elle leur répondit : « J'aime bien mieux qu'on me place parmi les sages. » Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en passant à Vienne en Dauphiné, Boissac fut très-mal reçu d'elle, pour lui avoir fait, au lieu de harangue, un discours sur les jugemens de Dieu et le mépris du monde. La cour de France lui rendit de grands honneurs. La plupart des femmes et les courtisans n'observèrent pas dans cette princesse le génie qui brillait en elle, et n'y virent qu'une femme habillée en homme, qui dansait mal, brusquait les flatteurs, dédaignait les coiffures et les modes. Des hommes moins frivoles, en rendant justice à ses talens et à sa philosophie, détestèrent l'assassinat de Monaldeschi, son grand écuyer, et son amant selon quelques-uns. On sait qu'elle le fit poignarder presque en sa présence, à Fontainebleau, dans la galerie des cerfs, le 10 novembre 1657. Les jurisconsultes qui ont compilé des passages pour justifier cet attentat d'une Suédoise jadis reine méritaient d'être ou ses bourreaux ou ses victimes. L'horreur générale qu'inspira ce meurtre la dégoûta de la France. Elle voulut passer en Angleterre, mais Cromwel n'ayant pas approuvé ce voyage, elle repartit bientôt pour Rome. Christine s'y livra à son goût pour les arts et pour les sciences, principalement pour la chimie, les médailles et les statues. Alexandre VII était alors sur la chaire de Saint-Pierre. Christine, ayant eu quelques sujets de mé-

contentement sous son pontificat, pensa à retourner en Suède en 1660, après la mort du roi Charles-Gustave. Les états n'étaient point disposés à lui redonner une couronne qu'elle avait abdiquée. Elle revint à Rome pour la troisième fois, continua son commerce avec les savans étrangers qu'attire cette patrie des arts, et fut généreuse envers Felicaïa. En 1685, année de la révocation de l'édit de Nantes, elle écrivit au chevalier de Terson, ambassadeur de France en Suède, une lettre sur cet édit. Elle y disait que « les gens de guerre étaient d'étranges apôtres, et comparait la France à un malade à qui l'on coupe un bras pour extirper un mal que la patience et la douceur auraient guéri. » Elle déplorait le sort des calvinistes avec un air de franchise qui fit dire à Bayle que cette lettre (qu'il inséra dans son Journal) était un reste de protestantisme. C'était plutôt un premier mouvement de compassion pour les proscrits, ou un reste d'animosité contre la France. Le prince de Condé finit sa carrière l'année d'après. Christine, qui l'avait toujours admiré, écrivit à mademoiselle de Scudéri pour l'engager à célébrer ce héros. « La mort, disait-elle dans sa lettre, qui s'approche et ne manque jamais son moment, ne m'inquiète pas ; je l'attends sans la défier ni la craindre. » Elle mourut trois ans après, le 19 avril 1689. Elle ordonna qu'on ne mettrait sur son tombeau que ces mots : *D. O. M. Vixit CHRISTINA, ann. LXXII.* « Les inégalités de sa conduite, de son humeur et de ses goûts, dit d'Alembert ; le peu de décence qu'elle mit dans ses actions ; le peu d'avantage qu'elle tira de ses connaissances et de son esprit pour rendre les hommes heureux ; sa fierté souvent déplacée ; ses discours équivoques sur la religion qu'elle avait quittée, et sur celle qu'elle avait embrassée ; enfin, la vie pour ainsi dire err

rante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimaient pas, tout cela justifie plus qu'elle ne l'a cru la brièveté de son épitaphe. » Son mécontentement s'annonce presque toujours dans ses lettres par la menace de la mort. Dans l'affaire des franchises, dont elle soutint les injustes droits avec beaucoup de hauteur, elle écrivait aux officiers du pape : « Je vous donne ma parole, que ceux que vous avez condamnés à mort vivront, s'il plaît à Dieu, encore quelque temps ; et si par hasard ils venaient à mourir autrement que de la mort naturelle, ils ne mourraient pas seuls. » Un musicien l'ayant quittée pour passer à la musique du duc de Savoie, elle écrivit : « Il n'est plus au monde pour moi ; et s'il n'y chante pas pour moi, il ne chantera pas long-temps pour qui que ce soit : il doit vivre et mourir à mon service. » Christine avouait elle-même qu'elle était méfiante, soupçonneuse, ambitieuse jusqu'à l'excès, emportée, impatiente, méprisante, railleuse, incrédule, indévote, d'un tempérament ardent et impétueux, qui se portait à l'amour, mais auquel elle ne succomba point par fierté. Si on l'en croit, elle eut en général un mélange trop singulier de défauts et de grandes qualités, pour qu'on soit étonné de la diversité des jugemens qu'on porte encore sur elle. Quant à sa constitution physique, Christine était infatigable ; elle couchait souvent sur la dure au serein. Elle mangeait peu, et dormait encore moins. Elle passait deux ou trois jours sans boire, parce qu'on ne lui permettait pas de boire de l'eau, et qu'elle avait une répugnance invincible pour le vin et la bière. Elle souffrait la faim, la soif, le froid et le chaud, et elle faisait de grandes traites à pied et à cheval : tout en elle, pour ainsi dire, était mâle ; le teint, le visage, la voix et l'habillement. Arkenholtz,

bibliothécaire du landgrave de Hesse-Cassel, a donné sur cette princesse 4 gros vol. in-4^o, Amsterdam, 1741, sous le titre de Mémoires. On y trouve deux cent vingt lettres, et deux ouvrages de Christine. Le premier est intitulé *Ouvrages de loisir, ou Maximes et Sentences*, les unes triviales, les autres ingénieuses, fines et profondes. La reine de Suède y parle, presque en même temps, pour la tolérance et l'infailibilité du pape. Le second écrit a pour titre : *Réflexions sur la vie et les actions du grand Alexandre*, auquel cette princesse aimait à être comparée. On a imprimé une petite satire contre elle, sous le titre de *Vie de la reine Christine*, 1677, in-12 ; le Recueil de ses médailles, 1742, in-folio ; enfin, en 1762, in-12, une histoire de Christine, bien écrite. Un libraire d'Avignon a publié en 1759, in-12, des *Lettres choisies de la reine de Suède*, qui peuvent être d'elle ; et des lettres secrètes qui sont supposées et composées par l'éditeur, Genève et Paris, 1762, in-12.

CHRISTINE DE FRANCE, fille de Henri IV et de Marie de Medicis, née en 1606, et morte en 1663, épousa Victor-Amédée, duc de Savoie, en 1619. Cette sage princesse consacra tous ses jours à la pratique des vertus et à l'éducation de ses enfans. Elle en eut six de son époux, qui la laissa veuve en 1637. Elle gouverna, pendant la minorité de son fils, avec beaucoup de prudence. Ne donnant rien au luxe de la cour, elle fonda des monastères, et répara des églises ; mit, par un vœu solennel, les provinces et la personne de son fils sous la protection de la Vierge.

CHRISTINE DE DANEMARCK, nièce de Charles-Quint, duchesse de Milan, puis de Lorraine, était fille de Christiern II, roi de Danemarck, et d'Elisabeth d'Autriche. L'empereur son oncle la maria fort jeune,

en 1534, à François Sforce, troisième du nom, duc de Milan, duquel étant demeurée veuve au bout d'un an, en 1540, elle épousa en secondes noces François, duc de Lorraine et de Bar, dont elle eut Charles II et deux filles, et qui mourut en 1545.

« Cette princesse, dit Brantôme, a été une des plus belles princesses, et autant accomplie que j'aie point vue. Elle était de visage très-agréable, et eut la taille haute et le discours très-beau, surtout s'habillant très-bien; si bien que de son temps elle en donna à nos dames de France et aux siennes le patron et le modèle de s'habiller, qu'on appelait à la Lorraine..... Elle avait surtout une des belles mains que l'on eût su voir; aussi l'ai-je vue fort louer à la reine mère, et comparer à la sienne. Elle se tenait fort bien à cheval, et de fort bonne grâce, et allait toujours l'estrieu sur l'arçon, dont elle avait appris la façon de la reine Marie sa tante.... Cette tante l'aimait fort, et la trouvait selon son humeur, tant pour les exercices qu'elle aimait, et des chasses et autres, que pour ses vertus qu'elle connaissait en elle.... »

Henri II, roi de France, ayant fait venir à sa cour le fils de la duchesse, pour y être élevé auprès des princes ses fils, Christine en témoigna beaucoup de chagrin. « Elle résolut, continue Brantôme, de quitter la Lorraine et de se retirer en Flandre vers son oncle l'empereur et les reines ses tantes; ce qu'elle fit, et n'en bougea jusqu'après la paix faite (en 1558) entre les deux rois, que celui d'Espagne passa la mer, et s'y en alla. A cette paix, elle y servit beaucoup, voire du tout; car les députés, tant d'une part que d'autre, à ce que j'ai ouï dire, après s'y être beaucoup peïnés et consommés à cercan plusieurs jours, sans y rien faire ni arrêter, étant tous en défaut et hors de queste, à la mode des veneurs,

elle, ou qu'elle fut instincte d'un esprit divin, ou poussée de quelque bon zèle chrétien, et de son bon esprit naturel, entreprit cette grande négociation, et la conduisit si bien, que la fin s'en ensuivit si heureuse alors pour toute la chrétienté. »

Elle s'acquît, comme on voit, la réputation d'une princesse très-habile et fort prudente. Elle contribua aussi à la conclusion du mariage de son fils Charles avec Claude de France, fille de Henri II. Elle mourut un an après avoir reçu la nouvelle qu'elle était reine de Danemarck; mais elle avait résolu de ne jamais retourner dans le royaume.

CHRISTINE DE LORRAINE, grande-duchesse de Toscane, fille de Charles II, duc de Lorraine, et de Claude de France, née le 6 août 1565. On lui donna le nom de *Christine de Danemarck*, son aïeule, dont elle imita les vertus. Le 3 mai 1589, elle fut mariée à Ferdinand de Médicis, premier du nom, grand-duc de Toscane. Elle devint l'ornement de cet état, qu'elle gouverna sagement après la mort de son mari, arrivée en 1609. Christine en eut divers enfans, et entre autres Côme II, qu'elle maria à Marie-Madeleine d'Autriche, sœur de l'empereur Ferdinand II, ce qui lui inspira beaucoup d'inclination pour la maison d'Autriche. Elle envoya à l'empereur un secours considérable d'argent, après la révolte de la Bohème, en 1618 et 1619, et durant les guerres d'Allemagne. Elle mourut le 9 décembre 1637.

CHRISTINE. Voy. PISAN.

CHROBERGE ou CROTBERGE, et CHRODESINGE ou CROTESINDE, filles de Childebart I^{er}, roi de France, et de la reine Ultrogote, ne paraissent s'être acquies aucune espèce de célébrité. Childebart étant

mort, Clotaire I^{er}, leur oncle, les chassa de la cour avec leur mère, où elles furent rappelées par le roi Charibert leur cousin. On ne sait pas le temps de leur mort. Elles furent enterrées à Saint-Germain-des-Prés à Paris, auprès du roi leur père.

CHRODIELDE, fille naturelle de Charibert, roi de Paris, ayant été quelque temps dans le monastère de Sainte-Croix de Poitiers, où elle reçut le voile, y causa de grands désordres. Elle suborna, en 589, Basine et quarante autres filles, auxquelles elle fit promettre d'accuser de plusieurs crimes l'abbesse Labovère, afin que, quand on l'aurait déposée, on pût l'élire elle-même pour supérieure. Après ce complot, elle sortit avec elles du monastère, et exerça, par le moyen des satellites qu'elle payait, de très-grandes cruautés contre les évêques même, qui l'excommunièrent. Depuis elle fut rétablie, à la prière du roi Childebert II.

CHRYSIS, prêtresse de Junon à Argos, s'étant endormie, laissa prendre le feu aux ornemens sacrés, puis au temple, et fut brûlée elle-même, la neuvième année de la guerre du Péloponèse.

CHUDLEIGLE (Marie), née en Angleterre dans le comté de Devon, l'an 1656. Elle épousa un baronnet anglais, et mourut en 1710. On a d'elle un volume de poésies, dans lequel elle prend la défense des femmes, 1722; un volume d'*Essais sur divers sujets*, en vers et en prose, 1720, écrit d'un style pur et élégant.

CHYPRIOTES, femmes de l'île de Chypre. En 1571, lorsque les Turcs assiégeaient Famagouste, l'une des principales places de cette île, plusieurs femmes chypriotes eurent le courage d'accompagner leur maris sur la brèche, se mêlèrent avec eux parmi les ennemis, et périrent les armes à la main.

CIA, femme d'Ordelaïff, tyran de Forli dans le *xiv^e* siècle, était aussi brave que son mari. Au milieu des troubles qui agitaient alors l'Italie, Ordelaïff commandait dans Forli, et Cia gouvernait Césène. C'étaient les deux places d'armes d'où ils bravaient leurs adversaires. Elles furent attaquées en même temps. Ordelaïff écrivit à sa femme pour l'exhorter à se bien défendre ; elle lui répondit : « Ayez soin de Forli, je réponds de Césène..... » Elle aurait tenu parole, malgré les forces du légat qui l'assiégeait, si Ordelaïff n'eût encore écrit à Cia de faire décapiter Jean Zaganella, Jacques Bastardi, Palezzino et Bertoneuccia, quatre Césénois qu'il soupçonnait d'être guelfes, c'est-à-dire favorables au pape. Cia n'obéit point à cet ordre : elle trouva les accusés innocens, et d'ailleurs elle craignait que leur mort ne causât quelque révolte. Les quatre proscrits, ayant su le danger qu'ils avaient couru, se formèrent un parti, avec lequel ils forcèrent Cia à se renfermer dans la citadelle. Cette femme irritée fit couper la tête à deux confidens de son mari, qui l'avaient dissuadée de se défaire des quatre Césénois. Le légat, voyant que cette héroïne faisait une forte résistance dans la citadelle, la fit miner. Cia, pour retarder la prise de la place, s'avisa d'y enfermer un grand nombre de Césénois dont elle se défiait le plus. Le légat, allant un jour visiter les travaux, fut surpris de voir plus de cinq cents femmes échevelées se jeter à ses pieds avec de grands cris, et demander grâce pour leurs maris et leurs parens, qui allaient périr sous les ruines de la citadelle. Le légat sentit l'artifice, et en profita pour presser la reddition de la place, qui en effet ne résista plus. Il sauva la vie à ceux qu'on avait mis dans la tour, et Cia fut sa prisonnière.

CIBBER (Susanne-Marie), née en 1716 à Covent-

Garden, d'un pâtissier, l'une des meilleures actrices qui aient paru sur le théâtre anglais. Son frère aîné, le célèbre compositeur Arna, lui enseigna la musique, et la fit paraître en qualité de chanteuse dans une de ses pièces représentée à Hay - Marakt. Elle épousa en 1734 Théophile Abbervec, célèbre comédien, et obtint le plus grand succès. Elle a traduit en anglais la petite comédie de *l'Oracle*, de Saint-Foix, qui fut jouée à son bénéfice. Susanne Cibber mourut en 1766.

CIBO (Catherine), duchesse de Camérino, dans la Marche d'Ancône, fille de François Cibo, comte d'Anguillara, et de Madeleine de Médicis, avait une facilité étonnante pour l'étude. Elle savait l'hébreu, le grec, le latin, la philosophie et la théologie. Le pape Léon X, son oncle, la maria à Varéno, duc de Camérino, dont elle n'eut qu'une fille nommée Julie, qu'elle maria à Gui Ulbado, duc d'Urbino. Le pape Paul III ayant ôté le duché de Camérino à son gendre, Catherine en eut tant de chagrin, qu'elle se jeta dans la dévotion. Elle fonda le premier couvent des Capucins en Italie, et mourut en 1557.

CIBO-MALASPINA (Marie-Thérèse), duchesse de Massa-Carrarra et de Modène, dame de la Croix-Étoilée, née le 29 juin 1725, était fille d'Alderan Cibo-Malaspina V, prince et quatrième duc de Massa-Carrarra, fils du duc Charles II, et petit-fils d'Alberic II^e du nom. Sa famille maternelle n'était pas moins illustre ; car Richarde-Marie Gonzague, sa mère, née en 1698, était sixième descendante de Jean-Pierre Gonzague, des seigneurs de Mantoue, premier comte de Novellara, et de Catherine Torelli des comtes de Guastalle. Le prince Alderan son père étant mort lorsque Marie-Thérèse était en bas âge, conformément au testament de Richarde

Malaspina son aïeule, et à la permission de Charles-Quint, l'empereur lui confirma le titre de duchesse de Massa, sous la tutelle de la princesse sa mère. Elle fut alors destinée au jeune comte de Soissons, qui mourut depuis en 1734; son frère, le prince Camille Gonzague, prince héréditaire de Novellara, qu'elle aimait beaucoup, étant mort en 1728, Marie-Thérèse aurait pu succéder à ce fief; mais la cour impériale, qui tant de fois avait permis à des femmes de succéder à des fiefs masculins, réclama Novellara comme tel, et le vendit en 1737 à Renaud II, duc de Modène. On négocia le mariage de cette riche et illustre héritière avec Hercule-Renaud, prince héréditaire de Modène, et Marie-Thérèse lui porta en dot le duché de Massa, la principauté de Carrarra, le duché d'Ayello, les marquisats de Calico, Lavenza, Monita et la baronie de Padula près Bénévent; ses noces eurent lieu le 16 avril 1741. Dès l'année suivante, elle fut obligée d'abandonner Modène, envahie par les troupes du roi de Sardaigne, et de suivre le duc François d'Est, son beau-père, à Ferrare, puis à Venise. Ce prince ayant été nommé généralissime des armées espagnoles en 1743, Marie-Thérèse vécut dans les inquiétudes qu'entraînait la guerre alors sur son territoire, et qui ne cessèrent qu'en 1748. Quelques années après, elle fit une perte dans la personne de la duchesse sa belle-mère, Charlotte-Aglaré d'Orléans (mademoiselle de Valois), princesse charmante, à laquelle elle était fort attachée, et qui mourut à Paris en 1761. Devenue duchesse de Modène en 1770, ce fut pour éprouver de nouveaux chagrins : la désunion qui s'établit entre elle et son époux l'obligea de se retirer à Reggio, où elle tenait sa cour avec beaucoup de grâce et de dignité. De longs chagrins n'altérèrent en rien l'égalité, la douceur

et la bonté de son caractère; elle y vécut chérie, et y mourut le 26 décembre 1790, emportant les regrets universels. De son mariage avec Hercule-Renaud d'Est, Marie-Thérèse Cibo - Malaspina n'a laissé qu'une fille, Marie-(Richarde) Béatrix, née le 7 avril 1750, dame de la Croix-Etoilée, mariée le 15 octobre 1771 à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, gouverneur de la Lombardie autrichienne, mort le 24 décembre 1806. La succession éventuelle du duché de Modène, à défaut d'enfans mâles, lui avait été assurée par un décret de la diète de Ratisbonne, du 8 janvier 1771, et la paix de Lunéville, du 9 février 1801, lui avait accordé le Brisghaw en indemnité. L'archiduchesse douairière, Marie-Béatrix, dernière héritière des maisons d'Est et de Cibo, issue, par toutes les lignes, de tant de personnages célèbres dans l'histoire, et si distinguée elle-même par son savoir, son esprit et sa grandeur d'âme, était mère, 1^o de Marie-Thérèse, reine de Sardaigne; 2^o de Marie-Anne-Léopoldine, électrice palatine douairière de l'électeur Charles-Théodore; 3^o de l'archiduc François-Joseph-Jean, général de cavalerie; 4^o de l'archiduc Ferdinand, feld-maréchal de cavalerie; 5^o de l'archiduc Maximilien, vice-directeur de l'artillerie d'Autriche; 6^o de l'archiduc Charles-Ambroise, primat de Hongrie; 7^o enfin de l'archiduchesse Marie-Louise Béatrix, mariée, le 6 janvier 1818, à l'empereur d'Autriche François, aujourd'hui régnant, roi de Hongrie et de Bohème.

CICCI (Marie-Louise), née à Pise, en 1660, d'un père noble et jurisconsulte, qui soigna son éducation jusqu'à l'âge de huit ans. Il la mit ensuite dans un couvent, où, malgré la surveillance de ses institutrices, elle se cachait pour lire les meilleurs poètes italiens. De re-

tour à quinze ans dans la maison paternelle, elle étudia les poètes. Le Dante était son auteur favori. Indépendamment de ses études poétiques, elle cultivait la philosophie de Locke et de Newton, l'histoire, les langues anglaise et française. En 1783, l'académie arcadienne la reçut parmi ses membres; elle y prit le nom d'*Ermenia Tindarida*. Elle fut reçue aussi, en 1786, parmi les *Intronati* de Sienne. Une maladie grave la conduisit au tombeau en 1794. Son frère, le chevalier Paul Ciccì, a donné une belle édition de ses poésies, imprimée à Parme en 1796, in-12, avec les caractères de Bodoni.

CINCHON (la comtesse), dame espagnole, femme du vice-roi du Pérou, fut atteinte dans ce pays d'une fièvre opiniâtre; elle imagina de faire usage de l'écorce d'un arbre qui croissait dans les montagnes, et en obtint une prompte et parfaite guérison. Ce remède était inconnu des indigènes. De retour en Europe, en 1632, elle fit connaître ce médicament; elle le communiqua entre autres au cardinal Lugo, qui le porta à Rome en 1649. Son efficacité fut bientôt reconnue, malgré les contradicteurs, et son usage se répandit rapidement dans toute l'Europe, sous les noms d'*écorce du Pérou* et de *quinquina*. Les Jésuites, actifs dans leurs spéculations, en firent passer une grande quantité en Europe, et lui donnèrent le nom de *poudre des Jésuites*. Depuis, le célèbre Linné, pour perpétuer le souvenir important rendu par cette dame, lui a donné le nom de *Cinchona*.

CLAIRE (sainte), née à Assise en 1193, d'une famille noble, prit en 1212, des mains de saint François, l'habit de pénitence à Notre-Dame de la Portioncule. Elle s'enferma ensuite dans l'église de Saint-Damien, près Assise, où elle demeura quarante-deux ans, avec plusieurs compagnes de ses austérités. Cette église fut le

berceau de l'ordre des Pauvres-Femmes, appelé en Italie *delle Povere Donne*, en France, *de Sainte-Claire* ou *Clarisses*. Cette fondatrice le gouverna suivant les instructions qu'elle avait reçues de saint François. A l'imitation de ce saint, elle fit un testament, pour recommander à ses sœurs l'amour de la pauvreté. Elle mourut en 1253. Son corps fut porté à Assise. Ce convoi, honoré de la présence du pape et des cardinaux, se fit comme un triomphe, au son des trompettes et avec toute la solennité possible. Alexandre IV la mit peu de temps après dans le catalogue des saints. Les religieuses de son ordre sont divisées en *Damianistes*, scrupuleuses observatrices de la règle donnée à leur fondatrice par saint François, et en *Urbanistes*, qui suivent les réglemens mitigés donnés par Urbain VI.

CLAIRON (Hippolyte - Joseph - Claire Leyris de La Tude, dite), née en 1724, à Condé, dans le ci-devant Hainault, d'une pauvre ouvrière, vint au monde avant terme, dans un état de faiblesse qui fit craindre pour sa vie. Peu disposée à la profession de sa mère, elle se plaint, dans ses Mémoires, d'en avoir éprouvé de mauvais traitemens, qui la déterminèrent à embrasser la carrière du théâtre. Elle débuta sur un théâtre de la foire, passa ensuite sur celui de Rouen, puis à ceux de Gand et de Dunkerque, parut à Paris successivement sur le théâtre de la Comédie italienne et sur celui de l'Opéra; mais, se sentant plus de dispositions pour la déclamation, elle débuta, le 19 septembre 1743, sur celui des Français, par le rôle de *Phèdre*, dans la tragédie de ce nom, et enleva les suffrages du public dans une carrière dont mademoiselle Dumesnil était en possession depuis six ans. Comme mademoiselle Dumesnil, mademoiselle Clairon n'était pas d'une taille très-élevée; mais la noblesse

de ses traits et de son maintien, la beauté de son organe, un certain air de grandeur et de majesté répandu sur toute sa personne, qui tenait à la fierté naturelle de son âme et à l'enthousiasme d'une imagination exaltée, semblaient l'avoir naturellement destinée à l'emploi, qu'elle a rempli avec tant de distinction. Plus égale, plus soutenue que sa rivale, elle n'avait ni ses grands défauts, ni ses grandes beautés. Sa manière de jouer la tragédie avait plus d'art, plus d'étude, plus de profondeur; mais elle n'avait pas ces traits lumineux, ces éclairs momentanés qui frappent et électrisent le spectateur, et dont mademoiselle Dumesnil savait tirer un si prodigieux avantage. Celle-ci jouait pour la multitude, l'autre pour les connaisseurs; et comme le nombre des véritables appréciateurs du mérite est toujours dans une salle de spectacle dans la proportion d'un sur cent, le talent populaire de mademoiselle Dumesnil devait nécessairement balancer celui de mademoiselle Clairon, dont la régularité plus uniforme avait aux yeux du spectateur moins de nuances et d'éclat. Quoi qu'il en soit, ces deux célèbres actrices seront encore long-temps le modèle sur lequel leurs jeunes émules devront se régler; et les traditions qu'elles ont laissées sur la manière de jouer les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Voltaire, etc., doivent être consultées, écoutées et méditées par celles qui parcourent la même carrière, et qui ambitionnent la gloire de s'y faire un nom célèbre. Carle van Loo trouvait mademoiselle Clairon si belle dans le rôle de Médée, qu'il se fit un plaisir de la peindre dans ce rôle, de grandeur naturelle; au moment où elle monté sur son char, après avoir poignardé ses enfans. Mademoiselle Clairon, dans le cours de sa vie, éprouva beaucoup de tracasseries. Elle fut si abreuvée d'amertumes et de dégoûts,

qu'elle quitta le théâtre en 1766. Nous ne rappellerons point ici les mouvemens qu'elle se donna pour faire lever l'excommunication dont les comédiens étaient frappés, et qui choquait la fierté d'une femme révoltée de cette bizarrerie; ni ses liaisons avec le margrave d'Anspach, qui l'emmena dans ses états, d'où elle fut ensuite renvoyée. Mademoiselle Clairon a consigné ces détails dans les *Mémoires* qu'elle a publiés en 1799, 1 vol. in-8°. Nous passerons encore sous silence ses démêlés avec mademoiselle Dumesnil sa rivale. Les intrigues et les tracasseries des coulisses ont été, sont et seront éternellement les mêmes dans tous les temps : c'est le seul endroit dans l'univers où le langage, les mœurs, les habitudes et les usages ne sont sujets à aucune espèce de révolution. Cette célèbre actrice mourut à Paris, le 28 février 1803, à soixante-dix-neuf ans.

CLARA (Didia), fille de l'empereur Julien 1^{er}, fut mariée au sénateur Cornélius Répentinus. Son père étant parvenu à l'empire l'an 193 de l'ère chrétienne, elle obtint le titre d'*Auguste* pour elle, et la charge de préfet de Rome pour son époux; mais celui-ci ne la conserva que durant le règne de son beau-père. Septime-Sévère, qui l'en dépouilla; priva aussi, la même année, Didia Clara de sa qualité d'*Auguste* et du patrimoine qu'elle tenait de son père. Ainsi, elle éprouva dans l'espace de quelques mois toutes les faveurs et toutes les rigueurs de la fortune. Elle avait alors environ quarante ans.

CLARA D'ANDUSE, femme troubadour, dont on ignore la patrie, et qui n'est connue que par *une seule chanson*, qui contient les lieux communs de galanterie, d'amour et de jalousie. Aucun historien, à l'exception de Millot, n'a parlé de cette femme auteur. Les manus-

crits de la Bibliothèque royale ne contiennent aucune de ses productions. Les écrivains qui ont traité des rimeurs provençaux gardent à l'égard de Clara d'Anduse le silence le plus absolu.

CLAIRE-MARIE DE LA PASSION, carmélite-déchaussée, fondatrice du monastère de *Regina-Coeli* dans Rome, était fille de Philippe Colonne, duc de Paliano, grand connétable du royaume de Naples, et de dame Lucrèce Tornacelli. Elle naquit à Ossogna, le 20 avril 1610, et fut appelée *Victoire*. Peu sensible aux faux plaisirs du siècle, elle se retira dans le monastère de Saint-Éloy, de l'ordre des Carmélites-Déchaussées, où elle prit l'habit le 4 octobre 1628. Les progrès qu'elle fit dans la vie religieuse la firent bientôt regarder comme un modèle de vertu. Elle fut élue supérieure, mais elle ne gouverna pas long-temps le monastère de Saint-Éloy. Dès l'année suivante 1654, elle passa dans celui qu'on appelle *Regina-Coeli*, fondé par Anne Colonne, duchesse de Palestine. C'est là que mourut la mère Claire-Marie, le 22 août 1675, âgée de soixante-six ans.

CLAPISSON (madame de), femme d'un contrôleur-général de l'artillerie de France, se distingua sur la fin du ^{vii}e siècle par son talent pour la poésie. On a d'elle un sonnet sur *les Reclus du Mont-Valérien*.

CLAUDE DE FRANCE, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, naquit à Romorantin en 1499. La reine sa mère, qui n'aimait pas François, comte d'Angoulême, depuis roi de France, voulut la marier à Charles d'Autriche; mais Louis XII, qui avait d'abord cédé à ses desirs, s'y opposa par le conseil des seigneurs les plus sages de sa cour. La princesse Claude fut donc fiancée au prince François en 1506, et ce mariage fut célébré à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1514. Une piété sin-

cère, un caractère égal, une extrême bonté; telles furent les qualités qui la firent appeler de son temps *la bonne reine*. Elle n'était pas aussi bien partagée du côté des qualités extérieures. Elle boitait un peu; défaut qu'elle tenait de sa mère. Sa taille était médiocre. Les traits de son visage, qui ressemblaient à ceux de son père, n'avaient, pour fixer l'attention, qu'un grand air de douceur. Aussi Louis XII dit à Anne de Bretagne, qui lui faisait craindre les dégoûts du comte d'Angoulême: «Oui, elle n'est pas belle; mais sa vertu touchera le comte, et il ne pourra s'empêcher de lui rendre justice.» Son unique soin fut de plaire à son époux, de prier le ciel, et de secourir les malheureux. Elle avait pris pour devise une lune au plein avec ces mots: *Candida candidis*. Elle avait été couronnée à Saint-Denis en 1517, et mourut à Blois le 20 juillet 1524, après avoir donné le jour à trois princes et à quatre princesses.

CLAUDE DE FRANCE, duchesse de Lorraine, septième enfant de Henri II et de Catherine de Médicis, née à Fontainebleau en 1547, fut mariée en 1558 à Charles II^e du nom, duc de Lorraine, dont elle eut une illustre postérité. Ses vertus la firent aimer de son époux et de ses sujets. Elle mourut le 20 février 1575.

CLAUDIA, vestale, de la famille patricienne des Claude, étant accusée d'un inceste, Vesta, suivant la fable, fit un prodige en sa faveur pour manifester sa sagesse. Claudia tira seule avec sa ceinture le vaisseau sur lequel était la statue de Cybèle, qu'on venait de chercher en Phrygie, et qui, étant entré dans le Tibre, s'y trouvait tellement engravé, que plusieurs milliers d'hommes avaient inutilement essayé de le faire avancer.

CLAUDIA (Antonia), fille de l'empereur Claude, fut d'abord mariée à Enéius Pompéius, condamné à perdre

la tête à l'instigation de Messaline ; et ensuite à Sylla Faustus, dont elle eut un fils. Ce second époux de Claudia fut assassiné par ordre de Néron, l'an 62 de J. C. Elle-même fut victime de la barbarie de ce prince. Devenu veuf de Poppée, morte enceinte sous ses coups, il voulut épouser Claudia, encore à la fleur de son âge : elle s'y refusa ; il la fit mourir.

CLAUDIA, fille de Néron et de Poppée. Sa naissance procura à cet empereur une grande joie ; il lui donna, ainsi qu'à sa femme Poppée, le titre d'Augusta ; il ordonna des fêtes, des jeux et l'érection d'un magnifique temple dédié à la fécondité, qui ne fut pas exécuté, Claudia étant morte au bout de quatre mois. Néron fut aussi extrême dans son affliction qu'il l'avait été dans sa joie, il décerna un temple à sa fille, lui donna un prêtre, et la mit au rang des déesses.

CLAUDINE DE TOURNON. *Voy.* TOURNON.

CLAVEL SAINT-HUBERTI. *Voy.* SAINT-HUBERTI.

CLAVIÈRE (Elisabeth). femme de l'ex-ministre des finances sous la république, l'une des héroïnes de la révolution française. Elle reçoit la nouvelle que son époux s'est poignardé dans la prison de l'Abbaye-Saint-Germain à Paris. Après avoir consolé ses enfans, elle se tue avec la tranquillité de Socrate, l'an 1793.

CLÉLIE, fille romaine donnée en otage à Porsenna lorsqu'il mit le siège devant Rome, vers l'an 507 avant J. C., pour rétablir les Tarquins sur le trône, se sauva et passa le Tibre à la nage, malgré les traits qu'on lui décochait. Porsenna, à qui on la renvoya, lui fit présent d'un cheval superbement équipé, et lui permit d'emmener avec elle, en s'en retournant, celles de ses compagnes qu'elle voudrait : elle choisit les plus jeunes. Le sénat lui fit ériger une statue équestre dans la place pu-

blique. Ce trait de Clélie, qui a l'air fabuleux, a été trop exalté; c'était un manque de foi; les Romains le reconnurent, et renvoyèrent la fugitive à Porsenna.

CLÉMENCE DE HONGRIE, fille du roi de Hongrie, épousa en 1315 Louis X, dit *le Hutin*, roi de France. Cette princesse, était une des plus belles personnes de son temps. Sa vertu égalait sa beauté, et se faisait remarquer dans ses actions, comme dans ses discours. Ayant été obligée de se rendre en France par mer, son vaisseau fut battu d'une si horrible tempête, qu'il fut près de faire naufrage. Clémence, moins effrayée pour elle que pour sa suite, adressa à Dieu cette prière : « Beau sire Dieu, garde que ta gente soit ensevelie sous les eaux; ou, s'il te faut une victime, épargne ceux que ma fortune expose à la fureur des ondes, et contente-toi de ma mort! » La tempête s'apaisa. Son affabilité la fit adorer des Français. Louis X, à sa mort, arrivée le 8 juin 1316, la laissa enceinte. Elle accoucha sept mois après, d'un prince nommé Jean, qui ne vécut que sept jours.

CLÉMENCE DE BOURGES, d'une famille distinguée de Lyon, joignait la vertu aux grâces de son sexe; elle connaissait parfaitement les langues et l'art de faire des vers, et elle couronna sa jeunesse et sa vie par un exemple de constance et d'amour plus admiré qu'imité. Elle était promise à Jean du Payrat, célèbre Lyonnais; elle conçut une si vive douleur de sa mort, arrivée au siège de Beaurepaire, qu'elle ne put lui survivre. Clémence ne fut donc que montrée au monde : on l'aimait et on l'honorait tellement à Lyon, que ses funérailles furent une espèce de triomphe. On la promena par toute la ville, le visage découvert et la tête couronnée de fleurs; plusieurs oraisons funèbres furent pro-

noncées sur sa tombe. Elle était âgée de vingt-deux ans.

CLÉMENCE. *Voyez* ISAURE.

CLÉOBULINE, fille du sage Cléobule, se rendit également célèbre par son esprit et par sa beauté. Les Egyptiens admirèrent ses *Enigmes*. Celles que les historiens nous ont transmises sont très-peu remarquables. En voici une : « Un père eut douze enfans, et chaque enfant eut trente fils blancs et trente filles noires, lesquels sont immortels, quoiq'on les voie mourir tous les jours. » Il ne faut être ni un OEdipe ni un Joseph pour apercevoir dans cette énigme l'année, ses douze mois, les trente jours et les trente nuits de chacun de ces mois.

CLÉONICE, jeune fille de qualité que Pausanias fit enlever à Byzance pour en faire sa maîtresse. Arrivée dans la maison de ce général, Cléonice, timide encore, et pleine de la pudeur de son âge, avant d'entrer dans la chambre de son ravisseur, pria ses gens d'en éteindre toutes les lampes; mais, comme elle s'approchait du lit, elle en renversa une. Pausanias, déjà endormi, s'éveillant au bruit, prend son poignard, et, croyant courir sur un ennemi, tue sa maîtresse. Cet accident acheva de révolter tous les alliés contre lui.

CLÉOPATRE, seconde femme de Philippe de Macédoine, que ce prince épousa après avoir répudié Olympias, qui lui était devenue insupportable par sa mauvaise humeur. Philippe ayant été tué par Pausanias, l'an 336 av. J.-C., Olympias, qui haïssait Cléopâtre comme une rivale, la contraignit de s'étrangler elle-même.

CLÉOPATRE, sœur d'Alexandre le Grand, et femme d'Alexandre, roi des Epirotes. Après la mort de son frère, elle se fit un parti considérable, et s'assujétit la Macédoine. Plusieurs princes aspirèrent à la main de

Cléopâtre; mais un des chefs d'Antigenus la fit mourir à Sardes, vers l'an 308 av. J.-C.

CLÉOPATRE, fille de Ptolémée-Philométor, roi d'Égypte, femme de trois rois de Syrie, et mère de quatre princes qui portèrent la couronne, épousa d'abord Alexandre Bala, ensuite Démétrius. Ce dernier prince lui ayant fait infidélité pour Rodogune, elle offrit sa main et sa couronne à son frère Antiochus. Séleucus, fils aîné de Démétrius, voulut monter sur le trône de son père. Il se fit un parti, et trouva dans Cléopâtre une mère cruelle et une ennemie irréconciliable. Cette femme ambitieuse, qui avait causé la mort du père, en lui refusant un asile à Ptolémaïs, enfonça son poignard dans le sein du fils. Ce meurtre souleva le peuple contre elle. Cléopâtre l'apaisa en couronnant Antiochus, son second fils. Ce jeune prince, borné au titre de roi, sans en avoir la puissance, souffrait impatiemment de partager avec sa mère la suprême autorité. Cléopâtre, encore plus jalouse de régner que lui, fit préparer une coupe empoisonnée, qu'elle lui présenta au retour de quelque exercice. Son fils, soupçonnant sa scélératesse, l'obligea de prendre le poison qu'elle lui avait préparé. Ainsi mourut ce monstre d'ambition et de cruauté, l'an 120 av. J.-C. Le grand Corneille, dans sa tragédie de Rodogune, fait vivement ressortir le caractère perfide et cruel de cette Cléopâtre.

CLÉOPATRE, fille de Ptolémée-Epiphanes, veuve et sœur de Ptolémée-Philométor, voulut assurer la couronne à son fils après la mort du père; mais Ptolémée-Physcon, roi de la Cyrénaïque, traversa ses projets. Un ambassadeur romain les accommoda en les faisant convenir qu'il épouserait Cléopâtre, que le fils de la reine serait déclaré héritier du trône, mais que Physcon en jouirait durant sa vie.

CLÉOPATRE, reine de Syrie, fille de la précédente et de Ptolémée-Philométor, donna la main à son oncle Ptolémée-Physcon. Ce prince, qui avait répudié la mère pour épouser la fille, mourut bientôt après, et laissa à cette dernière la royauté d'Égypte et deux enfans, avec la liberté de s'associer celui qu'elle voudrait. Cléopâtre plaça sur le trône Alexandre, son second fils, au préjudice de Lathyrus, son fils aîné. Le jeune roi, effrayé de l'ambition de sa mère, à qui les plus grands crimes ne coûtaient rien, se vit forcé d'abdiquer l'empire; mais le peuple d'Alexandrie, ne voulant pas souffrir qu'une femme tint seule le timon du gouvernement, obligea la reine de rappeler son fils. Cléopâtre, ne pouvant plus supporter de partage dans l'autorité royale, forma des complots contre la vie du jeune roi. Alexandre, qui en fut informé, prévint sa mère en la faisant mourir, l'an 89 av. J.-C.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, fille de Ptolémée-Aulète. Son père, en mourant, laissa la couronne aux aînés des deux sexes, l'an 51 av. J.-C., avec ordre de se marier ensemble, suivant l'usage de sa famille. Ptolémée-Denys, frère de Cléopâtre, voulant régner seul, répudia et exila sa sœur, et fit casser le testament de son père par Pompée, qui lui adjugea le trône d'Égypte. Ce général romain ayant été vaincu vers le même temps à la bataille de Pharsale, et fuyant en Égypte devant César, y fut massacré par ordre de Ptolémée. Ce fut en cette conjoncture que Cléopâtre demanda justice à son vainqueur contre son frère. Elle avait tout ce qu'il fallait pour faire une profonde impression sur le cœur de ce héros : c'était la plus jolie femme de son temps, la plus aimable, la plus ingénieuse : elle parlait toutes les langues et n'eut jamais besoin d'interprète. Cette prin-

cesse, voulant solliciter elle-même César, arriva de nuit au pied du château d'Alexandrie. Il fallait tromper la garde égyptienne, son guide la fit étendre au milieu d'un paquet de hardes; et la porta ainsi sur ses épaules au palais de César. Le conquérant romain la vit, et sa cause fut gagnée. Il ordonna qu'elle gouvernerait l'Égypte, conjointement avec son frère. Son juge était déjà son amant. Il en eut un fils nommé Césarion, et promit de la mener avec lui à Rome et de l'épouser. Il comptait faire passer dans l'assemblée du peuple une loi, par laquelle il serait permis aux citoyens romains d'épouser autant de femmes, même étrangères, qu'il leur plairait. Arrivé à Rome, il fit placer la statue de sa maîtresse dans le temple de Vénus, à côté de celle de la déesse. Ptolémée s'étant noyé dans le Nil, César assura la couronne à Cléopâtre et à son autre frère, âgé alors de onze ans; mais cette princesse ambitieuse ne partagea pas long-temps le trône avec lui; elle le fit empoisonner dès qu'il eut atteint sa quinzième année. Après la mort de César, elle se déclara pour les triumvirs. Antoine, vainqueur à Philippes, la cita devant lui pour répondre à quelques accusations formées contre elle. Cléopâtre résolut dès lors d'enchaîner Antoine comme elle avait enchaîné César. Elle fit son voyage sur une galère brillante d'or, enrichie des plus belles peintures, avec des voiles de soie couleur de pourpre mêlée d'or, et des rames d'argent qui ne se mouvaient qu'au son d'une infinité d'instrumens de musique. Cléopâtre, habillée en Vénus sortant de la mer, paraissait sous un magnifique pavillon de drap d'or. Ses femmes représentaient les nymphes et les Grâces. La poupe et la proue étaient couvertes des plus beaux enfans déguisés en Amours. Il n'en fallait pas tant pour séduire Antoine. Son armée, saisie

comme lui d'admiration, se mit à crier que « Vénus était venue trouver Bacchus, » comparaison qui ne déplut point à Antoine. La reine d'Égypte éclipsa entièrement à ses yeux la belle Lycoris sa maîtresse, et s'empara tellement de son esprit, qu'il fit mourir à sa prière la princesse Arsinoé sa sœur, réfugiée dans le temple de Diane à Milet. Tout le temps qu'elle fut à Tarse se passa en fêtes et en festins. Ces fêtes se renouvelèrent à Alexandrie avec une magnificence dont il n'y a jamais eu d'exemple. Ce fut à la fin d'un de ces repas que Cléopâtre, détachant de son oreille une perle d'un prix inestimable, la jeta dans une coupe pleine de vinaigre, et l'avala aussitôt, pour dévorer en un moment autant de richesses qu'Antoine en avait employé pour satisfaire à leur luxe et à leurs débauches. « Cléopâtre fit voir, dit Plutarque, que Platon n'était qu'un ignorant dans la connaissance de l'art de la flatterie ; » car elle imagina des moyens que ce philosophe n'avait pas prévus. Ne perdant jamais de vue son amant, elle ne le quittait ni le jour ni la nuit ; jouant aux dés avec lui, buvant avec lui, chassant avec lui, et assistant à tous les exercices des armes. Un des plaisirs d'Antoine était de se mêler le soir à une troupe de libertins obscurs, de se déguiser pour aller la nuit courir la ville, de s'arrêter aux portes des boutiques pour chercher querelle aux artisans. Cléopâtre, déguisée comme lui, l'accompagnait partout ; rien ne lui coûtait pour le subjuguier. La vie licencieuse et turbulente d'Antoine le rendait suspect à la plupart des Alexandrins ; il les calmait par des plaisanteries. « Je prends pour vous, leur disait-il, un masque comique ; je réserve le masque tragique pour les Romains. » Plutarque raconte un trait qui peut donner une idée de la puérité de ses amusemens. Pêchant un jour à la ligne en présence de Cléopâ-

tre, et humilié de ne rien prendre, il donna ordre à des pêcheurs d'aller sous l'eau attacher secrètement à son hameçon quelqu'un des gros poissons pris auparavant. La reine s'aperçut de la supercherie, et le lendemain elle fit accrocher à l'hameçon d'Antoine un poisson salé. A la vue d'une telle prise, grands éclats de rire. Alors Cléopâtre dit à Antoine : » Mon général, laissez-nous la ligne à nous, souverains du Phare et de Canope; votre pêche à vous ce sont les villes, les peuples et les empires. » Un voyage d'Antoine à Rome interrompit ces fêtes. Cléopâtre se consola de l'absence de son amant par les charmes de l'étude. Elle rétablit la bibliothèque d'Alexandrie, brûlée quelques années auparavant, et l'augmenta de celle de Pergame, composée de plus de deux cent mille volumes. Antoine, de retour à Alexandrie, y entra en triomphe, et fit proclamer Cléopâtre reine d'Egypte, de Cypre et de la Célésyrie; et les enfans qu'il en avait eus, rois des rois. Sa passion pour elle l'avait aveuglé au point de ne pouvoir lui rien refuser. Ce fut uniquement pour lui plaire qu'il répudia sa femme Octavie, sœur d'Octave; ce qui fut le signal de la guerre civile. On arma de part et d'autre. Cléopâtre fit équiper cinq cents vaisseaux, et voulut les commander en personne. Les flottes des deux partis se rencontrèrent à l'entrée du golfe d'Ambrasia, sur les côtes d'Epire, près de la ville d'Actium, et en vinrent aux mains le 2 septembre, l'an 31 av. J.-C. Le combat fut douteux jusqu'à la retraite de Cléopâtre. Cette reine, effrayée du tumulte et des cris des combattans, prit la fuite et entraîna toute son escadre avec elle. Antoine, qui la vit fuir, la suivit, et céda une victoire qu'il aurait pu disputer. Cléopâtre prit la route d'Alexandrie, où son amant se rendit peu à près. Cette reine ambitieuse, pour ne point tomber en-

tre les mains du vainqueur qui assiégeait sa capitale, ne songea plus, dit-on, qu'à le gagner et à lui faire un sacrifice d'Antoine; mais cette intention n'est pas avérée. Quoi qu'il en soit, s'étant aperçue qu'Octave souhaitait avec passion de s'assurer de sa personne et de ses trésors, elle ramassa toute sorte de poisons, pour éprouver ceux qui faisaient mourir avec le moins de douleur. Après beaucoup de recherches, elle trouva que la morsure de l'aspic avait l'avantage de ne causer ni convulsions ni tranchées. Ce fut celui auquel elle se fixa. Ainsi, dès qu'elle eut appris qu'Antoine s'était percé de son épée, elle demanda une corbeille de figues qu'un paysan venait d'apporter, et l'ayant approchée d'elle, on la vit un moment après se coucher sur un lit comme pour s'endormir : l'aspic qui était caché parmi les fruits, l'ayant piquée au bras qu'elle lui avait tendu, le venin la fit peu après mourir sans douleur, l'an 30 av. J.-C. Plutarque et Dion écrivent qu'on n'a jamais rien su de certain de la mort de Cléopâtre; qu'on lui trouva seulement au bras deux petites marques livides, comme deux piqûres, qui donnèrent lieu de croire qu'elle s'était fait mordre par un aspic. On peut douter d'ailleurs que la morsure de ce serpent pût produire l'effet qu'en attendait Cléopâtre. Les gens d'Octave étant accourus, la trouvèrent mourante, parée de ses habits royaux et couchée sur un lit d'or. Des deux femmes qui la servaient, la première était morte à ses pieds, et l'autre, appelée Charmion, était mourante. « Voilà qui est beau, Charmion, » lui dit un des officiers d'Octave..... « Oui, répondit la reine, et très-digne d'une princesse issue de tant de rois. » Elle avait trente-neuf ans, dont elle avait régné vingt-deux. Les statues d'Antoine furent abattues, mais celles de la reine d'Egypte furent conservées, à la prière d'Ar-

chibus, l'un de ses amis et peut-être de ses amans, qui donna mille talens à Octave pour épargner cet outrage à la mémoire de cette femme extraordinaire. Après sa mort, l'Égypte fut réduite en province romaine. — On a donné sous son nom deux ouvrages qui ne sont ni d'elle ni dignes d'elle : 1^o *De Medicamine faciei, epistolæ eroticæ*, dans le *Petrone variorum* ; 2^o *De Morbis mulierum*, dans *Gynæciorum libri ab Isr. Spacchio collecti*, Strasbourg, 1597, in-folio.

CLEOPATRE. *Voyez* OLYMPIAS.

CLERMONT, duchesse de Retz. *Voyez* CATHERINE DE CLERMONT.

CLÈVES. *Voyez* MARIE DE CLÈVES.

CLISSON (Jeanne DE BELLEVILLE, femme d'Olivier III, sire de), vivait sous le règne de Philippe de Valois, et se rendit célèbre par son courage. Son mari ayant eu la tête tranchée à Paris le 2 août 1343, Jeanne ne s'occupait que de vengeance. Elle n'avait qu'un fils, elle l'envoya à Londres ; et dès qu'elle le sut en sûreté, elle vendit ses diamans, arma trois vaisseaux, fit des descentes en Normandie et y força des châteaux. « On voyait, disait Saint-Foix, une des plus belles femmes de l'Europe, armée d'une épée d'une main et d'un flambeau de l'autre, venger et sa famille et son pays. »

CLITE, fille de Mérops, roi de Rhyndaque, épousa Cyzicus, fondateur de la ville de Cyzique. Cette princesse s'étrangla pour ne pas survivre à son mari, qu'elle aimait tendrement, et qui avait été tué dans un combat.

CLITEMNESTRE. *Voyez* GLYTEMNESTRE.

CLIVE (Catherine), célèbre actrice d'Angleterre, née en 1711, morte en 1785, entra jeune au théâtre de Drury-Lane, et excella dans la comédie. En 1732 elle

épousa un avocat, frère du lord Clive; mais peu après ils se séparèrent. En 1769 elle quitta le théâtre, et mena une vie très-retirée à Twickenham. Cette actrice avait toujours été remarquée pour la régularité de sa conduite.

CLOTILDE, fille de Chilpéric, roi des Bourguignons, épousa, en 493, Clovis, premier roi chrétien de France, malgré son oncle Gondebaud, meurtrier de Chilpéric et usurpateur de son trône. Elle contribua beaucoup à la conversion de son époux par son esprit et par son ascendant sur lui. Après la mort de Clovis, en 511, Clodomir, roi d'Orléans, Childebert de Paris, et Clotaire de Soissons, portèrent la guerre dans le royaume de Bourgogne. Clotilde, qui avait des droits à réclamer, et qui voulait venger la mort de son père sur Sigismond, fils et successeur de Gondebaud, excita cette guerre. Clodomir, aussi barbare que ce dernier, se souilla du sang de Sigismond, et de celui de sa femme et de ses enfans, qu'il avait faits prisonniers. Il poussa la guerre avec furie, et fut tué dans une bataille. Ses enfans éprouvèrent bientôt tout ce que l'ambition et l'avarice inspirent de fureur à des parens cruels et dénaturés. Childebert et Clotaire formèrent ensemble le dessein de ravir leur héritage. Le premier avait engagé Clotilde à les mener à Paris, où il voulait, disait-il, leur donner solennellement le titre de rois. A peine sont-ils arrivés dans cette ville, qu'on les arrête. Les deux oncles envoient à Clotilde des ciseaux et une épée, lui annonçant ainsi qu'il n'y a d'autre parti à prendre pour ces jeunes princes que le cloître ou la mort. Clotilde, transportée de douleur, et ne prévoyant pas un parricide, dit « qu'elle aimerait mieux les voir morts que dépouillés de leurs couronnes. » Cette réponse devint le signal du crime : Clotaire égorgea

de sa propre main les deux aînés ; le cadet, dérobé à sa fureur, fut caché dans un couvent, et on l'honore sous le nom de saint Cloud. Clotilde, témoin de tant de malheurs, se retira à Tours, auprès du tombeau de saint Martin. Elle y mourut l'an 543. Son corps fut rapporté à Paris, en l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, qui fut ensuite appelée Sainte-Geneviève, et qui a été démolie depuis : Clovis y était enterré. Cette princesse conserva toujours sur Clovis cet ascendant que donnent le mérite et les vertus. Mais, quoique dévote, dit l'abbé Le Gendre, elle n'en était pas moins vindicative. « Clotilde, dit l'abbé Goujet dans sa *Vie des Saints*, se laissa aller à deux passions d'autant plus dangereuses qu'elles passent souvent pour grandeur d'âme, la vengeance et l'ambition. » Madame de Renneville a publié un ouvrage intitulé : *Vie de sainte Clotilde*, Paris, 1809, in-12. Si cette dame avait cherché à distinguer la vérité des fables qui obscurcissent les premières pages de notre histoire, elle eût rendu un service important ; malheureusement elle nous prévient qu'elle n'a rien discuté. Ces quatre mots dispensent d'entrer dans de plus grands détails.

Il ne faut pas confondre Clotilde avec sa fille, du même nom, dont nous allons parler.

CLOTILDE, fille de Clovis et de la précédente, fut femme d'Amalaric, ou Amauri, roi des Visigoths, prince arien, qui fit tous ses efforts pour faire corrompre la foi de son épouse et lui faire changer de religion. Caresses, menaces, outrages, mauvais traitemens, tout fut mis en usage, et sans succès. Clotilde était un vrai modèle de patience ; l'excès de la violence l'excita cependant à avertir son frère Childebert, qui fit une irruption dans les états d'Amauri, le défut, et ramena sa sœur en France. A peine délivrée de la tyrannie de son

époux, cette princesse infortunée mourut dans le voyage, l'an 531.

COCHET (Henriette), née à Lyon, femme de M. Cochet, marchand de papier en gros de cette ville. Partisan de la révolution, mais ennemie des jacobins, des maratistes et des challiers, elle fit le voyage de Paris. Elle n'y resta que dix jours, et retourna à Lyon, peu de temps avant la journée du 31 mai, avec la conviction que si le parti de la Montagne avait le dessus, la France serait ensanglantée; telle est la déclaration qu'elle nous fit dans notre cabinet. Lors du siège de Lyon, elle prit un habit militaire, et servit dans l'artillerie. Elle était grande et jolie, et n'avait que trente ans. Après le siège, lorsqu'elle parut devant le tribunal de sang, le président Parrain lui demande pourquoi elle a servi contre la république. Elle répond : « Misérable, j'ai servi mon pays ! et vous, vous n'avez point de patrie, vous êtes hors du genre humain ! — Pourquoi ne portes-tu pas la cocarde nationale ? dit le président. — Parce que vous la portez. — Crois-tu en Dieu ? — Non, si vous y croyez. — Croistu à l'enfer ? — Oui, depuis votre règne. » On prononce son arrêt de mort. Elle répond : « J'aime mieux mourir que de vivre sous votre puissance infernale. Mais la justice divine vous punira de vos forfaits ; elle me vengera, cet espoir me console. » Cette dame courageuse périt sur l'échafaud, à Lyon, en 1794.

COCHOIS (mademoiselle de), écrivain du xviii^e siècle. Elle a composé, avec le marquis d'Argens : *Lettres philosophiques et critiques*, la Haye, 1744, in-12 ; 1746, in-12 ; *Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit et du cœur*, la Haye, 1743, 4 vol. in-12 ; 1765, 4 vol. in-12.

COCKBURN (Catherine Trotter), dame anglaise cé-

lèbre par son esprit, née à Londres en 1679, du capitaine David Trotter, morte en 1749. Elle apprit d'elle-même à écrire, et parvint à entendre les langues française et latine. La logique fut aussi l'objet favori de ses études. Cette disposition à raisonner la conduisit à un examen sérieux des argumens en faveur de la religion catholique romaine, qui lui parurent assez plausibles pour qu'elle embrassât le papisme. A l'âge de quatorze ans elle avait composé des vers, et à dix-sept ans elle avait donné une tragédie intitulée *Agnès de Castro*. En 1698 elle en donna une autre intitulée *l'Amitié fatale*, qui fut jouée avec succès au théâtre de *Lincoln's-Inn-Fields*. Mais ces ouvrages ne la détournèrent pas de la métaphysique, et elle s'attacha particulièrement à l'Essai de Locke sur l'entendement humain, dont elle prit à vingt-deux ans la défense contre le docteur Thomas Burnet. Ce fut pour elle une occasion de faire connaissance avec Locke, qui lui fit présent de quelques livres. En 1707, elle rentra dans l'église protestante, et l'année suivante elle épousa M. Cockburn, ecclésiastique dissident. Madame Cockburn cessa d'écrire pendant quelque temps; mais en 1726 elle reprit la plume pour défendre Locke contre le docteur Holdsworth. Le *Mémoire* qu'elle composa à cette occasion n'a été imprimé qu'après sa mort. En 1747 parurent les *Remarques de madame Cockburn sur les principes et les raisonnemens de l'essai sur la nature et sur les devoirs qu'impose la vertu, du docteur Rutherford*, auxquelles Warburton a fait une préface très-soignée. M. Cockburn ayant obtenu la cure de Long-Horsley, au comté de Cumberland, son épouse l'y suivit, et y mourut. Le docteur Birch a publié en 1751 la *Collection des OEuvres* de cette dame, précédée de sa Vie.

COEURDEROY (Claudine Berthier de Grandry, dame de), née à Châtel-Censoir, département de l'Yonne, le 13 juillet 1753, a publié : *Dialogues d'une mère avec sa fille*, Paris, 1802, 4 vol. in-12.

COLBERT (Adeline de) a donné : *William Hilnet, ou la Nature et l'Amour*, traduit de l'allemand de Miltenberg, Paris, 3 vol. in-8°; *Marie Muller*, traduction libre de l'allemand, Paris, 1800, 2 vol. in-12.

COLETTE-BOILET, réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, naquit à Corbie en Picardie, d'un charpentier, l'an 1380. Ayant pris l'habit du tiers-ordre de Saint-François, elle travailla à réformer les Clarisses; mais, n'ayant pas pu réussir en France, elle se retira en Savoie, où elle établit sa réforme, qui se répandit ensuite dans plusieurs provinces. Elle mourut à Gand, le 6 mars 1447. Quelques religieux de Saint-François, touchés des exemples et des vertus de Colète, ayant embrassé l'austérité de sa règle, furent appelés *Coletans* : Léon X les réunit, en 1517, aux Observantins. Pie VI a canonisé, en 1780, sainte Colète, dont le corps fut transporté de Gand à Poligny en Franche-Comté, en 1783. L'abbé de Montis a donné la *Vie* de cette réformatrice, 1771, in-12.

COLIGNI (Henriette), comtesse de la Suze, dame française et bel-esprit, morte en 1673, épousa d'abord Thomas Hamilton, lord écossais, et en secondes noces le comte de la Suze, avec qui elle ne vécut pas longtemps. Cette dame a laissé des *Chansons* et des *Odes*, imprimées avec les poésies de Péliçon.

COLLET (madame). On lui doit *Israéli*, poème, et les traductions suivantes : *la Belle Sorcière de Glass-Llyn*, attribué à sir Walter-Scott, 1821, 4 vol.; *Château de Pontefract*, 1821, 4 vol. in-12; *Kenilworth*,

du même, 4 vol. in-12; *Funestes égaremens, ou Histoire de la comtesse de Stanmore*, 4 vol. in-12.

COLLEVILLE (madame de), née Saint-Léger, d'un médecin de Paris. Elle cultiva de bonne heure la littérature; à 18 ans elle publia: *Lettres du chevalier de Saint-Alme et de mademoiselle Melcourt*, Paris, 1781, 1 vol.; et successivement *Alexandrine, ou l'Amour est une vertu*, Amsterdam, 1782, 2 vol.; *Banquet du père de famille*, divertissement, 1784; *les deux Sœurs*, comédie, 1784; *Sophie et Derville*, comédie, jouée au théâtre Italien, à Paris, en 1788; *Coralie, ou le danger de se fier à soi-même*, 2 petits vol.; *Madame de M***, ou la Rentière*, 1802, 5 vol. in-12; *Victor de Martigne, ou suite de la Rentière*, 1804, 4 vol.; *Salut à messieurs les maris, ou Rose et Dorsinval*, Paris, 1806, 1 vol. in-12.

COLLEVILLE (Anne), de Cherbourg, a donné *les Dangers d'un tête-à-tête, ou Histoire de miss Mildenay*, traduit de l'anglais, Paris, 1800, 2 vol. in-12.

COLOMBE (sainte), née à Cordoue en Espagne, sous la domination des Maures et des Sarrasins, au ix^e siècle, se consacra dès sa plus tendre jeunesse aux actions de vertu et de piété. Sa hardiesse à parler en faveur de la religion chrétienne attira sur elle la persécution: elle fut condamnée à avoir la tête tranchée, en 852. Son corps fut jeté dans le Guadalquivir. On célèbre sa fête le 17 septembre.

COLOMBE (sainte), vierge, souffrit le martyre à Sens sous Aurélien en 273. Son culte était établi dans les églises de France dès le commencement du vii^e siècle, et il y avait du temps de Dagobert I^{er} une chapelle à Paris qui portait son nom. Ses reliques, avant la révolution, étaient encore à Sens.

COLOMBIÈRE. *Voyez BRIQUEVILLE.*

COLONNA (Victoria), marquise de Prescaire, fille de Fabrice Colonne, seigneur romain, mariée à Ferdinand-François d'Avalos, se distingua dans plus d'un genre de sciences, et excella dans la poésie. Après la victoire de Pavie, à laquelle son mari eut beaucoup de part, le pape Clément VII et les princes d'Italie firent offrir à d'Avalos le royaume de Naples, qu'ils voulaient soustraire à la domination de Charles-Quint; mais sa généreuse épouse lui fit voir l'injustice et le danger de cette offre, et le retint dans les bornes de la modération et de la prudence. Veuve à la fleur de son âge, elle ne voulut accepter aucun des partis avantageux qui lui furent présentés, et se retira, sur la fin de sa vie, dans le monastère de Sainte-Marie, à Milan, où elle mourut vers l'an 1541. On a d'elle un beau *poème latin*, où elle célèbre les exploits de son époux.

COMARRIEN (Marie de), première femme de Marc-René de Montalembert, ancien général et savant, aimant le faste et la dépense. Sa fortune étant dérangée, il fut obligé en 1790 de vendre sa terre d'Angoumois; elle lui fut remboursée en assignats, et il se trouva condamné à passer le reste de ses jours dans une médiocrité voisine de l'indigence. Partisan de la révolution, il avait en 1780, à l'assemblée nationale, fait l'abandon de la pension qui lui avait été accordée pour ses services militaires. Effrayé des progrès de la révolution, il se rendit avec sa femme en Angleterre; mais il l'abandonna aussitôt, et revint à Paris sous le règne de la terreur : il fut quelque temps mis en arrestation. Rendu à la liberté, il fit prononcer son divorce, et épousa une dame Cadet, de la famille de l'apothicaire. Madame de Comarrien, aussi distinguée par son esprit que par sa

vertu, était loin de mériter l'ingratitude, et le sort auquel son mari l'a livrée. Abandonnée à Londres, sans fortune, elle y a vécu par la bienfaisance de l'une de ses sœurs. Elle a publié, en 1801, à Paris, un bon roman intitulé : *Elise Dumesnil*, 6 vol. in-12. Le marquis de Montalembert mourut à Paris, le 22 mars 1802, doyen des généraux, et doyen de l'Académie des sciences.

COMBE. Voyez LACOMBE.

COMMINGES (Marguerite de), instituée par son père héritière du comté de ce nom, en 1375, l'apporta en premières noces à Jean III, comte d'Armagnac, puis à Jean II d'Armagnac, comte de Pardiac, enfin en troisièmes noces à Matthieu de Grailli, dit *de Foix*, son cousin au troisième degré. Ce dernier, méprisant bientôt la comtesse, la maltraita, et la retint même prisonnière, pendant quinze à seize ans, au château de Saverdun. Sans doute que la conduite de Marguerite n'était pas à l'abri de tout reproche : quoi qu'il en soit, elle fit porter ses plaintes au roi Charles VII, qui l'envoya tirer de sa prison et amener à Toulouse, où il se trouvait alors. La comtesse lui témoigna sa reconnaissance par le don qu'elle lui fit de tous ses biens ; et l'acte en fut passé en 1442. Elle mourut l'année suivante, âgée de quatre-vingts ans. Matthieu de Foix fit valoir ses droits sur le comté de Comminges, et le roi voulut bien lui en laisser la jouissance sa vie durant ; mais à sa mort, arrivée en 1454, le roi se mit en possession de ce comté.

CONDORCET (S. Grouchy), épouse du philosophe Condorcet ; membre de la convention nationale. Cette dame a publié : *Théorie des sentimens moraux*, etc., suivie d'une *Dissertation sur l'origine des langues*, trad.

de l'anglais d'Adam Smith ; Paris, 1797, 2 vol. in-8°. Elle y a joint huit *Lettres sur la Sympathie*, dans lesquelles elle supplée aux omissions de Smith. Madame Condorcet est auteur d'un ouvrage inédit qu'elle a composé pour l'éducation de sa fille.

CONSTANCE ou CONSTANTIA, nom de deux filles du grand Constantin, lesquelles furent, d'inclinations et de caractères, bien différentes. L'aînée, douce et vertueuse, quitta le monde pour Dieu ; l'autre fut si méchante qu'on lui donna le nom de *Mégère*.

CONSTANCE D'ARLES, reine de France, surnommée *Blanche* ou *Candide*, à cause de la blancheur de son teint, était fille de Guillaume V, comte d'Arles, et de Blanche, dite *Adèle* ou *Adélaïde* d'Anjou. Elle épousa le roi Robert le Pieux vers l'an 998 ; et comme elle était impérieuse et fière, elle causa bien des chagrins à ce monarque, naturellement doux et pacifique. Elle avait amené de Provence les meilleurs poètes, farceurs et troubadours du temps. Elle en peupla la cour et la ville, et ce fut ce qui donna naissance à notre poésie ; car jusqu'alors on ne connaissait que la versification latine. Mais, pour ce léger avantage qu'elle procura à la France, où elle introduisit sans doute le goût de la rime, elle y donna bien des sujets de mécontentement aux peuples, à son mari et à ses enfans. Elle avait pris un tel empire sur l'esprit du roi, que ce bon prince se cachait d'elle lorsqu'il accordait quelque grâce, et disait : « Je vous accorde ce que vous demandez ; mais faites en sorte que Constance n'en sache rien. »

Le roi Robert avait quatre fils de Constance, savoir, Hugues, Henri, Robert et Eudes ; et, suivant la coutume de ses prédécesseurs, il avait fait sacrer l'aîné de ces princes, en 1017. Constance, qui n'avait des yeux

que pour le troisième, traita les deux premiers de la manière la plus indigne, jusqu'à faire arrêter le prince héréditaire, après l'avoir forcé de s'exiler de la cour et de vivre en aventurier. Il mourut en 1026; et Henri son frère, ayant été couronné quelque temps après, devint plus que jamais l'objet de la haine et des persécutions de la reine Constance. Lors même qu'il fut monté sur le trône, en 1031, par la mort du roi son père, elle souleva contre lui tous les grands du royaume, et s'empara de Soissons, de Sens et de plusieurs autres places considérables. Henri, abandonné de presque tout le monde, fut obligé de passer en Normandie, et d'implorer la protection du duc Robert, dit *le Diable*, qui lui fournit des troupes et de l'argent. Constance fit la paix à son grand regret, et alla mourir de chagrin au château de Melun, le 25 juillet 1032.

CONSTANCE DE CASTILLE, reine de France, nommée *Béatrix* par les Espagnols, *Marie* par quelques-uns, et *Marguerite* ou *Elisabeth* par d'autres. Elle était fille aînée d'Alfonse VIII, roi de Castille, et de Bérengère de Barcelone, sa première femme, et fut mariée au roi Louis VII, dit *le Jeune*, en 1154, après que ce prince eut quitté Eléonore, duchesse de Guienne. Elle mourut en couches, au bout de six ans de mariage, et fut enterrée à Saint-Denis.

CONSTANCE DE FRANCE, reine d'Angleterre, était fille de Louis VI, et sœur de Louis VII, rois de France. Elle prit deux alliances, l'une en 1140, avec Eustache de Blois, qui fut couronné roi du vivant de son père, et mourut avant ce prince; l'autre, avec Raimond VI, comte de Toulouse. Elle mourut en 1176.

CONSTANCE DE FRANCE, fille de Philippe I^{er}, fut

mariée avant 1211 à Hugues, comte de Troyes, dont elle fut séparée en 1214, sous prétexte de parenté; puis à Boémond I^{er}, prince d'Antioche.

CONSTANCE, fille de Roger I^{er}, roi de Sicile, épousa, dans un âge fort avancé, l'empereur Henri VI, bâtard de Roger, en 1185. Quelque justes que fussent ses prétentions sur le royaume de Sicile, Tancrede les lui disputa les armes à la main. Ayant été prise par les Salernitains, elle fut arrêtée par son compétiteur, qui ne la relâcha qu'avec peine, à la prière du pape Célestin III. Elle mourut en 1198, laissant le pape Innocent III tuteur de son fils Frédéric.

CONSTANCE, reine d'Aragon, fille de Mainfroi, bâtard de l'empereur Frédéric II, et femme de Pierre III, roi d'Aragon, vivait vers l'an 1284. Cette princesse se fit chérir en Sicile, dont elle était souveraine; car ayant délibéré avec les magistrats de venger la mort funeste de Conradin de Souabe par celle de Charles, prince de Salerne, elle envoya dire à ce prince, un vendredi matin, de penser à son âme, et de se résoudre à mourir de la même façon que Conradin était mort, c'est-à-dire sur un échafaud; à quoi ce prince répondit avec un courage admirable, que la mort lui serait d'autant plus agréable, qu'elle lui devait être donnée au même jour que J. C. l'avait soufferte. Cette pieuse réponse fut rapportée à la reine, qui dit: « Puisque le prince de Salerne accepte si volontiers la mort à cause de ce jour, je veux aussi lui pardonner pour l'amour de celui lequel en ce jour souffrit la mort afin de nous racheter. » En effet, cette généreuse princesse lui donna la vie.

CONSTANCE (madame), femme du ministre du roi de Siam. Son mari ayant été supplanté et mis à mort en 1688 par le mandarin Pitricha, elle fut appliquée à la

question, et l'endura sans rien avouer. On la jeta ensuite en prison, où elle demeura quelques mois avec les fers aux mains et aux pieds. Au bout de ce temps, elle et sa famille furent condamnées à l'esclavage; et ce fut en cette malheureuse qualité d'esclave qu'on lui ôta ses fers, et qu'on la mit hors de prison.

Kempfer apprend qu'en 1690 madame Constance et son fils allaient mendier de porte en porte, sans que personne osât intercéder pour eux. Dans la suite, elle se trouva dans une condition plus supportable; car, en 1719, elle fut honorée de la surintendance des confitures du roi. Elle était née à Siam de parens honorables; et en ce temps-là elle était fort estimée à la cour et dans la ville pour son humanité, tant envers les Siamois qu'envers les étrangers, quand ils se trouvaient dans l'embarras, ou qu'ils avaient à souffrir des vexations des grands.

CONSTANTIA (Flavia-Julia), fille aînée de l'empereur Constance-Chlore et de Théodora, joignait à une beauté régulière et à un esprit pénétrant un courage au-dessus de son sexe, et une vertu qui ne se démentit jamais. On croit qu'elle embrassa le christianisme en 311, avec son frère Constantin, qui, deux ans après, lui fit épouser Licinius. Les deux beaux-frères s'étant brouillés irrémédiablement, la guerre fut allumée pour savoir qui resterait maître de l'empire. Licinius, après avoir été vaincu dans trois batailles rangées, fut étranglé par ordre de Constantin. A peine Constantia avait-elle achevé le temps du deuil de son époux, qu'elle perdit Licinius son fils unique, prince d'une grande espérance, que Constantin fit mettre à mort à l'âge de douze ans. Constantia étouffa ses soupirs, et, après la mort de sa mère Hélène, eut le plus grand ascendant sur l'esprit de son frère. Elle

soutint à la cour les ariens, dont elle avait embrassé les systèmes à la persuasion d'Eusèbe, évêque de Nicomédie, et mourut vers 330.

CONSTANTIA (Flavia Julia), première femme de l'empereur Gratien, fille posthume de Constance II et de Faustine, naquit en 362. Le tyran Procope, qui se disait son parent, s'étant fait reconnaître empereur en 366, porta cet enfant illustre dans ses bras, pour s'attacher les soldats, à qui la mémoire de Constance était chère. Constantia était dans sa treizième année lorsqu'elle quitta Constantinople pour aller épouser Gratien, qui l'aima passionnément, et qui la perdit l'an 383. Elle n'avait que vingt et un ans.

CONSTANTIN (la), sage-femme de Paris, dont parle Gui-Patin dans ses Lettres, et Bayle à l'article de ce médecin, peut être mise au nombre des fameux scélérats du dernier siècle. Elle faisait son principal métier d'accoucher avant terme les filles à qui les malheureux progrès d'une passion criminelle faisaient craindre le déshonneur. Cette Constantin fut pendue, par arrêt du parlement, au mois d'août 1660, à la Croix-du-Trahoir.

CONSTANTINE, femme de l'empereur Maurice, mise à mort avec ses trois filles, par les ordres du tyran Phocas, en 603.

CONSTANTINE (Flavia Julia Constantina), fille aînée de l'empereur Constantin et de Fausta, fut mariée l'an 335, par son père, à Hannibalien, tué quelque temps après; puis donnée, l'an 351, par son frère Constance, à Gallus son cousin, qui reçut à l'occasion de ce mariage le titre de *César*. Cette princesse fière, avare et inhumaine, abusant du caractère dur et borné de son époux, lui fit commettre des injustices criantes et des cruautés sans nombre : elle le précipita de crime en

crime, jusqu'à tenter d'usurper l'empire. Mais Constance, instruit de l'attentat de Gallus, lui fit perdre son espoir téméraire avec la vie, l'an 354; et Constantine n'aurait pas échappé au même châtement, si elle n'était morte peu de temps auparavant, après une maladie de quelques jours, occasionnée par un excès de fatigue.

CONTARIN (Séraphine), dame de Venise et religieuse dans la même ville, fut célèbre par une grande connaissance des langues, un savoir profond et une mémoire heureuse. Elle a écrit des lettres en italien-toscan et en latin.

CONTAT (Louise Perrin), comédienne du Théâtre-Français, connue sous le nom de Contat, depuis madame de Parny, née à Paris en 1760, d'une blanchisseuse du faubourg Saint - Germain, qui avait la pratique de mesdames Molé et Préville; la jeune Perrin allait souvent dans ces deux maisons porter du linge. Elle était jolie : ces dames crurent remarquer dans cette jeune personne des grâces et des dispositions théâtrales, et proposèrent à la mère de lui donner les leçons de déclamation. A seize ans elle débuta sans succès, le 3 février 1776, dans la tragédie de *Bajazet* : il y avait beaucoup de monotonie et de froideur dans sa diction; néanmoins elle fut reçue l'année suivante pour jouer les rôles secondaires dans la comédie, ne pouvant espérer de parvenir au degré de perfection de ses sublimes institutrices, Préville et Molé. Mais sa beauté lui fit une grande réputation : des princes français et étrangers, de riches financiers, se disputaient le plaisir et la gloire de dissiper leur fortune en sa faveur. Pourtant il faut convenir que mademoiselle Contat se perfectionna; et c'est dans *les Courtisanes*, comédie de Palissot, et dans *le Vieux Garçon*, jouées en 1782, qu'elle essaya de marcher sans appui,

et mérita des applaudissemens, nouveaux pour elle. Mais les dames Prévile et Molé ayant quitté le théâtre, alors mademoiselle Contat redoubla de zèle, et fit des prodiges dans l'emploi dit des *grandes coquettes*. Elle mit en vogue *la Coquette*, de Lanoue; *les Femmes*, de Dumoutiers, et le théâtre de Marivaux. Elle parvint à être supérieure dans des rôles de caractère, et quitta la scène en 1808, à l'âge de quarante-huit ans, au grand regret du public. Elle épousa M. de Parny, neveu du poète.

En 1789, la reine demanda une représentation de *la Gouvernante* pour le lendemain, et dit qu'elle désirait voir remplir le principal rôle par mademoiselle Contat. Ce rôle n'était ni de son âge ni de son emploi; elle apprit dans vingt-quatre heures sept cents vers. « J'ignorais (écrivait-elle à la personne qui lui avait fait connaître les désirs de la reine, auxquels elle s'était empressée de satisfaire), j'ignorais où était le siège de la mémoire, je sais à présent qu'il est dans le cœur. » Cette lettre, répandue par ordre de la reine, faillit, en 1793, coûter la vie à mademoiselle Contat, et la plongea dans une prison.

La société de madame de Parny était des plus aimables; un esprit naturel relevait beaucoup d'instruction qu'elle ne devait qu'à elle-même. Elle est morte près de Paris, en 1815, dans sa campagne de Vitry, qui est devenue la propriété de la duchesse d'Orléans douairière.

CONTI (princesse de). Voyez LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE.

CORBEAU (Renée), femme célèbre par le courage qu'elle montra pour sauver de la mort un amant ingrat; née en 1564, d'un bourgeois de la ville d'Angers. Peu

fortunée, jeune, belle, sage et spirituelle, elle inspira une forte passion à un jeune gentilhomme de Normandie qui vint à Angers pour faire son droit. Il eut l'art de s'introduire chez le père, fut assez heureux pour plaire à la fille, et lui offrit de l'épouser; il lui en donna même promesse par écrit. Renée, sur la foi de cet écrit, oublia son devoir, et fit à l'amour, dans un instant, le sacrifice d'une vertu l'ouvrage de plusieurs années. Elle ne put cacher long-temps à sa mère la faute qu'elle avait commise; celle-ci en instruisit M. Corbeau. Après avoir fait à leur fille de vifs reproches, ils convinrent d'aller à leur maison de campagne, qu'elle donnerait un rendez-vous à son amant, pendant lequel le père et la mère se rendraient à propos pour les surprendre; ce qui s'exécuta. Le jeune homme, saisi, leur dit qu'ils ne devaient pas s'alarmer de ce que l'amour lui avait fait entreprendre, qu'il n'avait que des vues légitimes, et qu'il était prêt à épouser leur fille. Rassurés par ce discours, les parens lui répondirent qu'il achèverait de les persuader si, à l'heure même, il consentait de passer avec leur fille un contrat de mariage. L'amant ne résista point à la proposition: on envoya chercher un notaire. Les deux amans se donnèrent mutuellement l'un à l'autre pour toujours, malgré les dégoûts que pouvait inspirer dans la suite un amour usé.

Peu de temps après, oubliant les qualités de sa maîtresse, le séducteur se repentit de son engagement, et la quitta brusquement. Il s'engagea dans les ordres ecclésiastiques jusqu'au diaconat, voulant apporter par là à son mariage un obstacle invincible.

Renée Corbeau apprit cette nouvelle avec toute la douleur et la colère qu'éprouve un bon cœur lorsqu'il voit son amour payé d'une si noire perfidie. Son père

fait informer à Angers du rapt de séduction; l'amant est décrété de prise de corps. Il appela de ce décret. L'affaire fut évoquée à l'audience de la Tournelle du parlement de Paris. Il fut condamné, suivant la jurisprudence de ce temps - là, à avoir le cou coupé, si mieux il n'aimait épouser cette fille. Comme il déclara qu'il ne pouvait se marier étant dans les ordres sacrés, la cour ordonna que, d'après sa déclaration, il subirait le supplice auquel il avait été condamné. On le mit entre les mains de l'exécuteur, et le confesseur qui devait l'assister dans ses derniers momens s'approcha de lui. Renée Corbeau, quand elle vit que l'amour violent qu'elle avait eu et qu'elle avait encore pour son amant le conduisait au dernier supplice, pénétra jusque dans la chambre où les juges étaient encore assemblés; éplorée et tout en désordre, elle leur dit :

« Messieurs, je viens offrir à vos yeux l'amante la plus infortunée qui ait jamais paru à la face de la justice; en condamnant mon amant, vous avez cru que je n'étais pas coupable, ou du moins que mon crime pouvait s'excuser; et cependant vous me faites mourir. Du même coup qui lui donnera la mort, vous me faites souffrir la plus cruelle de toutes les destinées, puisque l'infamie de la mort de mon amant rejaillira sur moi, et que je mourrai déshonorée aussi bien que lui. Vous avez voulu qu'il réparât l'outrage qu'il a fait à mon honneur, et le remède que vous apportez au mal me rend l'opprobre de tout le monde. Ainsi, malgré l'opinion où vous êtes que je suis plus malheureuse que criminelle, vous me punissez de la plus horrible de toutes les peines. Comment accordez-vous avec votre équité le sort que vous me faites subir? Vous ne pouvez pas ignorer, puisque vous êtes hommes avant que d'être juges, et que vous avez

fortunée, jeune, belle, sage et spirituelle, elle inspira une forte passion à un jeune gentilhomme de Normandie qui vint à Angers pour faire son droit. Il eut l'art de s'introduire chez le père, fut assez heureux pour plaire à la fille, et lui offrit de l'épouser; il lui en donna même promesse par écrit. Renée, sur la foi de cet écrit, oublia son devoir, et fit à l'amour, dans un instant, le sacrifice d'une vertu l'ouvrage de plusieurs années. Elle ne put cacher long-temps à sa mère la faute qu'elle avait commise; celle-ci en instruisit M. Corbeau. Après avoir fait à leur fille de vifs reproches, ils convinrent d'aller à leur maison de campagne, qu'elle donnerait un rendez-vous à son amant, pendant lequel le père et la mère se rendraient à propos pour les surprendre; ce qui s'exécuta. Le jeune homme, saisi, leur dit qu'ils ne devaient pas s'alarmer de ce que l'amour lui avait fait entreprendre, qu'il n'avait que des vues légitimes, et qu'il était prêt à épouser leur fille. Rassurés par ce discours, les parens lui répondirent qu'il achèverait de les persuader si, à l'heure même, il consentait de passer avec leur fille un contrat de mariage. L'amant ne résista point à la proposition: on envoya chercher un notaire. Les deux amans se donnèrent mutuellement l'un à l'autre pour toujours, malgré les dégoûts que pouvoit inspirer dans la suite un amour usé.

Peu de temps après, oubliant les qualités de sa maîtresse, le séducteur se repentit de son engagement et la quitta brusquement. Il s'attacha dans les ordres ecclésiastiques jusqu'au diaconat, voulant ainsi opposer à son mariage un obstacle invincible.

Renée Corbeau fut tourmentée de douleur et de colère; elle ne voyoit son amant que dans

+

inspiré
ormas
l'art de
blaire
éme
lia
ce
le
ava
avoir
ller à
der-
re se
exé-
ient
en-
ait
es

fait infirmer la suggestion...
est décrié le père...
L'affaire fut écopée...
parlement de Paris...
présence de...
mieux il...
qu'il ne pouvait...
la cour...
supplie...
les mains de...
l'assister...
René...
qu'elle avait...
le...
la chambre...
né et tout...
- Messieurs, je...
plus infirmer...
fice...
il était...
vait...
même...
fir à...
fance...
que je...
voulais...
Hercule...
d'ici...
je...
tout ce que je souffre? Fussiez-
à justice la plus sévère, vous seriez
pérer que la compassion ne sera pas
cœur des juges qui ont aimé tendrement,
ont pas aimé, s'il y en a quelques-uns,

195
de
ld
pas
à le
cla-
avait
con-
z dé-
acre,
très-
le sur
rise si
Où,
peut se
dans le
la pléni-
spense, et
obstacle ne
sieurs, que
nés leur pré-
moins surseoir
nous le temps
nd vous envisage-
d'un délit énorme,
depuis que l'appareil
supplie se sont présentés
fois depuis que son arrêt lui
ne pouvez-vous entrer dans
tout ce que je souffre? Fussiez-
à justice la plus sévère, vous seriez
pérer que la compassion ne sera pas
cœur des juges qui ont aimé tendrement,
ont pas aimé, s'il y en a quelques-uns,
13.

connu les lois de l'amour; quel tourment souffre une personne qui aime bien, lorsqu'elle peut se reprocher qu'elle a causé la mort; et une mort infamante, à celui qui est l'objet de son amour? Y a-t-il un supplice qui puisse égaler cette idée insupportable? la mort qui la termine n'est-elle pas un présent du Ciel?

» Mais je vais, messieurs, vous ouvrir les yeux. Je vous ai caché mon crime, parce que je croyais que je devais vous en faire mystère, afin que vous jugeassiez que je méritais que mon amant réparât en m'épousant mon honneur offensé; pressée par les remords de ma conscience, je me vois obligée de vous dire que c'est moi qui l'ai séduit; je l'ai aimé la première, je lui ai communiqué le feu dont je brûlais: ainsi j'ai été moi-même l'instrument de mon déshonneur. Messieurs, changez d'idée, regardez-moi comme la séductrice, et mon amant comme la personne séduite; punissez-moi, sauvez-le; si la justice demande une victime, c'est moi qui dois l'être.

» Vous lui faites un crime de s'être engagé dans les ordres sacrés afin de se mettre dans la nécessité de ne pouvoir pas accomplir sa promesse. Cette action n'est point son ouvrage, c'est l'action d'un père barbare, impérieux, auquel il n'a pu résister. Une volonté tyrannisée n'est pas volonté, ainsi il n'a pas agi librement et volontairement; son père est seul criminel, et, s'il n'était pas le père de mon amant, je vous en demanderais vengeance. D'ailleurs, messieurs, avez-vous pu rétracter votre première arrêt? vous avez ordonné que mon amant subirait le dernier supplice, si mieux il n'aimait m'épouser; vous lui avez donné l'option; pouvez-vous, d'après cela, la lui ôter, en choisissant pour lui? Je suis donc bien odieuse à vos yeux, puisque vous or-

donnez qu'il périsse d'une mort infâme, plutôt que de m'épouser.

» Mais il a déclaré que son état ne lui permettait pas de se marier, et cette déclaration vous a conduits à le condamner à une peine capitale. Que signifie sa déclaration? Il a voulu dire qu'il m'épouserait, s'il pouvait m'épouser; ainsi, s'il le peut, vous ne pouvez pas le condamner à la mort, après l'option que vous lui avez déferée. Qu'il le puisse, malgré son caractère de diacre, qui en peut douter? Quoique je ne sois qu'une fille très-ignorante, mon amour m'a bientôt rendue savante sur ce point-là; quelle science ne m'aurait-il pas apprise si son intérêt avait voulu que j'en fusse instruite! Oui, messieurs, je le sais, et vous ne l'ignorez pas, il peut se marier avec une dispense du pape. Nous attendons le légat de Sa Sainteté qui doit arriver, il a toute la plénitude du souverain pontife; je solliciterai cette dispense, et mon amour l'obtiendra, j'en suis sûre. Quel obstacle ne surmonterait-il pas, s'il le fallait! Ainsi, messieurs, que votre compassion pour des amans infortunés leur prépare un jugement favorable; daignez du moins surseoir à l'exécution de votre arrêt, et donnez-nous le temps d'obtenir du légat cette dispense. Quand vous envisageriez mon amant comme coupable d'un délit énorme, quel crime n'aurait-il pas expié, depuis que l'appareil et toute l'horreur du dernier supplice se sont présentés à lui! Il est déjà mort mille fois depuis que son arrêt lui a été prononcé. Ah! que ne pouvez-vous entrer dans mon cœur pour y voir tout ce que je souffre? Fussiez-vous endurcis par la justice la plus sévère, vous seriez touchés. J'ose espérer que la compassion ne sera pas éteinte dans le cœur des juges qui ont aimé tendrement, et que ceux qui n'ont pas aimé, s'il y en a quelques-uns,

ont eu le cœur ouvert à l'amitié, qui les a rendus sensibles aux peines que l'amour a fait éprouver à leurs amis. Mes juges sont jeunes encore, ou d'un âge plus avancé : les premiers par leur jeunesse sont plus disposés à recevoir les impressions de cette passion, les autres ont une expérience qui leur en a fait connaître tous les sentimens ; ma ressource est donc dans le cœur des uns et des autres. Puisque vous le pouvez, messieurs, conciliez ici la compassion avec la justice. Si j'ai quelques voix pour moi, ne doivent-elles pas l'emporter, en faveur de l'humanité, sur les autres, quoique plus nombreuses ? Mais si vous êtes tous inflexibles, ne me refusez pas du moins la grâce de mourir avec mon amant, et de souffrir le même supplice ! »

Cette belle et courageuse femme eut une audience très-favorable ; on ne perdit pas un mot de son discours, qu'elle prononça d'une voix claire et sonore, quoiqu'elle eût les tons d'une personne excessivement affligée. Sa beauté, ses larmes, son éloquence avaient des charmes trop puissans, pour ne pas attendrir les juges, les persuader, les forcer. Ils allèrent aux opinions. Le président Villaray, conformément à tous les suffrages, prononça qu'il serait sursis à l'arrêt pendant six mois, et que durant ce temps-là l'accusé se pourvoirait. Le légat vint en France peu de temps après : c'était le cardinal de Médicis, qui fut pape sous le nom de Clément XI, et qui mourut n'ayant pas occupé un mois la chaire pontificale. Le légat refusa la dispense qu'on lui demanda.

Renée Corbeau s'alla jeter aux pieds du roi Henri IV ; elle lui demanda la vie de son amant. Ce prince, ami du beau sexe, se chargea de demander la dispense. Dès que la grâce fut accordée, le mariage s'accomplit : ils vécutrent dans une parfaite union. Le mari, avec raison,

regarda toujours sa femme comme une divinité qui lui avait sauvé la vie et l'honneur. Voilà l'un des plus grands miracles que l'amour ait faits.

CORDAY D'ARMANS (Marie-Anne-Charlotte), fille de Jean-François Corday, et de Charlotte Godier, née à Saint-Saturnin, près de Sées en Normandie, en 1768, passa sa jeunesse à Caen, chez une parente qui prit soin de son éducation. Elle unit à la beauté de son sexe un courage mâle. Le jeune de Belsunce, major en second d'un régiment caserné à Caen, l'avait distinguée et s'en était fait aimer. La mort de cet officier, massacré par des scélérats soudoyés et animant le peuple avec une feuille de Marat où Belsunce était traité de conspirateur, excita Charlotte Corday à la vengeance. Menant une vie très-retirée, livrée presque entièrement à la lecture, elle avait puisé dans celle de l'histoire ancienne la haine des oppresseurs. L'action vraie ou supposée de Mutius Scévola se sacrifiant pour venger Rome, lui fit surtout la plus grande impression. Elle résolut de donner à son pays le même exemple de dévouement en poignardant Marat, premier auteur du meurtre de son amant, et regardé comme le chef des monstres désignés sous l'horrible nom de *buveurs de sang*. Un autre motif vint encore l'enhardir dans son dessein. Des députés, dont elle estimait les talens et les opinions politiques, proscrits par Marat et la Convention, fugitifs dans le Calvados, y appelaient vainement au secours de la liberté les Français anéantis sous la terreur. Charlotte ne balance plus, et, pour les seconder, elle quitte Caen, arrive à Paris le 12 juillet 1793, achète au Palais-Royal un couteau à gaine, et se présente chez Marat, où, malgré ses instances, elle ne peut être admise. Elle lui écrit alors la lettre suivante : « Citoyen, j'arrive de Caen ; votre amour pour la patrie me fait pré-

sumer que vous connaîtrez avec plaisir les malheureux événemens de cette contrée de la république : je me rendrai chez vous ; ayez la bonté de me recevoir, et de m'accorder un moment d'entretien. J'ai à vous révéler des secrets importans, et je vous mettrai à même de rendre un très-grand service à la France. » Vers les sept heures et demie du soir, Charlotte Corday vint chez Marat, qui, sortant du bain et entendant sa voix, ordonna de la faire entrer. L'entretien eut d'abord pour objet les rassemblemens du Calvados ; Marat s'informait avec empressement des noms des députés, des administrateurs qui les excitaient, et les écrivait sur des tablettes, sous la dictée de Charlotte ; il lui annonça que tous ceux qu'elle lui désignait iraient bientôt expier leur rébellion sur l'échafaud. Ces mots devinrent son arrêt de mort. Charlotte tire aussitôt le couteau de son sein, et le plonge dans le cœur du député, qui ne poussa que ce seul cri : *A moi !* Il expira à l'instant même. Celle qui venait de l'immoler resta calme au milieu du tumulte des domestiques et des voisins : l'officier de police étant survenu, et ayant dressé procès-verbal de l'événement, elle le signa, et fut enfermée dans les prisons de l'Abbaye. Son premier soin fut d'écrire à son père, pour lui demander pardon du chagrin qu'elle lui causait en disposant de sa vie sans lui en avoir fait part. Conduite devant le tribunal révolutionnaire, elle y parut avec dignité ; ses réponses furent concises et nobles. Ni la présence des juges, furieux d'avoir perdu leur ami, ni le frémissent d'un peuple féroce, rien ne parut troubler un seul moment sa tranquillité. Loin de défendre ses jours, elle parla de son action comme d'un devoir qu'elle avait rempli envers sa patrie. « J'avais le droit de tuer Marat, dit-elle, puisque lui-même commandait le meurtre.

L'opinion du public l'avait depuis long-temps condamné, et je n'ai fait qu'exécuter son jugement. » Son défenseur, étonné de tant de courage, s'écria alors : « Vous venez d'entendre les réponses de l'accusée ; elle avoue son crime ; elle en avoue avec sang-froid la longue préméditation ; elle en avoue toutes les circonstances ; elle ne cherche pas même à se justifier. Ce calme imperturbable, et cette entière abnégation de soi-même, qui n'annoncent aucun remords, en présence de la mort même, ne sont pas dans la nature. Ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation politique qui lui a mis le poignard à la main ; et c'est à vous, citoyens jurés, de décider de quel poids doit être cette considération morale dans la balance de la justice. » Comme on le voit, le défenseur n'eut pas grand'chose à dire, et il devait s'attendre qu'il ne produirait aucun effet favorable sur des juges altérés de sang, et ayant du moins, en cette occasion, à punir un attentat contre l'ordre public, qui ne permet à personne de frapper même les scélérats. Après sa condamnation à la mort, Charlotte dit à son défenseur, M. Chauveau-la-Garde : « Vous m'avez défendue d'une manière aussi délicate que généreuse ; c'était la seule qui pût me convenir. Je vous en remercie : elle m'a fait concevoir pour vous une estime dont je veux vous donner la preuve. Ces messieurs viennent de m'apprendre que mes biens sont confisqués ; il me reste quelques petites dettes à acquitter dans ma prison, et c'est vous que je charge de ce devoir. » Vêtue d'une chemise rouge, elle fut conduite à l'échafaud en souriant au peuple. Un témoin a écrit que, « montée sur le théâtre de son supplice, son visage avait conservé toute la fraîcheur et le coloris d'une femme satisfaite ; et qu'à l'instant de l'exécution, le voile qui couvrait sa gorge ayant été enlevé,

on distingua sur ses joues, dans ce dernier moment, le rouge de la pudeur.» Elle descendait, dit-on, du côté des femmes, de Pierre Corneillé. On ne peut oublier que, dans la foule des spectateurs qui la virent aller à l'échafaud, un député de la ville de Mayence, nommé Adam Lux, pénétré d'admiration pour son courage, et voulant la suivre au tombeau, s'écria qu'elle était *plus grande que Brutus*; il l'écrivit au tribunal, en demandant la mort, qui lui fut accordée. Voici un fait que M. Prudhomme, auteur des *Révolutions de France*, garantit comme lui étant personnel. M. Piot, maître de langue italienne, vint chez lui et lui dit, une heure avant l'assassinat de Marat, qu'il sortait de chez lui, qu'il lui avait fait observer que tous les Français gémissaient sous la tyrannie la plus insupportable, que jamais la liberté ne pourrait exister. A quoi Marat lui avait répondu : *Ceux qui gouvernent sont des imbéciles. Il faut un chef à la France; mais pour y parvenir, il faut encore du sang, non goutte à goutte, mais à torrens.* M. Piot ajouta : « Marat était dans son bain; je suis certain qu'il n'a pas un mois à vivre.» Ainsi Charlotte Corday a rendu un bien mauvais service aux Français en abrégant les jours d'un homme sur le bord de sa tombe, dont l'assassinat a servi de prétexte pour proscrire et faire périr des milliers de Français sur les échafauds : en outre, il est honteux pour la révolution de ne pouvoir citer d'autre *Brutus* qu'une femme, que les lois de la nature et la faiblesse de son sexe doivent détourner de pareils attentats*.

* M. Piot, à la nouvelle de l'assassinat de Marat, tomba en paralysie, dans la crainte d'être compromis. Il resta deux ans dans cet état. M. Prudhomme lui promit de ne jamais le nommer de son vivant. Il mourut en 1824, dans la maison du libraire Fagolle, rue Saint-Honoré, vis-à-vis le passage Delorme. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

CORDILLE ou **CORDEILLE**, princesse d'Angleterre qui vivait, dit-on, avant l'ère chrétienne, fut, suivant les historiens anglais, une femme d'un rare mérite, et qui posséda toutes les vertus d'un grand roi. Son père, nommé *Leïs*, qui régnait sur une partie de la Grande-Bretagne, la maria avec un roi voisin, et ne lui donna rien pour sa dot, parce qu'il ne l'aimait pas. Il partagea ses états entre deux autres filles qu'il avait, et leur fit épouser, à l'une le duc d'Albanie, à l'autre le duc de Cornubie; mais son injustice eut bientôt la punition qu'elle méritait : les gendres de ses filles bien-aimées lui firent la guerre, et le dépouillèrent du peu qu'il s'était réservé. Se souvenant alors de Cordille, il l'envoya prier de le secourir; ce qu'elle fit aussitôt, en engageant son époux à mettre une armée en campagne. Le succès couronna ses généreux efforts, et *Leïs* fut rétabli. Depuis, Cordille, étant restée veuve, gouverna avec beaucoup de sagesse et de prudence pendant cinq ans, au bout desquels ses beaux-frères, qui n'avaient cessé de l'inquiéter, la firent prisonnière dans un combat. Elle mourut bientôt après.

CORINNE, fille d'Achéloïdore et de Pocratie, née à Tanagre, ville de Béotie, dans le voisinage de Thèbes, fut surnommée la *Muse lyrique*. Contemporaine de Pindare, elle étudia la poésie avec lui, sous Myrtis, femme alors très-distinguée par ce talent. Un disciple tel que

Charlotte Corday vint, deux jours avant la mort de Marat, voir M. Prudhomme à neuf heures du soir; sa conférence avec elle lui annonçait une femme à grand caractère, passionnée pour la liberté, mais ennemie de la tyrannie. Elle lui dit : « Vous êtes le seul écrivain qui marchiez d'après les vrais principes; vous voulez la liberté pour tous les Français, sans distinction d'opinion; vous avez une patrie, et le plus grand nombre des publicistes ne sont que les instrumens des factions ou coteries. » Heureusement que cette visite de Charlotte Corday a été ignorée.

Pindare ne pouvait manquer d'exciter l'émulation dans une école poétique. Corinne s'y montra sa rivale, et tellement son admiratrice, qu'on la vit alors blâmer Myrtis d'avoir osé disputer le prix contre un poète de ce mérite. Mais la bonne opinion qu'elle avait du sien la rendit bientôt après aussi téméraire que l'avait été sa maîtresse, avec cette différence que la témérité de Corinne fut en quelque sorte couronnée du succès. Quoique inférieure à Pindare, elle le vainquit jusqu'à six fois. Pausanias assure qu'elle dut ses lauriers au dialecte éolien qu'elle avait choisi et qu'entendaient plus facilement ses auditeurs, et surtout à sa beauté et aux grâces de sa personne, qui avaient pu séduire les juges en sa faveur. Pindare, outré de l'injustice de ses juges, les taxa d'ignorance, fit des épigrammes contre Corinne, et n'épargna pas à sa rivale les plaisanteries et les injures. On ignore l'époque de la mort de Corinne, on sait seulement que les Tanagriens, ses compatriotes, placèrent son tombeau dans l'endroit le plus apparent de leur ville. Il y subsistait encore du temps de Pausanias, ainsi que son portrait, où elle est représentée la tête ceinte d'un ruban, emblème des prix qu'elle avait remportés sur Pindare. Elle avait composé *un grand nombre de poésies*, dont il ne nous reste aujourd'hui que quelques fragmens, parmi lesquels ne paraît point celui où elle disait qu'Apollon avait appris de Minerve à jouer de la flûte. On peut voir le détail de ses poésies dans la Bibliothèque grecque de Fabricius.—Ovide a célébré, sous le nom de Corinne, une de ses maîtresses : c'est, selon quelques savans, Julie, fille d'Auguste.

CORNARA-PISCOPIA (Lucretia Helena), de l'illustre famille des Cornaro de Venise, naquit dans cette ville en 1646. Sa rare érudition, jointe à la connaissance

des langues latine, grecque, hébraïque, espagnole et française, lui aurait procuré une place parmi les docteurs en théologie de l'université de Padoue, si le cardinal Barbarino, évêque de cette ville, n'eût cru devoir s'y opposer. On se contenta de lui donner le bonnet de docteur en philosophie. Elle le prit, avec les autres ornemens du doctorat, dans l'église cathédrale, les salles du collège n'ayant pu suffire à l'affluence du monde. Plusieurs académies d'Italie se l'associèrent. Cette fille savante avait fait vœu de virginité dès l'âge de douze ans; mais dans la suite elle y ajouta les vœux simples de religion, en qualité d'oblate de l'ordre de Saint-Benoît. Elle mourut jeune, en 1684. On recueillit, quatre ans après, tous ses ouvrages en un volume in-8°, enrichi de sa Vie. On y trouve un *Panegyrique* italien de la république de Venise, une traduction, de l'espagnol en italien, des *Entretiens de Jésus-Christ, avec l'âme dévote*, par le chartreux Lanspergius; des *Lettres*, etc. Ces ouvrages ne justifient pas les éloges excessifs dont plusieurs savans la comblèrent.

CORNARO-LUSIGNANA (Catherine), reine de Chypre, née à Venise en 1454, de Marc Cornaro, petit-fils d'un autre Marc mort en 1367, et qui avait été doge de Venise pendant deux ans, fut mariée, en 1470, à Jacques Lusignan XIV, roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, fils légitimé du roi Jean Lusignan. La république de Venise, qui l'avait adoptée, la dota de cent mille ducats d'or, comme fille de Saint-Marc. Jacques mourut le 5 juin 1473, laissant sa femme grosse. Elle accoucha d'un fils, qui ne vécut qu'un an. Depuis, elle gouverna ce royaume avec beaucoup de difficultés, et eut même la douleur de voir tuer dans une sédition André Cornaro, son oncle. Le sénat de Venise, craignant

qu'elle ne songeât à de secondes noces, lui envoya George Cornaro son frère, qui lui conseilla de venir passer le reste de ses jours à Venise, et de remettre à la république l'état qu'elle avait gouverné pendant quatorze ans. Elle suivit ce conseil, et se retira dans cette ville, où elle mourut en 1510.

CORNÉLIE, dame romaine de la famille des Scipions et la cinquième femme du grand Pompée, fut illustre par son mérite et par sa beauté. Plutarque, dans le vieux français d'Amyot, dit : « Pompeius, retournant en la ville, épousa Cornélia, la fille de Metellus Scipion, non fille, ains de n'aguères demeurée veuve de Publius Crassus le fils, qui fut occis par les Parthes, auquel elle avoit été mariée la première fois. Cette dame avoit beaucoup de grâces pour attirer un homme à l'aimer, outre celles de sa beauté; car elle étoit honnêtement exercitée aux lettres, bien apprise à jouer de la lyre, et savante en la géométrie; et si prenoit plaisir à ouïr propos de la philosophie, non point en vain et sans fruit. Mais, qui plus est, elle n'étoit point pour tout cela ni fâcheuse ni glorieuse, comme le deviennent ordinairement les jeunes femmes qui ont ces parties et ces sciences-là. Davantage, elle étoit fille d'un père auquel on n'eût su que reprendre, ni quant à la noblesse de sa race, ni quant à l'honneur de sa vie. Toutefois les uns reprenoient en ce mariage que l'âge n'étoit point sortable, parce que Cornélia étoit jeune assez pour être plutôt mariée à son fils; et les plus honnêtes estimoient qu'en ce faisant il avoit mis à non-chaloir la chose publique au temps qu'elle étoit en si grande affaire, pour ausquels remédier elle-même l'avoit choisi comme médecin, et s'étoit jettée entre les bras de lui seul; et cependant il s'amusoit à faire noces et fêtes, là où plutôt il devoit penser que son consulat

était une publique calamité, pour ce qu'il ne lui eût pas été ainsi baillé extraordinairement à lui seul, contre la coutume et les lois, si les affaires publiques se fussent bien portées. »

CORNÉLIE, fille de Scipion l'Africain, et mère des deux Gracchus, femme d'un mérite éminent, donna la plus brillante éducation à ses fils. Une dame de la Campanie, glorieuse de ses richesses, ayant fait étalage devant elle de ses bijoux, la pria de lui montrer les siens à son tour. Cornélie appelant ses enfans : « Voilà, dit-elle, mes bijoux et mes ornemens ! » On peut cependant lui reprocher d'avoir trop excité leur ambition ; passion qui, augmentant avec l'âge, devint fatale à la république et à eux-mêmes. Cette femme illustre eut la gloire de se voir ériger, de son vivant, une statue de bronze, sur laquelle on mit cette inscription : *Cornelia mater Gracchorum*. Physcon, roi de Libye, ayant eu occasion de la voir à Rome, lui fit proposer de l'épouser ; mais elle rejeta ses offres, et crut qu'il était plus honorable pour elle d'être la veuve d'un Romain distingué que reine de Libye.

CORNÉLIE, fille de Cinna, devint femme de Jules-César, dont elle eut Julie qui épousa Pompée. César l'aima tendrement ; à sa considération, il rappela d'exil Cinna, dont elle était sœur, vers l'an 46 avant l'ère chrétienne ; et quand la mort la lui enleva, il prononça son oraison funèbre sur la place publique.

CORNÉLIE (Maximille), vestale (Voy. VESTALES), fut enterrée toute vive par l'ordre du barbare Domitien, qui conçut l'extravagante pensée d'illustrer son règne par un tel exemple. Il la fit accuser de galanterie avec Celer, chevalier romain ; et, sans vouloir qu'elle se justifiât, il condamna cette vierge innocente au supplice

des vestales criminelles. Elle s'écria en allant au supplice : « Quoi ! César me déclare incestueuse , moi dont les sacrifices l'ont fait triompher ! » Comme il fallut l'enfermer dans le caveau , et qu'en la descendant sa robe fut accrochée, elle se tourna et se débarrassa avec autant de tranquillité que de modestie. Suétone prétend qu'elle fut convaincue; mais en cela il contredit l'opinion commune.

CORNIFICIA , sœur du poète Cornificius, brillant par son esprit sous l'empire d'Auguste, égala, en tout genre de *poésie*, son frère Cornificius. « La science, disait-elle, est la seule chose indépendante de la fortune. »

CORNUEL (Madame), diseuse de bons mots, jouit d'une grande réputation dans le VII^e siècle, par son esprit et par les agrémens de sa conversation. La Houssaye apprend qu'elle s'appelait Legendre. Madame de Sévigné parle d'elle en plusieurs endroits de ses Lettres; nous en transcrivons ici ce qui la concerne.

« Voici un bon mot de madame Cornuel, qui a fort réjoui le parterre. M. Tambonneau le fils a quitté la robe et a mis une sangle autour de son ventre et de son derrière; avec ce bel air il veut aller servir sur la mer: je ne sais ce que lui a fait la terre. On disait donc à madame Cornuel qu'il s'en allait à la mer: *Hélas! dit-elle, est-ce qu'il a été mordu d'un chien enragé?* Cela fut dit sans malice, c'est ce qui a fait rire extrêmement.

» Madame Cornuel voyait madame de Lionne avec de gros diamans aux oreilles, et en sa présence même elle dit : *Il me semble que vos gros diamans sont du bard dans la souricière.*

» Elle parlait l'autre jour des jeunes gens, et disait qu'il lui semblait qu'elle était avec des morts, parce qu'ils sentaient mauvais et ne parlaient point.

» On parlait de la comtesse de Fiesque, elle disait *que ce qui conservait sa beauté, c'est qu'elle était salée dans la folie.*

» La comtesse de Fiesque maintenait l'autre jour à madame Cornuel que Combourg n'était point fou ; madame Cornuel lui dit : *Bonne comtesse, vous êtes comme les gens qui ont mangé de l'ail.*

» (En parlant du coadjuteur.) Je n'ai jamais vu personne entendre si parfaitement la raillerie : nous pensons que M. de V*** ne l'entend pas si bien, lui qui, à ce que dit madame Cornuel, *a mis un bon suisse à sa porte.* C'est qu'on assure qu'il a donné une belle maladie à sa femme.

» Madame Cornuel était l'autre jour chez B***, dont elle était maltraitée ; elle attendait à lui parler dans une antichambre qui était pleine de laquais. Il vint une espèce d'honnête homme qui lui dit qu'elle était mal dans ce lieu-là. *Hélas ! j'y suis fort bien ; je ne les crains point tant qu'ils sont laquais.* »

Madame Cornuel mourut en 1639, âgée de quatre-vingt-sept ans.

CORRON (Marie Gombault, dame), sage-femme, née dans le xviii^e siècle, à Paris. Elle fut célèbre dans l'art de l'accouchement ; elle publia : *Dissertation en forme de lettres, sur l'accouchement ;* 1757, in-12. Cet ouvrage lui fit une grande réputation.

COSNARD (Louise-Adélaïde), née à Paris en 1618. Elle donna au théâtre, en 1650, *les Chastes Martyrs*, tragédie dont le sujet est tiré d'un livre intitulé : *Agathonphile.*

COSSON DE LA CRESONNIERE (Charlotte-Catherine), née à Mézières dans le xviii^e siècle, est auteur de plusieurs *Pièces de poésie* qui furent insérées dans

le *Mercur*e et autres journaux littéraires. On lui doit encore : 1^o *Lamentation sur la mort du Dauphin*, Paris, 1766; 2^o une édition de *la bonne Royne et d'un sien bon Curé*, fabliau d'une bonne femme gauloise, par Bossut, curé de Saint-Paul, Paris, 1782, in-18.

COSTA (Marguerite), Romaine, auteur de diverses *Poésies italiennes*, vint à Paris, et présenta le projet d'une fête à Louis XIV, intitulée : *Défi d'Apollon et de Mars*. Cette fête devait avoir lieu en 1647; mais on lui préféra un ballet héroïque d'Orphée, dont l'exécution parut moins difficile. Marguerite Costa fit imprimer ses *OEuvres poétiques*, qu'elle dédia au cardinal Mazarin.

COSTE-BLANCHE (Marie de), née à Paris dans le xvi^e siècle. Elle était savante dans les langues latine, grecque, française, et cultivait l'étude des mathématiques et de la philosophie. C'est à son goût pour cette dernière science qu'on est redevable d'une traduction de trois dialogues espagnols sur la nature de la terre, du soleil, et de toutes les choses qui se font ou apparaissent dans l'air; par Pierre Messie.

COTTENEUVE (Madame de) a publié : 1^o *les Lettres du baron d'Olban*, Paris, 1773, in-12; 2^o *la Confiance trahie, ou Lettres du chevalier de Murcy*; Paris, 1777, in-12.

COTTIN ou COTIN (Sophie Ristan), née à Tonneins près de Clairac, en 1775, fut élevée à Bordeaux, et mariée à un riche banquier qui vint à Paris, où ils furent témoins des scènes sanglantes de la révolution. Ce tableau effroyable ne fit qu'augmenter la mélancolie de madame Cottin; elle mourut à Paris, le 25 août 1807. Elle est auteur de plusieurs romans qui ont eu beaucoup de succès, tant par l'intérêt qu'elle a su y jeter que par l'élégance du style. *Claire d'Albe*, son premier roman,

ne dut le jour qu'à un mouvement de générosité. Un ami de M. Cottin vint la prier de lui prêter cinquante louis pour fuir en pays étranger; madame Cottin porta *Claire d'Albe* à un libraire, et l'ami fut sauvé. Le roman fit beaucoup de bruit, et la détermina à publier successivement *Malvina*, *Amélie Mansfield*, *Mathilde*, *Elisabeth* ou *les Exilés de Sibérie*. Toutes les productions de cet agréable auteur respirent une douce sensibilité, l'enthousiasme de la vertu, et ces élans sublimes du cœur qui ne peuvent qu'être le partage d'une femme spirituelle et sensible.

COUDRAY (Angélique-Marguerite le Boursier du), célèbre sage-femme du xviii^e siècle. Elle exerça son art à Paris avec le plus grand succès : le gouvernement la chargea de parcourir toute la France, pour instruire les femmes qui voulaient pratiquer l'art des accouchemens. Elle publia un *Abrégé de l'Art des accouchemens*, 1759, in-12; 1777, in-8°. « La seule compassion, dit madame du Coudray, m'a rendue auteur; et n'écrivant point pour les personnes éclairées, je ne saurais me rendre trop intelligible. »

Cet ouvrage lui a fait beaucoup d'honneur, il est écrit avec méthode.

COURCELLES (Pauline de), célèbre peintre d'ornithologie, élève de Barraband, née à Paris en 1786. Son goût pour la peinture lui a mérité une juste et grande réputation; elle a fait le plus grand honneur à son professeur. Mademoiselle de Courcelles a épousé M. Knip, peintre en paysages. Elle fut premier peintre de Joséphine et de Marie-Louise. On doit à cette célèbre artiste les deux beaux ouvrages suivans; *Histoire des Tangaras*, *des Manakins et des Todiers*, 1 vol. grand in-folio; *Histoire des Pigeons*, 1 vol. in-folio. Mademoiselle de

Courcelles est aussi habile pour la peinture des oiseaux que M. Redouté pour les fleurs.

COURCELLES (Marguerite de). *Voy.* LAMBERT.

COURTIN (Élisabeth), dame d'un grand mérite, contemporaine de Verron, qui la loue, dans sa *Pandore*, de la manière la plus flatteuse pour une personne de son sexe. Voici ce qu'il en dit : « Madame *Courtin*, femme de tête sans entêtement. »

COUSINET (Elisabeth), née à Paris en 1736, élève de Cars et de Fessart, avait acquis du talent, près de ces maîtres, dans l'art de la gravure, lorsqu'elle épousa Lempereur, graveur du roi, sous les auspices duquel elle ne put que se perfectionner. Elle a gravé plusieurs estampes, entre autres la *Pyramide de Sextius*, et les *Colonnes de Campo-Vacino*, d'après J. P. Pannini; le *Départ de Job*, d'après Boucher; les *Commerçans turcs*, marine, d'après Vernet.

COUVREUR (Adrienne Le), comédienne célèbre du Théâtre-Français, née en 1690, à Fismes en Champagne, où son père exerçait l'état de chapelier; mais, réussissant mal, il vint à Paris avec sa famille, s'établir dans le Faubourg Saint-Germain, près la Comédie-Française. Adrienne eut l'occasion d'y aller quelquefois, et prit le goût du théâtre. En 1705, âgée de quinze ans, elle fit avec des jeunes gens le projet de jouer la tragédie de *Polyeucte* et la petite comédie du *Deuil*. Les répétitions eurent lieu rue Férou, chez un épiciers; elles firent du bruit : plusieurs personnes distinguées vinrent voir la jeune Le Couvreur, qui s'était chargée du rôle de *Pauline*; elles en parlèrent à la présidente Legay, qui consentit à faire construire un petit théâtre pour cette société, dans la cour de son hôtel, rue Garancière. Les acteurs du Théâtre-Français dénoncèrent

au lieutenant de police cette petite réunion : il fallut les trouver en flagrant délit. Un exempt de police et des archers s'y présentèrent au moment où l'on jouait la tragédie. Mademoiselle Le Couvreur se crut perdue, elle se jeta aux pieds de l'exempt en fondant en larmes. Ils furent tous conduits chez le lieutenant de police, et en furent quittes pour la peur, sous la condition que les représentations cesseraient. La troupe se réfugia dans l'enclos du Temple, sous la protection du grand-prieur, et y donna plusieurs représentations. Bientôt mademoiselle Le Couvreur fut recherchée par les directeurs de province : elle s'engagea pour Strasbourg, parcourut successivement les grandes villes de l'Alsace et de la Lorraine; la réputation qu'elle y acquit la fit rappeler dans la capitale, où elle débuta le 14 mai 1717, par le rôle d'*Electre*, dans la tragédie de ce nom. Elle fut reçue, dès le même mois, pour les premiers rôles tragiques et comiques, qu'elle a remplis supérieurement. Cette comédienne, l'une des plus célèbres que la France ait produites, abolit les cris sur la scène. Voltaire la corrigea des lamentations mélodieuses et apprêtées, ressource des actrices médiocres. Son jeu fut plein d'expression et de vérité. Mal partagée de la nature à quelques égards, l'âme lui tint lieu de voix, de taille, de beauté. C'était, disait-on, une véritable reine qui jouait avec des comédiens. Elle réussit principalement dans les rôles de *Phèdre* et de *Monime*. Son esprit et son caractère inspirèrent une forte passion au comte, depuis maréchal de Saxe. Ce héros, nommé duc de Courlande, ayant eu besoin d'argent, mademoiselle Le Couvreur mit ses diamans en gage pour une somme de 40,000 liv., qu'elle lui envoya. Elle mourut le 20 mars 1730. Voltaire et le comte de Saxe accompagnèrent son corps jusqu'aux bords de la

Seine, où elle fut inhumée clandestinement, la sépulture ecclésiastique lui ayant été refusée comme comédienne. On mit au bas du portrait de cette célèbre actrice, peint par Coypel, ces quatre vers :

Ton art, par un effort heureux,
Transmet mon air, mes traits, ma gloire à nos neveux;
Ne t'enorgueillis pas du talent qui t'honore,
Coypel ! quand je jouais, je peignais mieux encore.

COWLEY (miss Anne), Anglaise, née en 1743, à Tiverton, dans le comté de Deven, reçut une brillante éducation, et descendait, par sa mère, du célèbre poète Gay. Elle se fit une réputation comme auteur dramatique. Ses pièces ont eu du succès; elles sont au nombre de onze : *le Déserteur* (*the Runaway*); *le Stratagème d'une Belle* (*the Belle's Stratageme*); *Quelle est la Dupe?* *Albine*, tragédie; *un Jour en Turquie*; *la Ville que vous voyez*; *un Coup hardi pour un Mari*; *Il a plus d'une corde à son arc*; *l'École des Vieillards*; *le Destin de Sparte*, tragédie; *Qu'est-ce que l'homme?* Elle a donné en outre trois poèmes épiques : *la Pucelle d'Aragon*; *le Village Écossais*, et *le Siège d'Acre*. Miss Anne mourut à Tiverton en 1809.

CRAËTA, mère de Périandre, tyran de Corinthe. Elle se prêta, dit-on, au commerce incestueux qu'entretint long-temps son fils avec elle. Ce Périandre fut le bourreau de sa femme, le fléau de sa famille, l'oppressé de ses peuples; il est pourtant compté parmi les sept sages de la Grèce. C'est ainsi que les historiens corrompus prodiguent souvent des éloges à des hommes couverts de crimes.

GRATÉSIPOLIS, reine de Sicyône, se signala par sa valeur : c'est à cette qualité, si rare dans une femme,

qu'elle dut la conservation de ses états. Après la mort d'Alexandre son époux, s'étant mise à la tête des soldats qui lui étaient demeurés fidèles, cette héroïne marcha fièrement contre ceux de ses sujets qui avaient pris occasion de la mort du roi pour se révolter. Elle fit pendre trente ou quarante des plus mutins, et rétablit le calme. Après avoir conquis son royaume, elle sut le gouverner. Elle mourut l'an 314 avant J. C.

CRAVEN (milady), connue sous le nom de la Margrave d'Anspach, née en 1750, du comte de Berkeley; elle épousa, en 1767, Guillaume, comte de Craven. Elle eut avec lui sept enfans, et, après quatorze années de mariage, son mari se sépara d'elle, à cause des liaisons presque publiques que sa femme avait avec le comte Guillaume. Milady Craven quitta l'Angleterre pour venir en France, et passa par Anspach. Elle vit le margrave Chrétien-Frédéric-Charles-Alexandre, neveu du grand Frédéric, et lui inspira une vive passion, qu'elle partagea bientôt. En 1781, elle parcourut la Crimée, la Turquie et la Russie; elle descendit dans la grotte d'Antiparos, qui n'avait pas encore été visitée par une femme. En 1791, milord Craven mourut; sa femme épousa le margrave d'Anspach, qui, ayant cédé ses états au roi de Prusse, se retira en Angleterre, où il résida dans un château auprès d'Hammersmith, qu'il nomma *Brandebourg*. Ce fut dans cette charmante solitude que milady Craven se livra à son goût pour les lettres. Elle écrivait l'allemand, l'anglais et le français avec facilité et élégance. On a d'elle plusieurs comédies agréables, *le Somnambule*, *la Miniature*, *le Pot d'argent*, *Narga*, *le Déguisement*, *le Philosophe moderne*; d'assez bons romans, son *Voyage à Constantinople par la Crimée*; *Anecdotes modernes de l'ancienne far*

mille de Kinkervankos-Darspraken-Gotchderne, satire virulente de l'étiquette et de la morgue nobiliaires des petites cours allemandes; *le Soldat de Dierestain, ou Amour et clémence*, histoire autrichienne. C'est dans le château de milady Craven (*Brandebourg-House*), que la dernière reine d'Angleterre, répudiée par son mari, a trouvé un asile.

CRÈNE (Hélisenne de), savante de Picardie, dans le xvi^e siècle, dédia à François I^{er} les quatre premiers livres de l'Enéide, qu'elle avait traduits. On a encore d'elle un petit ouvrage intitulé : *des Angloisses douloureuses qui précèdent l'amour*, Paris, 1538, in-8°. L'auteur parut les avoir vivement éprouvées. Ses œuvres, imprimées en 1543 et 1560, in-16, outre ce dernier traité, contiennent encore les *Éptres familières et invectives*; *Songe de ladite Dame*, etc., etc.

CREST (la bergère de). C'est sous ce nom qu'est connue dans l'histoire des délires des hommes une visionnaire nommée Isabeau Vincent, fille d'un cardeur de laine du diocèse de Die, dans la province du Dauphiné. Elle apprit le rôle de prophétesse en gardant les moutons d'un laboureur son parrain. Un homme inconnu la dressa à ce manège. Elle fit ses premiers essais dans des maisons obscures, où elle prêchait et prophétisait à son aise. Rome était, selon elle, une Babylone, et la messe une idolâtrie. Les calvinistes criaient partout au miracle. Le ministre Jurieu, qui avait adopté tant d'autres extravagances, ne manqua pas de se déclarer pour celle-ci. La bergère, animée par sa réputation, prophétisa plus que jamais, mêlant à son galimatias des passages de l'Écriture, des lambeaux de sermons, de mauvaises plaisanteries contre le pape. Son enthousiasme fit quelques prosélytes, et en aurait fait

davantage, si l'intendant du Dauphiné ne l'eût fait arrêter et conduire à l'hôpital-général de Grenoble. Elle revint de ses égaremens, et mourut vers la fin du xvii^e siècle.

CRESTE (Jeanne), célèbre Lyonnaise, mérita, avec sa compatriote Paula, les hommages des grands et des poètes du xvi^e siècle. On accourait de toutes parts, dit-on, pour voir les plus belles des belles, et on ne savait qu'admirer le plus, de leur esprit ou de leur beauté.

CRÉUSE, fille de Priam, roi de Troie, femme d'Énée et mère d'Ascagne, périt en fuyant avec son mari, pendant l'incendie de Troie.

CRÉUSE ou GLAUCÉ, fille de Créon, roi de Corinthe, épousa Jason après qu'il eut répudié Médée; celle-ci, irritée contre sa rivale, la fit mourir par une robe empoisonnée qu'elle lui envoya, et étendit sa vengeance sur presque toute la famille royale de Créon. La nouvelle épouse, se sentant brûler en elle-même, se précipita aussitôt dans une fontaine pour éteindre le feu qui la dévorait; mais elle en empoisonna l'eau, et périt ainsi misérablement. — On connaît une autre CRÉUSE, fille d'Erechthée, roi d'Athènes, mère d'Ion, qui donna son nom à l'Ionie, partie de l'ancienne Grèce.

CRISPINE (Bruttia Crispina Augusta), fille de Brutius Præsens, qui fut deux fois consul sous Antonin; avait une figure pleine de grâces et un cœur porté à l'amour. Marc-Aurèle la maria avec son fils Commode l'an 178. La jalousie qu'elle conçut contre Lucille, sa belle-sœur, accusée par le public de s'être abandonnée à son frère, troubla la cour impériale. Pour se venger de Commode, elle se livra à son penchant voluptueux. Ses intrigues galantes éclatèrent, et Commode, l'ayant surprise avec un de ses amans, l'exila dans l'île de Caprée,

où il lui fit donner la mort l'an 183. Elle avait occupé pendant cinq ans le trône des Césars. Ses médailles sont très-rares.

CRITHEIS, mère du célèbre Homère, qu'elle eut, dit-on, d'un commerce criminel avec Méon, son oncle et son tuteur, et dont elle accoucha sur les bords du fleuve Méléès.

CRUSSOL: *Voy. AIGUILLON.*

CRUZ (Jeanne-Inès de la), religieuse espagnole, née à Mexico en 1614, fut élevée par son oncle, l'un des ecclésiastiques les plus instruits. A l'âge de quinze ans elle savait le latin, le grec, la rhétorique, la philosophie, et avait une étonnante facilité à faire des vers. Une grande beauté relevait encore ces talens. Dans le nombre des jeunes gens des premières familles qui la recherchèrent, le plus heureux, celui qu'elle aimait, mourut huit jours avant l'époque fixée pour leur mariage. Depuis, elle ne songea qu'à la retraite; elle se livra de nouveau à l'étude des sciences, de l'histoire, des mathématiques. Après la mort de son père et de sa mère, qu'elle chérissait, jouissant d'une fortune considérable, elle en distribua aux pauvres une grande partie, et entra, en 1688, dans un couvent d'Hiéronymites, à Mexico. Elle mourut en janvier 1695. Le vice-roi et toute la cour assistèrent à ses funérailles. Elle a laissé : *Poesias de la madre Juana-Ines de la Cruz*, imprimé à Madrid, 1670. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

CUBULLET (madame de). Elle est auteur du *Stratagème; ou le Château de Montivon; du Voile; ou Valentine, d'Alté*, 3. vol. in-12; de *Rose Mulgrave*, 1806, 4. vol. in-12.

CUNÉGONDE, fille de Sigefroi, premier comte de Luxembourg, et femme de l'empereur Henri II. Soupçon;

née d'adultère par son époux, elle prouva son innocence, si l'en en croit quelques historiens, en tenant dans ses mains une barre de fer ardent sans se brûler. Les mêmes historiens rapportent que son mari dit dans ses derniers momens aux parens de sa femme : « Vierge vous me l'avez donnée, je vous la rends vierge; » discours ridicule, qui ne s'accorde pas d'ailleurs avec les plaintes qu'il fit de la stérilité de Cunégonde, à une diète qu'il tint à Francfort. Son mari étant mort en 1024, elle prit le voile dans un monastère qu'elle avait fondé : elle y mourut. La cathédrale de Hamberg renferme le corps de cette impératrice, canonisée par le pape Innocent III.

CUNÉGONDE, fille de Béla, roi de Hongrie, épousa en 1239 Boleslas, roi de Pologne, surnommé *le Chaste*, et fit, ainsi que son époux, vœu de continence. Ses peuples manquant de sel, on attribua à ses prières la découverte des fameuses salines de Wilisca. Après la mort de Boleslas, elle prit le voile et mourut dans le monastère de Sandecz, le 24 juillet 1292. Le pape Alexandre VII la canonisa en 1690. La mémoire de cette reine est particulièrement honorée dans la Pologne, et surtout dans le diocèse de Cracovie.

CUNITZ (Marie), fille aînée d'un docteur en médecine de Silésie, née à Schweidnitz au commencement du xvii^e siècle, mariée, en 1630, à M. de Lewen, gentilhomme silésien. Elle s'appliqua avec un succès égal aux langues, à la médecine, à l'histoire, à la peinture, à la poésie, à la musique, aux mathématiques et à l'astronomie. Cette dernière science était le principal objet de ses occupations et de ses plaisirs : les plus habiles astronomes de son temps lui communiquèrent leurs lumières et profitèrent des siennes. Elle mourut en 1664, après avoir publié des *Tables astronomiques*.

CUZEY (madame la baronne de) s'est fait connaître avantagement comme romancière, par *le Muet, ou les Aventures du comte de Lorestan*, 3 vol. in-12; *Damarisse, ou le Bienfaiteur inconnu*, 1819, 4 vol. in-12. Son dernier roman (roman posthume) est *Mélina, ou la Femme sacrifiée*, 1820, 3 vol. in-12.

CYNA ou CYNANE, fille de Philippe II, roi de Macédoine, et sœur d'Alexandre le Grand. Elle épousa Amyntas son neveu, dont elle eut une fille nommée *Eurydice*. Alexandre, ayant fait mourir Amyntas, voulut marier Cynane avec Langarus, roi des Agrianes; mais le prince mourut dans ces entrefaites, et Cyna resta veuve et reine d'une partie de l'Illyrie. Elle donna plusieurs preuves d'un courage héroïque, qui paraissait héréditaire dans sa famille. Elle commanda des armées, et remporta plusieurs victoires; défit les Illyriens, et tua de sa propre main leur reine, qui les commandait. Après la mort d'Alexandre, elle traversa la Macédoine et la Thrace avec une armée, malgré Antipater, et conduisit en Asie Eurydice sa fille, qu'elle avait exercée au métier des armes, pour la faire épouser au roi Arrhidée, Alcétas, étant venu à sa rencontre avec l'armée macédonienne, se saisit d'elle et la fit mourir, vers l'an 322 av. J.-C.

CYNISCA, fille d'Archidame, roi de Sparte, fut la première femme qui remporta le prix de la course des chars aux jeux olympiques. Les Lacédémoniens lui érigèrent une statue dans leur ville.

CYZ (Marie de), née à Leyde en 1656, de parens nobles, et élevée dans le calvinisme, fut mariée à l'âge de dix-neuf ans à un gentilhomme fort riche, nommé de Combe, dont elle devint veuve deux ans après. Elle abjura dans un voyage qu'elle fit en France, et fonda la communauté du Bon-Pasteur, destinée aux filles qui,

après avoir vécu dans le désordre, voulaient mourir dans les exercices de la pénitence. Elle eut la consolation de voir sous sa conduite une centaine de filles pénitentes, qu'elle gouverna jusqu'à sa mort, arrivée le 16 juin 1692. Son institut s'était répandu dans plusieurs villes de France.

D

DABENTONE (Jeanne), femme enthousiaste, embrassa la secte des Turlupins, hérétiques qui parcoururent la France dans le ^{xiv}^e siècle, imitant l'impudence des anciens cyniques, allant presque nus et se livrant à toutes sortes d'excès. Gaguin, dans sa Vie de Charles V, dit que Dabentone fut publiquement brûlée à Paris.

DABILARD (Françoise). Voy. SAINT-PHALIER.

DACIER (Anne Le Fèvre), née à Saumur en 1651, de Tanneguy Le Fèvre, savant ingénieux, eut les talens et l'érudition de son père, et s'annonça dans la littérature par son édition de *Callimaque*, enrichie de doctes remarques, 1 vol. in-4^o qui parut en 1675. Son épître dédicatoire, sa préface et ses notes sur ce poète furent réimprimées à Utrecht en 1697, dans la belle édition du *Callimaque* de Grévius. Madame Dacier mit ensuite au jour de savans *Commentaires sur plusieurs auteurs*, pour l'usage du Dauphin..... *Florus* parut en 1674; *Aurélius Victor*, en 1681; *Eutrope*, en 1683; *Dictys* de Crète, en 1684. Elle précéda tous les savans qui avaient été chargés d'interpréter les auteurs latins pour l'éducation du jeune prince. « Ainsi, dit Bayle, voilà notre sexe hautement vaincu par cette illustre savante; puisque, dans le temps que plusieurs hommes n'ont pas encore produit un seul auteur, madame Dacier en a déjà publié quatre. » Sa préface et ses notes sur *Dictys* ont été réim-

primées en 1702, dans l'édition de Smids, à Amsterdam. De son côté, le célèbre Pitiscus a inséré tout le travail de madame Dacier sur Aurélius Victor dans l'édition qu'il publia de cet auteur à Utrecht, en 1696. Florus et Eutrope ont été de nouveau imprimés en Angleterre, le premier en 1692, le second en 1705. Son mari partagea ses travaux. Ils passèrent toute leur vie dans une parfaite union : un fils et deux filles furent le fruit de ces liens formés par l'esprit et par l'amour. Le fils, qui donnait de belles espérances, et qui, dès l'âge de dix ans, disait « qu'Hérodote était un grand enchanteur, et Polybe un homme de grand sens, » mourut en 1694; une de ses sœurs mourut aussi dans un âge peu avancé, et l'autre prit le voile. Leur mère fut enlevée à la république des lettres le 17 août 1720. Également recommandable par son caractère et par ses talents, elle se fit admirer par sa vertu, sa fermeté, son égalité d'âme, sa générosité, sa modestie, autant que par ses ouvrages. Un seigneur allemand l'ayant priée de s'inscrire sur son *Album*, elle y mit son nom avec ce vers de Sophocle :

Le silence est l'ornement d'une femme.

Elle avait une charité ardente pour les pauvres, et elle se gênait quelquefois pour les secourir. On a d'elle, 1^o une *Traduction* de trois comédies de Plaute, l'*Amphitryon*, le *Rudens* et le *Lepidicus*, 3 vol. in-12. Quand Molière eut publié son *Amphitryon*, l'illustre savante avait entrepris une dissertation pour prouver que celui de Plaute, imité par le comique moderne, était fort supérieur; mais ayant appris que Molière devait donner une comédie des *Femmes Savantes*, elle supprima sa dissertation. On trouve à la tête de sa traduction une préface intéressante sur l'origine, l'accroissement et les

divers changemens de la poésie dramatique; sur la vieille comédie, la moyenne, la nouvelle; sur le mérite de Plaute et de Térence. Elle préfère le premier pour la force du comique et la fécondité de l'invention: elle traduisit pourtant les pièces du second en 1688, 3 vol. in-12; et ces deux versions sont, en général, faites avec goût et exactitude. 2^o Une *Traduction* de l'*Iliade* et de l'*Odyssee*, avec une préface et des notes d'une profonde érudition; réimprimée en 1756, en 8 vol. in-12. C'est une des plus fidèles que nous ayons du poète grec, quoique ses beautés y soient souvent affaiblies. Cette traduction fit naître une dispute entre madame Dacier et La Motte, dispute qui n'apprit rien au public, si ce n'est que madame Dacier avait encore moins de logique que La Motte ne savait de grec. Dans ses *Considérations sur les causes de la corruption du goût*, ouvrage publié en 1714, elle soutint la cause d'Homère avec la vivacité d'un commentateur: La Motte n'y opposa que de l'esprit et de la douceur. L'ouvrage de La Motte, dit un écrivain ingénieux, semblait être d'une femme d'esprit, et celui de madame Dacier d'un homme savant. Cette femme illustre ne ménagea pas plus le jésuite Hardouin, dans son *Homère défendu*, contre l'apologie que ce jésuite s'était avisé d'en faire. On a dit: « qu'elle avait répandu plus d'injures contre le détracteur d'Homère, que ce poète n'en avait fait prononcer à ses héros. » Mais cette phrase ne doit pas être prise à la lettre, et les injures de madame Dacier ne sont ni fréquentes ni grossières. 3^o Une *Traduction* de *Plutus* et des *Nuées* d'Aristophane, Paris, in-12, 1684. C'est la première traduction qu'on ait osé faire en français de ce comique grec; et il était difficile de faire passer dans notre langue l'à-propos et le sel qui caractérisent ses pièces. 4^o Une autre d'A-

nacréon et de *Sapho*, Paris, 1681, in-8°. Elle soutient que cette femme, célèbre par ses talens ainsi que par ses vices, n'était pas coupable de la passion déréglée qu'on lui reproche. Cette version est dédiée au duc de Montausier : on y trouve quelquefois le tour naïf et les grâces du poète grec ; elle a été réimprimée en Hollande. La Motte, au sujet de cette traduction, lui adressa une jolie ode qu'on trouve dans ses Œuvres. Madame Dacier avait encore fait des *Remarques* sur l'Écriture sainte ; on la sollicita souvent de les publier, elle répondit toujours « qu'une femme doit lire et méditer l'Écriture, pour régler sa conduite sur ce qu'elle enseigne ; mais que le silence doit être son partage, » suivant le précepte de saint Paul. La réputation de madame Dacier s'étant répandue dans toute l'Europe, la reine Christine de Suède lui fit faire des complimens par le comte de Königsmarck ; cette princesse lui écrivit même pour l'attirer à sa cour. L'abbé Fraguier a consacré une élégie à la mémoire de madame Dacier, et La Monnoye a fait son épitaphe en vers. Guiraudet, dans son ouvrage *De la Famille, considérée comme l'élément des sociétés*, s'élève avec force contre les prétentions des femmes à fournir la carrière des sciences et des arts ; mais il excepte ainsi de sa censure la savante Dacier : « Respectable et docte Dacier ! tu remplis avec autant de distinction que de zèle les devoirs d'épouse et de fille, quand, attachée au double joug de l'hymen et de la science, tu traças, à côté de ton époux, les pénibles sillons de la critique, et que vous défrichâtes ensemble les champs épineux de la philologie ; pénible labeur, auquel ton père avait façonné tes premiers ans ! Que d'autres te louent d'avoir été femme savante ; je t'admire et te loue bien plus encore, parce que tu n'as été savante que pour mieux remplir ta qua-

lité de femme. Quelle que soit ta réputation, tu seras plus justement célèbre pour cette soumission aux vœux d'un père, aux goûts d'un époux, que par la manière dont tu remplis ta part dans cette érudite association. Reçois ici le premier hommage peut-être qu'on t'ait présenté dans ce genre, et puisse-t-il te consoler de quelques critiques, comme il doit t'absoudre à jamais de tout reproche de prétention ou de vaine gloire! »

DALET (la comtesse de), fille du comte de Bussy-Rabutin, morte vers la fin du xvii^e siècle, est mise au nombre de celles qui firent, par leur esprit, l'ornement de la cour de Louis XIV. Le peu de *poésies* qui reste d'elle ne donne cependant pas une grande idée de ses talens, à en juger par la pièce suivante, intitulée : *la Calomnie confondue*.

La Calomnie un jour s'applaudissait
 D'avoir osé diffamer l'Innocence.
 Comme le bruit partout s'en répandait,
 La vérité prit part à cette offense :
 A l'accusée elle promit vengeance
 Et la fit bientôt éclater
 Sans faire aucune violence ;
 Car, pour chacun désabuser,
 L'accusée ayant pris le parti du silence,
 La Vérité n'eut qu'à parler.

DALIBARD (Françoise-Thérèse Aumerle de Saint-Phalier), morte à Paris, sa patrie, le 3 juin 1757, a publié des *Lettres historiques* et un roman intitulé *les Caprices du sort, le Porte-feuille rendu*, Paris, 1749, en 2 parties in-12 ; *Recueil de poésies*, Amsterdam, 1751, in-12 ; et la comédie de *la Rivale confidente*, jouée sans succès sur le théâtre italien, le 12 décembre 1752.

DAMARIS, Athénienne d'un rang distingué, entendit saint Paul prononçant devant l'Aréopage un discours

sur l'unité de Dieu, dont il est fait mention dans le chapitre xvii des Actes des Apôtres. Touchée de son éloquence, elle embrassa la religion chrétienne.

DAMATRION, femme de Sparte, tua son fils de sa propre main, parce qu'il avait fui dans une bataille livrée par ses compatriotes aux Messéniens.

DAMBROWKA, fille de Boleslas, duc de Bohême, mariée, en 965, à Miciflas I^{er}, duc de Pologne. Elle engagea son époux à embrasser la religion chrétienne qu'elle professait, et à l'établir dans ses états. Miciflas reçut le baptême, et son exemple fut suivi de la plupart des Polonais, qui jusqu'alors avaient adoré les dieux du paganisme.

DAMER (Anna), célèbre Anglaise, née à Londres, fille du feld-maréchal Conway et de la comtesse d'Aglesbury. Elle épousa M. Damer, frère de lord Milton, dont elle devint veuve. Cette dame est aussi distinguée par sa naissance que par sa beauté, son esprit et ses talents : son goût pour la sculpture la place au nombre des meilleurs artistes en ce genre. On admire la statue qu'elle a faite de Georges III, au *muséum* d'Edimbourg (Severian Museum), les têtes colossales de la Tarne et de l'Isle qui ornent le pont d'Henlay, et la statue de mistriss Siddons représentée sous le costume de la Muse tragique. On admire encore dans la maison de campagne que lui a laissée en mourant Horace Walpol (lord Oxford), un aigle qu'elle a exécuté avec tant de talent, que ce célèbre connaisseur avait fait graver au-dessous cette inscription : *Non me Praxiteles fecit, at Anna Damer.* Carrachi, sculpteur romain, décapité à Paris en 1802, comme impliqué dans la conjuration d'Aréna contre le premier consul Bonaparte, avait donné des leçons de sculpture à madame Damer.

en dans le ch
de de son é
era.

ue sa/s de
une ville,

s.
uc de Bolea,
Pologne. El
on chrétien
états. Micke
de la plupart
les dieux di

à Londres,
ntesse d'A
rd M.
distingue
et ses ta-
nombre
la statue
abourg
Yarne
statue de
la Muse
mpagne
ord Ox-
nt, que
as cette
Damer.
1802,
ntre le
ons de

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

D'après l'examen des matières contenues dans les deux premières livraisons, cet ouvrage formera moins de 7 volumes, nombre annoncé par le premier prospectus. Il paraîtra néanmoins toujours par livraison d'un demi-volume.

Les personnes qui auront souscrit avant le premier juillet recevront gratis, comme on l'avait promis, la septième livraison, et toutes celles qui pourraient paraître au-delà de la douzième.

Le prix de chaque livraison est de 4 fr., et de 4 fr. 75 cent. franc de port.

Ceux qui n'auront pas souscrit paieront chaque livraison à raison de 4 fr. 50 c., et 5 fr. 25 c. franc de port, et n'auront pas droit aux livraisons gratis.

On ne paie rien d'avance; il suffit, pour être souscripteur, de se faire inscrire aux adresses indiquées sur le titre.

EN VENTE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

IDÉES du Génie, de la Sensibilité et de l'Héroïsme des Femmes, de la conduite des Maris, des Ecueils de la beauté, et des Passions; avec des dissertations sur la physionomie, le caractère des femmes; sur la conduite que doivent tenir les maris prudens; sur le danger des passions, de la jalousie, de la colère, etc.; contenant des faits historiques et des anecdotes curieuses sur l'infidélité des maris et des femmes; suivies des Lois contre les adultères chez les différentes nations depuis des siècles. 2 vol. in-12 ornés de gravures, et imprimés sur papier vélin. Prix, à Paris, broché, 7 fr.; franc de port, 8 fr.

HISTOIRE DE SAINT LOUIS, par le sire de Joinville; nouvelle édit., collationnée sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, enrichie de notes historiques et d'un glossaire. 1 vol. in-8, papier vélin satiné. 3 fr. 50 c.

HISTOIRE IMPARTIALE DES RÉVOLUTIONS DE FRANCE, depuis la mort de Louis XV; contenant les causes et les motifs qui ont dirigé tous les partis et tous les chefs de factions, conspirations, insurrections, etc.; avec des anecdotes secrètes sur la Cour, le Clergé, la Noblesse, les Parlemens, et sur les hommes d'état devenus célèbres par leurs vertus, leurs talens, leurs erreurs ou leurs crimes, sous les gouvernemens qui se sont succédé jusqu'à nos jours; par *L. Prudhomme* père. 12 vol. in-12.

Il paraît tous les mois une livraison de 2 volumes. La première est en vente. Les personnes qui souscriront avant le 15 juin ne paieront la livraison que 7 fr., et recevront gratis le tome douzième; passé cette époque, le prix sera porté à 48 fr.

Österreichische Nationalbibliothek



+Z197748800

Digitized by Google

